DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12775 - 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 23-LUNDI 24 FÉVRIER 1986

Coup de force à Manille

Le ministre de la défense appelle à la révolte contre M. Marcos

La guerre civile menaçait les Philippines le samedi 22 février : le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, et le commandant adjoint des forces armées, le général Fidel Ramos, ont en effet annoncé qu'ils rompaient tout rapport avec le président Marcos, dont ils ont contesté l'élection. Ils ont aussi lancé un appel aux forces armées et aux autres ministres du gouvernement pour qu'ils se joignent à eux.

Retranchés dans le ministère de la défense, occupé par des troupes fortement armées, les deux hommes ont déclaré au cours d'une conférence de presse : *« Nous nous battrons ici même. »* M. Enrile a précisé que la rébellion résultait d'informations selon lesquelles les partisans de M. Marcos se préparaient à l'arrêter ainsi que plusieurs officiers appartenant au mouvement réformiste de l'armée.

« Certains de mes gars sont venus me voir chez moi et m'ont demandé de venir ici parce que nous risquions d'être tous arrêtés », a précisé le ministre. *« Nous sommes sur une base, et il se pourrait que des gens nous attaquent*, a-t-il précisé. *Je ne sais pas pour combien de temps nous sommes ici. Cela dépendra de la situation. »*

« Nous disposons de forces amies dans l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air et les fusiliers-marins, et nous sommes disposés à faire appel à eux pour nous battre aux côtés du peuple », a déclaré, de son côté, le général Ramos.

« Nous n'avons jamais eu l'intention de faire un coup d'Etat mais nous nous défendrons contre l'assaut imminent », a poursuivi M. Enrile, tandis que le général Ramos déclarait : *« Le président n'a pas gagné cette élection. Il a été proclamé élu hâtivement par l'Assemblée nationale. »*

« Je retire mon soutien au président », a ajouté le général, qui avait été désigné il y a une quinzaine de jours par M. Marcos pour succéder à l'actuel commandant en chef des forces armées, le général Fabian Ver.

« Nous lançons un appel au monde pour qu'il nous aide dans cette situation. Nous ne pouvons plus faire appel à nos dirigeants. Si nous devons succomber dans notre entreprise, que l'histoire nous juge », a dit de son côté M. Enrile.

Le général Ramos a précisé que les ambassadeurs des Etats-Unis et du Japon avaient été prévenus de la rébellion.

– Mme Corazon Aquino, qui était pendant ce temps à Cebu, une ville du centre des Philippines, a fait savoir qu'elle a constitué un gouvernement prêt à prendre le pouvoir si le président Marcos s'en va. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Ariane à l'heure juste

La fusée européenne a mis sur orbite les deux satellites Spot et Viking

Le tir d'Ariane a été un succès. Toutes les opérations se sont déroulées exactement à la seconde près. A 2 h 44 (heure de Paris), samedi 22 février, le lanceur européen a quitté le centre spatial guyanais de Kourou et, quinze minutes plus tard, il a déployé les deux engins placés à son bord : le satellite français d'observation de la Terre Spot-1 (le Monde *du 22 février) et le satellite scientifique suédois Viking.*

Voilà qui efface la mauvaise impression laissée par l'échec du précédent lancement d'Ariane, le 13 septembre dernier, et qui porte à treize tirs réussis sur seize le palmarès du lanceur. Ce succès a fait franchir à l'Europe « une nouvelle étape dans la conquête de l'espace », a déclaré M. Mitterrand dans un message de félicitations qu'il a adressé, samedi matin, au président du Centre national d'études spatiales, M. Jacques-Louis Lions. « Le seizième tir du lanceur Ariane a confirmé les espoirs que la France et l'Europe ont mis dans ce programme », a ajouté le président de la République.

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Un millier de personnes dans le hall et l'amphithéâtre de l'université Paul-Sabatier, de Toulouse : le lancement du premier satellite français d'observation de la Terre, Spot-1, était l'occasion d'un grand rassemblement où constructeurs et futurs utilisateurs du satellite se croisaient dans un aimable brouhaha. Deux avions charters avaient amené de Paris une bonne part des invités, qui se préparaient à passer une nuit blanche avant de revenir à l'aube dans la capitale.

C'était « la Nuit de Spot », grande manifestation audiovisuelle, avec projection de films, retransmission des derniers préparatifs d'Ariane depuis Kourou, puis du tir, puis des commentaires...

Pourquoi Toulouse ? Parce que le programme Spot est d'abord toulousain. En 1968, le Centre national d'études spatiales (CNES) décentralise de Brétigny-sur-Orge (Essonne) à Toulouse toute son activité de construction de satellites, la seule direction des lanceurs restant à Brétigny. Une décentralisation est toujours une épreuve pour les personnels concernés. D'autre part, le début des années 70 est pour le développement spatial français une période d'incertitude. Il faut franchir le pas entre les premières tentatives d'expérimentation et l'engagement de programmes importants qui auront des retombées économiques significatives.

Le gouvernement hésite chaque fois qu'il doit décider d'un projet européen. Bref, le centre toulousain du CNES ne sait pas très bien quel rôle il devra jouer. Il lui manque un grand programme, propre à mobiliser les énergies.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 8.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Il était une fois la télévision

Pologne : verdict sévère pour trois dirigeants de l'opposition

Lech Walesa y voit « une nouvelle preuve que le pouvoir entend poursuivre sa politique de répression »

PAGE 3

La guerre du Golfe

L'état-major irakien admet que la reconquête sera longue et coûteuse

PAGE 5

Quelle majorité pour quel progrès ?

Dénonçant, le vendredi 21 février à Montpellier, l'*« idée fausse »* selon laquelle *« la droite ferait la même politique que la gauche »*, M. Laurent Fabius a déclaré : *« Si l'on veut une politique de progrès, il faut voter pour une majorité de progrès. »*



« Majorité de progrès » : la bonne formule. Magique, elle nourrit la conviction que les socialistes ne mènent pas campagne pour rien. Il ferait beau voir qu'un parti de cette importance oublie pour le 16 mars la finalité de toute formation politique : l'exercice du pouvoir.

Des socialistes avaient imaginé d'autres formules : le Front républicain – idée élaborée autour de M. Fabius – que M. Jospin a enfoncé au cours de l'été 1985 ; une sorte de rassemblemnt pour la *« République moderne »*, selon les vœux des amis de M. Chevènement. L'ennui, c'est que la République et les républicains appartiennent à tout le monde, que chacun y met ce qu'il veut et que, fondus dans la masse, les socialistes ne s'appartiendraient plus.

Va pour la *« majorité de progrès » !* Après tout, on n'a jamais trouvé mieux pour gouverner en démocratie qu'une majorité indiscutable et, pour qualifier les socialistes, que le *« progrès »*, ennemi du conservatisme. MM. Fabius, Jospin et Joxe répètent à l'envi ce slogan. Le consommateur-électeur est censé l'avaler de confiance cul sec. Mais s'il lui prend fantaisie, le soupçonneux, de humer la potion avant usage, elle lui paraîtra étrange.

Le progrès n'a de réalité que si une majorité est capable de le mettre en œuvre. On vote peu pour les minorités proclamées d'avance, fussent-elles porteuses du progrès le plus audacieux. Majorité socialiste ? Impossible. Les sortants n'osent même pas en rêver la nuit. Majorité de gauche ? Audacieux. Les socialistes, en raison de l'effondrement du Parti communiste, l'admettent.

Quelle majorité donc ? A observer à la loupe les listes de candidats d'opposition éligibles – orthodoxes ou dissidents, – qui découvrira un seul homme susceptible de s'en détacher, après le 16 mars, et à bref délai ? Lequel se joindrait aux socialistes pour former cette majorité, *« sans avoir pour objectif de se heurter politiquement au président de la République »* évidemment, mais aussi *« avec pour objectif de poursuivre le septennat dans le sens du progrès économique et social »*, selon l'exposé des motifs fourni le 19 février à Antenne 2 par M. Jospin ?

Pourtant, la formulation utilisée par le premier secrétaire du PS devrait rassembler une majorité dans le pays. Selon les sondages, les Français ne veulent ni d'une crise politique, ni chasser M. Mitterrand ; et l'on ne voit pas pourquoi ils seraient hostiles au *« progrès économique et social »*. Mais à l'Assemblée nationale, c'est une autre paire de manches. La représentation parlementaire, émanation logique d'un combat partisan – *« les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage »* dit la Constitution – n'exprime pas toujours les espoirs et pas longtemps les fantasmes des électeurs.

On élabore un programme qui les conforte, et l'on prépare une politique qui parfois s'en éloigne. On parle consensus et l'on se comporte comme si l'accord n'existait pas... On frappe à la porte pour proposer la cohabitation et l'on pose, de l'autre main, de gros verrous.

Cet écart entre les intentions affichées et la préparation de l'action est déjà perceptible à droite. A y regarder de près, il s'agrandit dans trois domaines :

– L'idée de cohabitation : sur des analyses et pour des raisons différentes, MM. Barre et Fabius assurent qu'elle vaudra aux Français une *« pagaille »* de première grandeur. Ceux qui la défendent, M. Chirac – premier ministre en puissance – et M. Giscard d'Estaing, donnent quelque consistance à ce reproche en définissant les rôles respectifs du chef de l'Etat et du chef de gouvernement de telle sorte qu'ils interdisent l'accès à une coexistence pacifique. Quant à M. Mitterrand, il les a entraînés vers cette incohérence en réaffirmant très vite la prééminence de sa fonction.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

Volkswagen reprend l'offensive

En s'assurant le contrôle de SEAT, le constructeur allemand conforte sa première place en Europe

Après un an et demi de négociations, le numéro un de l'automobile en Europe, l'allemand Volkswagen a décidé le 21 février, de racheter 51 % de SEAT, le principal constructeur espagnol, propriété du holding public INI (Institut national d'industrie) en constant déficit. Cette prise de participation majoritaire coûtera 600 millions de DM au constructeur de Wolfsburg qui conforte sa position (12,9 % du marché européen en 1985), avec un deuxième réseau commercial et une troisième marque, aux côtés de Volkswagen et d'Audi.

D'ici à 1990, VW aura pris le contrôle total de SEAT avec l'acquisition de 25 % supplémentaires du capital dès la fin de cette année. Mais ces prises de participations ne représentent qu'une petite part des sommes que VW compte investir en Espagne. Volkswagen veut ainsi moderniser les ateliers SEAT de Barcelone et peut-être reconstruire complètement les usines de production de Martorell, des investissements qui se chiffrent à environ 5 milliards de DM pour VW (15 milliards de francs)

Pour le président de VW, M. Carl H. Hahn, l'engagement de Volkswagen dans SEAT relève d'une stratégie à long terme, visant à consolider la place du constructeur au niveau européen dans le domaine des petites voitures.

SEAT restera une sorte de section autonome de VW, un peu à la façon d'Audi, et il n'est pas prévu d'arrêter la production de ses propres modèles dont 153 000 ont été vendus l'an dernier en Europe. La direction de VW a précisé qu'elle comptait porter la production des usines SEAT à 400 000 voitures par an au début des années 90. En 1985, SEAT a fabriqué 320 000 véhicules (dont 94 000 VW), réalisant un chiffre d'affaires de 240 milliards de pesetas (environ 12 milliards de francs). VW dans le même temps sortait 2,4 millions de véhicules, et son chiffre d'affaires franchissait la barre des 50 milliards de DM.

M. Croissier, président de l'INI, considère que l'automobile est une industrie en voie de « multinationalisation » irréversible, et que l'INI, après l'adhésion de l'Espagne à la CEE et sa pleine intégration au Marché communautaire, ne peut plus prétendre faire concurrence aux « grands » du secteur. Cette décision s'inscrit dans une politique d'assainissement et de réduction sélective du secteur public que les socialistes ont été les premiers à mettre en œuvre.

(Lire page 13, l'article de THIERRY MALINIAK.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 24 février

– *Sofia :* Visite de M. Roland Dumas.

– *Bonn :* Visite du roi Juan Carlos d'Espagne.

– *Le Caire :* Visite du premier ministre grec, M. Papandréou.

Mardi 25 février

– *Moscou :* Ouverture du congrès du PC soviétique (jusqu'au 28).

Mercredi 26 février

– *La Haye :* Réunion de coopération politique européenne.

– *Washington :* Discours de M. Reagan sur la défense.

Jeudi 27 février

– *Danemark :* Référendum sur la CEE.

– *Paris :* Sommet franco-allemand.

Vendredi 28 février

– *Rome :* Ouverture du congrès syndical de la CGIL.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 560 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CINQ ANS

Le « coup d'Etat » saugrenu de Madrid

Les trois cent cinquante députés et les vingt-trois membres du gouvernement n'oublieront pas de sitôt cette funeste journée du 23 février 1981. Tout comme l'Espagne tout entière d'ailleurs ! La session du Congrès promet pourtant d'être sans surprise. M. Leopoldo Calvo Sotelo, qui a raté de peu, quarante-huit heures plus tôt, la majorité absolue, doit cette fois obtenir l'investiture comme président du gouvernement à la majorité simple. Il va ainsi succéder à M. Adolfo Suarez, qui a présenté sa démission vingt-six jours auparavant.

Le vote a commencé. L'un après l'autre, les députés répondent, de leur siège, à l'appel du président du Congrès. Mais M. Manuel Nunez Encabo n'a pas le temps d'émettre son vote négatif. On entend soudain un brouhaha, les huissiers se figent, et voilà qu'un groupe d'hommes en uniforme kaki font irruption dans l'hémicycle, pistolet ou mitraillette à la main. *« Tout le monde au sol »*, crie l'un d'eux. Ses compagnons tirent plusieurs rafales en l'air. Il est 18 heures 23.

La plupart des députés se jettent à terre. Qui sont ces intrus ? Des putschistes ? Des terroristes déguisés en militaires ? Les parlementaires ne tardent pas à reconnaître les moustaches abondantes du chef du commando : pas de doute, c'est bien le lieutenant-colonel Tejero, de la garde civile. Car ce militaire remuant est loin d'être un inconnu : après de multiples incartades, n'a-t-il pas été condamné en 1980 à sept mois de prison pour sa participation à un complot, heureusement avorté, prévoyant la prise du palais du gouvernement ?

C'est donc bien une tentative de coup d'Etat militaire. En Europe occidentale et en plein vingtième siècle ! Les députés, pourtant, ne sont pas vraiment surpris d'une telle incongruité. Car, depuis la mort de Franco, le spectre du putsch n'a cessé de planer sur Madrid. On ne compte plus les réunions subversives de chefs militaires, les conjurations découvertes *in extremis*, les manifestations publiques de rogne et de grogne d'hommes en uniforme. Dans les colonnes de la presse d'extrême droite, c'est à qui pressera avec le plus de vigueur les forces armées de *« sauver la patrie. »*

Mettre fin à la « chienlit »

L'institution militaire, d'ailleurs, est ébranlée : choyée et traitée durant quarante ans comme *« l'armée de la victoire »*, elle a dû accepter le retour sur le devant de la scène politique de ceux qui sont pour elle les « vaincus » d'hier. Et assimiler pêle-mêle, en quatre ans à peine, le retour des partis politiques et des syndicats, le rétablissement des libertés, la reconnaissance des autonomies.

En ce début d'année 1981, la crise politique est sérieuse : le parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique, est en pleine décomposition, ce qui a joué un grand rôle dans la démission de M. Suarez. Il n'existe plus de majorité stable au Parlement. Au Pays basque, la violence a atteint son paroxysme : l'ETA a assassiné quatre-vingt-seize personnes en 1980. La première visite du roi dans la région a donné lieu, le 3 février, à un grave incident à Guernica. Pour certains militaires avant tout préoccupés d'« ordre » et de « discipline », tout cela donne l'impression d'un inacceptable « vide de pouvoir » qu'il faut combler au plus vite.

Aussi ne sont-ils pas vraiment surpris, les députés et les ministres qui, l'un après l'autre, précautionneusement, passent la tête au-dessus de leurs sièges avant de se rasseoir, humiliés et déconfits. Ils ignorent par contre que cette *« histoire d'un coup d'Etat annoncé »* a commencé bien plus tôt. Au printemps de l'année 1980 plus exactement, lorsqu'un civil militant dans les milieux d'extrême droite, M. Garcia Carres, a présenté le lieutenant-colonel Tejero à l'aide de camp du lieutenant-général Milans del Bosch.

Capitaine général de la région militaire de Valence, officier de grand prestige, Milans del Bosch a lui aussi trempé dans l'une ou l'autre réunion conspiratrice. Il a donc tout pour s'entendre avec Tejero : les deux hommes considèrent que les forces armées doivent intervenir au plus tôt pour mettre fin à la *« chienlit »* provoquée par les *« politiciens »*. Mais Milans del Bosch est un monarchiste convaincu, et il hésite à s'embarquer dans une aventure qui n'aurait pas l'approbation du souverain.

C'est alors qu'intervient le troisième protagoniste : le général Armada. Ancien précepteur de Juan Carlos, il passe pour un fidèle de la Maison royale. Or, s'il faut l'en croire, le roi, lui aussi, est inquiet devant l'aggravation de la crise politique.

Le 9 janvier 1981, Armada déjeune chez Milans à Valence. A leur procès, un an plus tard, les deux hommes divergeront dans leurs témoignages sur la teneur de leur conversation. Il semble en tout cas que l'ancien précepteur du roi évoque devant son hôte le danger d'un coup d'Etat *« dur »* prévu pour le mois de mai 1981. Il suggère donc, à titre préventif, une *« solution »* moins traumatisante : la formation d'un gouvernement *« au-dessus des partis »*, qui remettrait de l'ordre dans les affaires publiques. Un coup d'Etat *« constitutionnel »*, en somme.

Le rôle du général Armada

De cette conversation, Milans retient surtout une chose : le roi n'est apparemment pas satisfait de la situation politique, selon l'un de ses proches. Le lieutenant-général peut donc aller de l'avant : à Madrid et à Valence, il multiplie les contacts préparatoires au putsch. Une réunion décisive a lieu dans la capitale le 18 janvier. Les derniers détails sont mis au point : selon le lieutenant-colonel Tejero, c'est le général Armada qui fixera finalement la date de l'opération... par l'intermédiaire d'un officier des services secrets, le commandant Cortina. Une version qui sera toujours démentie, toutefois, par ces deux derniers.

Le 22, le lieutenant-général Milans prend contact avec deux officiers de la puissante division blindée Brunete, instrument d'appui indispensable à toute tentative séditieuse. Le 23, tout semble fin prêt à Valence. Le matin, Milans a rédigé l'édit par lequel il va proclamer l'état d'urgence et le couvre-feu dans sa région dès l'occupation du Congrès. A Madrid, par contre, c'est plutôt l'improvisation : ce n'est que quelques heures avant le début de l'opération que le lieutenant-colonel Tejero recrute à la va-vite, au sein de la division de circulation de la garde civile, des volontaires pour une mission dont il ne précise pas la nature !

En pénétrant dans l'hémicycle, Tejero est optimiste : l'appui de Milans n'assure-t-il pas à l'opération un *« effet de contagion »* immédiat ? Aux députés qu'il retient en otage, il annonce l'arrivée imminente d'une *« autorité compétente, militaire bien sûr »*. En attendant, ses gardes civils, sans mission précise, vont et viennent dans les couloirs du Congrès. Comme prévu, le capitaine général de Valence a immédiatement décrété l'état d'urgence dans sa région : pour les insurgés, c'est une première bonne nouvelle.



ROUIL.

Le roi au téléphone

C'est aussi la dernière : car les ralliements espérés ne se produisent pas. L'*« autorité militaire compétente »* se fait attendre (cinq ans après le putsch, on s'interroge d'ailleurs toujours sur son identité). Le chef de la division blindée, le général Juste, a réussi *in extremis* à annuler les ordres de mission donnés à ses unités par deux de ses subordonnés alliés des putschistes, et qui prévoyaient l'occupation des points stratégiques de la capitale : la Brunete ne bougera pas.

Le lieutenant-général Milans del Bosch, de son côté, téléphone aux autres capitaines généraux pour leur demander leur appui. Beaucoup hésitent. Ils en sont encore à peser le pour et le contre lorsqu'ils reçoivent un second appel : cette fois, c'est le roi qui est au bout du fil. *« Mon nom a été utilisé contre ma volonté »*, leur assure Juan Carlos, qui leur enjoint de respecter l'ordre constitutionnel. Le souverain a apparemment fort à faire pour convaincre certains de ses interlocuteurs, et ce n'est qu'au bout de plusieurs heures qu'il peut considérer que le mouvement de rébellion est circonscrit. C'est alors seulement qu'il apparaît à la télévision, à 1 h 20 du matin, pour affirmer à la nation sa détermination de faire respecter la Constitution.

Pendant ce temps, au Congrès, les rebelles s'impatientent. Les visites que reçoit Tejero ne sont pas du tout celles qu'il attendait. Tour à tour, le chef de la police nationale et le directeur général de la garde civile sont venus le convaincre de se rendre. Il les a reçus pistolet au poing, se disant *« prêt à tout »*. Mais il sent que ses hommes se démoralisent : à l'aube, nombre d'entre eux s'enfuiront subrepticement par la fenêtre. Il ne recevra qu'un seul renfort : peu après 23 heures, une colonne de la police militaire, conduite par le commandant Pardo Zancada, de la division blindée, viendra se joindre aux insurgés du Congrès : mais ils ne sont qu'une centaine, bien trop peu pour renverser la situation.

Enfin, vers minuit, une visite attendue : le général Armada arrive au Congrès. Il a réussi à convaincre le roi et le chef d'état-major de l'armée (qui ignorent encore son rôle dans la préparation du putsch) de lui permettre de mener, *« à titre personnel »*, une mission de médiation. Selon le témoignage de Tejero, le général Armada lui fait alors part de son intention de s'adresser aux députés toujours prisonniers pour leur proposer la formation d'un gouvernement d'union nationale, composé de représentants de tous les partis, et présidé par... Armada lui-même.

Tejero s'indigne : lui qui rejette en bloc toutes les *« manœuvres politiciennes »*, lui qui s'attendait à l'installation d'une junte militaire, le voilà qui se sent trompé : a-t-il pris d'assaut le Congrès des députés pour favoriser les ambitions politiques d'un général ? Sans plus de cérémonie, il expulse son interlocuteur du Parlement. Sans doute est-ce là le moment-clef de cette nuit interminable : paradoxalement, c'est le coup d'Etat « militariste » du lieutenant-colonel Tejero qui vient de faire échouer le « 18-Brumaire », tout aussi séditieux, du général Armada.

Cette fois, l'officier de la garde civile sait que la partie est perdue. A Valence, Milans del Bosch s'est plié aux injonctions répétées du roi et a révoqué, peu après 4 heures, son édit. Tejero et Pardo Zancada doivent capituler. Ils réussissent encore à imposer les conditions formelles de leur reddition, avant de libérer les députés et les ministres. Il est midi, le 24 février 1981 : le putsch a duré près de dix-huit heures.

Cinq ans plus tard, sans doute ignore-t-on encore bien des tenants et aboutissants de cette étonnante journée que les Espagnols appellent, simplement, le *« 23-F »*, et où se sont entrecroisées plusieurs opérations distinctes. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le *« 23-F »* servit en fin de compte de vaccin à un pays qui avait bien besoin de guérir du virus du militarisme !

THIERRY MALINIAK.

CORRESPONDANCE

L'Europe, chose des Etats ?

Notre ancien collaborateur Maurice Delarue ne partage pas l'analyse du « compromis de Luxembourg » que nous avons publiée sous le titre « Et l'Europe fut la chose des Etats... » (le Monde *daté 2-3 février). Il observe à ce propos :*

La relation que fait M. Goriely des origines de la crise de 1965 est étonnante. Tout allait bien, de Gaulle mettait en œuvre les clauses douanières du traité de Rome, signé par d'autres en 1957, mais voilà *« le gouvernement français exigeait en compensation une politique agricole commune et, dès 1961, les principes en étaient arrêtés... »* M. Goriely ignore-t-il donc que cette *« exigence »*, cette *« compensation »*, cette *« politique agricole commune »* et ses principes figurent en toutes lettres dans le traité de Rome (titre II, articles 38 à 47) ?

Cette *« compensation »* est en effet fondamentale. Le génie des promoteurs du traité de Rome réside moins dans des institutions spectaculaires, mais inévitablement imparfaites, et contestées, que dans l'enchaînement équilibré, progressif et indivisible des grands intérêts nationaux. Robert Schuman l'avait clairement affirmé dans la fameuse déclaration du 9 mai 1950 qui lança la construction communautaire : *« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait. »*

Comme il était impossible d'équilibrer les grands intérêts dans l'instant ou même de les appréhender en totalité, les « pères fondateurs » engagèrent l'Europe dans la voie d'un équilibre dynamique, avec un calendrier permettant de compenser équitablement dans le temps les avantages et charges de chacun. Au terme de la première période, dite *« de transition »*, chacun y trouvait son compte, et la *« solidarité de fait »* prenait corps. Ainsi décida-t-on que le désarmement douanier industriel, que l'Allemagne fédérale appelait de ses vœux, serait amorcé avant la politique agricole commune réclamée par la France, la PAC faisant cependant l'objet d'engagements impératifs dès l'origine du processus.

Encore fallait-il que le calendrier fût respecté. En laissant vide la « chaise » de la France après le 30 juin 1965, de Gaulle exigeait seulement de ses partenaires le respect de leurs engagements les plus solennels. La PAC, qui est encore aujourd'hui la plus importante des politiques communes (les « réalisations concrètes » de Robert Schuman), lui doit l'existence. C'est cette intransigeance si vilipendée à l'époque par les vestales de la « supranationalité » qui permit l'exécution du programme communautaire dans le plus court délai inscrit dans le traité.

Ce n'est que de surcroît que le général de Gaulle profita de l'occasion pour obtenir l'*« arrangement de Luxembourg »*, introduisant la règle de l'unanimité dans les prises de décision *« lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants »* — un *« arrangement »* au demeurant de pur bon sens. A qui fera-t-on croire qu'il est possible de construire l'Europe en imposant des décisions qu'un Etat membre, serait-ce le plus faible, jugerait contraires à ses intérêts *« très importants »* ?

Pourtant, l'essentiel n'est pas là. Il consiste aujourd'hui à ajouter de nouveaux chapitres et de nouvelles dates au calendrier ouvert le 1er janvier 1958 en application du traité et épuisé depuis le 31 décembre 1969. Le domaine à explorer est immense ; tout ce qui contribue à édifier *« une Europe qui soit elle-même »* est « communautarisable ».

Certes, l'enrichissement du contenu de l'Europe, le calendrier de l'union, n'empêchent pas d'améliorer simultanément le contenant, c'est-à-dire l'édifice institutionnel. L'avenir doit rester ouvert. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions. L'Europe est une affaire sérieuse ; elle ne naîtra pas d'une fuite en avant institutionnelle — *« l'Europe, l'Europe, l'Europe...! »* — La substitution de faux-semblants de procédure aux solutions de fond des problèmes concrets est le piège favori que les professionnels de l'Europe idéologique tendent à l'Europe des réalités. Celle-ci ne progressera que par des *« arrangements »* pragmatiques, par l'entente des gouvernements, détenteurs les plus légitimes d'un pouvoir démocratique. Dans l'avenir proche, ou même prévisible, mieux vaut faire une union de l'Europe qui soit *« la chose des Etats »* que l'Europe des discours et de l'illusion, c'est-à-dire rien du tout.

« Il ne s'agit pas de fusionner des Etats, de créer un super-Etat. Nos Etats européens sont une réalité historique. (...) *mais il faut une union, une cohésion, une coordination. »* Qui disait cela ? De Gaulle ? Vous n'y êtes pas : Robert Schuman.

M. Goriely, à qui nous avons communiqué le texte de Maurice Delarue, nous a fait parvenir le complément d'information suivant :

Je n'ajouterai qu'une précision de fait au texte d'un homme dont l'information est impeccable. Robert Schuman a fait très explicitement profession de foi fédéraliste, et ce dans la déclaration même, tenue pour historique, que cite M. Delarue : *« Cette proposition réalise les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »*

Je conviens que cette idée fédéraliste est plus facile à formuler qu'à mettre en œuvre, et que les « européens » ont souvent manqué de discernement, en confondant européisme et atlantisme, en portant trop unilatéralement leurs attaques contre de Gaulle après juin 1965, en mettant trop exclusivement l'accent sur l'aspect institutionnel du problème. Mais tout cela suffit-il pour présenter comme chimérique une idée qui, après tout, s'inscrit dans une tradition intellectuelle et morale qui doit à la France ses plus précieux apports ?

Et puis la conception inverse, celle d'une souveraineté absolue, d'une indépendance nationale totale, en matière monétaire, technologique, culturelle, militaire, commerciale, ou d'emploi serait-elle moins chimérique ? Alors, tant qu'à devoir se plier à des réalités plus contraignantes que les passions nationales, pourquoi ne pas s'efforcer de le faire dans un sens qui évite toute situation hégémonique, toute décision fondée sur des rapports de force ?

Étranger

Pologne

Pas de clémence pour les trois responsables les plus connus de l'opposition

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Après un retard qui avait alimenté l'incertitude, la Cour suprême de la République populaire de Pologne a fini par rendre, vendredi 21 février, en appel, un verdict *sans surprise*: Wladyslaw Frasyniuk, l'ancien dirigeant de Solidarité à Wroclaw, purgera l'intégralité de sa peine : trois ans et demi de prison. Bogdan Lis, qui fut responsable du *syndicat à Gdansk, et l'historien* Adam Michnik, l'ancien animateur du KOR, resteront, eux aussi, en prison, mais leurs peines sont réduites de six mois, c'est-à-dire ramenées à deux ans (pour Lis) et deux ans et demi (pour Michnik).

Un bien maigre résultat, en dépit des nombreuses interventions faites en faveur des condamnés par l'Eglise et par des responsables occidentaux, en particulier le premier ministre italien Bettino Craxi. Les trois hommes qui comptent parmi les noms les plus connus de l'opposition et, pour deux d'entre eux, parmi les hôtes réguliers des prisons de Pologne, avaient *été arrêtés il y a un* an, alors qu'ils participaient à une réunion autour de Lech Walesa, et accusés d'avoir *« dirigé une organisation interdite »*.

Leur procès, au printemps dernier, s'était déroulé dans des conditions qu'on croyait révolues dans un pays où, depuis la fin des années 50, la justice tient à préserver certaines formes. Des accusés empêchés de parler, presque systématiquement expulsés de l'audience, un juge incroyablement agressif et, pour toute pièce à conviction un montage de fragments d'enregistrement...

Pour le procès *en appel*, les avocats des accusés semblaient tenir un assez bon dossier mais ils n'ont pas été entendus. La Cour suprême, après avoir ajourné sa décision, *« en raison de la maladie subite d'un juge »*, a estimé que si certaines irrégularités de procédure avaient pu être commises elles n'ont pas nui à l'établissement de la vérité. Et si la *Cour a consenti une légère remise de* peine à deux des accusés, c'est en faisant valoir qu'ils avaient, avant cette condamnation, déjà séjourné en prison sans être formellement *jugés, alors que M. Frasyniuk est*, lui, considéré comme un véritable *« récidiviste »*.

Le jugement a été rendu en l'absence des accusés et de la presse, devant une assistance composée de quelques représentants de la très proche famille et, comme d'habitude, des personnages chargés d'occuper les autres places disponibles. A la sortie de l'audience, une jeune femme en larmes (Mme Frasyniuk), les « inconnus », muets mais vaguement goguenards, et les avocats qui murmurent quelques informations. *Un spectacle classique.*

« Le verdict maintient une certaine image de la Pologne, celle d'un pays de prisonniers politiques », a estimé M. Walesa qui y voit *« une nouvelle preuve que le pouvoir entend poursuivre sa politique de répression en ignorant les aspirations de la société »*. De nouvelles arrestations ont été opérées ces jours derniers, cette fois parmi les membres du groupe Liberté et Paix, un mouvement pacifiste d'un genre un peu particulier puisque ses adhérents refusent moins de s'acquitter de leurs obligations militaires que de prêter le serment du soldat, qui comporte une formule d'allégeance à l'Union soviétique.

Grèves de la faim

Mais c'est surtout le sort de certains prisonniers politiques grévistes de la faim qui inquiète présentement les milieux de l'opposition. Certains d'entre eux jeûnent depuis plusieurs mois et, bien qu'ils soient alimentés de force, dans des conditions extrêmement pénibles, leur état s'est dégradé au point qu'on se demande s'ils sont encore aptes à évaluer leur propre situation et les chances de succès de leur entreprise, largement ignorée. Le cas le plus connu est celui de l'éditeur indépendant Czeslaw Bielecki, mais ils sont à présent huit : responsables locaux de Solidarité, comme Edmund Krasowski, ou « imprimeurs », comme Wlodzinierz Woronieczi, Andrzej Grabartzyk ou encore Andrzej Gorski, qui a cessé de s'alimenter depuis le 1er octobre dernier parce qu'on ne veut pas lui permettre de voir son père mourant.

Autre motif d'inquiétude, les conditions de détention des prisonniers politiques se seraient, dit-on, sensiblement durcies depuis quelques mois et seraient désormais plus sévères que celles réservées aux droits communs. C'est là une attitude nouvelle, qui explique d'ailleurs peut-être la multiplication des grèves de la faim. Cette sévérité accrue n'empêche pas le pouvoir dans certaines circonstances de composer et même parfois de laisser entrevoir quelques espoirs dans d'autres domaines.

Le Fonds privé pour l'agriculture

C'est ainsi que l'étrange procès en diffamation intenté à M. Walesa a tourné court la semaine dernière à la suite d'un compromis négocié entre *un ministre et un évêque*. Le pouvoir, après une estocade assez maladroite, a préféré ne pas croiser le fer avec M. Walesa, du moins pour l'instant, car l'opération peut avoir valeur d'avertissement. Le président de Solidarité, entre-temps, a fait savoir qu'il renonçait à verser le montant de son prix Nobel de la paix (200 000 dollars auxquels il n'a pas touché) au Fonds *privé* pour l'agriculture dont l'épiscopat tente depuis plusieurs années de faire accepter la création.

Contrairement aux apparences, *cette décision ne signifie pas que* tout espoir est désormais perdu de constituer ce fonds pour lequel les Etats-Unis, la CEE et différentes organisations occidentales ont réuni 28 millions de dollars et continuent à les maintenir en attente, ce qui ne saurait durer indéfiniment. Au contraire, la déclaration de M. Walesa, qui souhaite maintenant, si on le lui permet, faire don de son prix pour l'achat d'équipements médicaux, lève un obstacle d'ordre psychologique mais non négligeable à une éventuelle acceptation du *fonds par le pouvoir*.

Au cours des dernières semaines, deux hauts responsables ont d'ailleurs assuré des représentants de l'épiscopat qu'une décision favorable *allait être prise de manière* imminente. Des signaux concordants ont été donnés après que l'Eglise, lasse de tant de négociations infructueuses, eut adopté une attitude très *ferme et fait savoir qu'elle exigeait* désormais, avant toute nouvelle réunion du groupe de contact, que le pouvoir s'engage par écrit à ne pas remettre à nouveau en cause les *points sur lesquels un accord a*, non sans mal, été trouvé. On en est encore là, et l'engagement écrit demandé n'a toujours pas été fourni.

JAN KRAUZE.

Italie

LA JEUNE FEMME TUÉE LORS D'UN ATTENTAT MANQUÉ ÉTAIT PROCHE DES BRIGADES ROUGES

(De notre correspondant.)

Rome. – *« Les terroristes sont de retour »* titre le quotidien *la Repubblica* ce samedi 22 février, après l'*attentat* perpétré la veille contre un proche collaborateur du président du conseil. *« Embuscade manquée, une brigadiste tuée »*, annonce plus calmement le *Corriere della Sera*. De fait, le commando de quatre personnes qui attendait M. Antonio Da Empoli, rue de la Farnesina, à quelques pas du ministère des affaires étrangères au nord de la capitale, n'est parvenu *qu'à blesser au bras et à la* jambe sa victime désignée, alors que l'un des siens, une jeune femme de vingt-sept ans, y a laissé la vie. L'émotion n'en est pas moins forte dans le monde politique onze jours seulement *après l'assassinat de l'ancien* maire de Florence, le républicain Lando Conti.

Le petit groupe de l'Union *communiste combattante* – telle est la signature du tract retrouvé sur les lieux – connaissait les habitudes du chef du bureau des affaires économiques de M. Bettino Craxi. Les terroristes l'ont attendu derrière le kiosque où, *chaque matin, presque à la* même heure, il faisait arrêter son véhicule pour aller acheter les journaux. Lorsque le commando a commencé à tirer sur le haut fonctionnaire, le chauffeur, un jeune policier, a ouvert le feu, *dispersant le groupe et tuant sur* le coup Wilma Monaco, malgré le gilet pare-balles qu'elle portait.

La jeune femme avait été la *compagne d'un membre des Brigades* rouges actuellement sous les verrous. Elle était soupçonnée d'avoir participé en mars 1985 à l'attentat qui avait coûté la vie au professeur Ezio Tarantelli, important conseiller de la CISL, le syndicat *démocrate-chrétien*. Le tract retrouvé sur les lieux reproche à M. Da Empoli d'avoir participé de façon décisive à la rédaction de la loi de finances actuellement en cours de discussion, *« un document anti-ouvrier »*.

Cet attentat pourrait remettre en question un *projet d'amnistie* à l'égard de certains des protagonistes des « années de plomb », dont l'idée était dans l'air depuis quelques mois.

JEAN-PIERRE CLERC.

Grèce

Une commission d'enquête parlementaire est chargée de faire la lumière sur l'« affaire de Chypre » de 1974

Correspondance

Athènes. – Le gouvernement grec vient de donner le feu vert au Parlement pour « ouvrir le dossier » de l'affaire de *Chypre*. Une commission d'enquête devra reconstituer les événements qui ont conduit, à l'été 1974, à l'invasion militaire turque et à l'occupation d'environ 40 % du territoire de l'île. Les circonstances dans lesquelles la junte des colonels alors au pouvoir à Athènes a décidé *de fomenter un coup d'Etat contre* l'archevêque Makarios, alors président de la République de Chypre, le comportement des responsables politiques et militaires grecs de l'époque, n'ont pas été totalement élucidés, pas plus que le rôle joué pendant cette crise par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Cette dernière étant toujours une des trois puissances garantes (avec la Grèce et la Turquie justement) de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre.

L'affaire de Chypre, on s'en souvient, a précipité la chute de la dictature militaire en Grèce. Depuis le Parti socialiste (PASOK) a maintes fois demandé une enquête parlementaire que la Nouvelle Démocratie, au pouvoir jusqu'en 1981, a toujours esquivée pour des *« raisons d'intérêt national »*.

Après les élections de 1981, le gouvernement socialiste a annoncé à plusieurs reprises l'ouverture du dossier, sans toutefois mettre à exécution cette « menace », dont les destinataires restent d'ailleurs imprécis. Vendredi 21 février, pourtant, le Parlement a décidé à l'unanimité la création d'une commission d'enquête de trente membres. *Elle aura* les pouvoirs d'un juge d'instruction et pourra interroger une vaste gamme de personnes, confisquer des documents, etc. Cependant, les *ministres en exercice pourront toujours* refuser de lui communiquer les informations mettant en péril la « sécurité nationale ». Elle devra en principe remettre son rapport au Parlement dans six mois.

Reste à savoir pourquoi le gouvernement a choisi ce moment pour ouvrir le dossier. L'opposition semble y voir une diversion face aux problèmes qui préoccupent l'opinion, tels que la politique d'austérité ou encore la question des bases militaires américaines, qui, malgré l'accord gréco-américain sur leur « départ », sont l'objet de nouvelles négociations entre Athènes et Washington.

Les relations entre la France et le Canada sont « normalisées », affirme M. Mulroney

A l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures en France, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a estimé que ses entretiens, notamment avec M. François Mitterrand, avaient permis une *« normalisation des relations franco-canadiennes »*. Visiblement satisfait des deux conversations qu'il a eues, jeudi 20 et vendredi 21 février, avec le chef de l'Etat, qu'il a invité au Canada, M. Mulroney a souligné le fait que cette détente intervenait après vingt ans de « querelles » entre Paris, Ottawa et Québec.

Le « resserrement » des relations devrait permettre désormais, selon le premier ministre canadien, d'envisager *« une intensification des rapports économiques »*. *« Nous ne pouvions coopérer en profondeur avec la France à moins d'une compréhension nouvelle, c'était un préalable »*, a affirmé M. Mulroney au cours d'une conférence de presse. Le gouvernement d'Ottawa a décidé d'encourager les entreprises canadiennes à venir se mesurer aux sociétés européennes et plus particulièrement françaises. *L'objectif est* de pouvoir participer au programme Eurêka. A cette fin, un programme de subventions de 20 millions de dollars canadiens (1) va être débloqué.

M. Mulroney s'est également intéressé au projet Hermès de navette spatiale européenne, et il a rencontré de nombreux hommes d'affaires français. Il les a invités à investir davantage au Canada.

Les deux gouvernements ont examiné le dossier des droits de pêche autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, pomme de discorde ancienne entre Paris et Ottawa. Les deux parties attachent au règlement de ce différend *« une valeur de symbole »*.

(1) Un dollar canadien vaut environ 5 F.

● *M. Chevardnadze se rendrait en Asie du Sud-Est au printemps.* – M. Chevardnadze devrait entreprendre, au printemps, une tournée en Asie du Sud-Est, apprend-on à Paris. Le ministre soviétique des affaires étrangères, qui s'est récemment rendu au Japon et en Corée du Nord, visitera notamment Hanoï et Djakarta. Il pourrait également *séjourner soit à Bangkok*, soit à Kuala-Lumpur.

D'autre part, une délégation indonésienne a quitté Hanoï le vendredi 21 février, à l'issue de deux jours de discussions sur le Cambodge. Ces entretiens, qui font suite à une première réunion en décembre à Djakarta, ont été entourés de la plus grande discrétion.

Espagne

APRÈS TROIS MOIS DE TRACTATIONS

M. Gerardo Fernandez Albor a été réélu à la tête du gouvernement de Galice

De notre correspondant

Madrid. – Près de trois mois de négociations souvent agitées et quatre votes successifs au Parlement de la région ont *été nécessaires* avant que M. Gerardo Fernandez Albor, candidat de la formation conservatrice Alliance populaire, ne soit finalement réélu, le vendredi 21 février, *président du gouvernement régional* de Galice. Un poste qu'il occupait déjà depuis 1981, date du rétablissement de l'antonomie dans cette région.

Aux élections régionales du 24 novembre dernier, l'Alliance populaire avait obtenu trente-quatre sièges : douze de plus que les socialistes, mais deux de moins que la majorité absolue. Avec onze *députés*, la formation centriste Coalicion Galega profitait de sa position d'arbitre pour se lancer dans d'interminables et confuses négociations. Elle avait *d'abord proposé* un pacte à l'Alliance populaire ; elle s'était ensuite tournée vers les socialistes pour négocier avec eux et avec un petit parti nationaliste la formation d'un *« gouvernement de progrès »*... mais s'était dérobée au moment de parvenir à un accord.

Tiraillée entre ses secteurs conservateur et « progressiste », Coalicion *Galega se contenta finalement* de s'abstenir lors du dernier vote d'investiture au Parlement, favorisant ainsi l'élection à la majorité simple de M. Fernandez Albor, qui sera donc à la tête d'un gouvernement minoritaire.

La crise politique galicienne a été observée avec attention dans tout le pays, à quelques mois des élections générales. Coalicion Galega représente, en effet, dans cette région le PRD (Parti réformiste démocratique), *une nouvelle formation centriste* qui espère parvenir en troisième position aux législatives. Si les socialistes, grands favoris, n'obtenaient pas la majorité absolue à Madrid (une hypothèse plausible en cas de défaite au référendum sur l'OTAN du 12 mars), le PRD pourrait faire pencher de manière décisive la balance politique à gauche ou à droite.

Le précédent galicien donne à penser qu'une telle situation ne favoriserait pas la clarté du jeu politique.

THIERRY MALINIAK.

Le bon sens populaire teinté de nationalisme

De tous les dirigeants de l'Alliance populaire, M. Gerardo Fernandez Albor est sans doute celui qui s'adapte le mieux à la nouvelle image modérée et centriste que cherche à se donner cette formation. Ce chirurgien de soixante-huit ans, père de sept enfants, tard venu à la politique et exempt de toute collaboration avec le franquisme, a réussi à séduire l'électorat galicien, *traditionnellement peu porté au radicalisme*, par son aspect de « père tranquille », dont le discours se veut avant tout inspiré de bon sens populaire. Il était inconnu *dans les milieux politiques* lorsque son ami personnel, le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, en fit en 1981 son candidat à la présidence du gouvernement régional de Galice.

Qualifié ironiquement de *« reine-mère »* par ses *adversaires, qui l'accusent de « régner sans gouverner »*, M. Fernandez Albor a effectivement cherché, et *réussi, à se situer en marge de la* lutte politique quotidienne. Il s'est fait l'interprète, face au gouvernement socialiste de Madrid, du mécontentement *d'une région particulièrement* atteinte par la reconversion industrielle et les conséquences de l'adhésion à la CEE. Il a également réussi à allier à ses convictions conservatrices un nationalisme modéré, dans le domaine culturel notamment.

Th. M.

Haïti

« Le seul pays que j'ai choisi, c'est la France »

déclare M. Jean-Claude Duvalier à Europe 1

Le ministre des finances du nouveau gouvernement haïtien, M. Marcel Léger, a indiqué, le vendredi 21 février, que les autorités de Port-au-Prince entameront des procédures légales pour récupérer les biens détournés par l'ancien président Jean-Claude Duvalier. *« Les caisses du pays sont vides »*, a-t-il déclaré, soulignant que le pouvoir faisait face sur le plan financier à *« une mission presque impossible »*. Cependant, le Conseil national de gouvernement a dénoncé pour la première fois depuis sa mise en place le 8 février la présence dans le pays d'*« agitateurs à la solde du communisme international »*. A Talloires, « Baby Doc », interrogé par Europe 1, a réaffirmé son désir de rester en France.

M. Jean-Claude Duvalier aime la France, et il compte bien y rester. C'est ce qu'il a affirmé dans une interview réalisée, le vendredi 21 février, pour Europe 1 par Jean-Pierre Elkabbach. *« Je vais me battre pour obtenir le statut auquel j'ai droit avec ma famille, et le seul pays que j'ai choisi, c'est la France »*, a déclaré l'ancien président haïtien, qui a ajouté : *« A aucun moment, je n'ai compris que mon séjour en France ne serait que limité et que l'on pourrait me réexpédier ailleurs avec ma famille, sans notre consentement. Je souligne que, si je n'avais pas compris que le seul pays au monde dont je me sens proche me recueillerait, je n'aurais pas quitté le pouvoir. »* Une décision qu'il a prise, dit-il, parce qu'il a *« horreur de la violence »*.

De là à dire qu'il n'y a jamais eu de répression à Haïti, il y a un pas que « Baby Doc » ne franchit tout de même pas. *« Ce n'est pas à moi de dire les erreurs éventuelles. L'histoire appréciera. Je me rends simplement compte maintenant que j'ai eu tort de négliger le souci de mon image à l'étranger »*, affirme-t-il. Et comme Jean-Pierre Elkabbach ne parvient pas à réprimer un : *« Oh ! Seulement ! »*, il précise : *« Je ne renie pas mon père, mais mon action était très différente de la sienne. Je n'ai commis aucun crime, et je ne pense pas avoir été haï par le peuple haïtien. »*

Mme Michèle Bennett, l'épouse de l'ancien dictateur, parle, elle aussi, d'une voix douce qui sied mal à l'arrogance de son propos. Elle indique sans rire avoir *« pratiquement laissé tout ce qu'on avait »* [en Haïti] et avoir fait *« ce que son mari lui avait dit »*. Si elle assistait au conseil des ministres, c'était *« pour participer en tant qu'observateur. La politique, je l'ai toujours laissée à mon mari parce que j'ai toujours pensé qu'il la faisait mieux que tout autre »*. Elle affirme ensuite qu'il est *« tout à fait exact »* que son mari a choisi chacun des membres du gouvernement qui lui a succédé. *« Nous avions toujours eu de très bonnes relations avec eux »*, ajoute-t-elle, perfidement. La pauvreté du pays ? *« Une aide insuffisante ! »* Les exploiteurs ? *« Nous ne faisions pas partie de cette clique-là ! »* Alors, dit-elle, *« on ne devrait pas faire de différence entre tel réfugié et tel autre réfugié »*.

« Je ne crains pas l'expulsion, je fais confiance à la France », déclare pour finir M. Jean-Claude Duvalier, en indiquant son intention de *« reprendre ses études de droit et de ne plus faire de politique. Haïti, c'est tout à fait terminé »*, conclut-il.

D. H.-G.

Étranger

IRAN

« Guerre, guerre jusqu'à la victoire ! »

Dans un nouvel accès de ferveur belliqueuse, l'Iran poursuit son offensive « Aurore 8 » au sud de l'Irak en criant victoire. L'occupation de Fao donne un nouvel élan à la mobilisation quotidienne de tout un peuple. Voici quelques récents échos de cet appel aux armes qui résonne depuis six ans.

Correspondance

Téhéran. — A la tribune, l'hodjatoleslam Hashemi Rafsanjani, président du Parlement, a les silences et les emballements opportuns de ceux qui savent maîtriser une foule. Derrière un rempart de sacs de sable flanqué de deux palmiers en carton-pâte, il exalte le *« clergé courageux qui, au front, se bat aux côtés des soldats »*. Le doigt au ciel, il annonce une *« mobilisation qui, au moment voulu, éclairera le monde entier »*, puis, balayant les auditeurs d'un geste du bras, il lâche : *« ...Et vous serez présents à ce moment-là ! »*

Massés dans un stade couvert de l'ancien complexe olympique de Téhéran, dix-sept mille pasdarans (gardiens de la révolution) s'époumonent : *« Hashemi ! Hashemi ! Conduis-nous jusqu'à la victoire ! »* Ils célèbrent l'anniversaire du *bassidj* (mobilisation populaire). Au milieu des gradins, des prisonniers irakiens vêtus de rouge ou de blanc ont été disposés de façon à écrire de leurs corps captifs le motif du rassemblement. Dans l'assistance, hormis les femmes, que le tchador contraint à la réserve, et une quarantaine de mollahs compassés sous leurs turbans noirs ou blancs, tous s'efforcent de répondre d'une seule voix à l'orateur.

A la fin du discours de Rafsanjani, Hodj Mortazavi prend en main l'assistance. De ce marchand du Bazar, la révolution islamique a fait l'animateur de toutes ses manifestations officielles. Il a pour seule tâche de lancer des slogans aux foules. Aujourd'hui, il est secondé par un gigantesque tableau électronique où ces phrases-chocs viennent s'inscrire. Les « classiques » résonnent : *« Nous sommes tous tes soldats, ô Khomeiny ! »*, *« Guerre, guerre jusqu'à la victoire ! »* et, poing levé, *« Mort à l'Amérique ! »* Du toit, des hommes en treillis, porteurs de drapeaux, descendent sur des filins comme dans une parade de cirque.

Sur une place proche de l'avenue Walige-Asr (maître de notre ère, l'un des noms de l'Imam caché), ce dimanche, six cents bassidjis s'apprêtent à quitter Téhéran pour Ahwaz. Ils ont tous les âges, tous les visages. Ce sont, nous dit-on, des *« fonctionnaires désireux de participer à la guerre »*. En commun, un bandeau vert ou rouge sur le front : *« Je suis amoureux de Karbala »* (ville sainte chiite située aujourd'hui en Irak). *« Je te rejoindrai ô Hossein ! »*

Les bassidjis en transes

La cérémonie du départ, en l'espace de deux heures, devient un rite où les bassidjis en transes jouent de toute la gamme : portraits du « guide de la révolution » et de son successeur désigné, l'ayatollah Montazeri, litanies contre Saddam Hussein, l'Est et l'Ouest, Israël, chants où la confusion entre Khomeiny et l'Imam caché, dont les chiites attendent la venue, est savamment entretenue. Plantée sur le trottoir, immobile, une petite fille en tchador regarde la scène. Des gamins rient en se frappant la poitrine comme leurs aînés en mal de sacrifice pour suivre l'exemple de leur imam martyrisé.

Dans la maison des Javadnia, trois des fils sont morts au front. *« En son temps,* dit Fatima, leur mère, *on avait offert pouvoir et argent à l'imam Hossein. Il a refusé. Il s'est révolté pour construire l'homme et il a envoyé ses enfants à la bataille. Nos enfants aussi doivent être fidèles à Hossein et venger le sang de nos martyrs. »* Sur le tapis du salon, les deux derniers fils Javadnia, huit et dix ans, jouent au Lego. Ali Akbar, le père, a soixante et onze ans et va passer un mois par an au front. Il assure que si la guerre continue, les petits partiront à leur tour.

Forts de leur nombre, les bassidjis sont destinés à épauler l'armée régulière que renforce déjà le corps des pasdarans (gardiens de la révolution). Trois millions d'Iraniens auraient suivi un entraînement militaire. Trois cent mille bassidjis seraient en permanence sur les différents fronts où on leur réserve souvent les premières lignes. Les pasdarans ne seraient que cent soixante mille, mais, à la guerre ou dans la vie du pays, ils constituent le fer de lance du pouvoir et son œil sur toutes les autres forces.

Dans la banlieue sud de Téhéran, celle des mostazafins — les déshérités au nom de qui la révolution a été faite, — on commence à trouver la guerre longue. *« Dans nos campagnes,* se plaint Ahmad, trente ans, six enfants, *il n'y a ni travail, ni chemins, ni électricité, ni rien. Alors je suis venu ici. Mais regardez comment on vit. »* Il montre les baraquements de tôle, les ordures où jouent les gosses, les femmes en train de laver autour de l'unique point d'eau ! *« Je crois que je vais ramener tout le monde à la campagne. On attendra la révolution. Si Dieu le veut, elle l'emportera. Saddam sera anéanti et, peut-être alors, on s'occupera de nous... »* Ahmad, dont le franc-parler a provoqué un attroupement, hoche la tête : *« Ça, oui, ce serait la révolution ! »*

A tous les coins de rue, des peintures murales vantent la gloire des martyrs et stigmatisent l'ennemi. Saddam Hussein y joue le pantin, l'oncle Sam le croque-mort, Gorbatchev dévore une mappemonde, et le crâne de Mitterrand abrite un stock de grenades. Sur les terrains de sport, la publicité bannie par la loi islamique a été remplacée par de longs slogans : *« Dans notre société, le sportif n'est pas distinct du soldat »*, *« La présence de groupes sportifs musulmans sur les terrains internationaux est un bon moyen pour exporter la révolution islamique. »*

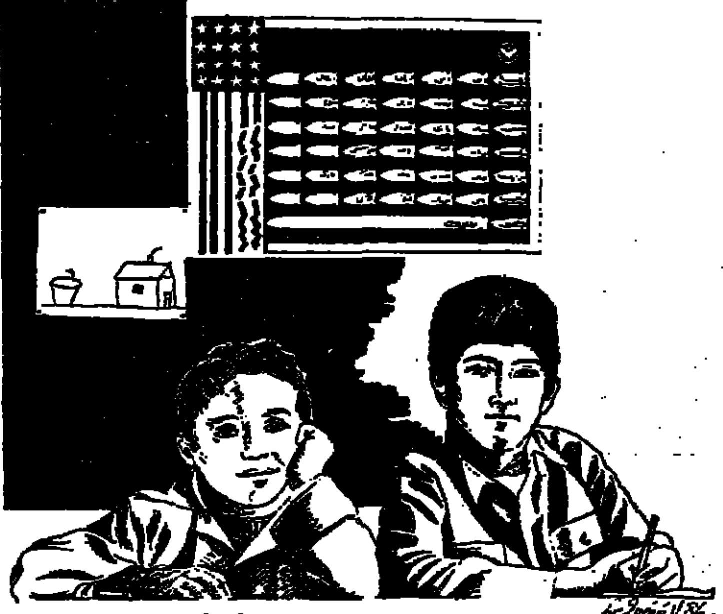
La prière des enfants

A l'école primaire, les élèves entrent en classe en scandant : *« Guerre ! Guerre ! Jusqu'à la victoire ! »* Leur emploi du temps, affiché au mur, s'inscrit dans des obus qui bombardent le drapeau américain *(voir le dessin ci-contre)*. On leur apprend la chanson : *« O Dieu, enlève un peu de notre vie pour allonger celle de Khomeiny... »*

Sur les marches désertes du perron, là où, les yeux bandés, les otages furent exhibés au monde, un jeune barbu en treillis vert de gardien de la révolution nous attend. Toujours maître des lieux, le collectif des étudiants dans la ligne de l'imam l'a chargé de guider la visite. Il sonne à une première porte blindée qui donne sur un long couloir, dans l'aile droite de l'ancienne ambassade américaine. Au mur, les portraits des *« martyrs Darmini, Soltani, Yorr et Fadhel »*, preneurs d'otages morts sur le front irakien. Sur un poster, figurent tous ceux qui vécurent le jour où, dit la légende, *« le soleil et l'imam Khomeiny furent nos seuls témoins... »*. Leur chef d'alors, Moussavi Khoeniha, est aujourd'hui procureur général de la révolution...

Deuxième pièce à gauche, des bâtonnets gravés dans la paroi sont cochés par séries de dix. Bilan des jours d'attente, mémoire des otages. Le graffiti a été mis sous verre et encadré. Le compte s'arrête à 145. La détention avait duré quatre cent quarante-quatre jours...

Au mur toujours, une dizaine de fresques, obsession de rosaces



VIOLETTE LE QUÉRÉ

et de fleurs géométriques, œuvre d'un détenu. Dans la pièce voisine, quelqu'un a dessiné au fusain Khomeiny et Mossadegh. D'une armoire, notre hôte sort un épais dossier. Chacun des cinquante-deux otages y a sa fiche et sa photo. En les passant en revue, le pasdaran évoque un souvenir. Conçu comme un roman-photo, un second dossier retrace, en cent cinquante clichés, l'épopée de la prise des otages. Le texte d'accompagnement s'indigne : *« Ah ! vous buviez de l'alcool chez les martyrs de l'humanité ! Ah ! vous dansiez sur le cadavre de la liberté humaine ! » « Quelle grandeur, bander les yeux de la justice ! Comme c'est beau ! »*

Le « nid d'espions »

Le « collectif » ne l'y ayant pas autorisé, notre guide refuse de répondre à la moindre question. Il se réinstalle posément à sa table de travail et, d'un tas, il tire une fine lanière blanche d'une quinzaine de centimètres pour tenter de la caser dans le puzzle d'une dépêche incomplète. Ce n'est pas le bon bout. En silence, il évalue un autre morceau, le place ailleurs... Une fois achevée, la dépêche aux allures de tapis persan ira rejoindre le lot de celles qui, reconstituées au fil des années à partir des documents passés au broyeur par les diplomates américains, ont déjà donné le jour à cinquante-six ouvrages marqués du sceau *« confidentiel »*, dont *l'Interventionnisme US en Iran, les Etats-Unis et le chah, la CIA et Bani Sadr*.

La « collection » comprend des titres moins attendus : *les Chefs arabes, marionnettes du Grand Satan, le Pakistan, l'URSS* en sept volumes, *la Palestine, l'Égypte*, etc. Depuis Téhéran, la CIA *« observait »* en effet toute la région. Dans une dépêche « top secret » qui traîne — par hazard ? — sur la table de travail, Washington demande, au printemps 1979, au chef de l'antenne locale, si l'ayatollah Shariat Madari (rival de Khomeiny) dispose de partisans armés. Sinon, *« une des factions armées existantes est-elle proche de Shariat Madari ou peut-elle être poussée vers lui ? »*.

Dans la cour, une dizaine de gardiens de la révolution en herbe jouent au basket-ball sur le terrain désaffecté de l'ambassade. Le « nid d'espions » est devenu une école pour pasdarans. Une inscription en arabe rappelle la nouvelle vocation du lieu : *« Celui qui obéit à Khomeiny obéit à Dieu. »*

PATRICE BARRAT.

SÉNÉGAL

La chaloupe pour la démocratie

Avec l'« Université des mutants », M. Léopold Sédar Senghor avait voulu faire de Gorée un « Centre international d'échanges culturels ». Après une longue léthargie, les « mutants » semblent se réveiller.

De notre envoyé spécial

Dakar. — Il y a quelques jours, devant un grand hôtel de la capitale sénégalaise, les touristes regardaient avec perplexité de graves messieurs s'entasser dans un petit autobus. Un carton sur le pare-brise en indiquait la provenance ésotérique : « Université des mutants ». Les plus curieux essayaient de déchiffrer discrètement le badge que les passagers pour l'étrange portaient au revers du complet-veston : « Colloque AFETIMON ».

La réponse à une partie de leurs interrogations se trouvait dans le quotidien national *le Soleil*. Plusieurs dizaines d'universitaires venus d'Europe, d'Afrique noire et du Maghreb, membres de l'Association française pour l'étude du tiers-monde, viennent de se rendre au Sénégal pour faire *« le bilan »* et tracer *« les perspectives de la démocratie »* dans les pays dont ils sont les spécialistes.

Ancien élève, comme tant d'Africains, du professeur Gonide, président de l'AFETIMON, M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, avait lui-même inauguré les travaux, dans lesquels il voyait *« un encouragement aux efforts d'instauration d'une démocratie nationale et africaine »*, avec le concours de l'Université des mutants.

Vanité des entreprises humaines ! Qui se souvient qu'en 1978 Roger Garaudy proposa à son ami Senghor de réunir sous ce fronton des hommes venus de tous les pays, *« portant en eux le projet d'un ordre économique social et culturel nouveau, et préparant ainsi une « mutation historique »*. Un an plus tard, la presse internationale était conviée à la naissance de l'établissement, financé par l'UNESCO et l'Agence de coopération culturelle et technique.

Rien n'attriste autant M. Birame Ndiaye, actuel directeur des « mutants », qu'une allusion à leur apparent sommeil depuis des années. Des Dakarois nous avaient assuré que l'étrange espèce s'était éteinte. *« Allez voir sur place, mon directeur des études vous attend »*, nous dit Birame Ndiaye.

Les cogitations des « mutants »

Nous prenons donc la chaloupe pour Gorée, cette *« île sereine, accrochée comme un canot de sauvetage au flanc du vaisseau Afrique et propice à l'illumination de la conscience »*, comme dit le professeur Ki-Zerbo dans le « guide » des lieux. Flanqué de l'ancien consulat des Etats-Unis, restauré par un riche Américain, le siège de l'Université, autrefois occupé par la marine française, a encore fière allure. Dans la « salle de méditation », notre mentor nous fausse discrètement compagnie pour ne pas troubler notre face-à-face avec une « nymphe indienne époque Gupta » et un « Sargon mésopotamien ».

« Il y a une cassette explicative de Garaudy, si vous avez le temps... », indique-t-il sans insister. Le philosophe ne paraît plus en odeur de sainteté. *« Il se fait rare depuis que Senghor n'est plus président. Il est passé ici il y a un an, lors d'un colloque sur l'Islam, je crois. »*

Le « directeur des études » ne cache pas certaines déceptions. *« Le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui nous avait aidés au début, nous a lâchés. Le Québec nous avait promis de l'argent en 1981 : nous attendons toujours. Récemment, nous avons demandé le concours du ministère français de la culture pour un séminaire, mais sans résultat. »*

La vie continue néanmoins, et un organigramme annonce un effectif de quinze personnes, dont deux chauffeurs et une « ménagère ». Il importe, souligne le « directeur des études », de *« faire partager par la grande majorité de la population les résultats des cogitations des mutants, afin que l'institution contribue véritablement au développement collectif des populations des campagnes comme des villes »*. C'est pourquoi des brochures sur papier glacé sont généreusement distribuées. Il existe même un trimestriel — *le Mutant d'Afrique* — dont le premier numéro est sorti en avril 1982. Il y eut un numéro deux quelque temps plus tard, le numéro trois *« est en préparation »*.

Il n'y a pas, ici, d'enseignement continu, mais des stages sous la direction d'*« experts internationaux de haute compétence »*. Aucun diplôme n'est exigé pour les stagiaires, mais chacun d'eux est tenu de laisser un mémoire. Nous aimerions lire une *Contribution à une saine émulation spirituelle entre chrétiens et musulmans* et une réflexion sur *la Médecine sénégalaise à la croisée des chemins*, mais la personne qui détient les clefs de la bibliothèque a été appelée *« en ville »*.

Le prochain stage, dans deux mois, aura pour thème l'intégration en Afrique. Le gîte du Relais de l'espadon, où les heureux élus allaient naguère, étant en réfection, les stagiaires *« devront coucher à deux par chambre au-dessus de la poste »*.

Birame Ndiaye ne cherche pas à dissimuler la minceur du bilan. *« C'est vrai,* admet-il, *que les mutants ont été en léthargie pendant quelque temps, mais les choses sont en train de changer. Nous avons le soutien du président. »* Le gouvernement sénégalais assure un budget annuel de 25 millions de francs CFA, que peuvent étoffer différentes contributions extérieures. L'Université des mutants est chargée des stages sur l'île mais s'occupe aussi de quelques-uns des nombreux colloques dakarois.

Il n'est guère de jour où un ministre sénégalais ne soit mobilisé pour ouvrir ou clôturer les réunions de bavards étrangers. Experts-comptables ou chirurgiens-dentistes, qui, en cette saison, préfèrent le soleil de Dakar aux frimas de Montfort-l'Amaury pour la réunion de leur association, ont droit à un écho aimable dans *le Soleil* grâce à la figuration desdits ministres, mais ils ne sont pas défrayés. Beaucoup plus adroite est la démarche des experts en développement, sachant faire participer l'élite africaine à leurs réflexions altruistes dans un paradis touristique qui a fait du colloque et du séminaire une *« industrie nationale »*.

« Tout cela n'est futile qu'en apparence, objecte un observateur indulgent de la scène dakaroise. *Le Sénégal n'a qu'un véritable atout : sa bonne image internationale. Le colloque est une façon de l'entretenir, et seuls les esprits chagrins se scandaliseront de dépenses qu'ailleurs on préfère consacrer à l'armée ou au palais du parti unique. »*

Il n'empêche qu'en ouvrant le colloque sur la démocratie, le professeur Gonidec se demandait publiquement si un tel exercice ne paraîtrait pas vain à beaucoup, tant, sur le continent noir, ce mot est vide de sens. *« On ne peut qu'être surpris par le paradoxe dont témoignent la quasi-totalité des systèmes politiques africains, qui tentent de concilier régime parlementaire et monopartisme*, constatait d'entrée de jeu le secrétaire général de l'AFETIMON, M. Albert Bourgi. *Le régime parlementaire ne suppose-t-il pas la mise en concurrence de deux partis politiques au minimum et n'implique-t-il pas l'alternance démocratique ? »*

Entre ceux pour qui la *« démocratie formelle »* crée une *« déperdition d'énergie »* dans la lutte pour le développement et les partisans du *« pluralisme démocratique, garant des libertés publiques »*, le débat est souvent rude.

Cultivant avec un plaisir évident la provocation, M. Jacques-Mariel Nzouankeu, maître de conférences à la faculté des sciences juridiques de Dakar, est le plus batailleur du second camp : *« On prétend que la démocratie pluraliste est un régime importé, non adapté à l'Afrique. Curieusement, ceux qui soutiennent cette thèse ne renoncent pas à d'autres articles importés, tels que les voitures. Ils veulent bien importer les machines et autres biens, mais non le système politique qui a permis leur création. »* Cet universitaire sans inhibitions est un Camerounais, qui a trouvé à Dakar un climat propice à ce genre de joute, sans risque d'ennuis avec le pouvoir. Nombre de ses collègues, venus d'autres pays d'Afrique noire ou du Maghreb, « se défoulent » manifestement sans susciter l'émoi des autorités.

En marge du colloque, certains responsables des quelque quinze partis d'opposition sénégalais se chargent de plonger les délégués dans les travaux pratiques sur les institutions locales.

Hommages posthumes

Lors de la séance inaugurale, le président Diouf a observé une minute de silence à la mémoire du professeur Cheikh Anta Diop, décédé quelques jours auparavant. Il donnait en cela l'exemple assez rare d'un chef d'Etat africain rendant hommage à un adversaire.

Le défunt s'était surtout opposé au président Senghor, pour lequel il était un rival sinon par le sens politique, du moins par la stature intellectuelle. L'auteur de *Nations nègres et culture* ne fut-il pas le maître à penser de nombreux Africains dans les années 60 ? Le président Diouf avait essayé de normaliser les relations entre le pouvoir et cet intellectuel, si utile pour l'image du Sénégal, justement, par exemple en 1985, quand il fit une tournée de conférences dans les universités américaines à l'invitation de l'Association Martin-Luther-King. Il n'en reste pas moins qu'élu sur une liste d'opposition en 1983, Cheikh Anta Diop avait refusé d'occuper son siège à l'Assemblée nationale pour protester contre la fraude électorale. Un geste que bien des participants sénégalais au colloque tenaient à rappeler au milieu des hommages officiels à titre posthume.

Au soir du dernier jour, Birame Ndiaye, fidèle au poste, reçoit dans sa villa. Masques nègres sur les murs; dernières nouveautés françaises dans la bibliothèque. Des Sénégalais qui ont été les élèves ou les camarades de faculté de membres de l'association sont présents. Birame Ndiaye et son épouse donnent des nouvelles d'un absent, rappellent un bon souvenir commun.

Parmi les hôtes de l'Université des mutants, tous ne sont pas des africanistes. Leurs communications pendant le colloque ont souvent été abstraites. Maintenant, en marge de la réunion, ils s'informent des réalités locales. Installés à Paris, ces juristes enseignent qui à Reims, qui à Limoges, et se présentent plaisamment comme des « turbo-profs ». Ce sont aussi des « jets-profs » habitués des colloques, de préférence au bord des mers bleues. Il suffit pour cela de savoir adapter sa thèse de jeunesse à tous les thèmes et de la resservir avec un assaisonnement nouveau. Plus tard, ailleurs, ils colporteront la bonne image du Sénégal. Le chef des « mutants » n'a peut-être pas perdu son temps.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LA GUERRE DU GOLF[E]

L'état-major irak[ien] ... sera longue et co[ûteuse]


LA GUERRE DU GOLFE

L'état-major irakien admet que la reconquête de Fao sera longue et coûteuse

Les forces irakiennes poursuivent leur lent grignotage du terrain conquis par les Iraniens le 9 février dans la région de Fao. Le commandant en chef de l'armée irakienne du front sud a affirmé vendredi que les troupes iraniennes ne contrôlaient plus que 200 kilomètres carrés autour de Fao, ville qu'elles occupent depuis douze jours. Du côté iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant personnel de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de la défense, a affirmé vendredi que « les objectifs de la première étape de l'offensive Aurore-8 avaient été atteints », ajoutant que le but de Téhéran n'était pas de prendre Bassorah, la grande ville du sud de l'Irak, contrairement à ce qui avait été annoncé par certains milieux militaires occidentaux.

Aux Nations unies, où le débat sur le conflit irano-irakien s'est poursuivi vendredi, les quinze membres du Conseil de sécurité se sont mis d'accord, pour la première fois depuis le début de la guerre, sur un texte de résolution faisant la part des responsabilités des deux belligérants, sans toutefois condamner *« les actes initiaux qui ont provoqué le conflit, ainsi que la poursuite des hostilités »*. Le texte de résolution sur lequel les quinze membres du Conseil de sécurité se sont mis d'accord demande aux deux belligérants d'*« observer un cessez-le-feu immédiat »* et de soumettre *« immédiatement tous les aspects du conflit à la médiation ou à tout autre moyen de règlement pacifique des différends »*. – (AFP.)

Bagdad. – La bataille du Chatt-al-Arab promet d'être l'une des plus meurtrières de la guerre si l'on en juge par l'importance des moyens mis en œuvre par les deux parties.

Pour faire face à l'invasion du territoire national – c'est la première fois que les Iraniens réussissent l'exploit de traverser le Chatt-al-Arab, – Bagdad *a mobilisé les deux* brigades blindées de la garde républicaine, qui fut à l'origine la garde prétorienne du président irakien, et qui a participé à toutes les grandes batailles depuis 1982. Le déploiement de ces chars, défilant à la tombée de la nuit dans les rues de Bagdad, en partance vers le front, a été un événement dans la capitale, et témoignait de la gravité de la situation.

La mobilisation de la garde républicaine a coïncidé avec l'utilisation massive des chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air et des hélicoptères de l'aviation légère, qui, ensemble, ont effectué jusqu'à 725 sorties par jour, record absolu pour cette guerre. D'habitude, la puissance aérienne irakienne est tenue en réserve, *« pour ne pas risquer les appareils inutilement »*.

Autre facteur marquant l'importance accordée par Bagdad à l'issue de cette bataille, la nomination de généraux « politiques » à la tête des colonnes qui sont chargées de déloger les Iraniens retranchés à Fao. Il s'agit du chef d'état-major adjoint de l'armée de terre, le général Hecham Sabah El Fahkri, et du général Saadi Toumah El Jabouri, considérés comme les *« grands stratèges »* de l'armée irakienne.

A l'état-major irakien, on admet que la reconquête de Fao sera longue et coûteuse. Les pluies récentes ont rendu le terrain impraticable aux chars irakiens, tandis que le temps souvent couvert complique la tâche de l'aviation. De surcroît, les Iraniens, dont une source militaire irakienne estimait les effectifs à quatre divisions – soit 28 000 à 30 000 hommes – ont consolidé leurs positions dans les denses palmeraies comprises dans une bande triangulaire située à l'extrême sud de la presqu'île.

Dans ces conditions, les Irakiens sont obligés de mener des combats au corps à corps, en espérant que le déluge de feu de leur artillerie va décourager l'ennemi. Mais, comme l'a dit un militaire de haut rang, *« tout ce que les Iraniens perdent le jour, ils le remplacent la nuit, en utilisant des petites embarcations, des pontons ou des avions. Avec la boue, le mauvais temps et les palmeraies, notre progrès va être très lent et il va nous coûter très cher »*.

D'après certains observateurs étrangers, l'attaque iranienne à travers le Chatt-al-Arab n'a été qu'*« une feinte pour masquer une attaque de grande envergure plus au nord, près de Quornah ou dans les marais de Howeiza. Les Iraniens espéraient que les Irakiens dégarniraient leurs positions à l'est de Bassorah, favorisant ainsi une attaque contre la seconde ville irakienne »*.

Jusqu'à présent, les Irakiens ne sont pas tombés dans le piège, et les quelques renforts qu'ils ont expédiés vers Fao sont venus de garnisons beaucoup plus lointaines. On estime à Bagdad que les Iraniens ne pourront monter deux opérations à la *fois, une au sud*, où *ils auraient* amassé plus de 84 000 hommes au total, et une autre à des centaines de kilomètres plus au nord.

Néanmoins, la concentration de quelque 50 000 soldats iraniens devant Ahwaz, à l'est des îles Majnoun, demeure pour Bagdad une réelle source d'inquiétude. Cette force, toujours disponible, serait capable soit d'avancer vers le nord *pour lancer une attaque sur* Qournah, qui couperait la route Bagdad-Bassorah, soit de pivoter dans l'autre sens pour venir derrière les colonnes irakiennes qui font route actuellement vers Fao, dans le but de les prendre en tenaille.

« Ce ne sont plus des gamins... »

Les Irakiens ont lancé leur contre-attaque à partir des trois pistes plus ou moins praticables qui mènent à Fao : une le *long* du *Chatt-al-Arab* sous la direction du général Fahkri, une autre au sud et la troisième au milieu. En même temps, l'aviation pilonne les arrières pour empêcher le renforcement du dispositif iranien.

Cette bataille a révélé un professionnalisme nouveau de la part des gardes révolutionnaires iraniens, qui, jusqu'ici, étaient mal équipés et entraînés, se livrant à des attaques-suicides plus qu'à des opérations conventionnelles soigneusement préparées. Pour traverser le Chatt-al-Arab, par exemple, large d'un kilomètre à Fao, *ils ont jeté* des pontons flottants durant la nuit du 9 au 10 février, formés de gigantesques cubes de Styrofoam et recouverts de morceaux de tôle. Ce genre de construction, fait de moyens de fortune, est néanmoins assez solide pour supporter le poids de camions légers, mortiers et pièces d'artillerie *tractées, qu'ils amenèrent en grand* nombre pour appuyer leur attaque.

La presse irakienne estime que la traversée du Chatt-al-Arab a été accomplie par *« cinq brigades bien entraînées des gardes révolutionnaires »*, tandis que des observateurs étrangers notaient d'après les images de la télévision irakienne que *« les gardes révolutionnaires paraissent cette fois plus âgés que les vagues humaines des autres années, et surtout mieux équipés : uniformes réglementaires, bottes et masques à gaz. Ce ne sont plus des gamins de douze ou treize ans, mais des jeunes hommes de vingt ou vingt-cinq ans »*.

Autre détail significatif, les nombreux équipements d'homme-grenouille retrouvés sur le champ de bataille laissent penser qu'au *moins* une partie de la première vague a traversé le Chatt-al-Arab à la nage.

KENNETH TIMMERMAN.

Liban

Washington déplore « la reprise du cycle de la violence » au Sud

Les Etats-Unis ont *« profondément regretté »*, le vendredi 21 février, *« la reprise du cycle de la violence »* au Liban du Sud à l'occasion des opérations de ratissage israéliennes et appelé au retour au calme dans la région. *« Nous comprenons le désir du gouvernement israélien de libérer ses soldats prisonniers*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, *mais nous croyons qu'un retour au calme au Liban du Sud et la fin du conflit actuel sont dans l'intérêt de tout le monde. »*

Les Etats-Unis déplorent que cette reprise des violences ait fait des victimes, *« notamment civiles »*, a ajouté M. Redman.

Sur le terrain, le ratissage, pour la cinquième journée consécutive, par les forces israéliennes de plusieurs localités du Liban du Sud, a été *marqué vendredi* par un *incident*, au cours duquel un soldat du bataillon ghanéen de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban) a été blessé, et par des tirs de roquettes lancées contre la Galilée occidentale qui n'ont pas fait de victimes.

L'armée israélienne, qui recherche deux de ses soldats enlevés lundi par la Résistance islamique, a principalement perquisitionné vendredi cinq localités, a indiqué le porte-parole de la FINUL, M. Timour Goksel.

Dans un des villages, Chaora, l'armée israélienne, pour la première *fois depuis lundi*, a *interrogé* les femmes et les enfants, alors que jusqu'à présent seuls les hommes étaient soumis à un interrogatoire.

A Jérusalem, le chef d'état-major de l'armée israélienne a révélé que d'importants effectifs militaires israéliens engagés dans l'opération au Liban du Sud pour retrouver les deux soldats disparus ont été retirés vendredi de la région de Tibnine.

« Tel est le changement substantiel survenu aujourd'hui », a-t-il souligné en s'appuyant sur le souhait de dissiper l'*« atmosphère d'hostilité qui s'est fait jour auprès de la population »*, en dépit *« des efforts d'explication entrepris auprès des villageois »*. La décision en a été prise vendredi, *« compte tenu à la fois de cette évolution et des besoins des recherches »*, a-t-il ajouté.

L'opération devait se poursuivre ce samedi et aucun calendrier n'a été établi pour le repli des forces israéliennes en deçà de la *« zone de sécurité »*, a affirmé le général Lévy.

Une photo de la Ville sainte

A Beyrouth, l'hebdomadaire du mouvement intégriste pro-iranien Hezbollah Al-Aadh (l'Engagement) a fourni vendredi des détails sur l'opération qui a abouti, lundi dernier, à la *capture* au Liban du Sud de deux soldats israéliens, dont il publie la photo.

L'hebdomadaire, daté de jeudi dernier selon le calendrier musulman et distribué vendredi à Beyrouth, publie en première page une photo représentant deux jeunes gens sous perfusion, étendus sur des lits de camps recouverts de draps blancs. Sur les murs de la cnambre, une photo de la Ville sainte de Jérusalem, des portraits de dirigeants musulmans, notamment de l'imam Khomeiny, et un slogan : *« Le fusil de la Résistance islamique est l'unique réponse et les cohortes des martyrs assurent la victoire. »*

La légende de la photo où l'on voit un des blessés avec un bandage au front *précise* : *« Les deux prisonniers israéliens avant l'exécution de l'un d'eux. »* La Résistance islamique avait annoncé mercredi soir par téléphone l'exécution d'un de ses deux prisonniers, après l'expiration de l'ultimatum qu'elle avait lancé aux forces israéliennes pour qu'elles se retirent des villages du Liban du Sud, *où elles ont* pénétré depuis lundi pour rechercher les deux soldats. Elle n'a pourtant *fourni* aucune preuve de cette *« exécution »*, même pas le nom de sa victime. – *(AFP.)*

France

EN CAMPAGNE

M. François Léotard fait son marché

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Les médias n'ont aucune morale. François Léotard en eut la révélation un soir, en chantant *l'Ajaccienne* en direct. Quelques temps auparavant, il planchait à « L'heure de vérité ». Trac, répétitions, bachotage : *« On a fait 12 % d'écoute. »* Puis, on l'invite à une émission de variétés avec Patrick Sébastien en lui demandant de pousser la chansonnette. Il choisit l'hymne immémorial de l'île de Beauté : l'écoute bondit à 54 %. *« Le lendemain, les gens m'arrêtaient dans les aéroports en me demandant de sauver la France. »*

Tout d'un coup, tout lui devint clair. Et d'abord qu'une soirée électorale réussie ne se bétonne pas comme un discours de sous-préfet, mais se fignole savamment comme un patchwork d'uppercuts calibrés en direction de l'adversaire et de câlins irrésistibles au public. Aux Corses, le jeudi 20 février, on se doit donc de rappeler, de Bastia à Ajaccio : *« Je suis fier d'être corse »* — il l'est, de fait, par sa mère.

Aux journalistes, dans l'avion : *« Ce n'est pas pour vous flatter, mais j'aurais aimé faire votre métier. »* A un marathonien qui l'agrippe à une sortie de salle : *« Téléphonez-moi donc, on ira courir ensemble. »* A Toto, berger corse et barbu, descendu tout exprès de son maquis : *« Toto, mets ton chapeau pour la photo. »* Aux gendarmes qui surveillent à minuit son avion sur la piste glacée de l'aéroport : *« Ça va ? »* Dans le mille. A tout coup, sauf une fois, quand il félicite son public d'être venu l'entendre *« ce soir, pourtant le soir de la cinquième chaîne »*. *« Hé, ici, on ne la capte pas »*, marmonne un vieux Corse au fond de la salle.

Un référendum

Soyons juste, François Léotard n'a pas seulement assimilé ces petits « trucs » d'idole des jeunes, mais aussi qu'un chef de parti en campagne, pour crever chaque jour dans les médias la muraille molle des petites phrases, se doit de réagir vite aux coups de l'adversaire et de cogner fort. Le grand adolescent aux idées larges et au sourire de bachelier avec mention, qui, voici quelques années, ringardisa toute la classe politique et construisit son image en envoyant des bises aux majorettes, s'est insensiblement, au fil de la campagne, transformé en chahuteur teigneux dont on craint les coups de pied et dont on redoute le fluide glacial. *« Au fond, je suis tolérant. Jospin aussi, j'en suis sûr. Mais un chef de parti est obligé d'agresser. Vous vous y pliez ou vous faites autre chose. »*

Pan donc, l'été dernier, sur M. Mitterrand *« qui n'est plus le chef de ce qui n'est plus un Etat »*. Pan aujourd'hui sur *« le socialisme qui nous laisse des cadavres dans les placards et des bombes à retardement dans les couloirs »*. Et pan sur Badinter. Pas sur l'homme, bien sûr, — *« je respecte la personne »* — mais sur le ministre *« qui depuis 1981 a essuyé trente-trois rejets de ses projets de loi par le Conseil constitutionnel qu'il préside aujourd'hui »*.

Et surtout, à peine plus de vingt-quatre heures après le choc de la nomination du garde des sceaux à la présidence du Conseil constitutionnel, voici la parade, étincelante comme une lame de mousquetaire jaillie du fourreau : un référendum. Après le 16 mars, François Léotard demandera à l'opposition d'*« assurer, par la voie du référendum, la garantie du respect de la liberté économique, de la liberté de l'école, de la liberté de la presse »*. Autrement dit, la proclamation de ces trois libertés dans le préambule de la Constitution, pour que M. Badinter, si possible, s'y emmêle un peu les pieds.

Du punch et du jarret, certes, mais pas seulement. Notre marathonien s'est aussi frotté au marketing, ce qui est bien le moins pour un fervent du libéralisme : *« Une campagne, c'est comme un marché. Il y a l'offre, c'est-à-dire le message. Et la demande : le public. »* Bref, François Léotard a peut-être compris qu'il est nuisible de dire n'importe quoi à n'importe qui.

La compromission nécessaire

Les téléspectateurs ignorent donc encore — et ignoreront probablement toujours — que l'homme François Léotard considère en conscience comme *« une injustice tout à fait intolérable »* le licenciement par la firme Sumitomo-Dunlop de Montluçon de l'ouvrier Alain Clavaud, accusé d'avoir accordé à *l'Humanité* une interview sur ses conditions de travail.

De même, les développements sur la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, proposée par la plate-forme de l'opposition, sont réservés de préférence *« aux publics de socio-professionnels »*. Quant au Front national, François Léotard, coincé entre ses électeurs lepénisants du Var et sa nécessaire image libérale, admet prudemment y trouver *« le meilleur et le pire »*.

Mais comme il est touchant, François Léotard, quand il avoue, avec une moue de saint Sébastien de la compromission nécessaire, que *« c'est vrai, cela ne vole pas toujours bien haut. Mais enfin, c'est une campagne... »*. Une campagne efficace ? On le saura le 16 mars. En attendant, elle se déguste comme un verre d'eau en pleine canicule à la terrasse d'un café de Fréjus : rafraîchissante, et délicieusement sans saveur.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. LE PEN A BESANÇON

« Sommes-nous des Untermenschen ? »

De notre correspondant

Besançon. — Pour entendre M. Le Pen, vendredi soir 21 février au Palais des sports de Besançon, ils étaient venus un millier. Il y avait là un bon échantillonnage de la population citadine enrichi de l'apport rural des communes périphériques. Ne manquaient guère que les gardiens de la paix retenus malgré eux à l'extérieur pour cause de risque de « manif », et, bien sûr, les immigrés dont, au demeurant, on aurait été étonné qu'ils donnent 20 francs pour payer leur entrée mais au sujet desquels le président du Front national a souligné, au passage, qu'*« il vaut mieux payer un éboueur français 10 000 francs qu'un éboueur sénégalais 6 000 francs, ce qui nous revient en fait à 20 000 francs »*...

Le chef de l'extrême droite a aussi évoqué sa prestation de la veille sur TF 1 : *« J'ai hésité à me présenter à la télévision avec une étoile blanche marqué dessus* « Français », *car la défense de l'identité française est très mal vue par la classe politique et la classe médiatique »*, a-t-il expliqué. *« Sommes-nous des* Untermenschen (1), *des citoyens de deuxième catégorie, pour ne pas oser prétendre préserver notre culture française ? »*

Il apparut en tout cas que M. Le Pen reste l'un des rares dirigeants politiques à savoir encore conduire un meeting, jouant savamment de tout son registre pour susciter les applaudissements toutes les trois minutes. Ah ! bien sûr, ce ne sont pas forcément toujours les mêmes qui applaudissent en même temps. Mais, en fin de compte, il suffit de dire assez de choses pour que tout le monde, ensemble ou à tour de rôle, finisse par y trouver son compte : l'éboueur, français cela va de soi, le PDG victime de la fiscalité, l'ancien combattant d'AFN mort ou qui aurait pu l'être à cause des politiciens, et tous ceux qui, par la faute de ces mêmes politiciens qui n'ont pas prévu des abris anti-atomiques, mourront sous les champignons nucléaires soviétiques (sans compter les vieilles dames menacées par les égorgeurs à la sortie des caisses d'épargne), bref, pour que tous se retrouvent, au point d'orgue, entonnant en chœur *la Marseillaise* tandis que deux ou trois drapeaux tricolores surgissent au-dessus des têtes !

Après quoi, tout est dit. Il reste à passer devant cet autre drapeau tendu à l'horizontale où se recueille l'*« argent du peuple »*, comme dit M. Roger Holeindre, le chef du service d'ordre, qui hurle au mégaphone que cet argent permet seul de financer la campagne du Front national.

C. F.

(1) *Untermenschen* (sous-hommes), terme allemand employé sous le IIIe Reich pour désigner les juifs et autres minorités ethniques non aryennes.

● *Le capitaine Dominique Prieur refuse de figurer sur la liste de M. Le Pen.* — Me Daniel Soulez-Larivière a annoncé, le 21 février, à l'AFP, que sa cliente, le capitaine Dominique Prieur, emprisonnée en Nouvelle-Zélande à la suite de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a rejeté *« simplement mais fermement »* l'offre que lui avait faite le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, de figurer sur sa liste parisienne aux élections législatives. M. Le Pen avait fait publiquement état de cette proposition, le 16 février, au cours d'un meeting à Limoges (Haute-Vienne).

Plusieurs intellectuels et des personnalités des arts et des spectacles signent le « manifeste du 17 mars »

Plusieurs personnalités, sollicitées par le journal *Globe*, ont décidé d'adopter, en vue du scrutin législatif, un « manifeste du 17 mars » qui précise : « Dans moins de quatre semaines maintenant, une nouvelle majorité politique se formera — peut-être — au Parlement. Sans préjuger des contours de cette majorité ni de la nature du gouvernement qui en sera issu, les soussignés entendent réaffirmer leur attachement à un certain nombre de valeurs qui leur paraissent en toute hypothèse devoir être scrupuleusement respectées. Aussi tiennent-ils à rendre publique par avance la liste des dix mesures, orientations, ou dispositions, qu'ils n'accepteront en aucun cas car elles constitueraient, à leurs yeux, une intolérable régression. Par-delà leur diversité, leurs désaccords éventuels, ils s'accordent à penser que ces dix mesures forment aujourd'hui l'infranchissable limite au-delà de laquelle c'est notre culture démocratique qui se verrait entamée. »

Les dix points sont les suivants :

1) Le rétablissement de le peine de mort.

2) La remise en place des juridictions d'exception, telle la Cour de sûreté de l'Etat.

3) La restauration de la loi Sécurité et Liberté, c'est-à-dire le retour à une politique privilégiant la régression sur la prévention.

4) La révision du code de la nationalisation dans le sens d'une remise en question du « droit du sol », promulgué par le général de Gaulle à la Libération.

5) L'instauration d'une discrimination raciale implicite ou avouée, dans le régime des prestations sociales et familiales.

6) La nomination de ministres issus du Front national.

7) Le déclenchement d'une chasse aux sorcières dans la fonction publique, les médias et les entreprises nationalisées.

8) La remise en cause du soutien de l'Etat à la création culturelle, le blocage ou l'arrêt des grands travaux (Louvre, Palais-Royal, La Villette, l'Opéra de la Bastille).

9) La remise en question du principe de service public, de radio et de télévision.

10) A propos de radio et de télévision, la remise en cause du processus de libération des ondes amorcé par François Mitterrand.

[Voici la liste des premiers signataires : J.-P. Aron, Patrice Chéreau, Jane Birkin, F. Guattari, L. Bodard, J. Toussaint Desanti, D. Desanti, E. Roda-Gil, R. Topor, B.-H. Levy, G. Konopnicki, C. Mauriac, M. Halter, P. Sollers, Barbara, G. Depardieu, A. Puttman, C. Gavras, M. Nadeau, D. Mesguish, F. Sagan, P. Starck, Le groupe Téléphone, E. Daho, Agnès B., A. Rinaldi.]

« Votez ras-le-bol votez Lutte ouvrière »

Lutte ouvrière est à la vie politique française ce que le gîte rural est à l'hôtellerie de luxe. Rigueur du discours et ascétisme du décor. Le « bourgeois » a toujours droit à sa volée de bois vert, et les drapeaux rouges sont censés représenter l'horizon émancipateur de la « classe ouvrière ». Le vendredi 21 février, pour son meeting de lancement de campagne à la Mutualité, à Paris, LO n'a pas failli à sa tradition trotskiste. Pas de fioritures inutiles pour les mille deux cents personnes environ qui étaient venues écouter la vedette « américaine », M. Daniel Bénard, salarié de Renault-Flins, tête de liste dans les Yvelines, et la vedette de toujours, Mme Arlette Laguiller, porte-parole nationale de LO et tête de liste législative et régionale en Seine-Saint-Denis.

Pas de pitié pour les gouvernants. *« Faire le bilan de la gauche, c'est faire son procès »*, a déclaré M. Bénard, car *« les socialistes prétendaient changer la vie, mais ils n'ont fait que favoriser la spéculation »*. Pour Mme Laguiller, *« la gauche s'est déconsidérée au gouvernement »* et, ce qui est pire, *« c'est qu'elle a déconsidéré les idées de gauche »*.

Et si les socialistes sont responsables de *« la démoralisation de la classe ouvrière »*, le PCF n'en est pas quitte pour autant. *« Il serait trop facile pour le Parti communiste, devenu critique, de se laver les mains, car il a été l'un des artisans de cette politique. »* A bien comprendre les dirigeants de LO, la présence des ministres communistes n'avait qu'une seule fonction : faire avaler la pilule de la politique *« anti-ouvrière »*, parce que *« les militants du PCF ont du crédit dans les entreprises »*.

Résultat : le seul vote utile pour l'électorat communiste et ouvrier, c'est le vote LO. Une façon d'exprimer son « ras-le-bol » tout en sachant qu'il ne faut faire *« confiance qu'à la lutte de classes »*. Au-dessus de la tribune, une banderole résumait le tout : *« Voter ne sert à rien si on ne sait pas se fâcher à temps. »* Les électeurs pourront tout de même *« se fâcher »* le 16 mars, dans les trente-trois départements où LO présente des listes aux deux élections.

O. B.

Propos et débats

M. Joxe : aidé

M. Pierre Joxe a mis un nom, le vendredi soir 21 février à Louhans (Saône-et-Loire), sur chacun des choix des élections législatives : « En économie, le choix c'est quoi ? C'est Bérégovoy l'équilibre et Monory l'inflation ; c'est Chevènement l'ouverture et Haby la sélection ; c'est Cresson l'expansion ou Giraud la faillite. » *En politique extérieure, c'est le verbe « aider » qui marque la différence :* « Soit aider l'horrible Bokassa à opprimer son peuple, soit aider le peuple haïtien à se débarrasser de l'horrible Duvalier. »

M. Toubon : 8 %

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, promet, dans une interview à l'Est républicain, *que l'opposition devenue majorité allégera toutes les tranches de l'impôt sur le revenu de 8 % en 1987. D'autre part, il définit en ces termes la différence entre M. Le Pen et le RPR :* « Lui parle de choses qu'il ne fera pas, alors que nous, nous nous débarrasserons des immigrés clandestins. »

M. Juillet : la cohabitation-Liban

Pour M. Pierre Juillet, ancien conseiller de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac : « La cohabitation entraînerait une situation à la libanaise, les armes en moins. » *Dernier de la liste législative de Mme Garaud à Paris, M. Juillet affirme également :* « François Mitterrand mettra à profit les deux ans qu'il a devant lui pour compromettre ses adversaires et ruiner leur audience ; Jacques Chirac a besoin de temps pour préparer la dernière vague d'assaut sur l'Elysée ; Valéry Giscard d'Estaing craint que le temps ne lui soit compté pour éliminer ses rivaux. » *Aujourd'hui, assure-t-il, Raymond Barre gagnerait une élection présidentielle.*

M. Rocard : le pire

Pour M. Michel Rocard, qui parlait le vendredi 21 février à Ribucourt (Oise), « le pire de la plate-forme RPR-UDF, c'est ce qu'il n'y a pas dedans : rien sur le chômage, rien sur le tiers-monde... Il est dangereux de confier la France à ces gens-là ». *D'autant, a poursuivi l'ancien ministre de l'agriculture, à Compiègne, que la droite* « distille la même idéologie sécuritaire que le Front national ».

M. Marchais : la charité

« Ce n'est pas pour la charité, ce n'est pas pour les soupes populaires que les gens ont voté en 1981, c'est pour la justice sociale », *a déclaré M. Marchais le vendredi 21 février à Colombes (Hauts-de-Seine). Le secrétaire général du PCF a une nouvelle fois insisté sur l'idée que la droite est l'adversaire de son parti.*

M. Mermaz : introuvable

M. Louis Mermaz, interrogé, le vendredi 21 février, par Radio-France-Isère, a souligné « que, à peine publié », *le RPR et l'UDF se sont aperçus que leur plate-forme* « produisait le pire effet ». *Aussi* « est-elle introuvable aujourd'hui », *a assuré le président de l'Assemblée nationale.*

M. d'Ormesson : les assassins

M. Olivier d'Ormesson, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, conseiller général et maire d'Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne), a appelé à voter Le Pen, « pour mettre un terme au temps des voleurs et des assassins ». *Selon lui, il faut* « rejeter de France tous les Cosaques, tous les fellaghas et tous les frères du Djihad islamique qui sèment le sang et la terreur ».

Quelle majorité pour quel progrès ?

(Suite de la première page.)

Les zones de consensus : comment peut-on à la fois parler d'accord général sur la politique extérieure de la France et disputer au président de la République la responsabilité de la conduire dans les réunions internationales, là où il ne serait autorisé à n'ouvrir la bouche que pour bâiller d'ennui ? Comment peut-on laisser croire que la stratégie de défense de la France fait l'unanimité, alors qu'il y a divergence sur le programme européen Eurêka et sur la réponse à l'IDS américaine, que M. Giscard d'Estaing conteste la politique militaire des socialistes, que M. Chirac permet à l'un de ses secrétaires nationaux, spécialiste de ces questions, M. François Fillon, d'ouvrir des brèches vers des révisions stratégiques ?

— Les programmes : au gré de l'actualité, la plate-forme de l'opposition est agrémentée, sous l'impulsion du RPR, d'ajouts et de modifications. M. Chirac, sous les yeux d'un François Léotard dépité, développe ses propres thèses sur la sécurité, puis corrige la copie commune sur la privatisation du service public de la télévision.

L'année dernière à Marienbad

Les socialistes sont victimes d'un phénomène différent. M. Mitterrand leur ayant signifié qu'il ne s'engagerait dans la campagne que sur son bilan, et qu'il n'était pas question d'éparpiller ses forces en exposant d'autres projets que la continuation du sien, ils ont dû en rabattre sur leur programme. On n'a encore jamais entendu parler de cette « nouvelle Sécurité sociale » qui devait en être le cœur.

Malgré leurs protestations — *« Quand vous draguez votre copine*, explique l'un d'entre eux, *vous ne lui dites pas : l'année dernière à Marienbad. Vous lui dites : ce sera l'année prochaine aux Seychelles »*, — la mise en valeur de leur projet d'avenir reste des plus discrètes. Aujourd'hui, les socialistes disent très fort aux Français : vous allez nous regretter parce que nous avons passé de bons moments ensemble et qu'il n'en ira pas de même avec les autres demains. Ils ne disent pas, ou si peu : si vous refusiez, vous regretteriez ce que nous avons préparé pour la suite.

En fait, les socialistes paraissent tirer un trait sur les deux premières années de la prochaine législature. Pour eux, ce ne sont guère que les deux dernières du septennat de M. Mitterrand. Il s'agit, a noté M. Jospin jeudi dernier, de *« passer au second souffle du septennat »*. Le premier secrétaire du PS balise déjà le terrain afin que les prétendants à la prochaine élection présidentielle évitent de déchirer, par excès de précipitation, leur parti, et d'injurier l'avenir, c'est-à-dire de compromettre une éventuelle candidature du président sortant. Tout candidat devrait s'interdire — s'il veut être *« incontestable »*, selon le mot de M. Jospin — de se manifester trop tôt. L'avertissement ne vaut pas que pour M. Rocard. C'est en 1988 que la recherche d'une *« majorité de progrès »* prendra tout son sens.

JEAN-YVES LHOMEAU.



Société

Le « patron » de l'OTAN félicite la France pour sa Force d'action rapide et le projet Eurêka

De passage à Paris, où il a été l'invité de l'Institut français des relations internationales (IFRI), le général américain Bernard Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, a rendu un hommage remarqué au gouvernement français pour sa création, au sein des unités françaises, de la Force d'action rapide (FAR).

Composée de 47 000 hommes, la FAR est une grande unité de lutte antichars en Europe et d'intervention outre-mer, à la demande des pays avec lesquels la France a des accords de défense.

Après avoir rappelé que *« la situation des forces classiques françaises revêt un grand intérêt pour les responsables militaires que nous sommes »*, le général Rogers a expliqué : *« Je suis heureux d'apprendre que la FAR en formation pourrait intervenir pour renforcer les troupes allemandes au cas où celles-ci seraient attaquées. J'ai appris avec intérêt la récente déclaration du ministre français de la défense, annonçant que la France procéderait en 1987 aux manœuvres les plus importantes jamais exécutées en Allemagne de l'Ouest depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en vue d'éprouver les capacité de la FAR. Cette coopération bilatérale entre la France et l'Allemagne caractérise des liens existant entre les forces armées françaises, celles d'autres pays de l'alliance et le commandement allié en Europe. »*

Le général Rogers a ajouté : *« Le supplément de souplesse que confère la FAR à la France, dans ses efforts de préservation des intérêts français et occidentaux en dehors du commandement allié en Europe, vient également bien à point. A une époque où maints pays européens de l'OTAN ont tendance à ne pas regarder au-delà des frontières de l'Europe, le rôle que joue la France sur les plans culturel, économique et militaire en dehors de l'Europe est compris et apprécié dans de nombreuses sphères, et tout particulièrement à Washington. »*

Dans un tout autre domaine, celui de la recherche technologique en Europe, le « patron » des forces de l'OTAN a aussi rendu hommage à l'action du gouvernement français en faisant référence au projet Eurêka lancé par le président Mitterrand.

« Une importante initiative française, qui déborde le domaine de la coopération en matière d'armements, vise, dans le cadre du projet Eurêka, à conserver à l'industrie européenne sa compétitivité dans le domaine de la technologie de pointe. Cet intéressant objectif, a estimé le général Rogers, *pourrait constituer un nouveau pas décisif dans le renforcement de la base de défense du pilier ouest-européen de l'alliance atlantique. »*

Nuage radio-actif au Pays de Galles

Un nuage de gaz radio-actif s'est échappé dans l'atmosphère au-dessus de la centrale nucléaire de Trawsfynydd, dans le nord du Pays de Galles, à la suite du mauvais fonctionnement d'une valve de sécurité, le 21 février. La fuite, qui a duré un quart d'heure, a libéré environ 15 tonnes de dioxyde de carbone – sur les 120 tonnes que contient le réacteur pour son refroidissement. Un ingénieur a été *« très légèrement contaminé »*, a indiqué la compagnie d'électricité qui a, d'autre part, décelé des traces de radio-activité sur le bâtiment de la centrale et au sol. *Le réacteur a été arrêté.*

Construite il y a vingt ans, la centrale de Trawsfynydd a connu plusieurs pannes ces dernières années, notamment un arrêt de six mois en 1980 après l'inondation d'un réacteur. Plusieurs associations de riverains ont demandé sa fermeture, alors que la compagnie d'électricité prévoit de l'exploiter encore une dizaine d'années. *(Reuter, AFP.)*

● *Fuite de chlore à Los Angeles.* – Vingt et une personnes intoxiquées en Californie après la fuite d'une conduite de chlore, le 21 février, dans une usine de la banlieue de Los Angeles. Six cents enfants d'une école proche de l'usine avaient dû être évacués. Une petite fille de dix ans se trouve à l'hôpital dans un état critique. – *(AFP.)*

TENNIS

LENDL ET WILANDER FINALISTES A BOCA-WEST

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl rencontrera le Suédois Mats Wilander, dimanche 23 février, en finale masculine du tournoi de Boca-West (Floride), doté de 1,8 million de dollars. Vendredi, en demi-finale, le Tchécoslovaque a battu Jimmy Connors par disqualification (1-6, 6-1, 6-2, 2-6, 5-2). L'Américain, qui a refusé de reprendre le jeu après une balle qu'il jugeait litigieuse, a été sanctionné d'une amende de 5 000 dollars. Dans l'autre demi-finale, Wilander s'est imposé (6-4, 1-0) par abandon de son compatriote Stefan Edberg, victime de douleurs stomacales.

● ATHLÉTISME : *record pour Bubka.* – Le Soviétique Sergueï Bubka a amélioré de 1 centimètre la meilleure performance mondiale en salle au saut à la perche, en franchissant 5,94 mètres, vendredi 21 février à Inglewood (Californie). L'ancienne meilleure performance était détenue par l'Américain Billy Olson depuis le 8 février.

● BOXE : *Lucien Rodriguez se retire.* – Ancien champion d'Europe des poids lourds, le Français Lucien Rodriguez, âgé de trente-quatre ans, a annoncé, vendredi 21 février, à Saint-Ouen, où il venait d'être battu aux points en huit reprises par l'Allemand de l'Ouest d'origine camerounaise Louis Pergaud, qu'il mettait définitivement un terme à sa carrière.

● SKI : *Coupe du monde.* – Le Suisse Peter Mueller a remporté, vendredi 21 février, la première descente d'Are (Suède), comptant *pour la Coupe du monde. Il* a devancé l'Italien Michael Mair et le Luxembourgeois Marc Girardelli. Le Français Patrick Piccard a terminé quinzième.

UNE CAMPAGNE SUR LE DÉPISTAGE DU MÉLANOME

Le vilain grain de beauté

« Il faut réaliser pour le mélanome malin ce que l'on a fait entre autres pour le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, et le cancer du colon ». Pour le professeur Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, Paris), le mélanome – un cancer à point de départ cutané dont l'incidence a augmenté de près de 80 % entre 1973 et 1980 aux Etats-Unis – exige que l'on n'attende pas. Lorsque le diagnostic est posé suffisamment tôt, l'espoir de guérison atteint presque les 100 %. Appel entendu, puisque la firme pharmaceutique SANOAFI (filiale d'ELF Aquitaine) a décidé de lancer ces jours-ci une campagne nationale de sensibilisation au problème de la prévention et du dépistage du mélanome malin.

Le mélanome est un cancer redoutable lorsqu'il n'est pas traité à temps. *« Chaque année*, explique le professeur Escande, *il est responsable d'autant de morts que les leucémies aiguës »*. Aux Etats-Unis, c'est, mis à part le carcinome pulmonaire, le cancer qui, chaque année, tue le plus grand nombre de personnes (environ 5 500). En France, même si les mélanomes cutanés sont des tumeurs relativement rares (leur incidence est de l'ordre de 5,2 à 5,8 pour 100 000), leur taux de mortalité est nettement supérieur à celui des autres tumeurs malignes cutanées (le taux de survie à cinq ans se situe autour de 60 %).

Le problème est que deux milliers de mélanomes qui chaque année, en France, se dissimulent parmi les quelques milliards de lésions foncées ou rosées (les naevi pigmentaires) qui leur ressemblent sont rarement reconnus.

Les mélanomes cutanés ne sont pas les tumeurs cutanées malignes les plus fréquentes, leur incidence étant nettement moins élevée que celle des épithéliomas de la peau (environ 55 pour 100 000 habitants), mais le taux de mortalité des mélanomes est beaucoup plus élevé que celui des épithéliomas. Ces deux types de cancer surviennent avec une beaucoup plus grande fréquence chez les personnes à peau claire (blond, roux) qui s'exposent au soleil.

Comme le souligne le rapport « la lutte contre le cancer en France » rédigé sous la direction du professeur Yves Cachin, la prévention de ce type de cancer consiste à *« éduquer les populations quant à leur exposition solaire, en apprenant d'une part à bronzer à ceux dont la peau le permet, d'autre part à protéger la peau de ceux qui, de par leurs caractéristiques génétiques, ne pourront jamais bronzer ou présentent des facteurs de risque particuliers ».*

En résumé, le tout est de savoir quand consulter son médecin. C'est tout l'objet de cette campagne.

FRANCK NOUCHI.

REPÉRAGE

Un grain de beauté « bizarre ». Ou du moins le pensez-vous. Avant de vous angoisser, répondez plutôt à ces six questions :

1. – Est-ce que la surface s'est agrandie récemment ?

2. – Est-ce que le bord est devenu irrégulier ?

3. – Est-ce que l'épaisseur a changé par endroits ?

4. – Est-ce que la couleur a changé par endroits ?

5. – Est-ce qu'il y a une rougeur autour de la lésion ?

6. – Est-ce que la surface a des reflets bleutés ?

Si, d'aventure, vous répondiez « oui » à l'une de ces questions, demandez alors son avis à votre médecin. *« Avant de vous inquiéter, apprenez à regarder. »*

LA POLÉMIQUE SUR LE CŒUR ARTIFICIEL

Vingt chirurgiens soutiennent le professeur Carpentier

« L'opéré du cœur va aussi bien que possible. » C'est ce que l'on indiquait dans la soirée du 21 février à l'hôpital Broussais. Dans le même temps, une polémique continue d'agiter les milieux de la chirurgie cardiaque française. D'une part, le *Figaro-Magazine* – cautionné par le professeur Christian Cabrol – maintient sa position : *« le cœur artificiel utilisé la semaine dernière par le professeur Carpentier n'en est pas un en réalité »*. D'autre part, une vingtaine parmi les plus grands spécialistes français de chirurgie publient un communiqué dans lequel ils rappellent que l'intervention faite par l'équipe du professeur Carpentier a été *« réalisée dans des conditions techniques et éthiques irréprochables... De même que le terme « rein artificiel » désigne différents types d'appareils extracorporels d'épuration rénale, le terme « cœur artificiel » désigne différents types d'appareils extracorporels ou non, dès lors qu'ils prennent en charge totalement, et pour une durée suffisamment longue, la fonction circulatoire d'un malade en état d'arrêt cardiaque. Ce qui était le cas... »* Parmi les signataires de ce communiqué, on retrouve les noms des professeurs Jean-Paul Binet (Paris), Philippe Blondeau (Paris), Jean-Paul Cachera (Créteil), Daniel Guilmet (Suresnes), Jean-Raoul Monties (Marseille), Jean-Yves Neveux (Paris).

MORT A CENT VINGT ANS

Il aura suffi d'une petite pneumonie pour que l'humanité perde son doyen, Shigechiyo Izumi, un Japonais de cent vingt ans. Il était né le 29 juin 1865, dans l'île de Tokynoshima, au sud de l'archipel. En ce temps-là, Napoléon III dirigeait la France et Bismarck l'Allemagne. Le secret de sa longévité ? Réveil à 5 heures par beau temps, une heure plus tard les autres jours ; à chaque dîner une fiole de *shochu*, un alcool doux de canne à sucre et, ajoutait-il, le secours de la grâce divine. Pour plus de sûreté, il avait arrêté de fumer il y a trois ans, à cent dix-sept ans. Vendredi 21 février, il est mort paisiblement, *« comme dans son sommeil »*. Il existait au Japon, au *moment de la naissance* d'Izumi, un registre d'état civil qui permet d'authentifier l'âge réel du grand vieillard.

…os et débats

M. Joxe : aidé

M. Toubon : 8 %

…uillet : la cohabitation-Liban

M. Rocard : le pire

…M. Marchais : la charité

…M. Mermaz : introuvable

…l'Ormesson : les assassins

…ajorité pour quel progrès ?

…JEAN-YVES LHOMEAU

Société

AU CONSEIL D'ÉTAT

Rejet d'une demande de sursis pour le transfert des plans-reliefs du musée des Invalides

Le Conseil d'Etat a rejeté, le 21 février 1986, une demande en référé concernant l'affaire du déménagement des plans-reliefs du musée des Invalides. On se souvient que le gouvernement a décidé le transfert à Lille, de cette collection exceptionnelle des principales places fortes de la France, commencée en 1668, sur ordre de Louis XIV (*le Monde* du janvier 1986).

Un certain nombre d'associations, dont la Compagnie des architectes et des monuments historiques, avaient alors saisi le tribunal administratif de Paris, puis, en appel, le Conseil d'Etat.

La décision de l'assemblée du Palais-Royal ne prend pas parti sur le fond, mais tranche un point de pure procédure contentieuse. C'est, en effet, par la voie du référé que les associations requérantes demandaient d'une part, d'ordonner le sursis à l'exécution des décisions de fermeture du musée des Invalides et de transfert à Lille ; d'autre part, de diligenter une expertise en vue de déterminer les risques et les conditions d'un tel transfert, les précautions à prendre, et le coût de l'opération.

Mais lorsqu'il est saisi par la voie du référé, le juge administratif ne peut *« coordonner toutes mesures utiles, sans faire préjudice au principal, et sans faire obstacle à l'exécution d'aucune décision administrative »*. Le Conseil d'Etat a donc rejeté, tant la demande de sursis, qui aurait fait obstacle aux décisions prises que la demande d'expertise : en effet, celle-ci tendait, par son objet, à faire déterminer des mesures que le juge administratif n'a pas le pouvoir d'ordonner à l'administration.

Ce n'est donc qu'ultérieurement, dans le cas où il serait saisi d'autres appels, que le Conseil d'Etat pourrait être amené à se prononcer sur la légalité des décisions prises.

● *L'enquête sur les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL).* – Un mandat d'arrêt a été lancé, jeudi 20 février, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, contre Jacqueline Esber, vingt-six ans, militante présumée des FARL, soupçonnée d'avoir assassiné Yacov Barsimentov, deuxième conseiller de l'ambassade d'Israël à Paris, le 3 avril 1982, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et d'avoir participé, en mars 1985, à l'enlèvement de M. Gilles Peyrolles, directeur du Centre culturel français à Tripoli.

D'autre part, arrêtée lundi à Grenoble (*le Monde* du 21 février), Martine Toulotte, militante de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), soupçonnée d'avoir hébergé Jacqueline Esber ainsi que Georges Ibrahim Abdallah, un des dirigeants présumés des FARL, a été placée, jeudi, sous mandat de dépôt à la prison de Fleury-Mérogis après avoir été inculpée de recel de malfaiteur par M. Gilles Boulouque.

● *M. Luigi Cavallo a été extradé.* – M. Luigi Cavallo, un journaliste italien accusé d'avoir voulu indirectement soutirer une grosse somme d'argent au banquier Roberto Calvi, a été extradé, mercredi 19 février, en direction de Milan.

UN SOMMET DE L'ÉGLISE BRÉSILIENNE A ROME

Un sommet de l'Eglise brésilienne a été convoqué par le pape à Rome, du 13 au 15 mars prochain. Il réunira les cinq cardinaux brésiliens, les responsables de la conférence épiscopale et des différents secrétariats régionaux.

Il ne s'agit pas d'un *« synode extraordinaire »*, a tenu à préciser le Saint-Siège, mais d'une *« rencontre informelle »*, destinée *« à approfondir le dialogue sur la vie et l'activité de l'Eglise au Brésil »*. Il est probable que la théologie et la libération – le Père Boff, sanctionné, est brésilien – occupera une place importante dans les débats. – *(AFP.)*

LA COUR DE CASSATION VA ÊTRE SAISIE D'UNE AFFAIRE CRIMINELLE DATANT DE 1946

Avant de quitter le ministère de la justice, M. Robert Badinter a donné, jeudi 20 février, son accord pour transmettre le dossier de Raymond Mis et de Gabriel Thiennot à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Les deux hommes, aujourd'hui âgés l'un et l'autre de cinquante-neuf ans, ont été condamnés, une première fois, en 1947 à quinze ans de travaux forcés par la cour d'assises de Châteauroux pour le meurtre, le 29 décembre 1946, d'un garde-chasse à Mézières-en-Brenne (Indre). Après avoir reconnu leur culpabilité, ils étaient revenus sur leurs aveux et avaient affirmé avoir avoué sous la contrainte.

Après deux cassations, ils ont été de nouveau condamnés, successivement par la cour d'assises de Poitiers, le 3 décembre 1948, à vingt ans, et par la cour d'assises de Bordeaux, le 5 juillet 1950, à quinze ans.

Raymond Mis et Gabriel Thiennot ont continué à proclamer leur innocence et ont déposé sans succès plusieurs requêtes en révision depuis 1980. Le 11 février dernier, leur avocat, Mᵉ Jean-Paul Thibault, avait indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il était en possession d'éléments nouveaux *« de nature à remettre en cause le bien-fondé des verdicts »*. Le 19 février, il a été reçu par M. Badinter, qui a accepté de transmettre le dossier à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui sera appelée à statuer sur le fond.

M. BARRE NE COMPREND PAS L'EXPULSION DES DEUX TERRORISTES PALESTINIENS

Commentant l'expulsion des deux terroristes palestiniens (*le Monde* du 22 février) au cours de sa tournée en Languedoc-Roussillon, M. Laurent Fabius a indiqué que *« juridiquement, il était possible de le faire »*. Le premier ministre a ajouté : *« Nous ne souhaitons absolument pas garder des terroristes sur le territoire français, et vous savez que, récemment, d'autres personnes, dans d'autres conditions il est vrai, avaient été expulsées »*, faisant ainsi allusion aux treize expulsions intervenues après les récentes rafles effectuées par la DST dans divers milieux de ressortissants étrangers.

De son côté, M. Raymond Barre a déclaré à Tournon (Ardèche), qu'*« il ne comprenait pas »* les raisons de l'expulsion des deux terroristes. *« Ils avaient été condamnés,* a-t-il rappelé, *par la justice française à des peines très lourdes. Je ne vois vraiment pas pourquoi cette peine n'est pas exécutée. »*

D'autre part, l'Association France-Palestine proteste contre la libération *« des deux assassins de M. Ezzedine Kalak »*, ancien représentant de l'OLP à Paris. Selon elle, *« cette attitude du gouvernement français est de nature à encourager les partisans de la lutte violente au détriment de leurs victimes favorables à une paix juste au Proche-Orient »*.

● *Attentat à Bastia.* – Un attentat à l'explosif a été commis, samedi 22 février à 2 h 10, contre un collège d'enseignement secondaire au centre de Bastia. La charge, de 200 grammes environ, avait été placée à l'extérieur de la loge du concierge. Les dégâts sont assez importants mais il n'y a pas eu de victime.

● *Les ravisseurs de M. Lorber se manifestent.* – Les ravisseurs de M. François Lorber, trente-cinq ans, directeur d'une entreprise de peinture en bâtiment de Sèvres (Hauts-de-Seine), enlevé le 18 février, se sont de nouveau manifestés vendredi, à deux reprises, pour demander par téléphone à la famille si elle avait *« commencé à réunir la rançon »* dont ils ont fixé le montant à 3 millions de francs *« en petites coupures »* (*le Monde* du 22 février).

● *Manifestation à Bayonne contre les attentats du GAL.* – Cinq cents personnes environ ont défilé, vendredi soir 21 février, entre 19 et 20 heures, dans les rues de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour protester contre les trois derniers attentats revendiqués par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), et notamment celui au cours duquel un berger de soixante ans, Cristobal Machicote, et une jeune Parisienne de seize ans, Catherine Brion, ont été tués par erreur (*le Monde* du 21 février).

Un important dispositif policier avait été déployé pour interdire le centre de la ville à la manifestation, qui s'est achevée sans incident.

● *Hold-up de la rue de la Convention : une arrestation.* – L'auteur présumé du hold-up raté contre une succursale parisienne de la Caisse d'épargne, 250, rue de la Convention à Paris (15ᵉ), au cours duquel une cliente – Mᵐᵉ Jacqueline Leblanc, soixante-deux ans – avait été mortellement blessée le 12 février dernier, a été arrêté jeudi après-midi 20 février, à Antony (Hauts-de-Seine). Il s'agit d'Olivier Saint-Léger, vingt-deux ans, un jeune drogué domicilié à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) interpellé par une patrouille de sécurité publique alors qu'il venait d'attaquer une succursale du Crédit lyonnais d'Antony. Il a avoué être l'auteur de l'agression contre la Caisse d'épargne de la rue de la Convention.

Ariane à l'heure juste

(Suite de la première page.)

Celui-ci viendra en 1976 avec la décision de réaliser un système pour l'observation de la Terre (Spot) qui engagera la France dans une voie prometteuse : la télédétection des ressources terrestres. Dix ans plus tard, le premier satellite de ce programme est prêt à quitter Kourou.

C'est un instant important que celui qui concrétise dix ans d'efforts. Instant à proprement parler, car Spot-1 doit décrire autour de la Terre une trajectoire circulaire, dans un plan qui fait un angle bien défini avec la direction du Soleil, ce qui permettra au satellite de voir défiler sous lui un sol bien éclairé. Il faut donc lancer le satellite quand la rotation de la Terre fait passer Kourou dans ce plan. La « fenêtre » de tir est très courte, une dizaine de minutes. Or, Ariane est souvent partie en retard, la « chronologie » a fréquemment été interrompue par des défauts mineurs, souvent la mauvaise transmission d'une information de contrôle. Aujourd'hui, ce n'est pas permis.

Faux témoin

Il n'y aura pas d'arrêt dans la procédure de lancement. Les voyants de la salle de contrôle resteront éternellement verts. L'heure « H » avait été fixée à 2 h 44 (heure de Paris). A la seconde près, les moteurs d'Ariane sont mis à feu. Quinze minutes d'attente un peu inquiète, ponctuées par les annonces des allumages et extension d'étages, toutes se produisant aux instants prévus, se terminant par la *« séparation du satellite Spot »* qui détend les visages, libère des cris de joie, et déclenche les salves d'applaudissements.

Tout n'est pas fini pour autant. Mettre un satellite en orbite n'est qu'une première étape. Il faut ensuite vérifier qu'il fonctionne. Dans ses premières secondes d'autonomie, le satellite doit orienter une antenne vers le sol. Puis les miroirs des instruments de visée doivent être débloqués et mis en position. Encore un quart d'heure et le panneau solaire doit se déployer. Et là, le pépin. Un « microswitch », c'est-à-dire un témoin qui doit indiquer le déploiement du panneau, refuse d'envoyer le signal attendu. Crispation des visages, qui se transforme en ombre légère quand on apprend que le courant électrique fourni par le panneau solaire est normal. Une demi-heure après l'incident, M. Frédéric d'Allest, directeur général du CNES, confirme que le panneau solaire est déployé et que les autres manœuvres vont pouvoir être exécutées dans la matinée de samedi. Les paramètres d'orbite (périgée de 818,27 kilomètres, apogée de 833,2 kilomètres, inclinaison de 98,77 degrés) sont égaux à quelques pour mille près aux valeurs prévues. M. d'Allest indique aussi que le satellite suédois Viking, lancé en même temps que Spot-1, est aussi correctement mis en orbite, et qu'on peut parler de succès.

C'est aussi ce que dira M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. Il précise qu'il faut attendre les premières images. Spot-1 doit fournir dès dimanche matin les vues de la Provence et de la Turquie, et une équipe de l'Institut géographique national en commencera immédiatement l'analyse. Mais tout porte à la confiance, et M. curien fait aussi remarquer que ce tir différait de tous les précédents : en effet Ariane partait vers le nord et non vers l'est, il fallait donc utiliser des moyens de poursuite nouveaux.

L'orbite est quasi circulaire, et non pas très allongée comme d'habitude. Elle est parcourue en un temps beaucoup plus court. On avait donc moins de temps pour faire les premières manœuvres de mise en bonne position des satellites. La réussite de ce tir difficile apporte ainsi une preuve de la souplesse d'emploi d'Ariane, ce qui lui donne encore plus de prix.

MAURICE ARVONNY.

Carnet

Naissances

– **Salim GUERGOUR**
et son épouse

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sabina,

le 17 février 1986, à Sfax (Tunisie).

Mariages

– M. et Mᵐᵉ
Marcel MAISONNEUVE,
M. et Mᵐᵉ Daniel CERF,
Le docteur Edouard POUCHÈLE,
officier de la Légion d'honneur, et Mᵐᵉ,
M. et Mᵐᵉ Igor LEVENOK,

ont l'honneur de faire part du mariage de

Virginie et Michel,

le samedi 22 février 1986, à 11 heures, à la mairie d'Origny-en-Thiérache (Aisne).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe
CHENEAUX de LEYRITZ,

survenu en son domicile dans sa quarante-sixième année.

De la part de
M. et Mᵐᵉ Jean-Louis Besson,
M. et Mᵐᵉ François Cheneaux de Leyritz,
ses frères et sœurs,
Virginie et Robert Barbaut,
Caroline, Nicolas, Hélène et Marie Besson,
Marc, René et Gabrielle Cheneaux de Leyritz,
ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
Simone et Richard Faye,
Et tous ses amis,

Les obsèques ont lieu dans l'intimité, le samedi 22 février 1986, à 15 heures, en l'église Saint-Sauveur du Petit-Andely (Eure).

Une messe sera célébrée le vendredi 14 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6ᵉ.

M. et Mᵐᵉ Besson,
113 *bis*, rue de la Tour,
75116 Paris.
M. et Mᵐᵉ Cheneaux de Leyritz,
105, rue de Courcelles,
75117 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et tout le personnel de UNIBAIL,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Philippe
CHENEAUX de LEYRITZ,
directeur,

survenu brutalement dans sa quarante-sixième année.

– Jean-Pierre Delarge,
son mari,
Frédéric-Henri Delarge,
Pascale et Philippe Maillet,
Alexandre et Joëlle Delarge,
Natalie et Denis Gadbin,
ses enfants,
font part que

Bernadette DELARGE,

née en Belgique, à Mont-Saint-Guibert, le 17 août 1931, est entrée dans la paix de Jésus de Nazareth, après un bref cancer, le 21 février 1986.

La messe des obsèques aura lieu le mardi 25 février, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Bernard de la gare du Montparnasse.

Le corps sera ultérieurement incinéré et les cendres déposées au columbarium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes, mais si vous avez l'intention d'assister aux obsèques, une seule rose par personne est souhaitée pour le dernier à Dieu.

24, rue d'Enghien,
75010 Paris.

[Bernadette Delarge avait créé la collection « Pour mieux vivre », aux Editions universitaires Jean-Pierre Delarge. A partir de 1966, elle publie les quatre volumes de *la Vie et l'amour*, une tétralogie qui sera traduite en une dizaine de langues. Elle crée, en 1969, le Club féminin Pour mieux vivre, y attirant d'éminents conférenciers. En 1976, elle s'adonne à la psychothérapie et à la psychosociologie, exerçant, entre autres, à l'IMP de Méry-sur-Seine.]

– M. et Mᵐᵉ Roger Lazare Iglesis,
M. et Mᵐᵉ Raymond Castro,
Mˡˡᵉ Gisèle Iglesis,
ses enfants,
Mᵐᵉ Pierre Pelissie
et sa famille,
Mᵐᵉ C. Enjalbert-Castro,
M. et Mᵐᵉ Olivier Castro,
M. Stéphane Iglesis,
ses petits-enfants,
Mˡˡᵉ Vénus Castro,
son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mᵐᵉ Sébastien IGLESIS,
née Elisabeth Mauron,

survenu le 20 février 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le mardi 25 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Selon les vœux de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Laugier,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Roger Kahn
et ses enfants,
Mᵐᵉ Denise Levy,

ont la douleur de faire part du décès du

grand rabbin Roger KAHN,

survenu à Jérusalem, le 15 février 1986.

Ramot 2-9 Jérusalem.

Anniversaires

– Il y a un an, le 23 février 1985, disparaissait

M. André NICOLE.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Le génie de Topor

Dire d'un artiste qu'il a du génie est un compliment qui peut paraître exagéré. Le dire de Topor, pourquoi pas ? Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder le volumineux album en couleurs que vient de publier Albin Michel (*le Monde* du 14 février) et de déambuler parmi les quelque six cents œuvres qui, après avoir circulé durant un an dans quatre villes d'Allemagne, sont exposées dans les locaux de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (*).

Il s'agit d'un retour aux sources : Topor s'installe en quelque sorte dans ses meubles puisqu'il a étudié là de 1955 à 1964. Dans un parcours labyrinthique subtilement élaboré, sans chronologie ni thématique, conçu avec un amusement complice par François Wehrlin — le dessin le plus ancien datant de 1956, le plus récent de 1983, — on s'aperçoit avec un émerveillement grandissant de la continuité de vision, de l'exceptionnelle boulimie créatrice d'un acrobate de l'imaginaire. Sans facilités, utilisant tous les supports, Topor a su forger un univers absolument original, sans équivalent dans l'histoire du graphisme contemporain.

Placé sous le patronage d'Alice et de Pinocchio, *débordant de surprises* et de trouvailles, de calembours visuels, de rébus, de questions sans réponse, de clins d'œil, de retournements de mots, d'images et de situations, le monde de Topor puise la part la plus belle de son mystère et de son enchantement dans les vertiges de l'enfance, qui demeure visiblement le moteur de son inspiration.

L'exposition mais aussi l'ensemble de sa création se présentent d'ailleurs comme un immense livre dont chaque dessin constituerait une page nouvelle et inédite où le faciès hilare de l'auteur lui-même ricanerait de ses propres facéties : « *La plupart des livres qui sont faits pour les enfants sont tout à fait schizophrènes. L'image de la vie que l'on y transmet est sans sexe, sans merde ou, comment dit-on ? sans choses sales. Mais je ne veux pas être schizophrène, pas cinglé non plus, et vivre dans un monde que je construis. C'est pourquoi j'ai décidé de jouer avec la réalité et ma peur.* »

Une élection palette

Avec le mauvais goût, le sarcasme, l'étrange, le macabre, la bêtise, la pornographie, la cruauté et le *nonsense*, la peur — à commencer par celle, prioritaire à ses yeux, de devenir un artiste sérieux — fait partie des ingrédients premiers qui composent l'éclectique palette de Topor. On la retrouve dans ces silhouettes terrifiantes d'ogre échappées des cauchemars fous de Grandville, le corps nu de cette femme littéralement avalée par les pages d'un livre, sur la toile vierge que tente désespérément de remplir un peintre dépourvu de thème.

Derrière ses paupières lourdes, son regard glauque, son rire dévastateur, Topor, qui éprouve une terreur panique de l'avion, se nourrit de sa peur pour mettre au jour ses grands sujets : la mort, bien sûr, qu'il considère comme une infirmité, la mélancolie et la métaphysique, le sexe, dont il use comme d'un sixième sens, et la malédiction, l'obsession du double, la perfidie des objets, les accouplements monstrueux et les sévices corporels en tout genre inspirés de Jarry.

Mais si l'animalité, la scatologie, la saleté et même la pourriture représentent pour lui le propre de l'homme, il y a aussi de formidables élans d'amour, à l'image de cette femme endormie et couverte de milliers de bandelettes où Topor a écrit : « Je t'aime », le don de distribuer l'émotion là où on ne l'attend pas, l'hommage imagé qu'il ne cesse de rendre à Abram, son père devenu peintre sur le tard, qui incarne la figure absolue de l'artiste et qui, dès son plus jeune âge, a su lui inculquer l'art d'utiliser ce qu'il y a dans sa tête et dans son subconscient.



Portrait de Topor par Reser, 1985.

Qu'il dessine des gerbes de membres décapités, des faces congestionnées grouillantes de vers en forme de corps humains, qu'il s'amuse à pêcher dans un crâne ou à skier sur un cerveau, Topor, quel que soit le support utilisé, de la gravure sur bois au dessin animé, se comporte comme un fabuleux explorateur de choc des abominations de la figure humaine, de ses fantasmes et de ses manques.

S'il considère la grimace comme un noble art, n'hésitant pas à l'occasion à se représenter lui-même en geôlier trapu, obscène avec sa collection de doigts coupés en guise de porte-clés, ce qui frappe chez lui, c'est son extraordinaire capacité à rire de tout, à se servir de l'humour pour exprimer l'impensable, de la *cruauté pour ouvrir les portes de* l'imagination.

Tortionnaire et bourreau, dynamiteur d'interdits et de tabous, Topor dans la vie ne ferait pourtant pas de mal à une mouche, et ceux qui le connaissent le croient sur parole lorsqu'il déclare que dormir est son activité préférée et qu'il y a plus d'art dans huit heures de sommeil que dans seize heures d'activité productrice. Le miracle, c'est que depuis *les Masochistes*, édité par Eric Losfeld en 1960, et son premier texte conjointement publié dans *Fictions*, Topor, à la fois écrivain, scénariste, parolier, chansonnier, peintre, dessinateur, acteur, affichiste, décorateur, costumier de théâtre ou d'opéra, de *la Planète sauvage* à *Télé Chat* n'a cessé de produire pour mieux échapper à toutes les classifications. Comme lui-même l'a écrit un jour, « *Tout ce qui est Topor brille* ».

PATRICK ROEGIERS.

★ Exposition Topor, Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Jusqu'au 13 avril.

« OTELLO », de Rossini, par la Fenice

Les égarements du cœur et de l'esprit

« Venise à Paris », qui déroule ses fastes pendant toute cette quinzaine, nous aura permis de découvrir enfin l'*Otello* de Rossini, qui n'avait pas été joué ici depuis un siècle (à part un concert de l'ORTF en 1975), grâce à la belle production que la Fenice et son directeur artistique, Italo Gomez, viennent d'offrir au Théâtre des Champs-Elysées.

Cet opéra seria d'un Rossini de vingt-quatre ans n'a rien à voir avec le pompeux *Siège de Corinthe* présenté à l'Opéra en novembre. L'œuvre est vive, pleine de jeunesse, délicate et brillante tour à tour, assez dramatique, surtout dans le splendide troisième acte, bien que le musicien se soit embarrassé d'un livret embrouillé, qui n'a nullement la force implacable de l'intrigue shakespearienne (et verdienne).

Mais le caractère et le destin des personnages restent assez clairs pour nourrir une musique prodiguée avec tant d'amour et de spontanéité. Les récitatifs en particulier sont d'une originalité et d'une justesse étonnantes, et l'on est tellement pris par la grâce et l'émotion des airs, qu'on passe sans peine sur les fioritures et les vocalises un peu excessives à la mode de l'époque.

Rossini utilise d'ailleurs celles-ci très judicieusement pour accentuer la violence des sentiments, les égarements du cœur et de l'esprit, comme dans l'air poignant de Rodrigo (le Cassio de Verdi) ou le duo pathétique de Desdémone avec son père, aux parcours vertigineux. En revanche, dans l'air du saule, une des plus belles romances qu'on ait écrites au dix-neuvième siècle, il n'y a plus que de légers gruppetti, qui agrémentent la grande ligne musicale sans la surcharger.

Et c'est un charme de plus que de découvrir bien des formes et des procédés (le crescendo ou l'accelerando par exemple) auxquels nous ont habitués les opéras bouffes de Rossini (*Otello* précède immédiatement la merveilleuse *Cenerentola*), sans que le ton en paraisse moins tragique.

L'excellent et le pire

De tout cela, la Fenice nous donne une image bien vivante, même si l'on regrette des inégalités dans la réalisation. Les décors en noir et blanc de Jean-Pierre Ponnelle, les costumes de Pet Halmen reflètent la légèreté et la netteté de cette musique : le beau rideau dessiné de Venise sur la lagune, les grandes voiles flottant sur des mâts de navires où s'impriment les images de la piazzetta, les flots de rideaux qui entourent le lit de Desdémone, avec les vêtements blancs des chœurs, sur lesquels se détachent le rouge du Doge, le bleu de Desdémone, les couleurs sombres ou cuivrées d'Otello.

Mais Ponnelle metteur en scène alterne l'excellent et le pire : le goût très sûr avec lequel il ordonne les groupes et les scènes dramatiques est gâté par des détails ridicules (la petite maquette qui remplace le vaisseau d'Otello, la harpe celtique qui encombre Desdémone pour l'air du saule), le côté parodique de la réception du Maure, et surtout le meurtre mélodramatique au milieu des ombres fantastiques et des éclairs, enfin la conclusion, le lit de Desdémone assassinée se retrouvant bizarrement au milieu de la piazzetta San-Marco.

La belle et touchante June Anderson domine de haut la distribution : voix dense, riche et aérienne, remplissant ses vocalises d'une profonde expression, entourée de trois ténors (1) honorables : le Maure de Curtis Rayam, au jeu et au phrasé émouvants, malgré une pose de voix et une technique hasardeuses ; le Iago vipérin de Iorio Zennaro ; le Rodrigo *enflammé et strident* de Raul Gimenez, avec encore Nucci Condo, maternelle Emilia de beau style, et Barbarigo, le père au cœur de pierre, d'Alfredo Giacomotti.

Certains spectateurs ont méchamment hué Roderick Brydon, qui a pourtant mené avec finesse et précision l'orchestre de la Fenice, qui n'est toujours pas d'une qualité et d'une homogénéité irréprochables.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il y en a même cinq, et ce nombre explique peut-être la rareté des représentations d'*Otello*.

★ La Fenice présentera les 27 février (19 h 30), 2 mars (17 h) un opéra-bouffe napolitain des frères Ricci, *Crispino e la comare*, ainsi qu'un concert de musique de chambre, le 26 février, et les « Musiques du carnaval de Venise », le 28 février, toujours au Théâtre des Champs-Elysées.

■ 15 MILLIONS DE DOLLARS POUR UNE BIBLIOTHÈQUE. — La collection d'ouvrages anciens et de documents en langue anglaise datant des *seizième et dix-septième* siècles rassemblée par le financier américain Carl Pforzheimer Jr, décédé en 1957, a été acquise par l'université du Texas pour la somme de 15 millions de dollars. Cette bibliothèque comporte plus de mille trois cents pièces, dont certaines exceptionnelles comme la Bible de Cloverdale (1535), première Bible complète publiée en anglais, ainsi que des éditions des œuvres de Shakespeare, Bacon, Chaucer et Donne. L'université du Texas avait déjà, en 1978, acheté à cette même Fondation Pforzheimer une Bible originale de Gutenberg. — *(AFP.)*

« Les Longs Manteaux »

de Gilles Béhat

Loïc Murat, géologue français, vit en misanthrope sur un haut plateau de Bolivie, non loin de la frontière de l'Argentine. Un jour, il descend dans la vallée, rend service, par hasard, à la fille d'un écrivain argentin qui va être libéré de prison et ramené dans son pays par le train de La Paz, ce que l'organisation para-militaire des « longs manteaux » veut empêcher. Loïc Murat va être obligé d'intervenir. Il y avait, là, un bon sujet, avec des implications politiques, mais il n'est pas vraiment traité, on commence à comprendre de quoi il s'agit dans le dernier quart d'heure !

Gilles Béhat, réalisateur visionnaire des passions et de la violence urbaine, s'est égaré dans un film d'action qui se traîne comme un escargot. Les morceaux de bravoure sont eux aussi pour le dernier quart d'heure. Bernard Giraudeau essaie de composer un personnage façon Lino Ventura des années 60. Et se plante. On n'y croit pas. Béhat, Giraudeau, qu'est-ce qui vous est arrivé ? Cette coproduction franco-argentine a été tournée dans la cordillère des Andes. Pour le peu qu'on sent d'atmosphère locale, nos Cévennes auraient tout aussi bien fait l'affaire.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Les structures de la septième chaîne

Les structures de la « 7 », la nouvelle chaîne culturelle destinée au satellite TDF 1, ont été mises en place, vendredi 21 février, lors d'une réunion qui s'est tenue au siège de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), siège provisoire de la chaîne. Cette dernière se voit dotée, d'une part, d'un conseil de surveillance, dont les douze membres ont élu à l'unanimité Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de FR 3, au poste de présidente, M. Georges Duby au poste de vice-président ; d'autre part, d'un directoire composé de M. Bernard Faivre d'Arcier, président, conseiller culturel à Matignon, et Guillaume Gronier, qui fut son bras droit à la tête du Festival d'Avignon.

Mme Langlois-Glandier a rappelé la mission qui lui avait été confiée le 3 décembre dernier par M. Georges Fillioud, et qui visait à rechercher, avec des partenaires publics et privés, des solutions de production en Europe. Une deuxième réunion devrait avoir lieu le 14 mars, lors de laquelle le capital de la « 7 » sera porté à 60 millions de francs et la politique des programmes définie avec plus de précision.

Le conseil de surveillance de la chaîne est composé ainsi :

— Trois représentants de FR 3, actionnaire principal de la nouvelle société (1) : Mmes Janine Langlois-Glandier et Anne Gaillard, M. Thierry Caillon, responsable des programmes de FR 3.

— Trois représentants de l'État : MM. Jérôme Clément, directeur général du Centre national de la cinématographie, Marc-André Feffer, chef du service juridique et technique de l'information, et François Gros, professeur au Collège de France.

— Quatre personnalités « qualifiées » : l'historien Georges Duby, le metteur en scène Patrice Chéreau, la réalisatrice Coline Serreau, le directeur de la Villa Médicis et auteur de télévision, Jean-Marie Drot.

— M. Jean-Noël Jeanneney, président de Radio-France.

— M. Jacques Pomonti, président de l'INA.

(1) FR 3 : 45 % ; INA : 15 % ; Radio-France : 15 % ; État : 25 %.

ROCK AU FORUM

Trois générations

Rendez-vous désormais installé, le Rock au Forum élargit son champ d'action pour sa quatrième édition en mélangeant les styles et les nationalités. Du 22 février au 2 mars, à raison de trois groupes par soir, on pourra voir les revenants : les Pretty Things, le groupe de Phil May, disparu depuis des lunes, qui a connu ses heures de gloire avec les Small Faces, les Kinks, les Who au milieu des années 60 dans la mouvance mods-rhythm'n blues ; John Mayall, celui qu'on avait surnommé le père du blues anglais — aujourd'hui son arrière-grand-père — et dont le groupe, les Bluesbreakers, a servi de plate-forme à Eric Clapton, Jack Bruce (Cream), Mick Fleetwood, Peter Green (Fleetwood Mac), Andy Fraser (Free), Mick Taylor (Rolling Stones).

Les partants, représentés en force par les groupes français : Top Fuel, Vertigo, Dirty Ducks, Fisc, Moby Dick et surtout Les Bandits, qui jouent serré et élégant. Les valeurs sûres : Vincent Palmer, guitar-hero français, ancien leader de Bijou qui fait, désormais, cavalier seul ; Christophe Johnson, chanteur franco-britannique, trempé dans le pub-rock et les mélodies sixties. Les Italiens : RAF — rien à signaler — et Litfiba, pionniers nouveau genre d'un rock latin néo-punk qui tient à ses racines. Les Beurs : Raina Raï, synthèse remuante de traditions et de modernité.

Les « ceux-qu'on-attend-avec-impatience » : les Redskins, un trio anglais dont le premier fait d'armes remonte à 1982 lors d'une manifestation anti-chômage. La boule à zéro et le verbe haut, militants convaincus (colorés rouge) et mouture convaincante des Clash sous perfusion soul, agités et déglingués, les Woodentops, nouvelle coqueluche britannique, sont partisans du son minimaliste, brouilleurs de cartes dingos, jouant à l'accéléré une espèce de folkabilly schizo et pimenté de larsens ; encore plus cinglés et minimalistes mais Américains de Milwaukee (Wisconsin), les Violent Femmes pervertissent à plaisir la chanson de rue sur le mode punk goguenard.

Folk et country électrifiés, rock asséché, ambiance Velvet Underground revisitée par Jonathan Richmann, mélodies futées et humour à satiété.

ALAIN WAIS.

★ Au Théâtre du Forum des Halles, ce samedi 22 février à 20 h 30 : Top Fuel/Vertigo/Dirty Ducks ; le 23 à 15 h 30 : RAF/Fisc/Chariot ; le 24 à 20 h 30 : Renaud Hantson/Christophe Johnson/Pretty Things ; le 25 à 20 h 30 : Moby Dick/Les Bandits/Lotus Eaters ; le 26 à 20 h 30 : Vincent Palmer/Elisabeth Wiener/Redskins ; le 28 à 20 h 30 : Top Model/Gene Loves Jezebel/ Woodentops ; le 1er mars à 20 h 30 : Cyclope/Lucien Francœur/John Mayall ; le 2 mars à 15 h 30 : Raina Raï/Litfiba/Raticide. A l'Eldorado, le 27 février à 20 h 30 : Froggies/Violent Femmes.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA VIE EST UN SONGE, Epicerie (42-72-23-41), sam. 20 h 30.

LES CAROTTES SONT CUITES, Th. Grévin (42-46-84-47), sam. 21 h.

LE MONSTRE TURQUIN, Créteil, Maison des arts (48-99-90-50), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

D'AMOUR ET D'EAU FROIDE, Lierre-Théâtre (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : le Tour d'écrou ; dim. 20 h : concert de musique française.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. 20 h 30 : le Balcon.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30 : The Real Inspector Hound, de T. Stoppard; The Critic, de Sheridan (spectacle en langue anglaise).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : la Vérité; le Trio brisé, d'Italo Svevo.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 : Oncle Vania; Cinéma : dim. 20 h : Gun Crazy, de J.H. Lewis (vo); Paris, Texas, de W. Wenders (vo).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Vienne 1880-1938 : sam. 10 h à 13 h ; 14 h 30 à 18 h, Expérience freudienne/Arts et Lettres ; dim, Clinique et théorie. Cinéma-vidéo : nouveaux films BPI : sam., dim. 13 h, Euskadi hors d'état, de A. Mc Caig ; 16 h, Merce Cunningham and Co., de B. Jacquot ; 19 h : Pina Bausch, de C. Ackerman ; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry ; Vidéo-Musiques : sam., dim. 13 h, le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; 16 h, Peter Grimmes, de Britten ; 19 h, Ainama, salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; Vienne 1880-1938 : sam., dim. 15 h, Films sur O. Kokoschka, A. Schoenberg, E. Schiele... ; à 18 h, Steve Dwoskin (premier volet de son travail) ; Le cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29) : sam., 17 h 30, Nerone, de A. Blasetti ; 20 h 30, la Segretaria privata, de G. Allessandrini ; dim. à 14 h 30, Due cuori felici, de B. Negroni ; 17 h 30, la Tavola dei poveri, de A. Blasetti ; 20 h 30, Gli uomini che mascalzoni, de M. Camerini.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam., 20 h 45, dim., 14 h 30 : le Dragon ; Jazz : sam. 18 h 30 : Helen Merrill, Gordon Beck.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ **AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17), sam., 20 h 45 : Terminus Hôpital.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (42-08-77-71) sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), Sam 20 h 30, dim. 17 h : la Famille Ecarlate ; sam. 21 h, dim. 15 h : Zoo story.

☞ **ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23), sam. 17 h 30 et 21 h : dim. 15 h, le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30, L'Indien cherche le Bronx.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), sam. 16 h 30 et 20 h, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, dim. 17 h : C, comme... première strie potise.

☞ **BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam., 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, sam. 21 h : Yes, peut-être.

☞ **CLA** (45-08-48-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ **COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), sam. 21 h : Gaston H.

ELDORADO (42-08-23-50), sam., 14 h et 17 h : Clovis et les vibrures.

EPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : French Kiss.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h et 20 h 30 ; dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h ; dim. 15 h : Un amour infini ; sam. 17 h et 21 h : Chute libre.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ **GUICHET-MONTPARNASSE** (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

☞ **GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : l'Ile des esclaves. (dern.).

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare Guignol Horror Show et Travelar Sheik (dern.).

☞ **LA BRUYÈRE** (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : D'amour et d'eau froide ; sam. 18 h 30 : Colporteurs d'images ; à 22 h : Histoires pour une cheminée ; dim. 18 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. sam. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h ; dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), sam. 20 h 30 : Théâtre régional d'Oran.

☞ **MARAIS** (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ **MARIE-STUART** (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 18 h 30 : le Président ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ **MATHURINS** (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h et 21 h ; dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ **MONTPARNASSE** (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30, 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus (dern.).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ **PELOUSE DE REUILLY** sous chapiteau (45-85-47-10), dim. 12 h : Wallenstein.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ **POCHE** (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

☞ **POTINIÈRE** (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : Le regard observé, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus (dern.).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ **STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-23-35-10), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam., 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 15 h et 21 h, dim. 15 h : le Horla.

THÉATRE GREVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Carottes sont cuites.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ **TH. 13** (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres (dern.).

TH. NOIR (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ **TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN** (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, , sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 : Pour un oui ou pour un non ; sam. 18 h 30 : le Deuil des roses.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), , sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

☞ **TRISTAN BERNARD** (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam., dim., 20 h 30 : les Romantiques.

Samedi 22 - Dimanche 23 février

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam., 18 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim., 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), sam., 22 h 30 : C. Sauvage.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

GYMNASE (42-46-79-79), sam., 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), Petite Salle, sam., 21 h 30 : Jonathan (dern.).

OLYMPIA (47-42-25-49), sam., 20 h 30, dim. 17 h : G. Montagné.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), sam., 22 h : L. Hamm, J.-M. Hummel.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam., dim., 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Cœur suspendu.

18-THÉATRE (42-26-47-47), sam., 20 h 30, dim. 16 h : La p'tite compagnie (dern.) ; sam., 22 h, dim. 17 h 30 : Voyage au bout d'un rêve (dern.).

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (Dionysos).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), dim., 16 h 30 : Equipe out.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), dim., 23 h : M. Nissim, P. Canzani (dern.).

BASTILLE (43-57-42-14), dim., 21 h : Maximalist.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim., 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam., 22 h : Azuquita y su melao.

CLA (45-08-48-28), dim., 20 h : Raizes.

DUNOIS (45-84-72-00), sam., dim., 20 h 30 : B. Vitet.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), sam., 22 h : DJ'S.

FORUM (42-03-11-11), sam., 21 h : Top Fuel, Vertigo, Dirty Ducks, dim. : Fisc, Chariot, RAF.

GIBUS (47-00-78-88), sam., 22 h : Oxo Cube.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), sam., 23 h : Duncan.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam., dim., 22 h : G. Badini (dern.).

NEW MORNING (45-23-51-41), sam., 21 h 30 : A. Rodrigez, dim. : Newyork Tap Works.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam., 21 h 30 : Orpheon Celesta.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam., 21 h 30 : D. Huck Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim., 23 h : B. Porcelli, A. Jean-Marie, R. Del Fra, A. Levitt.

PHIL'ONE (47-76-44-26), sam., 21 h 30 : Adios, dim. : Phil'One Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), sam., 22 h : Opus 24.

REX CLUB (42-36-83-93), sam., 20 h 30 : Rock T 34.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam., 21 h 30 : Riverside City Band (dern.).

STAND BY (46-33-96-23), sam., 21 h 30 : M. Maria, R. Persi, J.-M. Jafet, I. Augusto, G. Carotti.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), sam., 21 h : Brechet/Delyile.

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim., 23 h : S. Lacy.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 22 FÉVRIER

17 h, Films et cinéastes découverts par L. Delluc : L'homme aux yeux clairs, de W.S. Hart ; 19 h, Hommage à Bette Davis : Victoire sur la nuit, de E. Goulding (v.o.) ; 21 h 15, Une femme cherche son destin, de I. Rapper (v.o.).

DIMANCHE 23 FÉVRIER

Cycle : les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Amour et carburateur, de P. Colombier ; 17 h, le Comte Obligado, de L. Mathot ; Hommage à Bette Davis : 19 h, l'Insoumise, de W. Wyler (vostf) ; 21 h 15, Eve, de J.-L. Mankiewicz (vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 22 FÉVRIER

17 h 15, Nanouk l'esquimau, de R.J. Flaherty ; Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : 19 h, le Père, de A. Sjoberg (vostf) ; 21 h, Adalen 31, de Bo Widerberg (v.o.).

DIMANCHE 23 FÉVRIER

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : THX 1138, de G. Lucas (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois : 17 h, Une histoire d'amour suédoise, de R. Andersson (vostf) ; 19 h 30, les Émigrants, de J. Troell (vostf) ; 21 h 45, le Nouveau Monde, de J. Troell (vostf).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 16e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LA BIEN AIMÉE DE GAVRILOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (46-33-10-82).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) en mat. mer., sam., dim. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) : Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATEAU PHARE, film américain de Jerzy Skolimovski (v.o.) : Gaumont-Halle, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

BLACKOUT (*), film américain de Douglas Hickok (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CONTACT MORTEL, film américain de Hal Barwood (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ESCLAVE BLONDE (*), film italo-Brésilien de Roy Garret (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LES LONGS MANTEAUX, film français de Gilles Béhat : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TURTLE DIARY, film américain de John Irving (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex- Paramount, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA GITANE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet-Odéon (ex Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex. Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Rochechouard, 9e (48-78-81-77).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Ritz, 18e (46-06-58-07).

LIEBER KARL (All. v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paris ciné, 10e (47-70-21-71).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V. f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex. Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Forum Oreint Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénéznélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEUR BLEUE (A.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RAN (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22)) ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97). – (V.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (V.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – (V.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex. Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o., v.f.) : Marivaux (ex. Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

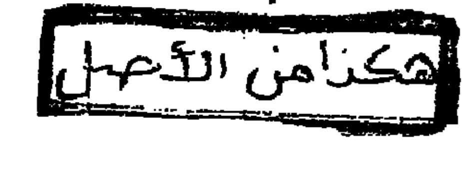
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-35-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

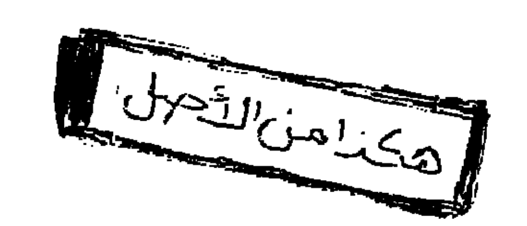
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

UNE NUIT DE RÉFLEXION (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

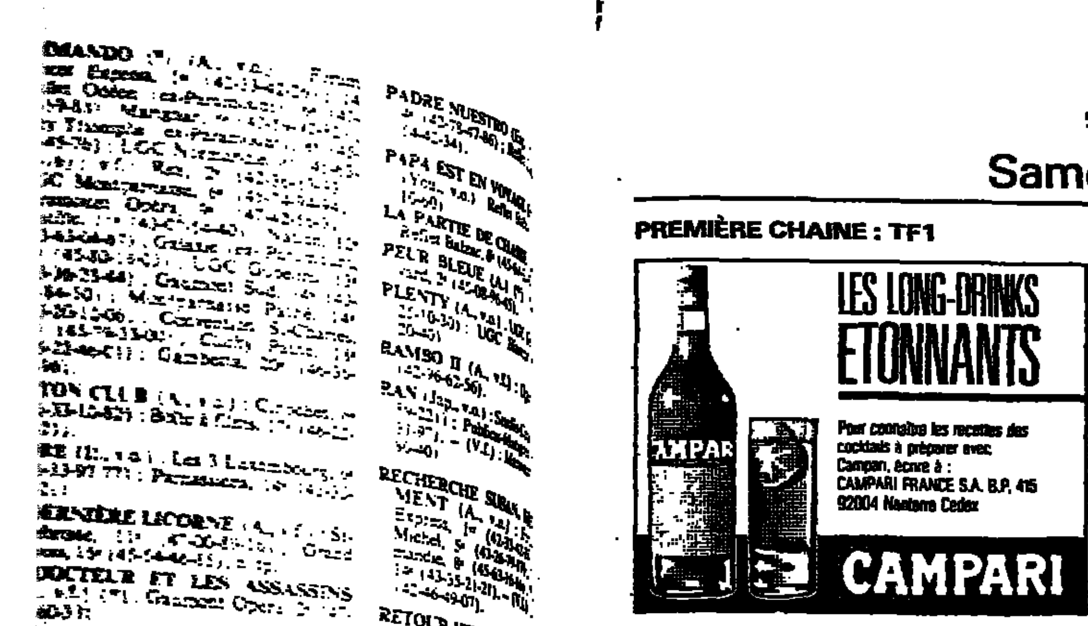




Radio-Télévision

Samedi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 40 Au théâtre ce soir : Le Malade imaginaire.
De Molière, réal. P. Sabbagh, mise en scène J. Le Poulain. Avec J. Le Poulain, J.-S. Prévost...
Mise en scène par le nouvel administrateur général de la Comédie-Française, qui joue aussi le rôle principal, cette comédie archiconnue de Molière est toujours aussi actuelle...

22 h 45 Droit de réponse : Exercices d'admiration.
Emission de Michel Polac.
Avec Michel Tournier, Antoine Spire, Laure Adler, Roland Jaccard, Michel Butel, François Weyergans, Jean-Maurice de Montrémy, etc.

0 h 15 Journal.

0 h 30 Ouvert la nuit. Série : Les incorruptibles (redif.).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les Césars 1986.
Présentation : Michel Drucker. Réal. M. Dugowson, en direct du Palais des Congrès.
Présidée par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, cette onzième remise des « Césars du cinéma français » couronnera les meilleurs professionnels du grand écran.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Les enfants du rock.
Kid Créole and the Coconuts. Retransmission, déjà diffusée en juin dernier, d'un concert de ce groupe style latino-américain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Blake s'intéresse toujours à la riche veuve lady Ashley.

23 h 5 Musiclub.
« Thaïs », opéra de Massenet (en simultané sur France-Musique) par l'Orchestre de chambre d'Aquitaine.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné-Pic ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Défense d'aimer ; 22 h 20, Série : Mike Hammer ; 23 h 20, L'Abominable Dr Phibes, film de R. Fuest ; 0 h 50, Les Producteurs, film de M. Brooks ; 2 h 15, Week-end sauvage, film de W Fruet ; 3 h 45, Boxe ; 4 h 45, Mandingo, film de R. Fleischer.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme.
Variétés.

22 h 30 Le grand show du sport.
Magazine sportif.

23 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.
(23 h 30, Cinq sur cinq ; 0 h 30, Cherchez la femme ; *2 h 30, Le grand show du sport*).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Trace », de Michel Vittoz, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... René de Ceccaty.

22 h 30 Le nouveau chant du violon contemporain : semaines musicales d'Orléans : « Maro », de Platz, « Nombres premiers », de Krauze, « Carto occulto », de J. Estrada, « Hidden Sparks », de Machover, « Violin Fantasy », de Fulkerson, « Dikthaas », de Xenakis, « Duetti », de Berio.

0 h 05 Clair de nuit : Hubert Nyssen, Rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « la Foire de Sorotchinski » (ouverture), de Moussorgski ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », de Tchaïkovski ; « Symphonie nº 2 », de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov, sol. S. Cherkassky, piano.

22 h 55 Les soirées de France-Musique : à 23 h 5 en simultané avec FR 3 : « Thaïs », opéra de J. Massenet (*version abrégée*), par les chœurs et l'orchestre de l'école de Bordeaux, dir. J. Pernoo ; à 1 h, voyage à travers la chanson avec les Chansons de la grand'voile.

Dimanche 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Little Big Man ou les extravagantes aventures d'un Visage pâle.
Film américain d'Arthur Penn (1970), avec D. Hoffman, F. Dunaway, M. Balsam, R. Mulligan.
Un Blanc, recueilli, enfant, par des Cheyennes, va se trouver, toute sa vie, partagé entre deux mondes, deux cultures. Une construction éclatée, une mosaïque de scènes aux tons différents. Ce n'est plus un western mais une chronique de l'Ouest. Arthur Penn dénonce au passage le racisme des guerres indiennes. La composition de Dustin Hoffman est savoureuse.

22 h 50 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 50 Journal.

0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Série : Maigret et les témoins récalcitrants.
D'après G. Simenon, adapt. J. Rémy et Cl. Barma, réal. D. de la Patellière.
Meurtre dans une biscuiterie.

21 h 55 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit cette semaine le cinéaste Henri Verneuil.

22 h 35 Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri
...sous le masque du Carnaval et sous le signe de Venise, avec les musiciens du théâtre de la Fenice, et le groupe Benator ; l'Orchestre de Paris interprète « le Chant du rossignol », de Rossini.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Documentaire : Les enfants de la lune.
de Pierre Bouhin, D. Marchal et M. Teinturier, réal. M. Boivin.
Les Indiens Yanomanis, en Amazonie, à la frontière du Venezuela et du Brésil.

21 h 25 Aspects du court métrage français.
« Les Quatre Jambes », de Marc Allégret ; « Une méchante petite fille », de Robin Davis.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Marianne de ma jeunesse.
Film français de Julien Duvivier (1954), avec M. Hold, P. Vaneck, I. Pia, G. Vidal, J. Galland, J. Yonnel (N.).
Un adolescent, pensionnaire d'un château-collège de Bavière, s'éprend d'une mystérieuse jeune femme, enfermée dans un manoir de l'autre côté du lac. C'est l'adaptation de Douloureuse Arcadie, *roman allemand de Peter de Mendelssohn. C'est, chez Duvivier, une œuvre à part, poétique, à demi-onirique, un peu magique. Brumes et forêts, animaux enchantés, garçons exaltés et rêve de la femme idéale.*

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Etude nº 12, opus 25 », *de Chopin, par J.B. Pommier.*

CANAL PLUS

7 h, Long Bow, un villageois chinois ; 7 h 55, Cabou Cadin (et à 12 h 30 et 13 h 10) ; 8 h 45, Le Dernier Combat, film de L. Besson ; 10 h 10, Plus beau que moi, tu meurs, film de P. Clair ; 12 h, Dessins animés ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 14 h, Téléfilm : Prête-moi ta vie ; 15 h 30, Les branchés débranchés ; 16 h 15, Basket américain ; 17 h 45, Les Rescapés du futur, film de R. T. Heffron ; 19 h 35, Dessins animés ; 20 h 30, Le Ruffian, film de J. G. Giovanni ; 22 h 20, L'Homme au bras d'or, film d'O. Preminger ; 0 h 15, Rafales, film de L. Spiegel ; 1 h 40, A propos de « Macaroni » ; 2 h 25, Série : Le frelon vert.

LA « 5 »

20 h 30 Film : l'Africain.
De Ph. de Broca (1982) avec C. Deneuve et P. Noiret.

22 h 30 La « 5 » en concert.
Concert de l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala, œuvres de Rossini, Haydn, dir. R. Mutti.

23 h 30 L'homme de l'Atlantide.
Série américaine.

0 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.
(0 h 30, l'Africain ; 2 h 30, La « 5 » en concert).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Jean Baudrillard, par M. Cranaki et R. Farabet. Avec P. Virileo, J. Donzelot, F. Gaillard, C. Thormas.

22 h 30 Trois fois un : autour de Pierre Barouh, avec Jacques Higelin, Claude Morane...

0 h 5 Clair de nuit : tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné le 9 juin au Festival de Vienne) : « Lucio Silla », opéra en trois actes de J.-C. Bach, par l'Orchestre de chambre de la Jeune Philharmonie allemande et les chœurs de la Singakademie de Vienne, dir. W. Scheidt, chef des chœurs A. Grossmann, sol. P. Coburn, H. Heichele, E. Woods, J. Protschka, J. Hagegard, E.-L. Strachwitz et W. Koloseus.

23 h 15 Les soirées de France-Musique : Rediffusion du programme de J.-C. Biette.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Duel*, film de S. Spielberg ; 22 h 10, Débat de « L'avenir du futur » ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, C'est à lire.
A2	20 h 35, Feuilleton : *A l'est d'Eden ;* 22 h 15, Les jours de notre vie ; 23 h 15, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Au revoir à lundi*, film de M. Dugowson ; 22 h 30, Journal ; 22 h 55, Tous en scène ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 22 FÉVRIER

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat aux universités, est reçu au Journal de 22 heures sur FR3.

DIMANCHE 23 FÉVRIER

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, répond aux questions des journalistes, à l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

● *M. Jack Lang*, ministre de la culture, est l'invité de l'émission « Le grand-jury RTL-*le Monde* », à 18 h 15.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, participe au « Club de la presse », d'Europe 1 à 19 heures.

● *M. Laurent Fabius*, premier ministre, est le grand témoin de l'émission « Sept sur sept » sur TF 1 à 19 heures.

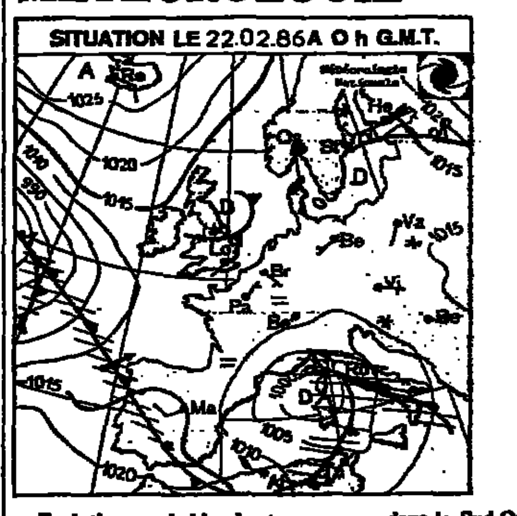
LUNDI 24 FÉVRIER

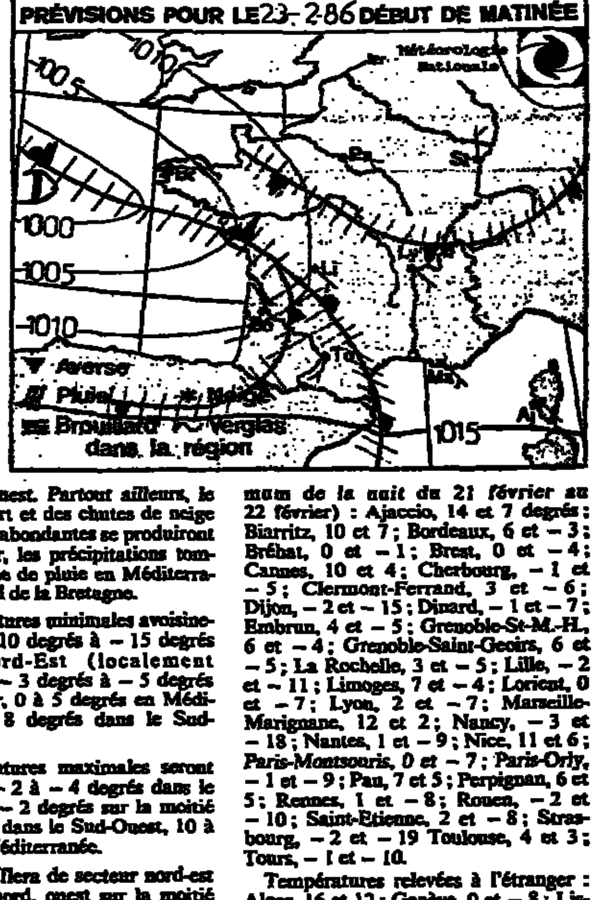
● *MM. Alain Madelin*, député UDF d'Ille-et-Vilaine, et *Jean-Jack Queyranne*, député PS de Villeurbanne, sont invités à l'émission « Face à face » pour un débat « Presse et audiovisuel » sur RTL à 18 h 30.

● *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député RPR de la Réunion, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter à 19 h 15.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 février à 0 heure et le dimanche 23 février à minuit.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, une masse d'air relativement chaud d'origine océanique abordera le littoral atlantique tandis que de l'air froid et instable en provenance des îles Britanniques envahira la France par le nord. Ces masses d'air contrastées entreront en conflit au niveau de notre pays dans la journée de dimanche, donnant naissance à d'importantes précipitations de neige dans l'intérieur et de pluies côtières.

Dimanche, une zone de temps doux et couvert abordera l'ouest du pays dès le matin. Il pleuvra sur la côte atlantique et il neigera dans l'intérieur des pays de Loire aux Pyrénées. Quelques chutes de neige beaucoup plus faibles se produiront également le matin du Nord à l'Alsace avec l'arrivée d'air froid.

En cours de journée, de belles éclaircies se développeront au nord de la Seine et un temps variable s'établira dans le Sud-Ouest. Partout ailleurs, le ciel sera couvert et des chutes de neige de plus en plus abondantes se produiront dans l'intérieur, les précipitations tombant sous forme de pluie en Méditerranée et sur le sud de la Bretagne.

Les températures minimales avoisineront encore – 10 degrés à – 15 degrés dans le Nord-Est (localement – 20 degrés), – 3 degrés à – 5 degrés dans l'intérieur, 0 à 5 degrés en Méditerranée, 6 à 8 degrés dans le Sud-Ouest.

Les températures maximales seront de l'ordre de – 2 à – 4 degrés dans le Nord-Est, 0 à – 2 degrés sur la moitié nord, 8 degrés dans le Sud-Ouest, 10 à 12 degrés en Méditerranée.

Le vent soufflera de secteur nord-est sur la moitié nord, ouest sur la moitié sud. Il soufflera modérément, se renforçant légèrement dans l'après-midi sur le quart nord-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 21 février, le second le minimum de la nuit du 21 février au 22 février) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 6 et – 3 ; Bréhat, 0 et – 1 ; Brest, 0 et – 4 ; Cannes, 10 et 4 ; Cherbourg, – 1 et – 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 6 ; Dijon, – 2 et – 15 ; Dinard, – 1 et – 7 ; Embrun, 4 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et – 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et – 5 ; La Rochelle, 3 et – 5 ; Lille, – 2 et – 11 ; Limoges, 7 et – 4 ; Lorient, 0 et – 7 ; Lyon, 2 et – 7 ; Marseille-Marignane, 12 et 2 ; Nancy, – 3 et – 18 ; Nantes, 1 et – 9 ; Nice, 11 et 6 ; *Paris-Montsouris, 0 et – 7 ;* Paris-Orly, – 1 et – 9 ; Pau, 7 et 5 ; Perpignan, 6 et 5 ; Rennes, 1 et – 8 ; Rouen, – 2 et – 10 ; Saint-Etienne, 2 et – 8 ; Strasbourg, – 2 et – 19 Toulouse, 4 et 3 ; Tours, – 1 et – 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 12 ; Genève, 0 et – 8 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, – 2 et – 7 ; Madrid, 13 et 2 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, – 7 et – 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 FÉVRIER

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« Cités d'artistes de la Glacière et de la Butte aux Cailles », 15 heures, sortie métro Glacière (G. Botteau).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le Palais-Bourbon », 15 heures, tél. *Clio : 47-34-25-15, ou D. Bouchard :* 45-55-87-93 (9 heures-10 heures).

« Le Sénat », 14 heures, angle rues Tournon et Vaugirard (Arcus).

« L'Opéra », 11 heures, vestibule (Académia), ou 14 heures haut des marches gauche (AITC), ou 11 heures devant groupe de la danse (Lutèce).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti.

« Louis XIV et la grandeur des Invalides », 15 heures, cour d'honneur (Approche de l'art).

« Le musée Marmottan », 10 h 30, 2, rue Boilly.

« L'hôtel de la Païva », 9 heures, inscriptions : 48-87-24-14.

« Les deux rus de la rivière de Bièvre derrière les Gobelins », 14 h 30, métro Gobelins, sortie Arago (M. Banassat).

« Les salons officiels et du protocole de la Marine », 14 h 15, 2, rue Royale (I. Hauller), ou 14 h 30 (carte d'identité).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Un prestigieux quartier de banlieue, les Menus et l'église Notre-Dame de Boulogne », 14 h 45, métro Boulogne-Jaurès.

« Déjeuner-conférence : au bon vieux temps du « caf'conc' », inscriptions : 45-26-26-77.

« Les salons de l'Hôtel du Petit-Luxembourg », 15 heures, s'inscrire : 42-33-01-53 (M. Hager).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (M. Hager), ou 170, rue de Rivoli (A. Ferrand).

« Les Français à table », 14 h 30, 6, avenue Mahatma-Gandhi.

« Le Palais-Bourbon », 14 heures, *entrée quai* d'Orsay (D. Bouchard).

« Le Faubourg Saint-Germain, l'hôtel de Rothelin-Charolais », 15 heures, métro Solférino (M.-C. Lasnier).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 février :

UN DÉCRET

● Nº 86-234 du 21 février 1986 portant approbation du traité de concession et du cahier des charges de la sixième chaîne et un arrêté portant approbation de la convention conclue entre l'établissement public de diffusion Télédiffusion de France et le concessionnaire de la sixième chaîne.

DES ARRÊTÉS

● Du 24 décembre 1985 fixant les droits de certains examens (bac, BTS, BT, BP, BEP, CAP).

● Du 13 février 1986 relatif à l'organisation et aux horaires des classes de première et des classes terminales des lycées, sanctionnées *par le baccalauréat de l'enseignement* du second degré.

UNE CIRCULAIRE

● Du 4 février 1986 relative à l'hospitalisation des personnes âgées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4168

HORIZONTALEMENT

I. Prend beaucoup de verres mais consomme principalement de l'eau. – II. Représente le risque d'être dévoré par le feu. Souleva sans trop d'efforts. – III. Cherchait à faire perdre l'inspiration. Précieux outil pour les gars du bâtiment. Dans ce cadre. Fait travailler maints chercheurs. – IV. Fait balancer en *flottant.* Citron qu'on peut donner à couper. – V. Donne naissance à certaines feuilles. S'en est allé lors d'un sursaut de révolte. *Pour qui sait* attendre, il y a toujours quelque chose à en tirer. – VI. Aussi mauvais pour l'économie que pour la culture. Apprécie la situation quand elle est envoyée au diable. Sont véritablement rasés quand ils en ont plein le dos ! – VII. Ne fait pas fausse route. A souvent été pris pour ce qu'il n'était pas. N'hésite pas à achever. – VIII. On a fait bloc contre lui ! Mangées lors d'une faim dévorante. – IX. Met à profit *le fait* qu'on lui ait vendu la mèche. Alimente le rêve. Elément d'un lustre. Conjonction. – X. Participe à un *cours. Trou dans lequel on peut tomber.* Aurait été susceptible d'intéresser celui qui avait la folie des grandeurs. – XI. Ce n'est pas l'idéal pour faire marcher un briquet. Note. – XII. *Inversé :* Partie d'une couronne. Son retour a lieu avant l'automne. Rien d'autre. – XIII. Permet de placer des filets. Ont le ventre rebondi. Où l'on ne fait tout de même pas avaler n'importe quoi. – XIV. Opération à terme. Cours en version originale. – XV. Collectionnera des perles. Occasionne explosions et éclatements.

VERTICALEMENT

1. Fait tout ce qui est en son pouvoir pour donner bonne impression. Déclencha des hostilités. – 2. N'a pas lieu d'être quand on colle une gifle. Premier arrivé mais dernier servi. – 3. Peut atténuer certaines libertés. Est capable de blesser cruellement à l'aide de flèches empoisonnées. – 4. A statué pour une affaire de statues. Pour qu'il fasse son chemin, il lui faut plus d'une paire de bottes. – 5. Ordre de départ. Est plutôt mou sur les bords. A vu périr maints pharaons. – 6. Il est préférable de ne pas l'envoyer au tapis. On a fini par en tirer quelque chose. – 7. Occasionne des frais quand on l'a à l'œil ! Ne sont pas toujours sérieux comme un pape. – 8. Affecte ceux qui ne prennent pas leur mal en patience. Point... américain. – 9. Réfléchi. Passait sur les ondes. A un cœur de pierre. – 10. Se sentait bien quand elle était au bout du rouleau. A l'origine d'innombrables manœuvres. Donna lieu à une institution. – 11. *Inversé :* visible sur une limace. Certaines d'entre elles ont une passion, fort compréhensible, pour Saint-Saëns. – 12. Passe peut-être son temps à réfléchir. Peut avoir le couturier près d'elle. Préposition. – 13. S'entend à tout propos. Victime du cafard. Découvert dans maintes « fouilles ». – 14. Travaillé en travaillant. Où l'on mange comme un cochon. Sa vie n'est pas sans épreuves. – 15. Avec elle, les actions ne sont guère à la hausse. Ne se perdent pas facilement. A souvent affaire à une peau de vache.

Solution du problème nº 4167

Horizontalement

I. Asticot. – II. Sou. Union. – III. Su. Clin. – IV. Arme. Fi ! – V. Scipion. – VI. Sic. Oméga. – VII. Ilhesa. Et. – VIII. Et. Noah. – IX. Anse. Ni. – X. Tu. Teinte. – XI. Sirène.

Verticalement

1. Assassinats. – 2. Sourcil. Nui – 3. Tu. Miches. – 4. Cep. Etête. – 5. *Cul. Ios. En.* – 6. Oniromancie. – 7. Tin. Ne. – 8. Géante. – 9. Antipathie.

GUY BROUTY.

ALSACE

Bière sans eau

En mars 1985, après trois années de recherche, la brasserie Fischer de Schiltigheim commercialise son premier conteneur de bière concentrée par micro-filtration. Huit mois plus tard, la petite brasserie alsacienne – un millier de salariés pour un million d'hectolitres de bière par an – a été contactée par une centaine de clients de soixante-dix pays différents. Et son PDG, M. Michel Debus, annonce son ambition : occuper, grâce au concentré de bière, au minimum 2 % du marché brassicole mondial.

Le ressort de ce vaste programme sera Fischer International Development, nouvelle filiale de la brasserie Fischer. Face à la réaction probable des grandes brasseries, Fischer ID a pour vocation de promouvoir rapidement le label Fischer de concentration de bière en créant des franchises à travers le monde entier.

Cette opération permettra le financement des investissements nécessaires à une production plus importante de concentré de bière. Fischer souhaite en effet acheter les surproductions des brasseries européennes et les commercialiser en concentré, en jouant sur l'inversion des saisons entre les deux hémisphères.

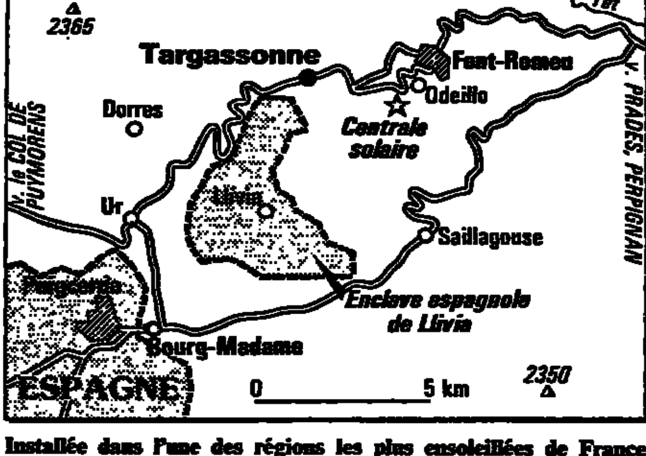
C'ÉTAIT UNE CENTRALE SOLAIRE

Thémis s'éclipse

Le 15 juin prochain, à quelques jours du solstice d'été, fêté depuis quelques années comme jour du soleil, l'exploitation de la centrale solaire Thémis, située à Targassonne, dans les Pyrénées orientales, sera définitivement arrêtée.

Décidée en 1977, son implantation sur 5 hectares, à 1 700 mètres d'altitude, dans une des régions les plus ensoleillées de France, avait été achevée à la fin de 1982. Elle avait coûté 230 millions de francs, financés principalement par EDF pour 60 %, le Commissariat à l'énergie solaire (COMES), puis l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) pour 23 %, la région Languedoc-Roussillon et le département ayant participé pour les 7 % restants.

Cette centrale à tour avait déjà subi les intempéries en 1981 (vent et neige), qui avaient détruit une trentaine des 201 miroirs blancs (héliostats), et son exploitation avait été alors perturbée.



Installée dans l'une des régions les plus ensoleillées de France, la centrale Thémis, dont le but principal était l'expérimentation scientifique, deviendra-t-elle le premier musée-cimetière du soleil ?

Raccordée au réseau électrique pour alimenter la commune de Font-Romeu (3 000 habitants) le 17 mai 1983, elle avait pour but principal la recherche et l'expérimentation scientifique.

Ainsi, les chercheurs du CNRS qui y travaillent ont reçu l'été dernier, durant deux mois, une équipe américaine intéressée par la « boucle à sels fondus » permettant le stockage d'énergie.

La rentabilité souvent mise en avant par EDF pour se désengager de ce projet aurait pu exister si la centrale Thémis avait été couplée à une centrale thermique à charbon, comme cela est expérimenté actuellement en Crimée (URSS).

De plus, les capteurs Thek, installés également sur le site de Targassonne, permettent des recherches en astrophysique, tandis que le déplacement des 201 héliostats est assuré par une automation programmée très sophistiquée. Et unique en France.

Actuellement, diverses possibilités d'utilisation du site par l'éducation nationale ou les astrophysiciens sont proposées par les chercheurs et étudiées par l'Agence pour la maîtrise de l'énergie et le conseil régional. Sinon, le 15 juin prochain, la première centrale solaire deviendra simplement le premier musée-cimetière du solaire.

JEAN-CLAUDE MARRE.

HAUTE-NORMANDIE

Une deuxième écluse pour Rouen

Les travaux de doublement de l'écluse François-I[er] dans le port du Havre pourraient débuter fin 1987. Le gouvernement vient, en effet, de décider la « prise en considération » de ce projet, ce qui signifie en clair que l'État reconnaît la nécessité de construire une deuxième écluse, à charge maintenant pour le port du Havre de présenter le dossier technique et financier.

Une réalisation de ce genre, dont le coût est évalué à 1 milliard de francs, sera financée par l'Etat (80%) et par le Port autonome du Havre (20%).

L'écluse, par laquelle transitent de nombreux porte-conteneurs, permet à des navires de 250000 tonnes de port en lourd d'atteindre les bassins à niveau constant de l'arrière-port havrais. Après 1990, l'actuelle écluse pourrait être saturée et Le Havre risquerait alors de voir son trafic de conteneurs stagner puis régresser.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Pour aider le tiers-monde

La signature, à Montpellier, d'une convention entre la région Languedoc-Roussillon et le ministère des relations extérieures, de la coopération et du développement, pour venir en aide à des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, constitue une première en France.

Certains projets sont déjà définis : problèmes urbains à Gao (Mali), développement agricole des oasis d'Agadez (Niger), barrage sur le Sourou (Burkina-Faso). Ceux qui restent à préciser intéressent la région centrale occidentale du Venezuela et les régions de Sao-Paulo, au Brésil, et de Sfax, en Tunisie.

Cette convention, qui doit être suivie d'un contrat de plan Etat-région, centré sur la coopération internationale, est signée pour un an et dotée de 1 million de francs pour les « études de faisabilité ».

MIDI-PYRÉNÉES

La route de l'Espagne

Le ministre des transports a décidé d'engager une étude de faisabilité d'un tunnel routier reliant la France à l'Espagne, sous le col de Puymorens. 750 000 F seront dégagés par l'Etat dès 1986 pour cette étude préliminaire.

Lors d'une réunion avec des élus du massif pyrénéen, le ministre a indiqué que, à l'occasion de l'entrée de l'Espagne dans la CEE, *« deux axes présentent un intérêt particulier pour les liaisons interrégionales de part et d'autre de la frontière et pour le développement économique et touristique du massif » :* la route nationale 134 Pau-Le Somport, et la RN 20 Toulouse-Puymorens vers Barcelone.

Le gouvernement français prévoit notamment une mise à deux fois deux voies de la RN 20 entre Toulouse et Tarascon-sur-Ariège, et entend préciser rapidement le niveau d'aménagement à retenir pour l'ensemble des deux axes.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Carte d'identité par Minitel

Les habitants de l'arrondissement de Béthune, dans le Pas-de-Calais, peuvent désormais demander le renouvellement de leur carte d'identité par Minitel. Ce nouveau service a été mis au point par la sous-préfecture de Béthune, avec la collaboration des Télécommunications.

Cette « télécommande » par Minitel ne concerne que les demandes de renouvellement de cartes d'identité ayant été délivrées à Béthune. Elle offre un double avantage : elle allège les tâches de transmission de dossiers en sous-préfecture pour les mairies et les services municipaux ; elle simplifie les démarches de l'usager : il lui suffit de composer un numéro de téléphone sur son Minitel ou sur un appareil à sa disposition dans les mairies pour passer sa demande ; il lui faudra néanmoins se déplacer pour retirer le nouveau document. Mais celui-ci est délivré plus rapidement : il est en principe disponible deux jours ouvrables après l'enregistrement.

PAYS DE LA LOIRE

1990 : un nouveau pont pour Nantes

Nantes, dont la traversée est un casse-tête pour les automobilistes, devrait perdre définitivement sa mauvaise réputation avec la mise en œuvre dès cette année d'un nouveau pont sur la Loire, en aval de l'agglomération.

Le gouvernement va débloquer, en 1986, 25 millions de francs pour cet ouvrage. Le feu vert est ainsi donné pour la construction de ce pont, dont le coût est estimé à 500 millions de francs et qui sera ouvert en 1990. Pour la première année, le Syndicat intercommunal de l'agglomération nantaise financera la plus grosse part (51 millions). Mais, au total, la charge de l'Etat s'élèvera à 55 % de la dépense.

Il s'agit d'un ouvrage de 1 560 mètres de long et de 50 mètres de haut (ce qui permet de préserver l'activité portuaire de Nantes). Avec ce pont (attendu depuis bientôt quinze ans), qui s'apparente à celui d'Aquitaine en Gironde, le contournement de Nantes sera bouclé. Et sa construction apportera une bouffée d'air à l'industrie des travaux publics dans un département fortement touché par le chômage.

POITOU-CHARENTES

Chèvres françaises au Maroc

Des éleveurs de la région Poitou-Charentes vont participer à deux projets d'implantation d'élevage de chèvres pour le lait et la viande au Maroc, annonce l'Alliance pastorale, syndicat installé à Montmorillon, dans la Vienne, regroupant 15 000 éleveurs français.

Une délégation d'éleveurs de la région s'est rendue au Maroc pour étudier à Khénifra, dans le Moyen-Atlas, un projet de développement de chèvres alpines et d'amélioration de la race. Un projet analogue existe pour Chef-Chaouen, dans le Rif.

La coopération entre la région Poitou-Charentes, qui possède plusieurs écoles spécialisées dans l'élevage de chèvres, et le Maroc pourrait se concrétiser également par l'envoi de coopérants au Maroc pour aider les éleveurs.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

BRIANÇON. – Le conseil municipal de Briançon (Hautes-Alpes) a adopté un projet qui devrait faire de la commune une station de sports d'hiver, reliée au domaine skiable de Serre-Chevalier. Ce projet prévoit l'aménagement d'un massif situé sur le territoire communal, « le Prorel ». Le montant total des travaux s'élève à 100 millions de francs. Le projet devrait être soumis prochainement à un référendum municipal, a indiqué le maire.

RHONE-ALPES

SAINT-ETIENNE. – Le Comité d'expansion économique de la Loire vient d'éditer, sous le titre *la Loire, technologie et formation*, une brochure qui présente une sélection des organismes, centres de recherches ou bureaux d'études de très haut niveau installés dans le département. Cela à l'intention des industriels et chefs d'entreprises (50 F – 6, rue Francis-Garnier, 42000 Saint-Etienne. Tél. 77-33-23-73).

Tours, capitale de l'archéologie urbaine

« Nous avons besoin dans toutes les villes de France de connaissances archéologiques. Et l'on peut aujourd'hui très bien concilier le sauvetage du passé et la modernisation d'une ville grâce à des méthodes très modernes qui seront mises au point ici. »

Jean-Pierre Weiss, l'ex-directeur du Patrimoine, avait ainsi salué en octobre 1985 la naissance à Tours du Centre national d'archéologie urbaine. Structure unique en France, ce centre, créé par le ministère de la rue de Valois, est abrité dans de magnifiques locaux mis à disposition par la municipalité de Jean Royer : ceux du Logis des gouverneurs dans le château de Tours qui fait face à la Loire. Sa mission : l'étude des aspects spécifiques de la recherche archéologique en milieu urbain et des conditions permettant la meilleure prise en compte de celle-ci dans l'aménagement et le développement de la ville. A ces fins, le Centre national d'archéologie urbaine doit contribuer à l'information et à la documentation des archéologues et des divers acteurs intervenant dans cet aménagement.

Le Conseil scientifique, présidé par M. Goudineau, professeur au Collège de France et vice-président du Conseil supérieur de la recherche archéologique, a fixé ainsi le programme d'activités et de recherches : favoriser la réalisation de documents d'évaluation du potentiel archéologique des villes dans le cadre d'une étude globale du patrimoine urbain et organiser des rencontres de réflexion ou de formation autour de questions spécifiques.

Cette vaste mission, un colloque international tenu à Tours en 1980 l'avait abordée, et c'est à partir de là que l'idée d'un tel centre avait germé. C'est en fait sept ans plus tôt que les premiers jalons avaient été posés. Henri Galinié, l'actuel directeur avait convaincu à l'époque Jean Royer de le laisser faire une série de fouilles à l'occasion de certains chantiers de restructuration.

Formé par Martin Biddle, un archéologue anglais très en avance dans sa spécialité, Henri Galinié va introduire en France une nouvelle approche de l'archéologie urbaine. Finie la fouille de spécialisation par époques chronologiques : on s'attachera désormais à l'étude globale de l'urbanisation d'une ville avec ses phases de rétractation et d'extension.

« Autrefois, dit Henri Galinié, *on fouillait comme des porcs. L'amélioration des techniques, surtout à partir des années 70, a permis de dater ce que l'on trouve dans les strates de déchets humains en sous-sol. »* Ainsi, à Tours, douze années de fouilles ont permis de remettre en cause certaines données de l'histoire de la ville. On a découvert par exemple qu'elle a décliné à partir de la fin du II[e] siècle, bien avant les invasions barbares, et que le château prétendument construit au XII[e] siècle par Henri II Plantagenêt est en fait la résidence comtale (du XI[e] siècle) la mieux conservée d'Europe.

Pour Henri Galinié, les archéologues n'ont plus à intervenir en catastrophe sur les chantiers au milieu des bulldozers. L'Etat jouant de mieux en mieux son rôle, ils doivent négocier des conditions d'intervention avec les promoteurs entre la démolition et les travaux de terrassement. C'est ce qui est en train d'être fait pour le métro de Lyon. *« Il s'agit,* dit-il, *moins de geler des opérations et de vouloir tout conserver, que de recueillir des données fondamentales sur le patrimoine des villes. »*

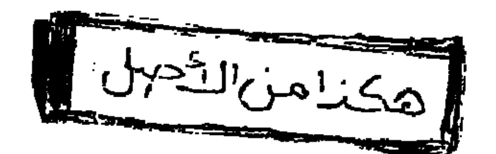


Le château de Tours : il serait plus ancien qu'on ne le croyait.

Centre de réflexion qui capitalisera toutes les expériences, le Centre national d'archéologie urbaine de Tours a aussi un rôle incitatif. Il a quelques moyens pour financer des études d'évaluation du patrimoine. Des contrats ont été passés avec des villes comme Angers, Reims, Grenoble, Arles, qui disposent déjà d'équipes locales d'archéologues sensibilisés à cette nouvelle gestion du patrimoine urbain.

Premier résultat du travail de pionnier accompli à Tours : le laboratoire d'archéologie urbaine de la ville, qui jouxte le Centre national, va s'ouvrir sur l'extérieur en avril prochain. Trois salles accessibles au public accueilleront une présentation muséographique de la ville depuis ses origines, de la documentation pour les scolaires, et des expositions temporaires. Premier thème exploré : la poterie domestique, de l'époque romaine à la fin du Moyen Age. L'investigation souterraine montrera ainsi ses résultats au grand jour.

ALEXIS BODDAERT.



Économie

LA PRISE DE CONTROLE DE SEAT PAR VOLKSWAGEN

L'Etat espagnol prend les dettes à sa charge

De notre correspondant

Madrid. – Les négociations pour la prise de contrôle de SEAT par Volkswagen ont été difficiles, *et ont* longtemps achoppé sur le problème des dettes accumulées par la société espagnole : dans quelle proportion respective devaient-elles être assumées par l'Etat espagnol et par Volkswagen ? Le thème était d'autant plus conflictuel que les deux parties divergeaient quant à l'ampleur réelle de ces pertes. Un audit réalisé en juin dernier par la société privée Price Waterhouse avait finalement chiffré les fonds propres de SEAT à un niveau négatif de –135 milliards de pesetas (–6,5 milliards de francs).

La compagnie allemande a obtenu que le redressement financier soit entièrement réalisé par les Espagnols. En janvier dernier, le gouvernement de Madrid approuvait un décret-loi concédant la coquette somme de 186 milliards de pesetas de crédits à SEAT pour *assainir totalement sa situation* financière. La compagnie procédait ensuite, au début de février, à une augmentation de capital de 57 milliards de pesetas.

Pour justifier l'opération de privatisation de SEAT, le président de l'INI, M. Luis Carlos Croissier, a fait valoir que le holding public n'était plus à même de supporter des pertes qui allaient croissant (36 milliards de pesetas en 1984), ni d'effectuer les investissements nécessaires pour que la firme auto*mobile puisse redresser* la situation. Quant à l'emploi, il ne sera que relativement préservé : des vingt-trois mille travailleurs actuels, trois mille devront sans doute être licenciés.

L'Etat espagnol a-t-il réalisé là une bonne opération ? M. Croissier en est persuadé, et souligne que la seule solution de rechange était la fermeture de la firme, solution tout aussi coûteuse (les dettes auraient dû être remboursées de toute manière), mais bien plus traumatisante sur le plan social. Reste qu'en laissant longtemps s'accumuler les dettes de SEAT, l'INI s'est finalement retrouvé en position de faiblesse lorsqu'il s'est finalement décidé à négocier avec Volkswagen. Il a été contraint d'accepter les conditions *draconiennes* imposées par la firme allemande.

THIERRY MALINIAK.

Des fiançailles tumultueuses

Si le mariage germano-espagnol est conclu, les fiançailles ont été longues et tumultueuses. Volkswagen avait en 1982 conclu un accord de coopération avec le constructeur espagnol qui venait de divorcer de l'italien Fiat. Aux termes de cet accord, Seat assurait la production de certains modèles VW en Espagne et se chargeait en outre de distribuer dans la péninsule ibérique *les* modèles de la gamme VW et Audi. Si bien que Volkswagen, encore pratiquement absent du marché espagnol en 1982, a vendu environ 45 000 *véhicules* en 1985 (soit quelque 8 % de ce marché).

Tant pour Volkswagen que pour Seat, il semblait clair que cette coopération n'était qu'un premier pas, le constructeur espagnol, au bord de la faillite depuis le retrait de Fiat, sachant très bien qu'il ne pouvait soutenir la concurrence, en particulier technique, sur le plan européen.

Le principal obstacle à la reprise de Seat par le constructeur ouest-allemand était son endettement. D'autres difficultés avaient été aplanies : Seat a réduit ses effectifs (encore trop nombreux selon les normes allemandes) de 32 000 dans les années 70 à 23 500 actuellement.

300 MILLIONS DE FRANCS POUR LES ORGANISMES HLM

La Caisse de garantie du logement social a pris les premières décisions d'allégement des dettes des organismes HLM, a annoncé, le vendredi 21 février, un communiqué du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports. Le montant de cet allégement portera sur une dette de 30 milliards en 1986, trente-sept organismes ayant déjà obtenu des allégements pour une dette de 17 milliards. Les autres dossiers *devront être traités avant le* 30 avril prochain.

Cette mesure allégera la dette de 300 millions de francs par an pendant cinq ans, représentant de 10 à *15 % des montants annuels des remboursements* d'emprunts contractés pour la construction de logements locatifs aidés. Il s'agit de compenser, pour les organismes lourdement endettés en *prêts* locatifs aidés (PLA) à taux fixes, les effets de la désinflation qui se traduit par un alourdissement de la dette, en termes réels.

Bruits de négociations salariales dans la fonction publique...

Le gouvernement va-t-il revenir sur sa décision de ne pas ouvrir les négociations salariales dans la fonction publique avant les élections législatives ? Le microcosme syndical bruisse de rumeurs qui le laissent entendre... Lors du règlement de la clause de sauvegarde pour 1985 (*le Monde* du 22 janvier), M. Fabius avait, malgré le souhait de M. Le Garrec, *écarté* une telle perspective, estimant qu'en période électorale les syndicats risquaient de se livrer à des « *surenchères* ». Plusieurs éléments expliquent que la question soit réexaminée au plus haut niveau.

Fort satisfait des résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation, M. Fabius table désormais sur un glissement des prix de 2 % en 1986. Il a donc revu ses propres objectifs à la baisse. Pour les syndicats, et en particulier pour la CFDT et la FEN, la désinflation est devenue crédible. Il est donc possible de s'engager sur des hausses salariales très modérées sans perte de pouvoir d'achat. La CFDT et la FEN semblent prêtes à admettre une hausse du niveau des traitements dans la fonction publique de 2 % en 1986. Or, chacun sait *que si une nouvelle majorité* décidait une libération complète et immédiate des prix, le taux d'inflation attendu augmenterait de deux points. Les socialistes trouveraient *plaisant de négocier auparavant un* accord salarial dans la fonction publique sur la base de 2 %...

A l'hôtel Matignon, on hésite encore à s'engager dans une telle voie. « *Ce n'est pas complètement fermé, mais, dans le contexte politique, c'est difficile d'ouvrir une négociation salariale*, dit-on dans l'entourage du premier ministre. *Il faut balancer les avantages et les inconvénients.* » Mais, reconnaît-on, « *ce qui nous amène à réviser notre position, c'est que des syndicats sont demandeurs et qu'ils acceptent 2 %* ». Il y a un mois, le gouvernement raisonnait encore sur un objectif de 2,5 % en glissement des prix, en ajoutant que, dans ce cas, la masse salariale *devrait* augmenter de 3 % en 1986. Une telle masse laissait une faible marge de manœuvre : après avoir inclus dans cette enveloppe 2,1 % d'effet report des augmentations de 1985, 0,5 % au titre du glissement vieillesse-technicité (le GVT, dont l'inclusion était refusée par les syndicats) et 0,27 % de mesures catégorielles, il ne restait que 0,13 % à distribuer en *augmentations* générales.

Dans le nouveau schéma envisagé – et qui pourrait obtenir rapidement l'agrément de la CFDT et de la FEN, dès lors qu'une clause de sauvegarde *plutôt contraignante* ficellerait le dispositif, – le gouvernement reprendrait, pour l'évolution de la masse salariale, l'objectif de la loi de finances pour la hausse moyenne des prix, *soit 3,4 %.* Le glissement vieillesse-technicité serait inclus dans la masse, mais les mesures catégorielles – qui bénéficient surtout aux instituteurs et aux policiers, – en seraient sorties. Dans un tel cadre, il serait possible d'accorder une hausse de 2 % du niveau des traitements (avec, par exemple, 1 % au 1er juillet et 1 % au 1er novembre) et environ 170 millions de francs en faveur des bas salaires. Le gouvernement jugera-t-il politiquement opportun – et payant – de céder à la tentation de négocier ? La décision devrait être prise très rapidement, certains n'écartant pas que, à défaut de la fonction publique, des négociations salariales puissent s'ouvrir dans une entreprise publique, comme par exemple EDF, où la marge de manœuvre, en raison d'un moindre effet report, est plus grande...

M. N.

Relèves syndicales en 1988 ?

D'ici trois ans, après l'élection présidentielle, si les échéances normales sont respectées, les trois principales organisations syndicales devraient changer de dirigeants. M. André Bergeron a d'ores et déjà fait savoir qu'il resterait à la tête de FO jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1988. Lors d'un récent *bureau* national de la CFDT, en octobre, l'hypothèse aurait été retenue *que M. Edmond Maire passe la* main quelques mois après le prochain congrès de sa confédération, prévu pour le printemps 1988, alors que certains pensaient qu'il resterait en fonction jusqu'en 1991. Quant à la CGT, la « guerre de succession » *semble* ouverte, le départ de M. Henri Krasucki étant envisagé pour le prochain congrès, à la fin de 1988.

De telles hypothèses peuvent toujours être remises en question en fonction de la situation politique, économique ou sociale ou des problèmes internes du syndicat. *Fort* d'un comité confédéral national en janvier qui, malgré les turbulences de l'heure, s'est achevé par le vote d'une motion à l'unanimité, M. Bergeron s'efforce de dépassionner les problèmes de sa succession. Sauf *outsider* de dernière heure, elle devrait se jouer entre M. Claude Pitous et M. Marc Blondel, qui sont tous *deux déjà membres du bureau* confédéral.

A la CGT, la succession est dans l'air depuis que, en mai dernier, M. Krasucki a été rappelé à l'ordre par le comité central du PC. Mais il suffirait que le Parti communiste réalise un mauvais score aux élections législatives pour que d'éventuels changements à la tête du parti se traduisent ensuite par un renouvellement des instances de la CGT. Pour l'heure, c'est M. François Duteil, secrétaire général de la fédération de *l'énergie et membre* du bureau confédéral depuis le 42e congrès fédéral en novembre dernier, qui semble avoir de plus en plus le vent en poupe.

A la CFDT, le problème se pose en termes différents. M. Maire va devoir gérer une période délicate, au lendemain des législatives, en tentant de se présenter comme interlocuteur principal *du gouvernement* et du patronat. Or son succès au 40e congrès confédéral de Bordeaux en juin dernier ne lui donne pas une grande marge de manœuvre : pour élargir sa majorité il a dû lâcher du lest à ceux qui ne veulent pas aller trop vite dans l'adaptation du syndicalisme. Mais pour mettre en œuvre cette politique, il a *conservé une équipe à dominante* « moderniste ».

Qu'il ait été obligé de durcir le ton à l'égard de la plate-forme RPR-UDF, sans revenir sur la décision de ne pas appeler à voter pour la gauche, montre qu'il doit être plus sensible encore qu'auparavant aux réactions des différentes composantes de sa majorité. Le maintien de cette majorité pèsera *sur* la succession et pourrait, en cas de difficultés, retarder les échéances. Pour l'heure, les préférences de M. Maire pour sa succession semblent aller vers Mme Nicole Notat, secrétaire nationale. Mais ses adversaires redoutent déjà d'avoir à faire face à la « copie d'Edmond au féminin »...

M. N.

ENTREPRISES

Affaire Fermenta : Volvo veut renégocier la vente de ses intérêts pharmaceutiques

Le *scandale déclenché* par les *écologistes suédois* en *révélant* que M. Rafaat El-Sayed, président de Fermenta, un des plus grands groupes pharmaceutiques scandinaves, n'était pas, contrairement à ses *dires*, docteur en microbiologie (*le Monde* du 19 février), a provoqué de violents remous à la Bourse de Stockholm. L'action *Fermenta (47 % de la capitalisation boursière locale) a chuté de* 50 % cette semaine. Du coup, l'opération de 3,8 milliards de francs, montée par M. El-Sayed pour racheter à Volvo ses participations majoritaires dans Pharmacia et Sonessons (société Leo et Gambro), est remise en question. Le règlement de cette *acquisition devait être pour partie effectué en actions Fermenta* (Volvo serait ainsi devenu actionnaire à 20 % de Fermenta). En raison de la tournure prise par cette affaire, le constructeur automobile ne s'estime plus lié par les accords préliminaires conclus avec Fermenta. Tous les ponts ne sont cependant pas rompus. *Volvo se déclare prêt à reprendre les négociations dans un* esprit constructif. De son côté, M. Ove Sundberg, nouveau président de Fermenta (à cause de son mensonge, M. El-Sayed avait démissionné), précise qu'il est en relation constante avec la direction de Volvo. Le *rapprochement de Fermenta avec Pharmacia et Sonessons aurait donné naissance au premier groupe* pharmaceutique scandinave (12 milliards de francs de chiffre d'affaires).

AMC et les camions Mack (Renault) ont *respectivement* perdu 125 millions et 59 millions de dollars en 1985

American Motors Corp. (AMC), constructeur automobile américain, détenu à 46 % par Renault, a annoncé une perte de 125,3 *millions de dollars* en *1985 contre un bénéfice de* 15,5 millions en 1984. Le chiffre d'affaires a atteint 4 milliards de dollars contre 4,2 en 1984. M. Dedeurwaerder, *directeur commercial de la* Régie et directeur général d'AMC, souligne qu AMC a été affectée par la *sévère* concurrence qui règne sur le marché *américain des petites* voitures. Une amélioration a cependant été enregistrée au cours du second semestre (perte de 25,8 millions de dollars contre 99,5 *au premier*) et l'objectif est l'équilibre en 1986, notamment grâce au succès des ventes de Jeeps.

Par ailleurs, les camions Mack sont également en perte. Mack Trucks, société américaine dont Renault détient 42 % du capital, a, en effet, enregistré une perte de 59,2 *millions* de dollars en 1985 contre un bénéfice de 74,9 millions en 1984. Cette perte s'explique par une provision de 68,3 millions due à la fermeture, d'ici deux ans, de son usine d'Allentown (1 800 salariés) et à des changements dans celle d'Hagerstown (2800 salariés). Avec un tassement des ventes de camions aux Etats-Unis de 10 %, l'année 1985 a été *difficile pour Mack*, qui a vu son chiffre d'affaires stagner à 2,06 milliards de dollars. Le groupe a *néanmoins* amélioré sa part de marché, qui est passée de 17,5 % à 18,5 %.

Ferruzzi ne veut pas prendre le contrôle de Beghin-Say

Le groupe italien Ferruzzi n'a *pas l'intention* de prendre le contrôle de Beghin-Say (papetier et fabricant de sucre français), affirme un communiqué commun des deux sociétés. Après le rachat par Ferruzzi des 5 % du capital de Beghin-Say détenus par le groupe britannique Tate and Lyle, ce qui porte à 45 % la part de Ferruzzi dans le capital de la société française (*le Monde* du 22 février), les deux sociétés précisent qu'« aucune modification de la composition du conseil de direction n'est envisagée, si ce n'est l'entrée de M. Arturo Ferruzzi aux lieu et place du représentant de Tate and Lyle ».

UN RAPPORT AU PREMIER MINISTRE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Les régions du Sud doivent coopérer et être offensives

M. Lucien Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne a rendu public le jeudi 20 février le contenu du rapport que, par lettre du 8 août dernier, le premier ministre lui avait demandé de rédiger sur les conséquences pour les régions méridionales de l'élargissement de la CEE.

Intitulé « Le défi du Grand Sud », le document prône une « *coopération interrégionale dynamique* » (entre Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse) et une « *coopération bilatérale étendue* » (avec les provinces *espagnoles, voire portugaises, proches*).

A propos de l'agriculture, M. Delmas suggère plusieurs mesures concrètes, comme la création d'une société commune des producteurs de maïs ou la fondation d'un observatoire agro-alimentaire commun aux cinq régions. Quant au vin, il faudrait passer, dans les dix ans à venir, de 3 à 5 millions d'hectolitres d'appellation contrôlée (AOC).

La pêche – en Méditerranée – n'est pas suffisamment réglementée. Il faudrait, comme le demandent les professionnels, instituer au large des côtes une zone économique exclusive de 50 milles (elle est de 200 milles en Atlantique).

C'est à un véritable « *bouleversement* » que doit s'attendre l'industrie, qui (outre des faiblesses connues) présente tout de même des atouts : forte proportion de créations d'entreprises, nombreuses PME de pointe. *M. Delmas note : « Le véritable enjeu est non pas de concurrencer l'Espagne et le Portugal, mais de faire face en Espagne, au Portugal et plus généralement dans le sud à la concurrence des régions du nord de l'Europe. Le sud de la France doit être offensif.* »

L'Etat, les régions concernées et la CEE, par le biais des PIM (programmes intégrés méditerranéens) notamment qui sont en cours d'examen à Bruxelles, doivent définir une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire à l'horizon de l'an 2000.

Parmi les grands projets qui pourraient mobiliser les énergies, quatre semblent essentiels :

– améliorer les liaisons entre les quatre métropoles régionales concernées, la Corse constituant un cas à part ;

– lancer l'idée d'un grand axe européen Bucarest-Lisbonne par Bordeaux-Lyon et Milan ou Munich ;

– créer une liaison TGV entre Montpellier et Bordeaux par Toulouse ;

– compléter les pôles de conversion nationaux par des pôles régionaux (estuaire de la Gironde, Lacq, Cevennes, Var pour la bauxite, Dordogne pour la chaussure).

F. Gr.

PLAINTE CONTRE LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

La Commission de Bruxelles donne raison aux producteurs de cigarettes étrangers

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – En dépit d'une condamnation en juin 1983 devant la Cour européenne de justice, la France est toujours en *infraction, selon la Commission* de Bruxelles, en matière de fixation des prix de vente des cigarettes. Aussi l'exécutif européen a-t-il décidé d'adresser « un avis motivé » au gouvernement français afin qu'il modifie le régime actuellement appliqué.

Les services bruxellois doivent formuler leur décision dans un délai de trois mois. La tradition veut qu'un « avis motivé » ne soit pas transmis à la veille d'une échéance électorale. C'est ce qui explique que Paris n'ait pas encore été officiellement saisi par Bruxelles.

Les autorités nationales concernées sont toujours averties d'une manière ou d'une autre de la procédure engagée. Autrement, l'« avis motivé » serait détourné de sa fonction principale, à savoir faire pression sur les États membres pour qu'ils mettent leur législation en conformité avec la réglementation européenne.

Dans le cas de la France et des prix des cigarettes, la discrétion n'a pas été respectée. Avertis très vite de la décision de Bruxelles, les producteurs néerlandais (les nationaux et les entreprises américaines installées aux Pays-Bas) se sont agités pour augmenter la pression sur le gouvernement français. La vérité est que nombre de responsables européens sont irrités par ce qu'on n'hésite pas à qualifier à Bruxelles de « *manœuvre française* ». Encore que dans les dossiers politiquement délicats (le plan de financement de La Chapelle-Darblay en France, la protection du marché de la bière en Allemagne fédérale, le prix du gaz fourni aux horticulteurs des Pays-Bas...), la Commission – excepté quelques cas – ait toujours fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension.

A la suite de l'arrêt de la Cour du Luxembourg, le gouvernement français a modifié, au début de janvier 1985, le système de fixation des prix de vente au détail. Celui-ci a été jugé conforme aux règles du Marché commun par la Commission. Mais, dans la pratique, estime Bruxelles, l'administration française a tourné le dos aux nouvelles dispositions. Aussi une nouvelle procédure a-t-elle été lancée en août 1985.

En réponse à la « *mise en demeure* » de Bruxelles, les autorités françaises ont fait valoir qu'elles avaient strictement respecté la nouvelle formule pour déterminer les prix ; que cette dernière a conduit « *à des hausses de prix compatibles avec l'évolution des charges des entreprises* », et que le dispositif n'a pas affecté les échanges entre Etats membres.

La réponse de la Commission est cinglante : « *Les autorités françaises ne respectent ni l'arrêt de la Cour de justice ni leur propre décision du 24 janvier 1985.* » « *Les fabricants et les importateurs de cigarettes n'ont en aucune façon*, ajoute-elle, *la liberté de fixer les prix de vente au détail de leurs produits.* » Le texte de Bruxelles conclut : « *En ce qui concerne l'année 1985, la hausse accordée est non seulement inférieure aux demandes des importateurs mais également aux normes appliquées dans le cadre des mesures générales de contrôle des prix.* »

MARCEL SCOTTO.

● **Gibert Jeune : la direction *maintient les licenciements.*** – *La* deuxième réunion tripartite (direction, syndicats, administration), pour trouver une solution dans l'affaire Gibert Jeune, s'est soldée par un échec, le vendredi 21 février. M. Jean Gibert a maintenu sa décision de rompre le contrat de travail pour 81 salariés et de mettre 45 autres en chômage partiel. Il a également demandé « *une subvention gratuite non remboursable sans intérêt* » de 7,2 millions de francs pour « *sinistre de guerre* ». L'administration a durci le ton et, dans un communiqué, la préfecture de Paris a souligné que sa proposition de chômage partiel total « *n'aurait laissé à la charge de l'entreprise que 50 000 francs au maximum* ». En outre, le groupe Gibert Jeune aurait pu « *soumettre son dossier économique aux instances compétentes* ». Dans ces conditions, la préfecture indique que « *la notion de force majeure* » n'est pas le seul élément déterminant de la décision de l'employeur et elle s'annonce décidée « *à porter toutes les infractions constatées devant les tribunaux* ».

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 février

Déchaînement

GONFLÉE à bloc par le prompt renfort que les étrangers lui ont apporté, la Bourse de Paris s'est littéralement déchaînée ces derniers jours. Pourtant, une fois encore, la semaine avait commencé sur une note assez lourde. Avec la liquidation générale du jeudi 20 février en point de mire, les opérateurs avaient, dès lundi, consciencieusement entrepris de prendre leurs bénéfices, et tout portait à croire, après les 10 % de hausse enregistrés en février, qu'ils allaient poursuivre cette opération au cours des trois séances suivantes. Mais c'était compter sans les forces vives du marché. A la mi-journée, l'indicateur instantané accusait 1,5 % de baisse. Mais, la résistance s'organisa rapidement, et, au coup de cloche final, le dérapage était ramené à 0,94 %. Rompu vingt-quatre heures, l'équilibre fut rétabli dès mardi avec une quasi-stabilité (– 0,04 %). Le lendemain, la Bourse donna la pleine mesure de son talent. L'euphorie tourna au délire. La réponse des primes ? Une simple formalité. Les imprudents, qui tendaient la main pour revendre le « papier » levé et empocher leurs gains, se le firent arracher. Nombre de valeurs furent réservées à la hausse. Le BTP se distingua et prit la tête du palmarès. Peugeot, CSF, Schneider, Dassault, Carrefour, Michelin, Valeo... et les autres firent des numéros de trapèze volant réussis et très remarqués.

A près de 16 heures, le verdict tombait : + 2,34 %. La liquidation du lendemain s'annonçait somptueuse avec une progression moyenne des cours de 11 % environ. De nouvelles prises de bénéfices allaient-elles se produire ? Ce fut tout le contraire. En superforme, la Bourse monta encore jeudi de 1,63 %, de sorte que la performance pour février fut portée à 13,18 %. Après celle du mois de novembre dernier (+ 16,5 %), cette liquidation est une des meilleures de toute l'histoire de la Rue Vivienne. Le plein était-il fait ? En réalité, il ne faisait que commencer. Vendredi, premier jour du nouveau mois boursier, l'hystérie succéda au délire. Pour commencer, avec le renouvellement des ordres d'achats, pléthoriques, disait-on – ce fut même bien pis, – la séance débuta avec trois quarts d'heure de retard. Elle ne devait s'achever qu'aux alentours de 17 heures. Dans l'intervalle, sous le chapiteau, les acrobates « s'éclatèrent ». D'entrée de jeu, ployant sous le poids de la demande, CFAO et Schneider furent réservées à la hausse.

En vedette américaine, Chargeurs, L'Oréal, Redoute, Michelin et une dizaine d'autres grands acteurs vinrent, ensuite, rejoindre la cohorte des valeurs incotables au premier jet. Impossible de les citer toutes. Impossible, également, de dresser la liste des meilleurs. En dehors des pétroles encore assez déprimés, la plupart des actions cotées se donnèrent en spectacle (Peugeot, CSF, Printemps, Compagnie bancaire, Carrefour, Poliet, BSN...).

Quand, enfin, le rideau rebomba dans la soirée, l'applaudimètre afficha 3 % de hausse bien tournée. En l'espace de trois jours, la Bourse avait grimpé allègrement de 7,5 %. Compte tenu de la baisse survenue lundi, la semaine se terminait avec plus de 6 % de gain. L'explication de cette précipitation dans les achats, que les météorologistes du Palais Brongniart n'avaient pas prévue, tient en trois mots : dollar, pétrole et statistiques.

La nouvelle baisse du billet vert et la rechute des prix de l'or noir, en combinant leurs effets, sont de puissants facteurs de réactivation économique. Les opérateurs l'ont bien compris qui, en début de semaine, avaient campé l'arme au pied en attendant des indications de changes en provenance de New-York, fermé lundi pour cause de fête (célébration de l'anniversaire de George Washington). Qui plus est : le repli rapide de la devise américaine a déclenché l'inévitable réflexe de protection contre la dépréciation monétaire. Derechef, les capitaux placés en dollars ont cherché refuge auprès des valeurs mobilières européennes. Et comme la Rue Vivienne est le dernier endroit en vogue à cause du retour « au vert » de plusieurs indicateurs – l'indice des prix de détail est voisin de zéro pour janvier et la balance commerciale est redevenue excédentaire, – les investisseurs américains, mais aussi britanniques, allemands et même suisses s'y sont rués. Ajoutons, enfin, que le tempérament volcanique de Wall Street et la décision, longtemps attendue, de la Banque de France d'abaisser son taux d'intervention ont largement contribué avec l'effet du contre-choc pétrolier à aiguiser les appétits d'achats des opérateurs.

« La Bourse n'est plus ce qu'elle était, il nous faut maintenant raisonner à l'envers », gémissait un vieil habitué. Pour parler franc, les étrangers ont mis le marché à sac et, avec eux, les institutionnels français soucieux de ne pas rater un nouveau train de hausses, les SICAV en tête, qui n'ont plus qu'un mois pour placer les capitaux collectés fin 1985 et restés jusqu'ici inemployés. Ce fut la razzia. Des esprits avisés ont calculé qu'au rythme actuel des transactions (plus de 1,5 milliard de francs quotidiennement) (1) soixante séances seraient théoriquement suffisantes pour vider la Bourse de son flottant (actions en circulation hors celles détenues par les propriétaires d'entreprises). L'hypothèse est pour le moins hardie. Mais un fait est certain, les étrangers continuent à pomper la substance du marché. Leur voracité est sans limite et ne s'arrête pas au parquet. Un étage plus haut, sur le marché obligataire, ils ont sévi, s'intéressant aussi au papier à revenu fixe. Jeudi, avec plus de 7,7 milliards de francs de transactions, un record est tombé. Ouvert triomphalement jeudi 20 février, le MATIF n'a qu'à bien se tenir. Il est d'ores et déjà sous haute surveillance. L'exiguïté des locaux et leur visible inadaptation à la négociation des instruments financiers, qui a dépassé toutes les espérances (deux mille neuf cent dix contrats ont été noués jeudi, soit presque autant qu'à Londres), n'empêcheront pas les débordements.

Pour résumer, la Bourse tout entière est prise de convulsions par « overdose », la perspective de dénationalisations après le 16 mars portant l'excitation à son comble.

Et pour ajouter encore à cette folie dévorante, Paris, comme Londres et New-York, devient peu à peu le terrain de grandes manœuvres propres à susciter de nouveaux appétits. Des bruits de carnets se font entendre de façon très perceptible autour de la Générale des eaux, et Valeo est l'objet des convoitises de M. Carlo de Benedetti, PDG, entre autres, d'Olivetti, qui aurait la volonté, dit-on, avec des partenaires français (le Suez ?) de bâtir un groupe européen de l'équipement automobile pour faire contrepoids à l'allemand Bosch et probablement à Matra et Fiat en pourparlers très avancés pour constituer un ensemble pesant 7 milliards de francs.

Bref, tout bouge tous azimuts, mais *« tout est à revoir »*, soupirait un professionnel harassé. *« Des méthodes de travail archaïques à l'informatique dépassée par les événements »*, ajoutait-il en ponctuant ses propos avec cette petite phrase perfide à l'intention de la Chambre syndicale : *« Pensez donc, ils n'ont même pas été fichus de sortir la position de place* [engagement à l'achat et à la vente sur le marché à règlement mensuel] *à fin janvier. Peut-être l'aurons-nous avec celle à fin février. Comment voulez-vous travailler dans ces conditions ? »*

Sans que personne n'y prenne vraiment garde, la Rue Vivienne a, ces derniers mois, changé de dimension pour se hisser au niveau international. Cette semaine la Bourse de papa a rendu son dernier soupir.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Un record de transactions journalières sur les valeurs françaises est tombé vendredi avec plus de 2,2 milliards de francs. Record également le même jour sur les obligations : 9,7 milliards de francs.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21-2-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 452	– 79
7 % 1973	7 369	+ 19
10,30 % 1975	100,15	+ 0,15
PME 10,6 % 1976	99,95	– 0,05
8,80 % 1977	124,38	+ 0,08
10 % 1978	100,65	– 1,40
9,80 % 1978	100,15	+ 0,90
8,80 % 1978	99,93	+ 0,14
9 % 1979	97,65	+ 0,85
10,80 % 1979	103,10	+ 1,05
13,80 1980	106,60	+ 0,40
16,75 % 1981	110,35	+ 0,65
16,20 % 1982	120,49	+ 1,47
16 % 1982	121,45	+ 1,75
15,75 % 1982	117,78	+ 1,20
CNE 3 %	3 723	– 307
CNB bq. 5 000 F	101,53	+ 0,43
CNB Paribas 5 000 F	104,90	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	104,40	– 0,60
CNI 5 000 F	101,55	+ 0,35

Valeurs diverses

	21-2-86	Diff.
Accor	414	+ 49
Agence Havas	1 238	+ 38
Arjomari	1 390	+ 72
Bic	551	+ 34
Bis	890	+ 160
CGIP	1 140	+ 20
Club Méditerranée	428	– 18,50
Essilor	2 200	+ 200
Europe 1	1 220	+ 60
Hachette	1 850	+ 82
L'Air Liquide	641	+ 23
L'Oréal	3 290	+ 201
Navigation Mixte	850	+ 45
Nord-Est	191	+ 14
Presses de la Cité	1 988	+ 72
Sanofi	628	– 35
Skis Rossignol	1 152	– 18

Alimentation

	21-2-86	Diff.
Béghin-Say	440	+ 52
Bongrain	1 670	– 5
BSN G.-Danone	3 485	+ 265
Carrefour	3 370	+ 120
Casino	1 349	+ 84
Cédis	758	– 20
Euromarché	1 600	+ 20
Guyenne et Gasc.	540	– 6
Lesieur	894	– 7
Martell	1 421	– 11
Moët-Hennessy	2 010	+ 175
Nestlé	32 850	– 490
Occidentale (Gle)	761	– 15
Olida-Caby	215	+ 11,80
Pernod-Ricard	970	+ 99
Promodès	1 157	– 18
St-Louis-Bouchon	360	+ 3,80
C.S. Saupiquet	497,50	+ 12,50
Source Perrier	520	+ 8
Veuve Clicquot	3 620	– 10

Matériel électrique services publics

	21-2-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	465	+ 25
CIT-Alcatel	1 535	+ 70
Crouzet	262	+ 21
Générale des Eaux	1 270	+ 220
IBM	1 170	+ 11
Intertechnique	2 050	+ 80
ITT	298,10	– 12,80
Legrand	3 140	+ 245
Lyonnaise des Eaux	1 232	+ 77
Matra	1 649	+ 54
Merlin-Gérin	3 150	+ 340
Moteurs Leroy-Somer	729	+ 4
Moulinex	69,80	+ 2,50
Philips	175,20	– 9,71
PM Labinal	745	+ 39
Radiotechnique	640	+ 133
Schlumberger	218	– 5
SEB	461	+ 13
Siemens	2 385	+ 30
Signaux	449,90	+ 19,90
Téléméc. Electrique	3 105	+ 53
Thomson-CSF	1 020	+ 71

Bâtiment, travaux publics

	21-2-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 490	+ 40
Bouygues	1 135	+ 65
Ciments français	810	+ 191
Dumez	1 160	+ 60
GTM	338	+ 38
J. Lefebvre	431	+ 20
Lafarge	970	+ 38
Maisons Phénix	209	+ 1
Poliet et Chausson	1 120	+ 190
SCREG	116,20	– 7,80
SGE-SB	60,50	+ 1

Mines, caoutchouc, outre-mer

	21-2-86	Diff.
Charter	23,10	– 0,20
Géophysique	420	– 20
Imétal	85	inch.
INCO	101	– 2,10
Michelin	2 390	+ 350
Min. Penarroya	61	– 2
RTZ	59,85	+ 1,45
Zambia	1,70	+ 0,07

Banques, assurances sociétés d'investissement

	21-2-86	Diff.
Bail Équipement	500	+ 22
Bancaire (Cie)	1 186	+ 156
Cetelem	1 290	+ 32
Chargeurs SA	1 250	+ 301
CFF	1 400	+ 90
CFI	501	+ 70
Eurafrance	2 870	+ 375
Hénin (La)	645	+ 18
Imm. Pl.-Monceau	781	+ 31
Locafrance	591	+ 14
Locindus	1 005	+ 27
Midi	5 240	+ 260
Midland Bank	395	+ 12
OFP	1 320	+ 30
Parisienne de réesc	1 500	+ 100
Prétabail	1 490	+ 10
Schneider	638	+ 164
UCB	550	+ 9

Filatures, textiles, magasins

	21-2-86	Diff.
André Roudière	249	+ 8
Agache Willot	745	– 7
BHV	500	+ 35
CFAO	1 500	+ 90
Damart-Serviposte	1 860	+ 70
Darty	2 740	+ 240
DMC	460	+ 50
Galeries Lafayette	952	+ 62
La Redoute	2 260	+ 187
Nouvelles Galeries	360	+ 41
Printemps	507	+ 44
SCOA	141,10	+ 7

Métallurgie construction mécanique

	21-2-86	Diff.
Alspi	339	+ 68
Avions Dassault-B.	1 201	+ 69
Chiers-Châtillon	66,40	– 0,90
De Dietrich	1 265	+ 285
Facom	1 600	+ 15
Fives-Lille	409	+ 19
Fonderie (Générale)	138	+ 7
Marine Wendel	401	+ 4,50
Penhoët	1 230	+ 40
Peugeot SA	878	+ 68
Poclain	108,10	+ 7,60
Sagem	2 495	– 19
Valéo	594	+ 21
Vallourec	214	+ 1

Mines d'or, diamants

	21-2-86	Diff.
Anglo-American	103,90	+ 3,40
Amgold	594	+ 57
Buf. Gold M.	188,90	+ 6,90
De Beers	47,50	+ 4
Drief. Cons.	142,50	+ 5,80
Gencor	94,90	+ 5,90
Gold Field	49,50	+ 1,3
Harmony	94,60	+ 3,90
Randfontein	672	+ 22
Saint-Helena	106,20	+ 1,60
Western Deep	306	+ 17,9

Produits chimiques

	21-2-86	Diff.
BASF	970	+ 95
Bayer	1 000	+ 67
Hoechst	959	+ 75
Imp. Chemical	91	inch.
Institut Mérieux	2 960	+ 230
Laboratoire Bellon	1 225	+ 75
Norsk Hydro	122,50	– 11,50
Roussel-Uclaf	1 449	– 44

Pétroles

	21-2-86	Diff.
Elf-Aquitaine	224,50	+ 6
Esso	371	– 55,10
Exxon	379	– 7,50
Francarep	285	– 30
Petrofina	989	– 2
Pétroles B.P.	91,50	+ 3,50
Primagaz	506	+ 63
Raffinage	101,80	+ 7,80
Royal Dutch	463	– 3
Sogerap	516	– 5
Total	328	– 2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 fév.	Cours 21 fév.
Or fin (kilo en barre)	77 200	78 250
– (kilo en lingot)	77 350	78 050
Pièce française (20 fr.)	555	561
● Pièce française (10 fr.)	467	478
Pièce suisse (20 fr.)	540	521
Pièce latine (20 fr.)	496	485
● Pièce tunisienne (20 fr.)	525	540
Souverain	638	626
● Souverain Elizabeth II	670	625
● Demi-souverain	361	361
Pièce de 20 dollars	3 510	3 540
– 10 dollars	1 850	1 760
● – 5 dollars	1 305	1 290
– 50 pesos	3 200	3 180
● – 20 marks	625	585
– 10 florins	510	516
● – 5 roubles	388	376

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Schneider	+ 34,6	Esso	– 13,3
Chargeurs	+ 31,7	Francarep	– 9,5
Ciments franç.	+ 30,9	Majorette	– 8,2
Pap. Gascogne	+ 30,5	SCREG	– 6,3
Via Banque	+ 30,4	Salugne	– 5,8
CFDE	+ 26,6	Sanofi	– 5,3
Radiotechnique	+ 26,2	Nordon	– 4,8
Gerland	+ 25,5	Géophysique	– 4,5
Alspi	+ 25,1	Club Méditer.	– 4,1
Aussedat-Rey	+ 22,9	Manurhin	– 3,3
Bis	+ 21,9	Penarroya	– 3,2
Salvépar	+ 21,4	Roussel-Uclaf	– 2,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Valeo (1)	818 234	479 932 547
Michelin (1)	199 408	423 174 366
Nord-Est (2)	86 851	353 454 772
Béghin	854 629	306 892 492
Peugeot	344 634	282 871 995
Lafarge (1)	267 348	248 615 137
Midi	44 730	225 336 384
BSN (1)	68 646	225 239 327
CSF (1)	197 136	188 412 854
Cie Bancaire (1)	167 631	185 980 683
CNE 3 % (1)	38 445	145 770 347
Moët	70 307	136 205 063
Chargeurs (1)	127 408	134 267 135

(*) Du 13 au 20 février inclus.
(1) Séance du 21 février comprise.
(2) Séance du 21 février seulement.

L'AFFAIRE DE LA PROVIDENCE SA

Bataille boursière

Comme cela avait été prévu dans ces colonnes, l'affrontement entre la Compagnie du Midi, de M. Bernard Pagezy, et le groupe Axa, de M. Claude Bebear, pour le contrôle de La Providence, après avoir commencé par une surenchère d'offres d'échanges, tourne à la bataille boursière pure et simple, avec achats sur le marché effectués par les deux adversaires.

Ces derniers s'accusent de manœuvres illégales, notamment la passation d'ordres d'achats excessifs, afin de s'assurer le maximum des actions offertes. Aussi, à la reprise des cotations, le jeudi 13 février, pour 42 000 titres offerts, M. Bebear en obtenait 35 000 pour 500 000 demandés, et M. Pagezy 7 000 pour 100 000 demandés. Vendredi, M. Pagezy en demande 1 million, et M. Bebear 100 000 seulement, ce qui le mécontente. Le lundi, M. Pagezy demande 2 millions de titres, ce qui rend furieux M. Bebear et son banquier, la Société générale.

Le lendemain, la Chambre syndicale des agents de change fait annuler le cours coté le lundi, estimant qu'on ne peut demander davantage de titres que n'en comporte le capital (1 150 000 pour La Providence), opinion que conteste M. Pagezy sur le plan juridique : aucune loi ne l'interdit, mais estime M. Bebear, l'article 441 du code pénal prohibe les manœuvres consistant à fausser le jeu. Mercredi 19, 3 300 000 titres Providence sont demandés, dont 1 100 000 par la Compagnie du Midi et 2 200 000 en 15 « mains » différentes.

Fureur de M. Pagezy, qui suspecte M. Bebear d'agir par ces « mains » interposées et réclame une enquête. M. Bebear aussi.

Finalement, la Chambre syndicale suspend les cotations jeudi, et, pour la reprise vendredi, impose le blocage préalable des fonds. Du coup, les demandes se dégonflent, et on traite 40 000 titres à 2 560 F. A l'heure actuelle, chacun des adversaires détiendrait 8 % à 9 % de La Providence. Au cours atteint vendredi, il y a gros à parier que beaucoup d'actionnaires vendent au lieu de procéder à un échange. C'est dommage pour la beauté de la chose, mais cela paraît désormais inévitable.

F. R.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 février

COURS	ÉCHÉANCES				
	Fév. 86	Mars 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	–	102,20	102	102,20	102,20
+ haut	–	102,70	102,60	102,60	102,50
+ bas	–	102,20	102	102,20	102,10
Dernier	–	102,35	102,25	102,20	102,25
Cours veille	–	101,90	101,70	101,80	101,70

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 fév.	18 fév.	19 fév.	20 fév.	21 fév.
RM	1 056 925	1 157 271	1 766 526	1 679 949	2 367 854
Comptant					
R. et obl.	5 018 090	6 045 737	7 137 018	7 774 362	9 665 058
Actions	381 063	238 590	451 814	367 193	348 735
Total	6 456 078	7 441 598	9 355 358	9 821 504	12 381 647
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	114	114,3	117,2	118,4	–
Étrangères	103,2	103,6	103,1	101,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	111,5	111,4	114,2	116,2	120,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	297	296,3	302,6	303,7	313,9

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Tout près des 1 700 points

De violentes éruptions de cours se sont produites à Wall Street durant cette semaine réduite à quatre séances par le chômage du lundi 17 février pour célébrer l'anniversaire de George Washington. Une seule fausse note fut enregistrée mercredi avec 20 points de baisse sur des ventes bénéficiaires. Mais celle-ci fut vite marquée par une très vive reprise. A la veille du week-end, le marché passait la surmultipliée et, en séance, la barre des 1 700 fut même dépassée (1 702,75). En clôture, le « Dow » s'établissait à 1 697,70 (+ 24,88 points). Depuis le début février, il a progressé de 126,72 points. Son avance pour les quatre derniers jours atteint 33,26 points.

Trois facteurs sont à l'origine de ce comportement volcanique : la rechute des prix du pétrole, favorable à la relance économique, la baisse du dollar capable de fortifier les exportations, le raffermissement du marché obligataire interprété comme le signe d'une détente monétaire. Ajouter à cela la surabondance des capitaux rendus disponibles par le repli du billet vert.

	Cours 14 fév.	Cours 21 fév.
Alcoa	44 7/8	45 3/4
ATT	21 7/8	22 1/4
Boeing	58	58
Chase Man. Bank	38 3/4	37 7/8
Du Pont de Nemours	72	72 1/2
Eastman Kodak	52 1/2	52 1/4
Exxon	51 7/8	52 3/4
Ford	70 1/4	71 5/8
General Electric	75	78
General Motors	79 7/8	80 3/8
Goodyear	34 1/4	35 3/4
IBM	156 1/2	159 7/8
ITT	41 7/8	42 1/8
Mobil Oil	28 1/4	28 5/8
Pfizer	51 1/2	52 1/8
Schlumberger	30 1/4	29 3/4
Texaco	28 3/4	29
UAL Inc.	56 3/4	59 3/4
Union Carbide	86 3/4	86 5/8
US Steel	22 5/8	22 1/4
Westinghouse	47	49 1/8
Xerox Corp	67	69 1/2

LONDRES

Encore plus haut

Sous la poussée des achats américains, le London Stock Exchange a franchi cette semaine une nouvelle étape de hausse pour atteindre un nouveau sommet. Des nouvelles d'origine nationale ont contribué aussi à entretenir un optimisme indéfectible : excédent budgétaire inattendu pour janvier et recul de l'inflation. Le développement des OPA a également contribué à alimenter la spéculation.

Indices « F.T. » du 21 février : industrielles, 1 256 (contre 1 218,8) ; mines d'or, 332,7 (contre 317,1) ; fonds d'Etat, 84,14 (contre 82,55).

	Cours 14 fév.	Cours 21 fév.
Beecham	371	371
Bowater	293	328
Brit. Petroleum	550	541
Charter	230	228
Courtaulds	224	225
De Beers (*)	590	665
Free State Ged. (*)	23 3/8	26 1/4
Glaxo	895	10 3/64
Gt. Univ. Stores	12 1/2	12 3/4
Imp. Chemical	857	984
Shell	673	673
Unilever	14 3/32	14 13/32
Vickers	353	368
War Loan	34 7/8	35 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

La grande forme

Malgré quelques signes d'essoufflement, le marché a poursuivi son avance sur les indications boursières de Wall Street. Samedi, notamment, des achats étrangers ont déclenché une reprise sensible.

Indices du 22 février : Nikkeï Dow Jones, 13443,21 (contre 13404,30) ; indice général, 1 072,17 (contre 1070,43).

	Cours 14 fév.	Cours 21 fév.
Akaï	400	397
Bridgestone	532	548
Canon	1 030	1 000
Fuji Bank	1 580	1 540
Honda Motors	1 100	1 030
Matsushita Electric	1 270	1 230
Mitsubishi Heavy	360	377
Sony Corp.	3 480	3 610
Toyota Motors	1 240	1 190

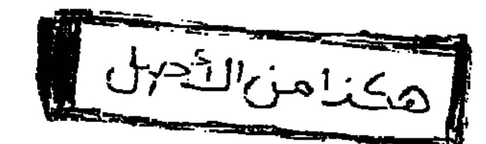
FRANCFORT

Reprise

Toujours assez irrégulier en raison de craintes suscitées pour les exportations par la baisse du dollar, le marché s'est néanmoins redressé à l'approche du week-end sur les rachats des investisseurs nationaux, les étrangers se montrant encore assez circonspects.

Indice de la Commerzbank du 21 février : 1 968,10 (contre 1 955,4).

	Cours 14 févr.	Cours 21 févr.
AEG	308,50	317,70
BASF	274,60	306,80
Bayer	293	316,50
Commerzbank	294,80	290,50
Deutschebank	775	765
Hoechst	282	306,50
Karstadt	341	365
Mannesman	264	257,60
Siemens	738,50	736
Volkswagen	521,50	522



u 21 février

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

LONDRES

Encore plus haut

TOKYO

La grande forme

FRANCFORT

Reprise

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Quand l'insouciance comble l'incertitude

Bien que personne ne soit en mesure de prévoir vers quelle direction se dirige le marché international des capitaux, plus de 4 milliards d'euro-émissions nouvelles, dont 1,8 milliard durant cette seule semaine, se sont déversés depuis le début du mois de février sur le seul secteur à taux fixe libellé dans la devise des Etats-Unis. Ce flot ininterrompu de papier reflète l'anticipation d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt américains, qui, cependant, est encore loin d'être évidente.

Cela lié à l'instabilité du dollar perturbe assez vivement le marché des euro-obligations. Il a eu cette semaine tendance à perdre les gains précédemment acquis. Presque tout le papier nouveau reste entre les mains des professionnels qui se le repassent incessamment avec la dextérité de joueurs de rugby invétérés. *Mais*, aussi longtemps qu'il leur est possible de financer au jour le jour et sans pénalités leurs engagements à moyen terme, l'insouciance l'emporte. Elle permet à son tour d'engendrer de nouvelles opérations et de *récolter* des commissions supplémentaires.

Dans ce climat où la désinvolture comble l'incertitude, il reste, heureusement, quelques points de repère lumineux. La Banque mondiale en est un. En lançant cette semaine sa troisième euro-émission à trente ans, elle a introduit un nouvel élément de stabilité et ajouté une profondeur additionnelle au marché international des capitaux. Les emprunts à très long terme sont indispensables à tout marché des capitaux qui se veut digne de ce nom parce qu'ils servent de phare, du seul fait de leurs échéances lointaines. Ils attirent les capitaux des grands institutionnels, c'est-à-dire de tous ceux qui, comme les compagnies d'assurances et les fonds de retraite, ne désirent pas avoir à remodeler incessamment leurs portefeuilles. Cela engendre une grande liquidité qui allie les qualités du marché monétaire, en termes de rendement, à l'avantage que procure généralement un instrument à long terme.

La première euro-émission à trente ans date de décembre dernier. Elle fut, à l'époque, offerte par la Banque mondiale qui recommença un mois plus tard avec une autre opération de 200 millions de dollars. La dernière en date, annoncée jeudi soir, s'élève à 300 millions de dollars. Elle sera émise au pair avec un coupon annuel de 9,25 % et une commission bancaire totalisant 2,375 %. Tout cela représentait le *jour du lancement quelque 40 points* de base de plus que le rendement des emprunts du Trésor américain de même durée. L'ensemble a plu tout particulièrement parce que la Banque mondiale s'interdit de rembourser par anticipation sa transaction, argument auquel sont extrêmement sensibles les investisseurs institutionnels. Pour l'avoir délibérément ignoré, Amoco, la sixième compagnie pétrolière américaine, s'en est rapidement mordu les doigts.

L'euro-emprunt de 200 millions de dollars qu'elle est venue proposer mardi est le premier qui ait jamais été offert sur trente ans par une société industrielle. Malgré un coupon annuel de 9,75 % sur un prix d'émission qui sera le pair, il s'est vite retrouvé au tapis, aussi triste que sa couleur, du marché gris, avec une décote de 2,75, soit bien au-delà de la commission globale de 2,50 %.

Les euro-investisseurs ont d'emblée pris en grippe la possibilité que se réserve l'emprunteur de rembourser par anticipation sa transaction après dix ans.

Beau coup de filet

C'est dans le cadre d'une euro-émission à échéance beaucoup plus courte que la Banque nationale de Paris (BNP) a, inopinément, lancé mercredi soir un euro-emprunt de 125 millions de dollars, qui viendra à échéance le 1er avril 1993. Il sera émis à un prix de 99,875 et servira un coupon annuel de 8,75 %. Bien reçu, il s'est de suite traité avec une *décote* de l'ordre de 1,875-1,625, c'est-à-dire dans l'espace de la commission bancaire globale de 1,875 %. La seule réserve que l'on puisse émettre à son égard est la clause de remboursement anticipé *au pair que s'octroie*, en tout ou en partie, l'emprunteur à partir du 1er avril 1990.

C'est là un infortuné poisson pour l'investisseur : un tel avantage pour le débiteur est, en général, ou devrait toujours être, compensé par la présence d'une prime au bénéfice du porteur. Son absence, cette fois-ci, s'explique-t-elle par la structure du swap sous-jacent de taux d'intérêt? Les capitaux à taux fixe ainsi recueillis seront, en effet, échangés par la BNP avec une contrepartie britannique contre des dollars à taux d'intérêt variable dont le coût sera d'environ 40 points de base inférieurs au taux du Libor.

En revanche, il semble que la Banque Indosuez se soit montrée un tantinet avaricieuse en n'offrant qu'un coupon annuel de 8,50 % sur sa nouvelle euro-émission de 100 millions de dollars sur sept ans, même si le débiteur s'interdit de rembourser par anticipation son euro-emprunt durant toute sa durée. Comme il sera émis à 100,25, le rendement à échéance pour l'investisseur ne sera plus que de 8,44 %. Ce rapport pourrait rapidement s'assimiler à l'austérité légendaire de Sparte si les taux d'intérêt ne se détendent pas davantage aux Etats-Unis.

La décote affichée par le marché gris, qui va au-delà de la commission bancaire de 1,875 %, reflète également les réserves de nombreux investisseurs internationaux à l'égard d'une banque qui pourrait *éventuellement faire figure de candidate à la dénationalisation.*

Le marché de l'ECU a profondément souffert, depuis le début de l'année, des craintes nées d'un réajustement éventuel des parités au *sein du SME après les élections parlementaires françaises du mois prochain*. Cette perspective a depuis janvier éloigné le dentiste belge de ce qui était auparavant sa devise favorite. Néanmoins, la relative disette d'euro-émissions nouvelles et une très récente détente des taux d'intérêt sur les dépôts en ECU à court terme, ont poussé deux emprunteurs à solliciter ce secteur cette semaine.

Inco Ltd, le premier producteur occidental de nickel, est tout d'abord venu offrir lundi 70 millions d'ECU sur huit ans dotés d'un coupon annuel de 9,50 % et d'un prix d'émission de 100,375 pour donner un rendement de 9,43 %. Le lendemain, mardi, Trizec Corporation, l'une des plus grandes sociétés immobilières d'Amérique du Nord, a lancé un euro-emprunt sur neuf ans et demi de 56 millions d'ECU à partir d'un coupon annuel de 9,25 % et d'un prix au pair. Malgré ces coupons attrayants, les deux transactions n'ont guère suscité d'enthousiasme et se sont rapidement traitées avec des *décotes* au-delà des commissions bancaires respectives.

La raison, toutefois, en tient plus à *la personnalité relativement peu* connue (par le dentiste belge) des débiteurs qu'au marché de l'ECU. Dans une étude publiée il y a seulement deux jours.

La baisse des taux d'intérêt, en France et sur le marché de l'eurofranc français, a permis à la Banque mondiale de réaliser un bel exploit cette semaine avec une euro-émission de 200 millions de francs sur dix ans. Offerte à partir d'un prix de 100,75 et d'un coupon annuel de 9,75 %, conditions qui semblaient très « tirées » le jour du lancement, elle se traitait, dès jeudi, à 102-102,50 sur le marché gris! Même si l'on tient compte de la modestie du volume proposé par la Banque mondiale, il s'agit-là d'un triomphe incontestable pour le Crédit agricole, la banque dirigeant l'opération dont c'est également le *premier chef de file d'une transaction* internationale. Il s'agit, en outre, du premier euro-emprunt en francs français d'une durée de dix ans et du premier coupon en eurofranc inférieur à 10 %.

Une moisson de « premières »! Dans la foulée, que va donc pouvoir proposer NERSA, la centrale nucléaire européenne à neutrons rapides, qui, dès le lundi 24 février, entend lancer une euro-émission de 500 millions de francs tricolores sous la garantie d'EDF, son principal actionnaire?

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Confusion sur le dollar

Rien ne va plus, apparemment, entre la Maison Blanche et la Réserve fédérale des Etats-Unis en ce qui concerne le dollar. Leur désaccord a répandu une certaine confusion sur *les marchés des* changes.

En début de semaine, le « billet vert » s'orientait à la baisse, s'approchant de 2,30 DM et tombant au-dessous *de 7,10 F. M. James Baker*, secrétaire au Trésor, déclarait devant la commission des finances du Sénat que l'administration ne serait pas mécontente de voir le dollar baisser à nouveau, pourvu que son recul s'effectue en bon ordre sous l'influence des « forces du marché ». Par ailleurs, M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, affirmait qu'un nouveau repli de la devise américaine était nécessaire pour obtenir une diminution du déficit commercial des Etats-Unis.

Du coup, le dollar « plongeait » littéralement à 2,27 DM, 6,98 F et 177 yens. Mercredi après-midi, en revanche, il remontait brusquement à 2,33 DM et 7,16 F après les déclarations du président de la Réserve *fédérale, M. Paul Volcker. Ce dernier*, s'exprimant à son tour devant le Sénat, affirmait que le dollar *« avait assez baissé, en ce sens qu'il est fortement tombé »*. Une nouvelle chute, selon lui, constituerait une *« arme à deux tranchants »*, dans la mesure où, tout en permettant de réduire le déficit commercial, elle relancerait l'inflation aux Etats-Unis. Il rappelait que, pour financer son déficit budgétaire, ce pays avait besoin de capitaux étrangers et qu'il *fallait maintenir la confiance dans* l'évolution de l'économie américaine, c'est-à-dire maîtriser l'inflation. Le lendemain, jeudi, M. Baker récidivait (vive la baisse ordonnée du billet vert!), M. Volcker aussi, qui précisait que *le dollar* entrait dans une *« zone dangereuse »* et mettait en garde l'administration.

M. Volcker rappelait, en outre, *que les efforts concentrés de* l'administration Carter, en 1977 et 1978, pour faire baisser la devise américaine au profit des monnaies fortes (yen, mark et franc suisse) s'étaient terminés par l'effondrement du dollar et, rappelons-le, par le lancement du plan de sauvetage du 1er novembre 1978). Les milieux financiers internationaux interprétaient ces propos divergents comme un désaccord profond entre la Maison Blanche et la Réserve fédérale et en déduisaient que les taux d'intérêt américain n'étaient pas près de baisser, la FED ne voulant pas affaiblir davantage le dollar. Néanmoins, le *fait que le marché de* New-York *ait* finalement vendu le dollar après le deuxième avertissement de M. Volcker indiquait une perte de confiance dans la puissance de ce dernier. Il n'a plus la majorité au Conseil de la réserve fédérale, après la nomination de deux administrateurs moins orthodoxes et encourt l'hostilité de M. Baker, précédemment beaucoup plus coopératif. Et de pronostiquer la démission prochaine du président de la FED. Vendredi, toutefois, le *dollar remontait un peu sous* l'influence de l'Asie. A Tokyo, il passait brutalement de 180 yens à 184 yens, le premier ministre nippon, M. Yasuhiro Nakasone ayant laissé entendre que la hausse du yen avait atteint *sa « limite supérieure »*. Dans le Pacifique, les propos de M. Volcker étaient, en outre, davantage pris au sérieux, de sorte que le « billet vert » terminait la semaine au-dessus de 182 yens, ce qui « *tirait* » ses cours en Europe à près de 2,31 DM et 7,09 F.

Les opérateurs, toutefois, estiment que le recul du dollar n'est pas terminé, en dépit des objurgations *de M. Volcker*, qui, en *sens inverse*, n'avait pas réussi, en 1984 et début 1985, à freiner sa hausse. En Europe, le *statu quo* a régné, le franc français cédant un peu de terrain par rapport à un mark très ferme. Selon la banque britannique Midland, un réajustement du SME *« paraît inévitable »* au lendemain des élections françaises, en raison, essentiellement, de la vigueur de la devise allemande.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 21 février

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4460	–	14,1003	51,6528	43,3275	2,1164	38,3509	0,8637
	1,4180	–	13,8793	51,3347	42,5894	2,0790	37,6932	0,8626
Paris	10,2550	7,0928	–	366,32	307,27	15,0095	271,98	4,5200
	10,2167	7,2050	–	369,87	306,86	14,9792	271,58	4,5116
Zurich	2,7994	1,9360	27,2985	–	83,8821	4,0973	74,2473	1,2339
	2,7623	1,9480	27,0368	–	82,9642	4,0499	73,4263	1,2198
Francfort	3,3073	2,3080	32,5446	119,21	–	4,8846	88,5139	1,4710
	3,3295	2,3480	32,5885	120,53	–	4,8815	88,5036	1,4703
Bruxelles	68,3235	47,25	6,6624	24,4059	20,4722	–	18,1208	3,0114
	68,2058	48,10	6,6759	24,6920	20,4855	–	18,1304	3,0119
Amsterdam	3,7704	2,6075	36,7674	134,68	112,97	5,5185	–	1,6618
	3,7620	2,6530	36,8217	136,19	112,99	5,5156	–	1,6612
Milan	2268,77	1569	221,23	810,43	679,81	33,2063	601,72	–
	2264,55	1597	221,65	819,82	680,15	33,2017	601,96	–
Tokyo	264,11	182,65	25,7546	94,3440	79,1377	3,8656	70,0479	0,1164
	258,36	182,20	25,2880	93,5318	77,5980	3,7879	68,6770	0,1141

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 février, 3,8828 F contre 3,9544 F le vendredi 14 février.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

21 février 1986

MARK ALLEMAND
FRANC FRANÇAIS
LIRE ITALIENNE
FLORIN NEERLANDAIS
COURONNE DANOISE
LIVRE IRLANDAISE
FRANC BELGE
Plafond
Plancher
%
0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Une baisse des taux « officielle »

Anticipée depuis plusieurs semaines par le marché financier, la baisse « officielle » des taux a eu lieu enfin : jeudi 20 février, la Banque de France a diminué d'un quart de point son taux d'intervention, le ramenant de 8 3/4 % à 8 1/2 %, au plus bas depuis le printemps *1979. Une telle mesure* était attendue. La dernière diminution (un quart de point également) remontait au 18 novembre 1985, et les opérateurs guettaient impatiemment un nouveau « geste » de la banque centrale. Ce geste, elle dit l'avoir effectué « dans l'allégresse », entérinant comme prévu *(le Monde* daté 9-10 février 1986) les nouveaux progrès de la désinflation (0 % à 0,1 % de hausse des prix en janvier) que favorise la baisse des prix du pétrole. Mais, toujours prudente, et préoccupée par le « dérapage » de la masse monétaire, dont la croissance s'effectue actuellement à un rythme moyen d'un peu plus de 7 %, bien supérieur à l'objectif officiel de 4 % à 6 %, l'Institut d'émission a pris ses sûretés, retirant d'une main aux établissements bancaires ce qu'il leur donnait de l'autre par abaissement du coût d'une partie de leurs ressources. Il a procédé à un nouveau relèvement des réserves obligatoires constituées auprès de lui sans rémunération par les banques. *Il les a portées de 3 %* à 3,5 % sur les dépôts, de 0,2 % à 0,3 % sur les crédits et de 0,50 % à 0,75 % sur les comptes des livrets et autres exigibilités à trois ans.

Cette mesure porte le total des réserves de 25 milliards de francs à 31 milliards et annule, pour les établissements, le bénéfice de la réduction du taux de la Banque de France. Son objectif est de permettre à cette dernière un meilleur réglage *« par les liquidités »*, de manière à mieux limiter la création monétaire correspondant aux nouveaux crédits. Ces derniers sont responsables, à concurrence du quart, du dérapage de la masse monétaire, dont la responsabilité principale, à hauteur des trois quarts, incombe aux entrées de devises (plus de 30 milliards de francs en onze mois). Opération blanche ? Pour les banques, certes, mais pas pour le marché de l'argent à court terme, où le taux au jour le jour est revenu à 8,5 % pour le plus grand bénéfice des entreprises émettant des billets de trésorerie et de l'Etat avec ses bons du Trésor.

Quant au marché obligataire, il a accueilli avec ravissement la diminution du taux d'intervention de la Banque de France. Sur le marché secondaire, en Bourse, la *chute des rendements, déjà assez* nette, s'est accélérée, notamment vendredi. En huit jours, ces rendements sont revenus de 9,90 % à 9,52 % pour les emprunts d'Etat à *plus de sept ans*, de 9,99 % à 9,56 % pour ceux de deux à sept ans, et de 10,77 % à 10,43 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas. Des chutes de 30 à 40 points, c'est rare !

Dans une ambiance aussi euphorique, le « papier » nouveau s'est « arraché ». Même le Fonds spécial des grands travaux, mémorable « colle » de la semaine dernière, a fini par se caser. Quant aux 2 milliards de francs de CEPME, bonne signature, ils ont été « avalés » avec célérité, à 10 % de taux nominal et réel, en net retrait sur les 10,45 % de la RATP il y a quinze jours et les 10,25 % du Crédit national il y a huit jours (en taux réel, s'entend). En outre, cet emprunt étant assorti d'un nouveau « gadget », des bons de souscription détachables et négociables, formule désormais banale mais, cette fois-ci, assortie d'une possibilité d'échange pour des obligations à taux fixe à même taux et d'une durée supérieure (treize ans) à celle de l'émission d'origine (neuf ans et trois cent dix jours). On n'arrête pas le progrès, fruit de l'imagination fertile des spécialistes.

Pour la semaine prochaine, il est prévu un « gros » emprunt de la CAECL : on parle de 6 milliards de francs. Vendredi *soir*, on parlait aussi d'un nouvel emprunt d'Etat, à la faveur de l'euphorie générale.

Notons enfin que les opérateurs prêtent *l'oreille*, avec intérêt, aux rumeurs d'un aménagement de la fiscalité des valeurs à revenu fixe et, également, des actions qui pourrait être étudié après le *16 mars 1986*, l'objectif étant une normalisation de la fiscalité de l'épargne, devenue totalement anarchique. Pour un même produit financier à moins de cinq ans *d'échéance, la taxation est*, actuellement, de 46 % forfaitairement (bons de caisse), de 26 % (obligations) ou de 0 % (certaines SICAV court terme, sans *coupons*, si les cessions annuelles sont inférieures à 265 000 francs).

L'anarchie, vous dis-je!

F. R.

Les matières premières

Hausse du platine et du caoutchouc

Les accords de stabilisation des prix, échaudés par la crise de l'étain, achoppent toujours sur les questions de niveau d'intervention et de stocks régulateurs.

MÉTAUX. – *Petite flambée des prix du platine qui viennent d'atteindre leurs niveaux les plus élevés depuis le mois de juin 1984. L'évolution de la situation politique en Afrique du Sud, la crainte d'une réduction sensible d'activité dans les principales mines, à la suite du licenciement de vingt-trois mille mineurs pour faits de grève – pas de retour à une production normale avant la mi-mars, et encore, – ont entraîné un gonflement des achats.*

En dépit de grèves persistantes au Pérou qui obligent les compagnies à invoquer la clause de force majeure pour réduire leurs livraisons, et d'une diminution de 3 600 tonnes des stocks britanniques de métal, les cours du cuivre ont poursuivi leur glissement au Metal Exchange de Londres.

La crise de l'étain se prolonge. Il manque toujours 20 millions de livres sterling pour « boucler » le capital de la société New Co, en cours de constitution. Des divergences subsistent entre représentants des pays consommateurs et producteurs, relatives aux modalités de vente des 85 000 tonnes de métal retirées du marché par le directeur du stock régulateur. Les représentants des producteurs voudraient que les liquidations soient suspendues en cas de baisse des prix trop marquée. Actuellement, le métal s'échange entre 5 700 et 6 000 livres la tonne. Des banques créancières ont mis sur le marché plus de 2 000 tonnes d'étain.

CAOUTCHOUC. – *La hausse s'est accélérée sur les cours du naturel, qui retrouvent désormais leurs niveaux d'il y a un peu plus d'un an. Des achats plus importants, pour le compte du Japon et d'autres pays utilisateurs, le niveau peu élevé des stocks tant dans les pays consommateurs que producteurs, sont à l'origine du réveil soudain de ce marché.*

DENRÉES. – *Le retour à la liberté totale avec la suppression des quotas d'exportation du café, pour la première fois depuis six ans, depuis le 19 février, n'a pas provoqué, du moins pour l'instant, de profondes répercussions sur le marché de cette denrée, tout au plus des cotations « nerveuses ».*

Les négociations sur le renouvellement de l'accord international de stabilisation des prix du cacao sont dans l'impasse, en raison des points de vue différents des pays consommateurs et producteurs sur la fourchette des prix, qui varient entre 100 et 115 cents la livre. En outre, les pays consommateurs ne signeraient pas le nouvel accord si la Côte-d'Ivoire – principal pays producteur – n'en faisait pas partie.

CÉRÉALES. – *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, en corrélation avec la perspective d'une récolte mondiale plus importante que prévu. Elle est évaluée par le Conseil international du blé à 520 millions de tonnes.*

LES COURS DU 20 FÉVRIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 970 (983,50) ; à trois mois, 995,50 (1 012) ; plomb, 254 (258,50) ; zinc, 409,50 ; (417) ; aluminium, 766 (783) ; nickel, 2 800 (2 762) ; argent (en pence par once troy), 403 (414). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,45 (63,50) ; argent (en dollars par once), 5,90 (5,89) ; platine (en dollars par once), 390,60 (358,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 20 (19,07).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 63,25 (63,45) ; mai, 63,15 (63,95). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 605 (609). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, inch. (40,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 204 (190,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 042 (2 033) ; mai, 2 102 (2 087) ; sucre, mars, 5,87 (5,92) ; mai, 6,09 (6,20) ; café, mars, 238,21 (217,94) ; mai, 240,78 (231,84). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 154 (154,40) ; mai, 159 (160,60) ; café, mars, 2 445 (2 388) ; mai, 2 490 (2 438) ; cacao, mars, 1 597 (1 640) ; mai, 1 607 (1 644). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 585 (1 623) ; mai, 1 630 (1 655) ; café, mars, 2 461 (2 450) ; mai, 2 534 (2 490) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 270 (1 257) ; mai, 1 304 (1 324). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 152,20 (153,20) ; mai, 153 (154,10). – **Londres** (en livres par tonne), mars, 130 (135) ; juin 128 (133,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 331,75 (335,50) ; mai, 275 (287,25) ; maïs, mars, 238,25 (237,75) ; mai, 236,25 (237,50).

INDICES. – Moody's, 962,60 (962) ; Reuter, 1 806,50 (1 836,40).

Le Monde

Au Tchad

Renforcement du dispositif de défense de l'aéroport de N'Djamena

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Les autorités militaires françaises ont apparemment estimé que le système de défense de la base aérienne implantée sur l'aéroport de la capitale tchadienne, c'est-à-dire notamment le système *de détection radar, s'était révélé* insuffisant à la lumière des événements de ces derniers jours, si l'on en juge par le renforcement des moyens de surveillance de l'espace aérien. Jeudi 20 février, un important matériel a été acheminé à N'Djamena, qui permettra d'augmenter très sensiblement la portée du radar installé aux abords de la piste d'atterrissage lors de la mise en place de l'« opération Épervier ».

On souligne, de source informée, que des « *bavures* » comme le bombardement de la piste par le Tupolev-22 libyen ou le lancement d'une procédure d'interception d'un appareil non identifié alors que celui-ci était déjà à la verticale de N'Djamena (*le Monde* du 19 février) ne devraient plus se produire.

Il reste cependant qu'aucun objectif terrestre n'est totalement à l'abri d'un raid aérien à très basse altitude, comme l'a très bien montré le succès de la mission des Jaguar sur la base de Ouadi-Doum. Lors de cette intervention, les chasseurs français ont essuyé des tirs tardifs de la défense antiaérienne, celle-ci ne mettant pas en œuvre les missiles sol-air Sam mais les seuls canons à tir multiple. Si la précision de ce largage de bombes ne semble pas faire de doute, en revanche des interrogations subsistent sur l'ampleur des dégâts occasionnés à la piste.

S'agissant, d'autre part, d'une éventuelle nouvelle offensive libyenne, on doute fort, dans les milieux diplomatiques de N'Djamena, que le renforcement, depuis le 14 février, des troupes hostiles au gouvernement de M. Hissène Habré puisse présager une cessation des hostilités.

Le colonel Kadhafi, indique-t-on, qui vient d'essuyer un double échec – le bombardement de Ouadi-Doum et le succès de la contre-offensive de l'armée tchadienne, – ne va certainement pas en rester là. D'autant qu'il sait que le revers qu'il a subi ne peut qu'encourager les ralliements de gens du GUNT au gouvernement de N'Djamena qui se sont multipliés ces derniers mois.

Il se confirme qu'en dépit de pertes importantes, à la fois en hommes et en matériel, la majeure partie du dispositif libyen n'a pas été engagée dans l'offensive du 10 février : les unités libyennes proprement dites n'ont pas participé aux combats, ni pour l'essentiel celles du CDR, la principale composante *politico-militaire du GUNT*. C'est dans les rangs des éléments qualifiés ici de « *supplétifs* » que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont fait la quasi-totalité de leurs prisonniers.

Deux prisonniers libyens

« Nous avons été bien traités par cette armée, sur instruction du président de la République. » Personne n'avait encore demandé au capitaine de l'armée libyenne Abou Salam Ramadan si ses conditions de détention étaient satisfaisantes. Il l'a dit en préambule, comme pour être sûr de ne pas oublier. Cet officier noir de trente et un ans était conseiller en armement dans les troupes du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, avant d'être fait prisonnier par les forces tchadiennes, le 14 février, dans la bataille d'Oum-Chalouba.

Le capitaine reste digne, calme, *presque détaché. Assis à côté de lui*, son compagnon est un Libyen de race blanche, le sergent Abdallah Ahmed Mohamed, âgé de vingt-cinq ans. Ses cheveux sont longs et pleins de poussière, son treillis est déchiré, ses mains sont bandées et son visage porte des blessures légères. Ces prisonniers vont aller rejoindre les douze Libyens enfermés dans la prison de N'Djamena depuis les combats de 1983.

Tous deux ont répondu pendant près d'une heure aux questions de la presse internationale, au cours d'une séance très médiatique organisée le vendredi 21 février dans les locaux du ministère de l'information.

Le sergent, qui semble épuisé et affolé, notamment par le mitraillage des flashes des photographes, conduisait leur véhicule lorsqu'ils ont été capturés. Au fond, ils ne disent pas grand-chose, ces Libyens « providentiels », qui apportent, par leur présence, la preuve de l'intervention de Tripoli. Le capitaine déclare que les « *deux mille* » hommes qui participaient à l'offen*sive d'Oum-Chalouba étaient tous* Tchadiens, et précise que des conseillers libyens sont présents dans chaque section de l'armée du GUNT.

Ni l'un ni l'autre ne peuvent ou ne veulent dire quel était l'objectif final de cette offensive, préparée depuis « *un mois, un mois et demi* », et dont le chef était un dénommé Abder Alim Issa. Le capitaine, qui « *fait la guerre pour la première fois* », le sergent, qui est dans l'armée depuis 1981, sont des « *prisonniers de guerre* », comme le rappelle M. Soumaila, ministre de l'information, des soldats qui, souligne le capitaine libyen, sorti de l'Académie militaire de Tripoli, ont « *exécuté la mission qui était commandée* ».

On n'en saura pas plus sur ces prisonniers-témoins, déjà interrogés à trois reprises par les militaires tchadiens depuis leur arrivée à N'Djamena ; la Croix-Rouge pourra certainement s'occuper de leur cas un peu plus tard, assure le ministre de l'information, qui ajoute, sarcastique : *« Ce sont des prisonniers assez frais. »*

LAURENT ZECCHINI.

A Montpellier

M. Fabius dénonce l'« idée fausse » d'une cohabitation « facile »

De notre envoyé spécial

Montpellier. – M. Laurent Fabius a passé, le vendredi 21 février, dans le Languedoc-Roussillon – ré*gion dont les socialistes sont* menacés de perdre la présidence le 16 mars – une journée émaillée d'imprévus. A Lézignan-Corbières où un millier de personnes environ étaient réunies pour un banquet républicain, très chaleureusement accueilli, M. Fabius a prononcé, en réponse notamment à M. Raymond Courrières, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés et chef de file des socialistes dans l'Aude pour les élections régionales, un discours plein d'ardeur ponctué, en cette année cinquantenaire du Front populaire, par un hommage à Léon Blum, qui avait été député de ce département. Déjà avant qu'il ne prît la parole des militants avaient entonné *l'Internationale*, mais leur initiative avait tourné court. Après l'intervention du premier ministre, il était plus difficile d'ignorer l'histoire.

Flottement dans l'entourage de M. Fabius, incertitude chez les dirigeants socialistes audois... C'est M. Robert Capdeville, président du conseil général et du conseil régional, qui a tranché en se levant et en faisant signe à tous les convives d'en faire autant. Immobile sur l'estrade, les lèvres closes, le premier ministre a écouté l'hymne traditionnel du mouvement ouvrier. Puis on est passé à autre chose avec Enrico Macias, invité de M. Fabius, qui a chanté en play-back, pour le plus grand plaisir de l'assistance. Cette fois, le premier ministre, à côté du chanteur, frappait dans ses mains.

Des socialistes de l'Aude, M. Fabius dira plus tard aux journalistes : *« Vous avez vu ? Ils sont enthousiastes. Et puis c'est le socialisme de classe, hein ? »*

A Béziers, dans l'Hérault, l'inattendu a été M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) de Lozère, candidat déclaré de l'opposition à la présidence du conseil général. Alors que les maires RPR de Carcassonne et de Béziers sont restés à l'écart de la visite du premier ministre, M. Blanc, bien que n'ayant pas été invité, est venu « marquer » M. Fabius et surtout les dirigeants socialistes de la région au moment de la présentation par M. Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, d'un projet d'aménagement des basses plaines de l'Aude. Un projet, selon M. Blanc, sorti du chapeau *à la veille des élections* et dont le financement est un nouveau crédit tiré par les socialistes sur un avenir incertain. M. Fabius s'est borné à dire, à l'adresse de M. Saumade : *« Le gouvernement soutiendra votre projet. »*

Trois semaines c'est court !

A Montpellier, enfin, devant trois mille cinq cents personnes réunies à la salle du Zénith, M. Fabius a déclaré : *« Dans six mois, nous serions presque sûrs de gagner. Dans trois mois, nous aurions de très bonnes chances. Mais trois semaines c'est court ! A vous de faire que ces trois semaines vaillent trois mois, car l'objectif, c'est de gagner. »*

Le premier ministre a souligné, à l'intention de « *pas mal de Français qui s'apprêtent à voter pour la droite* », que le gouvernement, si celle-ci l'emporte, ne sera pas « *animé* » par M. Raymond Barre, puisque le député de Lyon et ses partisans « *demandent des suffrages mais ne veulent en aucun cas gouverner* ». Il a aussi mis en garde contre « *trois idées fausses* ».

La première, a dit M. Fabius, c'est que « *la droite ferait la même politique que la gauche* ». Se référant à la plate-forme de l'UDF et du RPR, le premier ministre a réfuté cette opinion.

La deuxième « idée fausse », a-t-il dit, c'est qu'« *une partie des ministes socialistes, les plus populaires de préférence, resteraient au gouvernement* », « *si la droite était majoritaire*, a-t-il assuré, *ce serait le départ de tous les socialistes.* »

Troisième idée fausse : « *François Mitterrand et un gouvernement de droite, cela pourrait facilement marcher ensemble.* » M. Fabius a souligné que « *le président de la République est élu pour sept ans* », qu'il « *exerce remarquablement son mandat* » et qu'il « *continuera à l'exercer* » ; mais, a-t-il ajouté, « *si la droite devait accéder au gouvernement, ce serait, je le crains, un certain désordre* ». Pour diriger la France, « *il faut un gouvernement uni et qui soit soudé avec le président de la République* ».

« *Le président de la Répubique*, a expliqué M. Fabius, *il y a quelques jours, a décidé de notre intervention au Tchad. Il m'en a bien sûr parlé, et j'étais en plein accord avec lui. Que se serait-il passé si, un autre premier ministre étant à ma place, il s'était opposé au président de la République sur les principes ou sur les formes de cette intervention ?* »

M. Fabius, jusqu'à présent, dénonçait la « *pagaille* » qu'entraîneraient les divisions de la droite si elle devenait majoritaire. Il met en cause maintenant, et comme M. Barre, la perspective de la cohabitation entre le chef de l'Etat et un chef de gouvernement de droite.

PATRICK JARREAU.

NAVIGUANT VERS L'AFRIQUE

Des Britanniques et leur arsenal ont été interceptés à Brest

Un véritable arsenal d'armes de guerre – plusieurs tonnes au total – a été découvert le jeudi 20 février à bord d'un caboteur battant pavillon panaméen, le *Silver-Sea*, qui a dû s'abriter de la tempête dans la rade de Brest, alors qu'il faisait route vers la Sierra-Leone, a-t-on appris vendredi à Brest.

La cargaison du *Silver-Sea* est composée de mitrailleuses, de bazookas, d'armes de poing et de munitions, de matériel de transmission radio, de deux command-cars et de treillis.

Le capitaine et les douze membres de l'équipage, tous citoyens britanniques, ont été placés en garde à vue et entendus en procédure de flagrant délit ouverte sur décision du parquet de Brest par les policiers de l'antenne locale du contre-espionnage français et la DST (Direction de la surveillance du territoire). Vendredi, ils ont été emmenés dans les locaux de la DST à Brest, sous forte escorte.

La dernière escale signalée du *Silver-Sea* remonte au 20 septembre dans le port britannique de Southampton. Le *Silver-Sea*, caboteur de 666 tonnes construit en 1958, est affrété par une mystérieuse compagnie, l'Atlantic Tug and Shipping Limited, dont le siège est dans l'île anglo-normande de Guernesey. Mais l'armateur ne dispose même pas d'un bureau ou d'un téléphone et pour le trouver, il faut écrire à une boîte postale dans l'île, à Saint-Peter Port.

Le Foreign Office a demandé, vendredi, des éclaircissements sur cette affaire aux autorités françaises. Selon le quotidien britannique *Daily Mail*, les mercenaires du *Silver-Sea* étaient payés pour renverser le président Samuel Doe, du Libéria, et non pour intervenir en Sierra-Leone.

Les neuf rescapés du naufrage du « Snekkar-Artic » sont attendus lundi à Roissy

Le bilan du naufrage du *Snekkar-Artic*, un chalutier de Dieppe, au large de l'Ecosse était toujours, le 22 février en fin de matinée, de dix-huit victimes : seize disparus, deux morts dont les corps ont été retrouvés. Les opérations de recherche avaient recommencé à l'aide de navires et d'avions. Les neuf rescapés doivent arriver lundi après-midi à Roissy.

Leurs témoignages seront déterminants pour expliquer les causes du naufrage de ce navire-congélateur de 50 mètres très moderne, lancé le 23 *novembre 1984, conçu par ses armateurs Davigel, Leveau et Le* Garrec pour affronter les fortes mers de l'Atlantique nord et piloté par des marins expérimentés. On sait seulement qu'un incendie s'était déclaré au tableau électrique, mais qu'il fut maîtrisé.

La CFDT a demandé que les syndicats de marins soient associés aux enquêtes qui ont été ouvertes.

Fécampois, les meilleurs capitaines...

De notre correspondant

Fécamp. – A Fécamp, le port normand des Terre-Neuvas, aujourd'hui déserté par les morutiers qui allaient autrefois en Islande et au Labrador, le malheur s'inscrit en lettres d'or dans la chapelle des marins disparus. De nouveaux noms vont s'y ajouter après la perte du *Snekkar-Artic*, ce chalutier-usine qui n'avait pas une année de mer. Pourtant, on reste fier de fournir les équipages embarqués sur les *bateaux immatriculés dans les* grands ports de la Manche, à Boulogne-sur-Mer et à Dieppe. « *Les meilleurs capitaines sont les Fécampois* », disait-on encore vendredi.

Dans un impressionnant silence, la nouvelle du naufrage s'est vite propagée à travers la ville, où la solidarité de la mer s'est transformée en complicité. L'armateur du *Snekkar-Artic*, M. Leveau, a trouvé auprès de son collègue Jean-Louis Lagarde, un ami pour aller de foyer en foyer informer les familles. Celle de Claude Jouen, quarante-cinq ans, le patron du bateau, disparu lui aussi, compte aujourd'hui quatre absents.

Les spécialistes et les « anciens », comme le capitaine Jean Recher, l'auteur du récit autobiographique *le Grand Métier*, hésitent encore à fournir une explication... Mais, dans leur mémoire, reviennent les images des vagues déferlantes des mers d'Ecosse, là où le poisson abonde. Lorsque le navire remonte son chalut avec une poche chargée parfois de 30 à 40 tonnes, lorsque la porte arrière s'ouvre pour avaler les milliers de poissons, alors le moindre accroc peut se transformer en catastrophe.

Le *Snekkar-Artic* était pourtant un bon bateau, comme son aîné le *Snekkar-Nordic*, plus vieux de six mois, et son petit frère actuellement en construction à Dieppe.

ETIENNE BANZET.

A B C D - F G H

LA NAISSANCE DE LA « 6 » MUSICALE

Départ en douceur pour la chaîne des jeunes

Samedi 22 janvier, 14 heures, quelque quarante heures après le lancement de la « 5 », la sixième chaîne arrive. On doit pouvoir capter dans neuf agglomérations (1) un programme d'annonces à forte dose de clips. Démarrage en douceur : la rapidité de la mise sur pied de l'opération n'a pas permis à la chaîne musicale d'engranger suffisamment d'émissions, mais il fallait partir en même temps que la « 5 », ne serait-ce que pour bénéficier de l'effet d'entraînement. Les actionnaires de la chaîne musicale conçue pour les jeunes – Publicis, Gaumont, NRJ, Gilbert Gross... – n'ont pas les capacités de production milanaises de M. Silvio Berlusconi.

L'acte de naissance – le contrat de concession de service public et le cahier des charges y afférant – a été signé vendredi 21 février, par M Maurice Lévy, PDG de « TV 6 » et président de Publicis conseil, et M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Une course contre la montre, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'ayant fait connaître son avis que tardivement (*le Monde* du 20 février). Comme pour la cin*quième chaîne*, le gouvernement n'a pas tenu compte des critiques et suggestions des « neuf sages » : il n'y a pas de changement notable dans les termes du contrat tels qu'ils avaient été rendus publics précédemment (*le Monde* du 30 janvier). On indique au secrétariat d'Etat que la position de la Haute Autorité – une chaîne musicale ne serait pas viable, mais il lui est demandé des contraintes accrues – a été jugée contradictoire.

TV 6 devra donc consacrer au moins la moitié de ses programmes à *la musique et devra produire en partie* français : 350 heures la première année, 500 heures la troisième année. Elle devra respecter, pour la diffusion des films, les règles du service public. Un accord a été signé avec le bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) (*le Monde* du 4 février), qui constitue en quelque sorte un avenant au cahier des charges ; la sixième chaîne, notammment, pourra diffuser un film le dimanche soir, en concurrence avec celui de TF 1.

Mais il faudra attendre huit jours pour que TV 6 diffuse, samedi 1er mars, un début de programmation véritable et entre à son tour dans la danse des nouvelles télévisions.

(1) Paris (canal 33), Bordeaux (canal 43), Grenoble (62), Lens (54), Lyon (22), Marseille (38), Nevers (46), Nîmes (37), Toulouse (34). Au total, 7,6 millions de téléspectateurs potentiels. D'autre part, TDF, qui a été assailli, depuis jeudi, de réclamations de téléspectateurs qui n'arrivent pas à capter la « 5 », renvoie sur les professionnels et sur les syndics d'immeubles.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)

LUNDI 24 FÉVRIER
Allô « le Monde »
Politique et terrorisme
Emission présentée par FRANÇOIS KOCH

M. JACK LANG
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

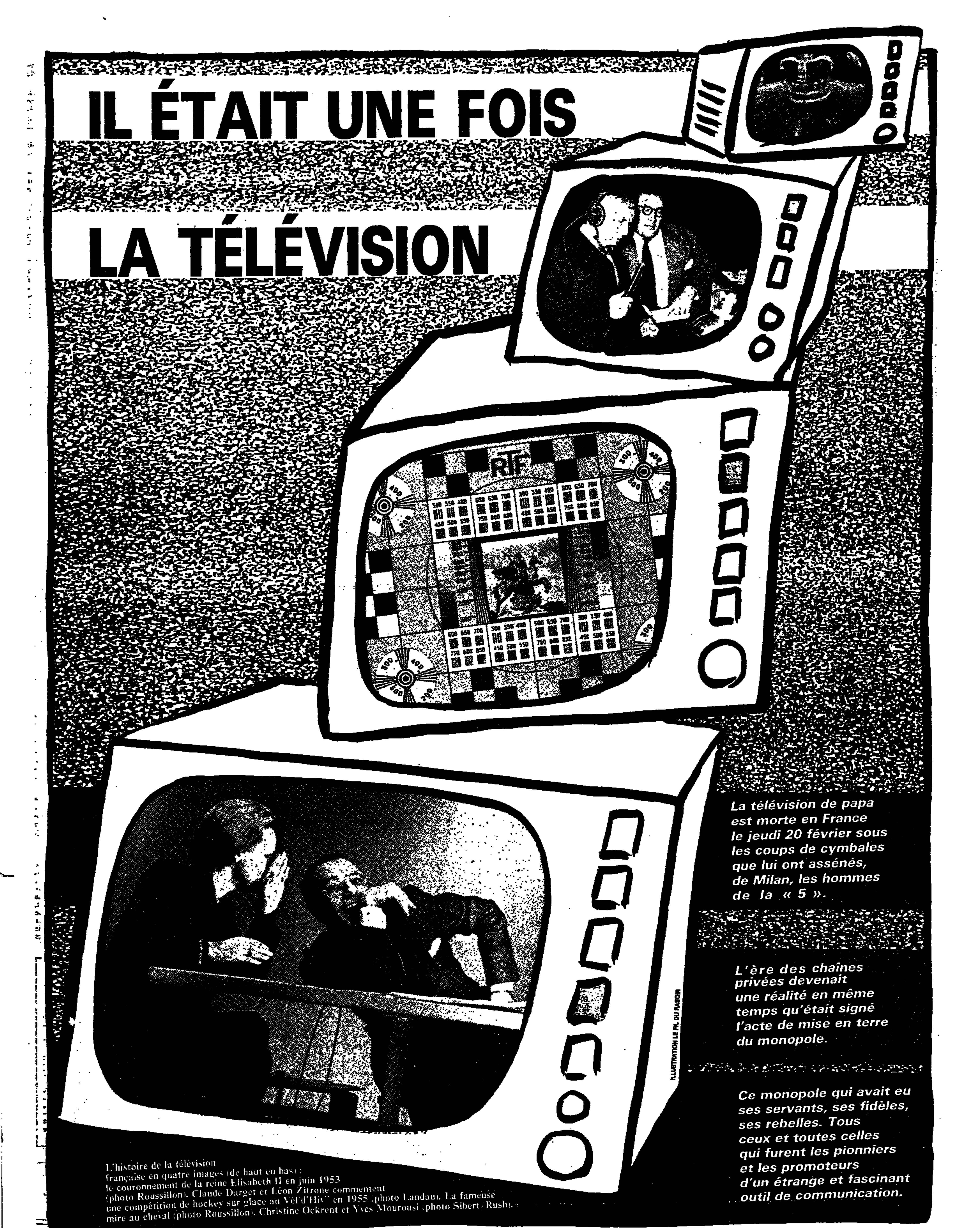
M. Jack Lang, ministre de la culture, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 23 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est membre du groupe socialiste au Conseil de Paris et qui conduit la liste du PS dans le département de Loir-et-Cher pour les élections législatives, répondra aux questions d'André Passeron et de Danièle Heymann, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1986 a été tiré à 472 500 exemplaires

Le Monde
AUJOURD'HUI

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉVISION



L'histoire de la télévision
française en quatre images (de haut en bas) :
le couronnement de la reine Elisabeth II en juin 1953
(photo Roussillon). Claude Darget et Léon Zitrone commentent
une compétition de hockey sur glace au Vél'd'Hiv" en 1955 (photo Landau). La fameuse
mire au cheval (photo Roussillon). Christine Ockrent et Yves Mourousi (photo Sibert/Rush).

La télévision de papa est morte en France le jeudi 20 février sous les coups de cymbales que lui ont assénés, de Milan, les hommes de la « 5 ».

L'ère des chaînes privées devenait une réalité en même temps qu'était signé l'acte de mise en terre du monopole.

Ce monopole qui avait eu ses servants, ses fidèles, ses rebelles. Tous ceux et toutes celles qui furent les pionniers et les promoteurs d'un étrange et fascinant outil de communication.

COURRIER

LES « PETITES » PHRASES

Quand Pierre Daninos, au début de ses fameux *Carnets du Major Thompson*, écrivait plaisamment que les Français *« sont sous le charme lorsqu'un de leurs grands hommes leur parle de leur* grandeur, *de leur* grande *mission civilisatrice... »*, mais que leur *« rêve est de se retirer, après une bonne* petite *vie, dans un* petit *coin tranquille (...) avec une* petite *femme qui (...) leur mitonnera de bons* petits *plats »*, il oublia *« les* petites *phrases »*, récurrent délice de nos campagnes électorales.

Ah ! qui dira le charme des *petites phrases*, le *soir*, au *coin* de la télé ! Avec quelle passion d'entomologiste nos journalistes ne les traquent-ils pas, à peine écloses sur *les lèvres de nos hommes politiques, pour nous les servir toutes* chaudes et dûment étiquetées, dans leurs officines médiatiques ! Avec quelle délectation les gobons-nous, tout en *jurant* nos grands dieux que nous n'en croyons pas un traître mot !

Mais pourquoi donc un tel succès, entre le « pt'it rouge » et le « pt'it noir » ? Ne serait-ce pas que les hommes politiques qui les lancent et nous autres, électeurs de base, en une attitude nominaliste de culture « primitive », leur prêtions le magique pouvoir d'anathèmes efficients capables, en un coup de poudre aux yeux, de transformer telle ou telle réalité politique dans le bon sens, évidemment, c'est-à-dire le nôtre ? Ou bien serait-ce que nous pensions qu'aux grands maux il faille de « petits » remèdes ?

En tout cas, il semble urgent de nous demander si nous n'avons pas les hommes politiques et les phrases que nous *méritons*, avant de disparaître tout à fait dans l'insignifiance.

JEAN REY
(Cherbourg).

QUESTION AUX SONDAGES

Je vous fais part de quatre réflexions à propos des articles consacrés aux sondages (*le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 février 1986) :

- L'affirmation selon laquelle la *« popularité »* d'une personnalité politique se mesure par le taux de réponses positives à la question : *« Voulez-vous me dire si vous souhaitez lui voir jouer un rôle important au cours des mois ou des années à venir ? »* est effectivement souvent reprise par la presse. En fait, il ne s'agit, dans cette question, que de popularité, et la popularité, c'est aussi autre chose. Par conséquent, si l'étude de l'évolution des réponses à cette question est intéressante, il faut la présenter en rappelant la question telle quelle, sans parler de popularité, quoi qu'en disent les instituts de sondages ;

- Poser cette question à propos du président de la République est un peu oiseux, étant donnée sa fonction ;

- A propos du sondage IFOP dont le résultat a dû être rectifié le 4 février, il faut rappeler que, si la commission de contrôle des sondages est intervenue, ce n'est que parce qu'elle a été saisie par le RPR (M. Pasqua). Sans cette démarche, ni l'IFOP, ni ladite commission, n'auraient bronché ;

- Enfin, il faut en finir avec la publication de graphiques dont l'échelle des ordonnées ne commence pas à zéro (pages IV et V). Cette méthode, qui fausse les variations en valeur relative, peut tromper un lecteur non averti. L'abandonner témoignerait d'un respect de la vérité.

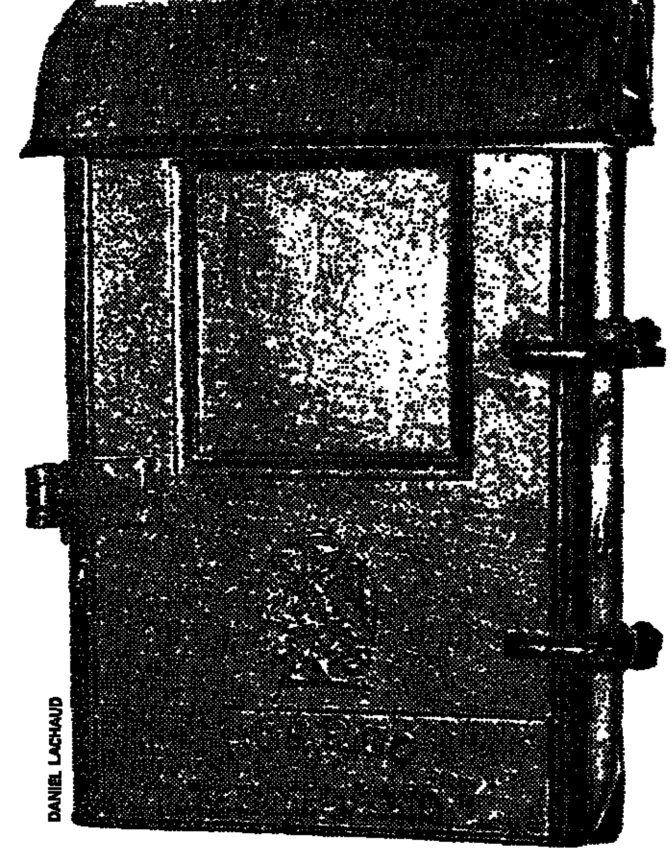
MICHEL ACHARD
(Sannois)

LE BASQUE ET LE « POSSIBLE »

Une petite coquille est passée dans ma lettre au sujet du « probable » et du « possible » en basque que vous avez publiée dans *le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 février.

Il fallait lire : *hautatuko duke* (il est probable qu'il le choisira), au lieu de *dukeble*, ce *-ble* terminal, comme chacun sait, étant un suffixe roman venu du latin, mais totalement étranger au basque.

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN,
assistant de langue et littérature basques, université Bordeaux-III.


DANIEL LACHAUD

Boite aux lettres mexicaine, San-Cristobal, 1986.

FOSTER ET LA COLONNADE

Vous avez publié dans l'édition de votre journal du 3 janvier dernier un entrefilet signé F. E., intitulé « La capitale du Gard », qui met en cause un mouvement d'opinion animé par les amis du Vieux Nîmes en faveur de la conservation de la façade du théâtre, menacée de démolition.

L'auteur pense que certains Nîmois attachent un symbole à une colonnade dont personne ne s'était soucié jusqu'alors, bien qu'elle soit inscrite sur la liste des monuments historiques et qu'elle représente un modèle des deux temples-théâtres néo-classiques construits en France entre 1785 et 1830, dont seuls demeurent l'Odéon de Paris, le théâtre de Besançon, celui de Bordeaux et quatre autres.

Il pense que la France (c'est une extension flatteuse) risque de se priver d'une architecture contemporaine sous prétexte de défendre un patrimoine.

Le centre de la ville de Nîmes, où l'on veut implanter un centre des arts, ne représente que le demi-centième de l'étendue de la ville, aujourd'hui.

Personne n'est contre la médiathèque que veut réaliser, avec juste raison, notre maire Jean Bousquet, ni contre l'architecte choisi, Norman Foster ; mais pourquoi détruire une œuvre rare pour la remplacer par une œuvre contemporaine ?

C'est en additionnant que se constitue le patrimoine, celui d'une cité dont il est un élément culturel.

Pour ma part, j'aime cette façade que l'incendie du théâtre a épargnée, parce que de nombreux souvenirs m'y rattachent, mais je suis sûr que mes petits-enfants seraient plus heureux de consulter les archives et les trésors de ce futur palais, s'ils pouvaient y aller en voiture — car en l'an 2000 personne ne marchera plus, — ce qui serait possible s'il se situait sur un des grands axes de la ville, et pourquoi pas sur ce « guardo » qu'a tracé avec prémonition un urbaniste du dix-huitième siècle qui s'appellait Mareschal.

Dr JEAN LAURET
(Nîmes).

AVENTURES D'UNE MIGRANTE EUROPÉENNE

Quelle ne fut pas ma surprise de trouver trois douaniers attendant à côté de ma voiture garée sur la place du marché de Besançon à 6 heures du soir !

« Papiers, s'il vous plaît, douane volante de Besançon ! »

Je montre mes papiers, après avoir déposé mes paquets. Il faut dire que j'ai encore une plaque minéralogique belge alors que je viens de déménager en France à la suite de la mutation de mon mari, ingénieur.

« Avez-vous le document « XY » ?

— Voici tous les documents de ma voiture avec une attestation de la gendarmerie de ma ville d'accueil disant que j'ai bien présenté ma voiture en ordre, mais je ne sais si c'est le papier que vous cherchez.

— Avez-vous l'inventaire de votre déménagement où figure votre voiture ?

— Monsieur, je ne transporte pas tous les documents de déménagement car il me faudrait une valise pour transporter tous les papiers relatifs à cette mutation à l'étranger, mais je vous les enverrai volontiers.

— Avez-vous votre carte de séjour ?

— Monsieur, il faut plus de six mois pour obtenir une carte de séjour définitive en France avec au moins dix documents, certificats médicaux, analyses médicales, etc., par personne, cela fait cinquante documents pour ma famille de cinq personnes. Je ne les ai pas sur moi lorsque je vais au marché. Mais j'ai d'autres papiers d'identité valables !

— Pourquoi avez-vous encore une plaque belge ?

— Nous avons six mois pour faire les démarches nécessaires à l'obtention de cette plaque française, car il faut passer aux Mines avec au moins encore six ou sept documents en ordre, et il en manque toujours un. Pas plus tard que ce matin, mon mari a vu l'ingénieur des Mines, qui a réclamé un certificat de conformité français en plus du belge, des factures, des cartes grises, des phares jaunes, des ceintures de sécurité à l'arrière, etc.

— Pourquoi les douanes françaises n'ont-elles pas apposé un cachet lors de votre passage avec le déménagement ? C'est suspect !

— Monsieur, la voiture n'était pas sur le camion de déménagement ; nous avons dû attendre le retour des papiers de douane que les déménageurs avaient avec eux, et ensuite, seulement, nous avons pu présenter la voiture à la gendarmerie de la ville pour avoir le papier que vous avez sous les yeux. Enfin, nous devions prendre rendez-vous avec les douaniers après avoir réuni les documents nécessaires, et il se fait que les douaniers étaient en sous-effectifs depuis début décembre et ont reporté ce rendez-vous jusqu'il y a deux jours. C'est fait maintenant et nous attendons le retour de nos documents. »

Il y a une demi-heure que nous discutons sous la pluie au milieu de la place du marché. Les curieux s'interrogent...

« Rien ne me prouve que vous avez bien payé vos droits de douane sans ce document « XY », ou que vous bénéficiez d'une franchise ! »

Les douaniers téléphonent alors à Lons-le-Saunier (ils ont le téléphone dans leur voiture) afin de vérifier mes dires auprès de la gendarmerie de ma ville (50 kilomètres de Besançon).

Un quart d'heure après, enfin Lons-le-Saunier répond qu'ils ne peuvent trouver le gendarme qui a signé ce papier car il vient de partir en retraite !... Il faut absolument me faire un procès-verbal. On ne sait jamais...

Le chef se décide alors à rédiger ce procès-verbal me signifiant de présenter les papiers (dont le « XY »...) dans les huit jours à son bureau.

« Je devrais vous emmener au poste de douane, et je pourrais vous confisquer votre voiture », me dit-il alors que je commence à trouver le temps long.

Presque une heure s'est passée, et il me laisse dans sa grande mansuétude « gardienne du véhicule » et trempée jusqu'aux os !

Messieurs les politiciens, s'il vous plaît, dépêchez-vous de faire l'Europe ! La libre circulation des personnes et de leurs biens n'est pas encore au point !

JEANINE SOHET-MANHAY
(Tavaux, Jura).

P.S. — Cette scène s'est déroulée le jeudi 9 janvier, et pas mal de badauds pourront en témoigner.

Chronique

CHUTES D'IMAGES

par Bruno Frappat

T'AS voulu voir la cinq et on a vu la deux. T'as voulu voir la six et on a vu la une. Berlusconi-ci, Berlusconi-là. Le mercredi c'était « L'heure de vérité », le vendredi Pivot nous apprenait à lire, le samedi Polac instruisait ses procès au nom du peuple de gauche, le dimanche c'était Martin et le national-cabotinisme. Les semaines se succédaient sous nos yeux hagards et éblouis, les programmes s'ordonnaient avec la régularité sécurisante d'un emploi du temps pour écolier sage. Le flux des images s'écoulait régulièrement, minuté. Les grilles nous convenaient, nous soutenaient. Le carrefour de 20 h 30, moment d'intense débat national repris dans des millions de familles, après la pub bien assimilée, était une liturgie toujours recommencée.

On peut en parler au passé de ces habitudes bien apprises. Les images s'éclatent, explosent, se répandent par mille canaux nouveaux. On peine à suivre les innovations. Les abonnés à Canal Plus — pour cause de coquineries nocturnes ou tout autre... — sont de plus en plus nombreux et atteindront sans doute le million avant l'été. La cinq a répandu sur la France (une France mitée de zones d'ombre) ses programmes de joie. La six, vidéo-clips en tête, commence par la musique, continue par la musique et s'achèvera en musique : le rock comme raison de vivre.

Ce n'est qu'un début : continue le combat des images ! On ne cesse d'en parler, mais rares sont ceux qui songent à l'effet social (on n'ose dire culturel) que va provoquer le câblage de nos villes. Fibre optique ou câble coaxial, l'image transmise souterrainement va multiplier — de ville en ville et jusqu'à l'ivresse — les potentialités du petit écran. Les faisceaux avaient leurs limites, le câble aura les coudées plus franches. Qui disposera d'une prise ainsi que d'une antenne pourra jouer sur quinze ou vingt programmes. Le Britannique installé à Paris s'offrira la BBC à domicile, l'Allemand la ZDF et l'Italien la RAI. Mais aussi nos chaînes privées et celles des voisins. Les images parleront toutes les langues.

La France de demain sera une France encâblée. Les Français ne le savent pas encore. Les industriels, eux, s'activent autour du câble. Des marchés fabuleux s'ouvrent sous leurs pieds. Une bataille technico-politique se livre discrètement. On dit que la fibre optique est de gauche. Elle a les faveurs de l'administration actuelle des PTT. On affirme que le bon vieux coaxial est de droite. Fibre socialiste contre libéralo-coaxialisme ? On s'emmêle un peu dans toutes ces embrouilles de fils, de câbles, d'antennes, de réseaux. Et l'on songe, non sans frayeur, qu'il faudra s'équiper pour être dans le vent.

Les familles, que la télé unique d'antan avait regroupées dans la grande pièce autour du cher Zitrone puis de Mme Ockrent, s'éparpilleront à nouveau. Dans la cuisine, un enfant se plantera devant un western diffusé depuis le Luxembourg. Au salon, papa regardera encore « Apostrophes », par fidélité culturelle et pour apaiser sa conscience. Dans sa chambre, une fille engrangera les rythmes du rock anglais transmis d'outre-Manche. Maman méditera dans la salle à manger sur une émission italienne de psychanalyse-spaghetti. Dans sa chambre fermée, un adolescent rediffusera un bon vieux Bordeaux-Nantes piqué naguère sur Canal-Plus. Et quand s'éteindront peu à peu ces lampes perdues dans la tempête d'images, on verra des ombres voûtées passer de pièce en pièce, se croiser dans les couloirs silencieux, échanger de vagues « bonsoirs » avant de plonger, recrues de visions diurnes, dans les visions nocturnes du rêve non dirigé.

∴

Faire la guerre aux images ? Projet d'attardé. Trop c'est trop, mais trop tard est trop tard. Il y eut des siècles de fer, des siècles d'héroïsme, nous traversons le siècle de l'électron. Incontournable, comme on dit aujourd'hui à propos de tout et de rien, et qu'on peut donc dire aussi à propos de cela. Ambivalence de notre rapport à l'image. Privilégier l'écriture, rehausser son prestige, redorer son blason ? La refaire conquérante, fière et dominatrice ? On ne va pas, en écrivant ici, dire que c'est un vain combat. On peut seulement observer qu'il est mal parti, et que l'armée des plumes contre l'armée des ondes cela laisse entrevoir quelque atroce carnage.

Saluons pourtant comme il se doit la noble croisade de Michel Tournier, qui écrit tout haut ce que beaucoup n'osent plus penser tout bas. Dans *la Goutte d'or*, notre romancier national règle son compte à l'image : *« L'image*, dit un des personnages, *est douée d'un rayonnement paralysant, telle la tête de Méduse qui changeait en pierre tout ceux qui croisaient son regard. Pourtant cette fascination n'est irrésistible qu'aux yeux des analphabètes. En effet, l'image n'est qu'un enchevêtrement de signes, et sa force maléfique vient de l'addition confuse et discordante de leurs significations, comme la chute et l'entrechoc des milliards de gouttes d'eau de la mer font ensemble le mugissement lugubre de la tempête, au lieu du concert cristallin qu'une oreille douée d'un discernement surhumain saurait entendre. Pour le lettré, l'image n'est pas muette. Son rugissement de fauve se dénoue en paroles nombreuses et gracieuses. Il n'est que de savoir lire... »* Et Tournier ajoute : *« Dès lors Riad apprit à lire »*.

Merveilleux Tournier qui, pour dénoncer l'infâme image, ne peut faire autrement que d'user d'images : la mer, *« l'opium de l'Occident »*. Tant il est vrai que pour lutter contre un adversaire redoutable et de calibre il faut se résoudre à retourner contre lui les armes qu'il vous tend. *« Livre d'images des rêves lourds » :* file la laine, file le câble.

Quand même, cher Tournier ! Etiez-vous devant votre poste de télévision, mardi, à 13 h 07 ? Sans doute pas, par protestation d'écriture. Vous aviez tort, on vous le dit tout net. Ce jour-là, à cette minute précise, on assista en direct à un événement spectaculaire, scandaleux. Honteux, si l'on veut bien y réfléchir. Il s'agissait de la destrution, par dynamitage implosif, d'une des fameuses « barres » de la non moins fameuse « cité des 4 000 » à La Courneuve. Six cents kilos de dynamite et, sous nos yeux, des centaines d'appartements qui s'empilent en bon ordre, des extrémités vers le centre, un château de cartes s'écroulant, avec la poussière en plus.

Adieu, caves suspectes, montées à risques, boîtes aux lettres béantes, cuisines graisseuses, escaliers souillés. Une annulation. Un tremblement de terre au ralenti. Derrière les barrières de protection, un immigré, la quarantaine, avait les yeux rougis. Et ce n'était pas pour cause de froid. Il avait logé là-dedans (on n'ose pas dire dans cette habitation) pendant quatre ans. Peut-être qu'il y avait souffert, mais sans doute qu'il y avait connu de bons moments, aimé...

Il manquait, dans ce tableau de fin du monde provoquée, d'exorcisme urbanistico-social, quelques acteurs spécialement recrutés pour l'occasion. On aurait aimé qu'à l'heure H des caméras indiscrètes s'installent dans les quartiers cossus, au domicile des hommes politiques, des architectes, des promoteurs qui, il y a un quart de siècle à peine, avaient commis ensemble cette barre inhumaine. Et qui avaient poussé le cynisme, le goût du surréalisme, jusqu'à la baptiser « barre Debussy ».

Quand on la vit s'effondrer après des lustres de mauvais et déloyaux services on songeait à cette musique des images dont parlait Tournier. A ces gouttelettes cristallines qui, ensemble, composent le lugubre écroulement. On aurait aimé lire, sur les visages de ces messieurs, l'effet de cette musique de la « barre Debussy ». ■

IL ÉTAIT UNE FOIS



L'AGONIE D

...URES D'UNE MIGRANTE EUROPÉENNE

JEANINE SOHET-MANHAY

par Bruno Frappat

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉVISION



GOURSAT/RAPHO



GAMMA

Novembre 1935 : première émission officielle de télévision dans le studio installé au ministère des PTT (1).
Novembre 1954 : le Grand Prix de la télévision est décerné à Pierre Dumayet et à Pierre Desgraupes pour leur émission « Lecture pour tous » (2).
Années 60 : show Jean-Christophe Averty (3).
Années 70 : Roger Gicquel présente le journal télévisé (4).
Années 80 : Stéphane Collaro présente « Cocoricocoboy » (5).



SCHURR/VIVA-RUSH



SIPA



L'AGONIE D'UN MONOPOLE

par Jean-François Lacan

NOVEMBRE 1935 : la télévision naît dans les locaux du ministère des PTT sous le signe du monopole d'Etat. Simple préhistoire technique puisque, à la veille de la guerre, il n'y a pas plus de 300 récepteurs en France. En 1950, véritable démarrage des émissions régulières, on n'est guère plus avancé : on dénombre 1 794 téléviseurs groupés dans un rayon de 50 kilomètres autour de Paris. Mais, même embryonnaire, la télévision publique française a déjà les principales caractéristiques qui vont marquer son histoire.

Le monopole, tout d'abord, rejette à la périphérie du territoire toutes les initiatives privées (Europe 1, RTL, Télé-Monte-Carlo) et, surtout, exclut du développement de la télévision les entreprises de presse et de cinéma. Début d'une longue rivalité entre médias, soumise aux continuels arbitrages de l'Etat. *L'infrastructure technique*, ensuite, veut offrir la télévision à tous les Français, couvrir l'intégralité du territoire grâce à un réseau complexe, coûteux et gourmand en fréquences. Dans le même temps, la norme 819 lignes, choisie pour des raisons de protectionnisme industriel, isole la télévision française du reste du monde et contribue à replier la production sur les besoins du marché national. Les ressources, *enfin, sont strictement* contingentées : la redevance, dont le montant est voté chaque année par le Parlement, devra alimenter non seulement les programmes mais aussi le développement du réseau.

Les effets de toutes ces contraintes ne vont pas tarder à se faire sentir. Le produit de la redevance est trop faible pour assurer une croissance rapide du réseau et les retards de la diffusion ne stimulent pas le marché des téléviseurs. Pris dans cette spirale diabolique, la télévision ne touche en 1959 que 10 % des foyers français, alors qu'aux Etats-Unis 80 % des familles ont déjà leur récepteur. Pour sortir de l'impasse, industriels et publicitaires poussent, dès cette époque, à la création d'une deuxième chaîne privée sur le modèle britannique. *Mais le* général de Gaulle, qui perçoit déjà le nouveau pouvoir politique de l'image, tranche en faveur d'un deuxième réseau public.

Sa création, cinq ans plus tard, va renforcer la forteresse du service public, mais aussi ses contradictions. La deuxième chaîne abandonne le 819 lignes pour le 625 mais choisit le SECAM comme norme de codage couleur, ce qui *reconduit l'isolement inter*national du système audiovisuel français. Plus grave encore, la création d'un deuxième programme ne s'accompagne pas d'un doublement de la redevance. Les difficultés financières vont conduire en 1968 à l'introduction de la publicité sur les chaînes.

La grande grève de 1968, qui paralyse l'ORTF, relance les projets de télévision privée. Mais la presse écrite – qui veut protéger ses recettes publicitaires – s'y oppose avec vigueur. Le gouvernement hésite mais ne se résout pas à abandonner le monopole d'Etat. Les capitaux privés devront se contenter de miser sur la *télévision par câble, lancée* à titre expérimental en 1973 et abandonnée trois ans plus tard. Pourtant, la forteresse de la télévision publique, devenue bastion syndical, gêne. Sa gestion bureaucratique est très critiquée. En 1974, l'ORTF est démantelée au profit de sept sociétés publiques autonomes.

L'éclatement de l'ORTF ne résout aucune contradiction du service public mais contribue plutôt à les aggraver. Mises en concurrence, les trois chaînes se lancent dans une compétition coûteuse : accroissement de la durée des émissions, triple effort sur l'information, course à l'audience. De l'autre côté, les ressources stagnent. La saturation de l'équipe*ment en téléviseurs ralentit la* croissance de la redevance, l'Etat ne peut autoriser des ponctions trop importantes sur le marché publicitaire sans mettre en cause les ressources de la presse écrite.

Dépasser les frontières

Pour remplir leur grille sans argent supplémentaire, les responsables de chaînes se tournent vers le marché international des programmes : *une série achetée aux* Etats-Unis coûte dix fois moins cher qu'un feuilleton à produire. Mais si l'importation de programmes étrangers soulage le budget des chaînes, elle perturbe sensiblement celui de la Société française de production (SFP), qui cumule tout le déficit du système. La part de la création française va diminuant à la télévision, au grand dam des réalisateurs, auteurs et comédiens, tandis que *l'Etat est obligé de combler pério*diquement les trous de la SFP.

Arrivée au pouvoir en 1981, la gauche bute sur le même problème. Certes, la loi du 29 juillet 1982 proclame la fin du monopole de production, mais elle ne touche pas à l'organisation du service public ni à sa logique économique. Le pouvoir tente de contourner les difficultés en organisant un secteur privé concurrentiel autour des nouveaux médias. *Télévision payante*, réseaux câblés, satellite de télévision directe devraient permettre la création progressive d'un nouveau secteur de production plus moderne et plus efficace. Une panoplie d'aides publiques incite les capitaux privés à s'investir dans les industries de programmes, qui deviennent un des objectifs prioritaires du IXe Plan.

Mais le volontarisme politique a des limites. L'ouverture « progressive et maîtrisée », comme la qualifie le gouvernement, s'avère trop lente. Le câblage de la France prend du retard et les réseaux ne comptent en 1985 que quelques dizaines de milliers d'abonnés. Canal Plus est victime de trop lourds investissements de *départ et accuse un déficit impor*tant. De plus, le gouvernement, soucieux de donner la priorité aux industries de programmes, fixe aux nouveaux réseaux des contraintes de programmation telles qu'elles hypothèquent leur équilibre économique. La télévision publique, qui aurait pu constituer un marché-relais pour la création, poursuit sa dérive financière et voit son déficit se creuser. Pris « en ciseau » entre *des investissements importants* et un marché inexistant, tout le secteur audiovisuel est en crise. Les capitaux privés réclament une libéralisation plus rapide. Ils trouvent un appui auprès des publicitaires et des annonceurs français, qui jugent que le marché est sous-*développé* en regard de celui de l'Italie ou de la Grande-Bretagne. L'opposition de droite prend le relais de ce mécontentement et réclame, à partir de 1984, la pri*vatisation des chaînes publiques*.

Dans le même temps, le marché de la télévision s'internationalise. L'augmentation rapide des coûts de production de la fiction rend difficile l'amortissement des programmes sur les seuls marchés nationaux. Chaque télévision songe à dépasser ses frontières, exercice rendu possible par l'existence des satellites et des réseaux câblés. L'Europe devient le terrain d'une formidable bataille d'intérêts. A partir de 1983, les « majors » hollywoodiens établissent des têtes de pont en Grande-Bretagne pour lancer des chaînes de télévision payantes. Le groupe multinational de M. Rupert Murdoch signe une alliance avec la *société* financière belge Bruxelles-Lambert, *actionnaire principal* de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), propriétaire de RTL. En Italie, M. Silvio Berlusconi, propriétaire de trois chaînes nationales de télévision privées, tente de se lancer à la conquête de la France et de l'Espagne. La télévision française, empêtrée dans ses contradictions, se trouve singulièrement menacée sur son propre marché et incapable d'une contre-offensive européenne.

Déblocage brutal

Le dernier acte de cette longue crise économique est politique. En janvier 1985, pour couper l'herbe sous le pied au projet de privatisation de la droite, le président de la République choisit de bouleverser complètement la politique audiovisuelle du gouvernement en annonçant la création de chaînes hertziennes privées. On passe de l'ouverture progressive au déblocage brutal. Les avantages accordés à la cinquième et à la sixième chaîne renforcent encore cette rupture. Désormais, le marché sera le seul arbitre d'un secteur contrôlé, régulé, assisté depuis trente-cinq ans par l'Etat.

La fin du monopole résout-elle la crise économique du système audiovisuel français ? Rien n'est moins sûr. La multiplication des réseaux nationaux concurrentiels pose un problème qu'aucun pays n'est arrivé à ce jour à résoudre. Lorsque six chaînes se partagent un marché, l'audience de chacune tombe en moyenne à 10 ou 12 %. En revanche, les charges techniques et administratives restent les mêmes. L'équilibre financier de chaque entreprise devient problématique. Il est rendu encore plus précaire par les effets de la concurrence. Celle-ci fait baisser inévitablement les tarifs des spots publicitaires, mais monter ceux des achats de programmes, des cachets des animateurs ou les droits à acquérir pour les retransmissions sportives.

Avec six chaînes nationales, la logique économique du système audiovisuel s'emballe. Elle implose si on y ajoute les futurs programmes diffusés par le satellite de télévision directe, les réseaux câblés et les télévisions locales. *La grande majorité des professionnels est convaincue que* cette abondance soudaine de canaux n'est pas viable et qu'elle est même dangereuse. Dangereuse pour la production d'images nationale, déjà en crise et qui n'a rien à gagner à la multiplication de réseaux de diffusion à l'audience limitée et à la rentabilité problématique. Dangereuse pour la presse écrite et la radio, qui se verront directement menacées par la baisse des tarifs publi*citaires sur la télévision.*

Déjà l'opposition revient à plus de réalisme en remettant en cause pour le moment son projet de privatisation de deux chaînes publiques. Sauvé par la manœuvre *politique de la gauche, le service* public de la télévision demeure très fragile, ses ressources restant plafonnées tant par le Parlement que par les avantages accordés aux nouvelles chaînes privées. Le *statu quo* est donc très provisoire. Le futur gouvernement sorti des élections de mars sera obligé de trancher tôt ou tard, à moins qu'il ne laisse la loi du marché décider à sa place. ■

TÉLÉVISION

LES VISIONNAIRES

Bouleversements technologiques, éclatement des monopoles, concurrence entre médias : tous les problèmes qui agitent aujourd'hui notre audiovisuel national ont lentement germé en trente ans de télévision publique.
Une poignée de professionnels ont su très tôt les déceler, les analyser avec une remarquable justesse et alerter opinion ou pouvoirs publics, sans beaucoup de résultats. Ces visionnaires s'appelaient notamment Pierre Lazareff, grand patron de France-Soir et créateur de « Cinq colonnes à la une », Jean d'Arcy, fondateur de l'Eurovision et directeur des programmes de l'unique chaîne de télévision française entre 1952 et 1959, ou Jacques Thibau, directeur adjoint de la télévision entre 1965 et 1968. Leurs trop rares écrits restent aujourd'hui d'une actualité brûlante.

En janvier 1959, les trois Pierre : Lazareff, Desgraupes, Dumayet, plus Igor Barrère, lancent « Cinq colonnes à la une ». Dans la préparation de l'aventure (sur la photo ci-dessous). Jean d'Arcy (au centre) est le complice du patron de *France-Soir* Pierre Lazareff. Photo à gauche, Jean d'Arcy, directeur des programmes de la télévision de 1952 à 1959.

DANIEL FALLOT/BFP



1959 : LE MONOPOLE EN QUESTION

« La RTF exerce à l'heure actuelle deux monopoles : l'un de droit, celui de diffusion, l'autre de fait, celui de production. Seul l'exercice du premier est indispensable : il est la raison d'être de l'établissement. Il n'existe par contre aucune justification majeure, autre que syndicale, pour que l'Etat produise lui-même les programmes qu'il diffuse. Son rôle n'est pas de produire, mais de contrôler et d'arbitrer : il le fait actuellement en produisant, il peut aussi bien le faire en un régime de production privée. »

● **Jean d'Arcy : Note sur la seconde chaîne de télévision (cité dans *Jean d'Arcy parle,* La Documentation française).**

1961 : PRESSE ET TÉLÉVISION PRIVÉE

« Même avec une deuxième chaîne d'Etat non commerciale, il y aura un jour en France une chaîne publicitaire. Déjà un poste de télévision commerciale s'installe à Douvres sur la côte anglaise, pour diffuser des programmes commerciaux en français. Les frontières ne peuvent pas être imperméables aux ondes. La radio d'Etat, en France et en Belgique, n'est pas publicitaire. Mais leur monopole est battu en brèche par les grands postes privés installés au Luxembourg, dans la Sarre, à Monte-Carlo, en Andorre, en Espagne.

» En outre, dans les arguments des publicitaires, favorables, naturellement, à la publicité à la télévision, il y en a un que met en avant mon très cher ami Marcel Bleustein-Blanchet : c'est que la publicité elle-même, pour se développer, a besoin d'utiliser des nouveaux moyens et qu'à force de lui refuser celui de la télévision on nuit à l'élargissement de l'ensemble de la masse publicitaire (...).

» Il est hors de doute que, non seulement elle [la télévision privée] existera un jour, mais qu'il serait dangereux pour la presse française de la retarder trop. Il faut simplement qu'elle affirme sa vocation d'être l'animateur de cette *télévision* commerciale au lieu de cultiver l'espoir irraisonné qu'elle ne verra pas le jour.

» Je crois fermement que la presse écrite, la radio et la télévision sont des moyens d'expression qui doivent se compléter plutôt que se combattre. Mais je suis persuadé que la presse écrite doit, pour remplir son rôle, accomplir la plus grande révolution de son histoire. »

● **Pierre Lazareff (extrait de la revue *la Nef,* numéro spécial 1961.)**

1967 : LA TÉLÉVISION DU FUTUR

« Par un beau dimanche du printemps 1980, M. Durand s'éveille de bonne heure. Après avoir bâillé, il étend le bras et, d'un geste machinal, actionne sur la table de chevet une commande électronique qui met sa télévision en marche. Plus précisément un des récepteurs TV de la maison, celui qui pend au mur d'en face dans un cadre extra-plat, entre une reproduction de Dufy et une autre de Renoir.

» Dans son salon, pour épater les amis, M. Durand possède bien entendu le téléviseur dernier cri, qui projette en couleurs les matches de football ou de rugby sur un panneau de 7 mètres sur 3, format cinémascope et son stéréophonique...

» Sans compter le téléviseur-cuisine de Mme Durand, les postes portatifs que les enfants n'oublient jamais d'emporter en week-end. Ni même le dernier gadget : ce poste monocle qui se fixe sur le front à la manière d'une visière. Mais M. Durand n'aime pas ce joujou, beaucoup trop dangereux pour ses rejetons, même lorsqu'on garde un œil sur la route en circulant à scooter...

» M. Durand s'amuse. D'un doigt négligent, il « prend » successivement une partie de baseball à Boston, une pêche sous-marine à Tahiti, un festival Mozart à Salzbourg, un défilé de jonques chinoises, le carnaval de Rio, une corrida espagnole, et le Challenge-Round de la Coupe Davis en Australie. Le monde lui paraît ridiculement étroit. »

● **Jean-Guy Moreau : *le Règne de la télévision* (Le Seuil, 1967).**

1970 : CONCURRENCE ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

« La gestion : aucun argument sérieux ne justifie l'affirmation selon laquelle une télévision ne pourrait être gérée convenablement sans être soumise à la concurrence. Est-ce que l'introduction de la concurrence a amélioré la gestion de la BBC ? Qu'on aille voir. Est-ce qu'en France la concurrence a amélioré la gestion de la radio nationale ? Qu'on aille voir. Il fallait évoquer cette question puisque la « bonne » gestion est sans cesse mise en avant à propos de la création de chaînes privées. Mais elle reste secondaire par rapport à l'essentiel.

» L'essentiel : l'apparition d'une télévision privée à côté d'une télévision nationale (ce serait le cas en France) n'entraînerait pas, dans la réalité, un vrai programme supplémentaire. Souvenons-nous de l'exemple britannique. Pour résister à la *télévision* commerciale, la BBC a concerté ses efforts sur la première chaîne : la concurrence ne joue qu'entre deux programmes, la deuxième chaîne est exclue du jeu.

» Il y a plus grave : la logique profonde d'un *système qui n'élargit pas le choix des programmes offerts aux téléspectateurs mais au contraire le restreint.*

» Système dont les conséquences sont inéluctables au plan de la qualité de l'univers quotidien créé chaque soir par la télévision.

» Les responsables des chaînes privées se bornent à constater, au moment où ils fonctionnent, ce qui fait gagner le plus d'argent.

« Parce que la télévision peut faire tant d'argent en produisant le pire, elle s'interdit de plus en plus ce qui pourrait être excellent » (Fred Friendly).

» Certes, les programmes doivent « plaire ». Doivent-ils pour autant être conçus en fonction de ce qui est supposé être connu des goûts du public ? (...)

» Une attitude statique se borne à chercher ce qui aujourd'hui fait le plus d'argent et renforce par la puissance de la télévision et la force de l'habitude le goût constaté (ou présumé).

» Bien sûr, des télévisions publiques peuvent aussi, par mollesse et facilité, suivre les mêmes principes. C'est incontestable. Mais, dans l'état actuel des choses, seules des télévisions publiques peuvent *éviter* ces pratiques. Elles ont des préoccupations financières et de rentabilité, mais elles ne sont pas animées de buts mercantiles.

» Il faut donc, sans équivoque et sans réserve, maintenir aujourd'hui en France le refus de créer une télévision privée.

» Cela dit, la télévision privée viendra. Dans dix ans, elle sera là. Il faut profiter du délai pour faire une télévision cohérente qui offre une véritable alternative avant que l'insignifiance ne déferle. »

● **Jacques Thibau : *Une télévision pour tous les Français.* (Le Seuil, 1970.)**

1973 : LA TÉLÉVISION SE PAYE

« Que ce soit en régime de télévision commerciale ou en celui de télévision d'Etat, le sentiment d'une gratuité de la distribution paraît établi : d'où probablement cette attitude de passivité devant ce que l'on reçoit, si souvent et à juste titre stigmatisée. Pour le spectateur de la télévision commerciale, c'est la publicité qui paie, pour celui de la télévision d'Etat, c'est l'Etat. En France, la taxe sur les postes récepteurs de la loi de finances de 1923, appelée aujourd'hui redevance, n'a jamais finalement été juridiquement reconnue comme redevance pour services rendus, et psychologiquement non plus ne l'est pas. Pour cette démocratisation possible de la communication que représente la télédistribution, la notion de paiement pour la réception des images et des sons à domicile me paraît essentielle à établir.

» Dans tous les pays où elle fonctionne, la télédistribution repose sur l'abonnement individuel de l'usager au réseau. De même que l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage urbain, sont livrés à domicile par souscription à un réseau de distribution, de même les images et les sons doivent entrer dans la liste des produits ainsi distribués et pour lesquels un abonnement pour service rendu est versé. Lorsque, demain, des vidéocassettes ou des vidéodisques seront en vente commerciale dans les magasins, celui qui voudra en faire usage ira les acheter. Si on les lui livre à domicile par câble, il sera normal que, de même, il paye et participe.

» Dans notre régime économique et social, tel qu'il est en Europe de l'Ouest, toute autre politique me paraîtrait dangereuse et hasardeuse. Tout d'abord, il serait injuste et fiscalement contestable de financer la télédistribution sur le budget national, départemental ou municipal, ce qui ne bénéficie qu'à quelques-uns, ne saura être payé par tous. Un régime d'aides et de subventions est, d'autre part, toujours aléatoire et risque d'être accompagné de conditions susceptibles d'entraver la liberté de création et d'expression. Seuls enfin les revenus réguliers apportés par des abonnés permettent de fournir la masse de manœuvre nécessaire aux développements techniques ultérieurs. »

● **Jean d'Arcy : Notes de 1973 (cité dans *Jean d'Arcy parle,* La Documentation française).**

Point de vue

DU PROGRAMME COMMUN A BERLUSCONI

S'IL est un domaine où les politiques ont changé d'opinion, c'est bien celui de la radio et de la télévision. On brûle allégrement aujourd'hui ce qu'on adorait hier. J'ai connu une époque – elle n'est pas très lointaine, on ne parlait pas encore beaucoup d'audiovisuel – où les gaullistes qui dirigeaient l'ORTF, fidèles à un des grands desseins du Général, n'auraient pas laissé toucher à l'Office – son prestige à l'étranger était aussi grand, j'en ai été le témoin, que celui de la BBC – et où les socialistes affirmaient qu'il fallait supprimer la publicité de marques à la télévision.

Le 1er janvier 1975, l'ORTF avait vécu. M. Giscard d'Estaing en fut le naufrageur. J'ai raconté, il y a quelques années, dans un article du *Monde* qui avait fait quelque bruit, comment l'ORTF, dont personne ne niait qu'il devait se transformer et s'alléger, aurait pu être sauvé. Il aurait suffi que Georges Pompidou vécût deux mois de plus. Pompidou et la majorité des gaullistes d'alors n'étaient pas partisans de la destruction de l'Office mais de sa transformation, comme l'avait préconisé le rapport de Lucien Paye – que de rapports excellents qui n'ont servi à rien, Paye, Moinot, Bredin ! – en un certain nombre d'« établissements publics » spécialisés, coiffés par un centre de décision et de coordination. C'était un pas sérieux dans la bonne direction.

M. Marceau Long, directeur général de l'ORTF, avait été chargé de préparer les décrets d'application. Ils auraient dû être définitivement approuvés au conseil des ministres du 1er mai 1974. Pompidou mourut. Giscard, poussé par une petite camarilla qui lorgnait déjà vers la privatisation et qui existe toujours, impose la désastreuse loi du 7 août 1974. Socialistes et communistes, unis, votèrent contre.

Il apparut très vite que tout ne marchait pas très bien. L'éclatement de l'ORTF en sept sociétés n'avait rien arrangé. La gestion de l'ensemble était plus lourde et plus coûteuse que celle de l'Office, et la concurrence qui s'instaurait entre les trois chaînes de télévision apparaissait à tous, et d'abord aux téléspectateurs, ridicule et gênante. M. Le Tac, député UNR de Paris, approuvé par la gauche, ne se lassait pas de répéter devant l'Assemblée nationale qu'il fallait rétablir au plus tôt un *« organisme coordinateur »* entre les sept sociétés. M. Robert Boulin répondait que c'eût été *« reconstituer l'ORTF ».*

Une loi détestable

On en était là en 1981 de ce dialogue quand un grand mouvement populaire amena la majorité que l'on sait au Parlement. Je n'ai pas douté alors que tout puisse s'arranger. J'avais cru que le moment exceptionnel que la France vivait allait permettre d'ouvrir un grand et libre débat sur la place de l'audiovisuel dans la société française, et j'avais pensé que les socialistes, parce que socialistes, avaient quelque chose d'important à dire.

Comme Valéry Giscard d'Estaing en 1974, François Mitterrand imposa à sa troupe, en 1982, une loi détestable. Seuls les communistes s'y opposèrent résolument. La loi consacrait l'autonomie des chaînes, qui allaient se livrer au fil des années une concurrence insensée ; elle faisait dépendre la nomination de leurs directeurs généraux d'un organisme nouveau au titre ronflant, la Haute Autorité, mais au pouvoir à la fois large et incertain et dont la composition était viciée, au départ, par des choix politiques, au lieu de la confier à des conseils d'administration indépendants ; elle ouvrait la porte, sans tenter de le comprendre et de le contrôler, au raz de marée des radios locales, et là aussi on s'aperçut très vite que ce n'était pas le meilleur qui l'emportait, mais le pire.

Tant de ratages qui comportaient, sans doute, une logique interne avaient préparé les dernières abdications : la cinquième chaîne avec son vrai patron, le pseudo-Européen Berlusconi, l'homme qui mutile les films de Fellini, et la sixième avec NRJ, caricature parfaite des radios associatives et locales voulues en 1981. A quoi servent les élections ?

PIERRE ANDREU,
écrivain, ancien directeur des services artistiques de la Radiodiffusion.

SABBAGH





TÉLÉVISION

Photo publiée en couverture de *la Revue radiophonique* du 25 avril 1948. En légende on pouvait lire : « *Ce fringant officier, Pierre Sabbagh, correspondant de guerre à bord du cuirassé* Richelieu, *retour d'Extrême-Orient, novembre 1944, muni de son micro boule, relié à un enregistreur à disque.* » A l'horizon, la carrière audiovisuelle que l'on sait.

SABBAGH OU LES CINQ PREMIÈRES MINUTES

par Christian Colombani



Le premier « journal », c'est lui ; les premiers films d'actualité télévisée, c'est lui. Au ministère, on disait : « Laissez les enfants jouer dans la cour. » Ils jouaient. En trois émissions de cinq minutes par semaine...

C'ÉTAIT hier. Il y a quarante ans à peine, à l'époque donc de la télévision balbutiante, quand les postes étaient gros comme des armoires en bakélite et le petit écran tout rond et tout ventru. Au temps du noir et blanc, du 819 lignes, de la chaîne unique, des décrochages à l'image et de la speakerine Jacqueline Caurat. Quand une rue devenait célèbre : Cognacq-Jay.

Quand il y avait foule sur les trottoirs les jours de match, devant les vitrines des magasins d'électroménager, et qu'on ne comptait pas dans Paris quatre mille téléspectateurs en pantoufles. Des hommes jeunes alors *tournaient* autour de ce nouvel outil de communication, apprenant à s'en servir, à s'en amuser. S'en effrayant un peu aussi. Des hommes qui, penchés sur le berceau, allaient devenir, du jour au lendemain, des « hommes de télévision ». C'était magique à n'en pas douter.

Des journalistes, des radioreporters — souvenons-nous des voix à l'ancienne — qui, hier encore, parlaient dans les micros de la Radiodiffusion française tendus comme des toiles d'araignée. Ils s'ennuyaient un peu là-bas et n'allaient pas manquer leur chance de continuer leur métier en le réinventant.

Ils n'auront pas longtemps à attendre.

Au début de 1949, Wladimir Porché, directeur général de la Radiodiffusion française, demande au radio-reporter Pierre Sabbagh, qui lui avait soumis un projet, de mettre en place le premier journal télévisé. Le premier JT du monde : trois émissions de cinq minutes par semaine. A Cognacq-Jay, il n'y avait qu'un studio, qu'un pupitre, qu'un télécinéma. On diffusait quelques heures d'émissions sans prévenir personne. On fermait du vendredi au lundi et de juillet à octobre. On était pauvre, tout coûtait trop d'argent, trop de temps. Le développement n'en finissait pas, on émettait plus de trois jours après le tournage en 35 mm avec des caméras lourdes comme des malles de fer.

Pour assurer un journal quotidien, il fallait donc surmonter ces obstacles techniques, accélérer le développement, alléger les caméras. « *Je me souvenais d'avoir vu, quand j'étais correspondant de guerre,* raconte Pierre Sabbagh, *une machine de l'armée, une sorte de grand buffet qui automatiquement développait, séchait et projetait des films. On s'en servait dans l'aviation pour suivre au sol les phases d'un combat aérien.* » Pierre Sabbagh retrouve une de ces « boîtes à développer » au fin fond de l'Allemagne, abandonnée par les troupes d'occupation. Il parvient à la faire acheminer sur Cognacq-Jay. Il ne lui manque plus qu'une caméra légère pour commencer les essais.

Un cameraman des Actualités françaises, Michel Wakevitch, en possède une, un modèle suisse 16 mm. Pendant six mois, Sabbagh et Wakevitch vont tourner dans Paris, *monter eux-mêmes* à la main les sujets, courir contre la montre. « *J'expliquais aux techniciens ce que je voulais, ce n'était pas très compliqué. Wakevitch faisait les bruitages, moi j'écrivais les textes. On n'arrêtait pas. On allait par exemple au Salon de l'aviation, nous montions sur les appareils, nous ouvrions les capots, on s'amusait. Au ministère, ils n'y croyaient pas trop, ils disaient :* « *Laissez les enfants jouer dans la cour* ».

Le jour du Tour de France

Six mois plus tard, Sabbagh, qui avait débauché quelques journalistes de la Radiodiffusion — Pierre Dumayet, Jacques Sallebert, Georges de Caunes entre autres, — est prêt pour la première émission. « *J'avais choisi la date du 29 juin parce que c'était le départ du Tour de France. Je voulais; dès le début, un feuilleton, un rendez-vous avec les téléspectateurs.* » Pour suivre le Tour, Sabbagh avait « réquisitionné » deux motos allemandes « *parce qu'elles avaient des suspensions souples à l'arrière* » et fait fabriquer par le ferronnier d'en face un système de harnais pour le cameraman. Une jeep pleine de pellicules suivait la caravane. Avec ce dispositif, il parviendra à diffuser des images de l'étape dès le lendemain. « *Evidemment il n'y avait pas de son, alors, pour commenter en direct, on reprenait* l'Humanité *parce que c'était le seul journal qui donnait une description de la course kilomètre par kilomètre.* »

Pour ce même premier journal, deux jours plus tôt Sabbagh et Wakevitch avaient fait un voyage en ballon libre. « *Un truc siphonné, on a d'abord failli s'embrocher sur le paratonnerre de l'Assemblée nationale. Moi, je disais :* « On continue, qu'on aille au Nord, au Sud il me faut des images de la France d'en haut. » Le vent souffle, les entraîne sur une ligne à haute tension, le ballon flambe et Wakevitch continue à tourner. « *Nous avons eu un fait divers sensationnel, on a dit après que je l'avais fait exprès, que j'avais mis le feu avec ma pipe.* »

Le générique a été choisi par Lucien Morice, qui fut plus tard l'illustration sonore d'Europe 1 : une musique de l'Anglais Richardson. « *Ça me plaisait bien, ça claquait, mais on a protesté parce que ce n'était pas un musicien français et il a fallu changer.* »

Le 29 juin 1949, le premier « conducteur » du premier journal est bouclé. Dans sa cabine-radio dans un coin du studio minuscule qui ne sert qu'aux speakerines, Sabbagh est installé pour commenter le premier sujet. A l'écran, la montre grise avance son aiguille vers ce qu'on appellera désormais « *l'heure du journal télévisé* ».

« *Avec moi, les journalistes ne passaient jamais à l'antenne, j'étais contre. On n'avait pas à montrer nos têtes. Aujourd'hui, vous voyez, c'est de la radio filmée. Avec les nouveaux moyens — les satellites, les caméras électroniques, — on pourrait avoir encore plus d'images et c'est le contraire qui se passe, c'est l'époque du présentateur-vedette.* »

Conseil à de Gaulle

Aujourd'hui, Pierre Sabbagh, soixante-huit ans, président d'honneur de la société Technisonor, évoque ces temps anciens « *où nous avions très peu de téléspectateurs, où nous étions libres. Je leur disais :* « On n'est pas aux Actualités françaises, parlez naturellement comme à des amis. » *On inventait au fur et à mesure que les nouvelles difficultés apparaissaient.* » L'ingéniosité devenait aussitôt une loi encore aujourd'hui appliquée, on innovait sur le tas le genre très spécial du commentaire en laissant « courir l'image »... « *On se marrait dans la cabine, mais on savait qu'on travaillait pour dix gars aujourd'hui, quinze demain.* »

Pierre Sabbagh, qui fut tour à tour journaliste, réalisateur, animateur, directeur, qui en quarante ans passa par tous les nouveaux métiers de la télévision, qui en suivit tous les progrès et en accepta parfois les contraintes, pourrait-il aujourd'hui suivre les règles fixées par lui-même aux tout débuts de l'aventure ?

Quand tout arrivait pour la première fois et qu'il fallait donner du sens à un nouveau langage. Quand ils étaient jeunes et audacieux et qu'ils étaient les maîtres tout-puissants de la télévision. « *J'ai fait, par la suite, la première intervention télévisée de de Gaulle. J'avais mis sur sa table un petit mot :* « Quand on parle à la télé, on parle *x* millions de fois à un seul téléspectateur. » *De Gaulle, pour qui tout ça c'était de la foutaise, a nerveusement déchiré le bout de papier mais il a fini par y passer quand même.* »



LUC PERENOM



Sabbagh reconnaîtrait-il son enfant ? « *Je faisais confiance aux journalistes, je ne revoyais jamais leur texte avant l'antenne. Après, nous en discutions. C'était souvent l'empoignade mais je voulais que chacun suive son tempérament, sa personnalité.* » Lui-même disait alors : « *J'aime la télévision comme l'aveugle suit son chien.* » Et, quelques années plus tard, en 1951, pour le neuf centième Journal télévisé, Sabbagh avouait lors d'une conférence : « *J'ai cherché la difficulté et, dans l'ignorance de la technique que j'abordais, j'ai rêvé... J'ai rêvé d'émissions qui pourraient présenter en toute objectivité au spectateur son époque, sa ville, son pays, les autres hommes... J'ai rêvé qu'à l'instant précis où un événement se déroulerait quelque part dans le monde tout un peuple pourrait y assister et, par là même, mieux comprendre son voisin, mieux comprendre son époque... J'ai rêvé de donner aux Français le don d'ubiquité...* »

Depuis ces temps héroïques, des milliers de journaux télévisés ont été fabriqués, diffusés, il en existe un peu partout dans le monde. La couleur apporte ses taches de sang. Le jouet a depuis longtemps échappé aux mains des hommes qui descendent à présent le boulevard du temps qui passe. La bonne fée a pris du poids, elle est même devenue tyrannique et dicte ses propres lois. ■

LA STAR A DEUX ÉTOILES

CURIEUSES relations avec la radio et la *télévision* que celles de cet homme qui a régné par la voix et par l'image. L'appel du 18 juin lancé sur les ondes de la BBC en 1940 par ce général inconnu mais si français par son nom de de Gaulle est entré dans l'histoire bien que presque personne ne l'ait entendu *et qu'il n'en existe aucun enregistrement certain.* Il est vrai qu'à l'époque les discothèques... Il paraît, toutefois, comble de l'ironie, que les services d'écoute de l'armée allemande l'auraient capté et même enregistré.

Durant toute la guerre, de Gaulle utilisant les *mass media* de ce temps-là — comme on ne le disait pas encore — se forge donc une image radiophonique. Mais dès son retour au pouvoir, en 1958, il se révèle comme un « télécrate » de grand talent. Au fil des ans il deviendra un modèle pour les autres hommes politiques et son image s'imposera à des millions de téléspectateurs. Très vite de Gaulle a compris le foudroyant développement de ce qu'il appelle d'une formule pittoresquement archaïque : « *La combinaison du micro et de l'écran* », qui lui permet, dit-il, d'être « *plus proche de la nation* ». Il usera donc — certains diront même qu'il abusera — de ce moyen incomparable baptisé alors « *les étranges lucarnes* ».

La télévision connaît une progression rapide dès 1958 et de Gaulle devient lui-même un téléspectateur assidu suivant le feuilleton « Belphégor » ou les exploits de « l'Inspecteur Leclerc ».

De Gaulle fait de la télévision le vecteur privilégié de son message politique. Trois types d'occasion sont régulièrement saisis pour transmettre son image et sa *parole à la fois : les voyages,* les conférences de presse, les messages. Grand voyageur en France et à l'étranger, de Gaulle est toujours accompagné d'une équipe de cameramen de la télévision nationale qui chaque soir diffuse sur les écrans les reportages du jour. Les Français découvrent ainsi les « *bains de foule* » auxquels leurs dirigeants antérieurs ne les avaient pas habitués. Ils voient aussi le grand général les bras levés en signe de victoire qui deviendront son image symbolique. Ils découvrent l'accueil réservé au chef de la France libre par les foules de Mexico, de Phnom-Penh, de Cochabamba ou de Téhéran. Ils l'entendent lancer : « *Je vous ai compris !* » ou : « *La mano en la mano !* ». Et voilà des formules qui font florès et auxquelles le nom de de Gaulle restera attaché.

Boutades et formules-chocs

De Gaulle invente aussi la conférence de presse télévisée, dans laquelle on découvre tout de *suite la nouvelle grand-messe* politique du régime. Le cérémonial solennel du palais présidentiel devient familier à la multitude des téléspectateurs. Mais surtout ils sont conviés à être les témoins directs de l'ensemble des déclarations, puisque celles-ci sont intégralement retransmises au rythme moyen de deux par an. Le général *y apportait un soin particulier.* Devinant qu'il serait interrogé sur les problèmes d'actualité, il préparait minutieusement ses réponses, les apprenait par cœur, mettait au point ses bons mots, ses *boutades* ou ses formules-chocs.

Ce même souci était apporté à la préparation des allocutions télévisées, qu'il s'agisse des messages à la nation, des discours prononcés pour des inaugurations, des toasts diplomatiques ou des déclarations dans le cadre des campagnes électorales. De Gaulle enregistre à l'avance — ainsi que la loi le permet — ses émissions électorales. Dans la plupart des cas, la première « prise » est la bonne. C'est après sa mise en ballottage au premier tour de l'élection présidentielle de 1965 que de Gaulle accepte *d'être interviewé par le journaliste* Michel Droit. Le ton *n'est* plus solennel mais direct, vivant. De Gaulle saute même sur son fauteuil pour imiter « *les cabris qui crient* « *l'Europe, l'Europe,* » *l'Europe !* ».

Mais au fil des années le charisme s'estompe, le de Gaulle *télévisé se banalise et* en 1969 son ultime appel avant le référendum du 27 avril ne suffira pas.

ANDRÉ PASSERON.

TÉLÉVISION

SANGLA LE FAUTEUR D'IMAGES

propos recueillis par Evelyne Pujol

Spectacle de qualité, spectacle populaire. Le débat n'est pas neuf à la télévision, où des réalisateurs issus de ce qu'on a appelé « l'école des Buttes-Chaumont » ont essayé d'inventer une écriture, de créer un style ; Raoul Sangla est un de ces « fauteurs d'images ».


LUC PERENOM
Et voici maintenant la « 5 » et la « 6 » pour ratisser (façon éboueurs d'images) les « clients » sources de recettes publicitaires.

RAOUL SANGLA, en débarquant à la télévision, vous étiez alors un jeune homme de vingt-neuf ans. — Quelles furent vos premières impressions ?

— C'est à la fin de la première décennie de l'histoire de la télévision française que j'entrai à l'école des Buttes-Chaumont. Venu des plateaux du cinématographe, je fus surpris par le mimétisme de l'écriture télévisuelle, que je croyais différente pour n'avoir jamais auparavant regardé la télévision. Elle était en 1959 d'usage petit-bourgeois, et déjà ses auteurs issus des couches moyennes. Les plus républicains des réalisateurs avaient des façons de hussards noirs culturels (Malraux rôdait alors les premières maisons de la culture), et la télévision avait l'ambition de compenser l'inégalité des chances devant la culture, sinon le savoir.

» Les dramatiques étaient alors le territoire de la plus haute distinction professionnelle. Petits moyens, mais dispense d'Audimat. Par ailleurs, l'école de Cognacq-Jay fourbissait « Cinq colonnes à la une » et les « En direct de », documentaires dont les moyens lourds ne déliaient pas le style. Ainsi, le grand leurre de la télévision-spectacle, dite alors de qualité, prospérait bien avant l'arrivée de la publicité dans le service public.

— Promu réalisateur de variétés assez rapidement, vous inaugurez alors un nouveau style que l'on nommera le « style Sangla ». Quel était-il ?

— En 1964, j'étais nommé réalisateur (derniers temps du *numerus clausus)* et débutai au studio 4 avec Denise Glaser dans « Discorama ». Je fis sécession en dénonçant le studio comme lieu de travail et non plus d'illusion, et phagocytai les formes cachées des structures techniques : projecteurs, caméras et servants de plateau, devenant ainsi l'« homme des échelles » (avec Jean-Christophe Averty, c'était alors la seule griffe de style identifiable). Je distanciai avec les moyens du bord, et jubilation, l'équipe Sangla, cadreurs de rêves, et André Diot, mon infant lumière.

» Je fis cent heures et plus de variétés, dont « Permis la nuit » de Michel Caste (censuré à la douzième édition, pour cause de « peintres pornographes », d'après l'Elysée, sollicité par un directeur adjoint de l'ORTF), et « Bienvenue chez Guy Béart » dont je fus écarté après la sixième édition, pour incompatibilité d'humeur. 1968 vint et ma charge de secrétaire général de l'intersyndicale (je signais les bons d'essence du directeur général de l'époque). Je revins à la production grâce à Eliane Victor, qui me confia son « Invité du dimanche ». Ce fut l'arène où je citai le hasard, ce vieil étalon du direct que j'ai tenté de châtier esthétiquement, avec « duende », comme dirait Don Quichotte.

» Jusqu'à la partition de l'ORTF, j'ai pu réaliser quelques chantiers remarqués (« Soudain un écureuil », deux comédies musicales et le réveillon en 1970, avec Jean-Claude Grumbert, qui fit scandale). Dominique Reznikoff était ma productrice de haute race et tint tête aux remous administratifs. Cette catégorie de producteurs a disparu. Après 1975, durant trois mois et demi, avec « Un jour futur », de Michel Lancelot, j'ai poussé l'avantage. J'auto-distanciai en apparaissant dans le champ en béret — Gascon oblige — et filmai l'homme de peine portugais balayant le plateau pour le générique de fin (j'ai le record de montre des spécialistes du ménage à la télévision).

» Je fus remercié à la treizième émission (un ours sodomite du Magic Circus et une pétition des radios-électriciens pour exiger l'arrêt de la série pour cause d'insuffisante illumination de mon plateau y furent sans doute pour quelque chose). Une passion selon saint Matthieu avec Paul Seban, *l'Œuf de Colomb* et *le Grand Inquisiteur*, trois plans séquences de cinquante-deux minutes tournés en deux jours, firent de moi le spécimen le plus intéressant du marché audiovisuel, au rapport qualité-prix s'entend. Jean-Pierre Elkabbach me demanda la mise en scène du « 20 heures » en 1977. Je mis des téléviseurs dans le champ et tentai sur commande de dépersonnaliser la présentation. Six mois après, j'étais remercié, comme l'on dit improprement.

» L'« école » des Buttes-Chaumont avait fait son temps, étaient venues les icônes électroménagères. En 1981, Jean-Pierre Guérin aidant, j'inventais le « Journal d'en France » — les citoyens anonymes devenaient acteurs politiques ; c'était, avec « Les gens d'ici », leur seul territoire d'expression. Exit le « Journal d'en France », sur l'intervention d'un sénateur corse et socialiste de Marseille.

— Et depuis 1981 ?

— Une comédie musicale avec Michel O'Glor pour Charles Brabant sur la xénophobie, trois variétés et des interviews pour « Cinéma, cinéma », de Claude Ventura : voilà pour le « bilan du socialisme », comme on dit. Quoi qu'il en soit, depuis trente ans et plus, la télévision, spectacle de qualité, disait-on, populaire, ajoute Yvon Bourges, euphorise les populations. La télévision est le grand alambic du consensus.

» Et voici maintenant la « 5 » et la « 6 » pour ratisser (façon éboueurs d'images) les « clients » sources de recettes publicitaires. Le système spectaculaire va au bout de sa logique. Une chaîne pour les adultes, des « beaufs » à Margot, l'autre pour les vrais jeunes, et bientôt la septième petite dernière pour les couches du « milieu » culturisé (coucou, revoilà l'école des Buttes-Chaumont !).

» Je ne suis pas de celles-là, je suis de la « locale ». De Télécité 1re (en 1984 à Gennevilliers) à Canal 101 (de mars à juin 1986) au bord de l'étang de Berre. Je suis là où se fait une télévision qui se mêle de ceux qui la regardent. Réalisateur, je mets en scène l'expression de la réalité par ses acteurs mêmes (citoyens et non pas chalands). Je participe, hors de toute illusion, à une télévision qui préserve l'utopie, avenir du printemps. » ■

CAMÉRA LES PETITS PLATS

QU'UN inconnu pénètre chez vous pour vous conter des balivernes, passe encore. Mais pour vous donner des leçons ! Or, ce Noël 1953, le cuisinier qui pénétrait dans les foyers était strictement un inconnu, pour les médias. Et cet inconnu prétendait « être de ceux qui choisissent leur palette avant de s'attaquer à une toile, sélectionnent leur bois avant de sculpter, pèsent leurs mots avant d'écrire ». En un mot, pour lui, la cuisine était art et magie. Mais allez donc persuader une ménagère qu'en mitonnant sa matelote ou son navarin elle faisait œuvre d'artiste ?

Seulement, l'inconnu avait un délicieux accent du Sud-Ouest, l'œil rieur, le geste fraternel : c'était Raymond Oliver, depuis peu d'années installé au Grand-Véfour et connu seulement des initiés. Mais déjà Jean Cocteau avait dit : *« Prenez deux tiers d'Escoffier, un tiers de Robert Houdin et un fort zeste de Père la Souris, vous avez Raymond Oliver, l'homme qui fait reculer l'ouvre-boîte ! »*

L'émission n'avait pas été facile à monter. C'était une première. D'innombrables réunions avaient eu lieu avec M. d'Arcy, le « big boss » de la télé ; avec Pierre Sabbagh, « the right man ». La trouvaille fut de donner à Raymond un « faire-valoir » extraordinaire en la personne de Catherine Langeais. Jolie, faussement naïve pour savoir poser benoîtement la question permettant à l'auditrice de comprendre le « truc », en lui faisant croire qu'elle le connaissait et que le chef ne le donnait qu'à cette sotte de Catherine !

Et l'accent avec lequel Oliver prononçait ce prénom ! Un bonbon pour l'oreille ! Le succès fut quasi immédiat. J'ai rencontré, à l'époque, bien des cuisiniers qui, jaloux, assuraient qu'ils connaissaient tout autant la cuisine et qu'ils feraient tout aussi bien au petit écran. J'en ai choqué beaucoup en leur répliquant que sans doute ils étaient meilleurs chefs que Raymond Oliver, mais qu'ils seraient bien moins bons comédiens.

Comédiens, aussi bien, ils le sont tous... Seulement, eux, ça se voyait ! Et on le vit lorsque, avec son « Magazine féminin », Maïté Cellerier de Sanois alla « tourner » ici et là dans les cuisines de bons chefs restaurateurs.

Ces premières recettes données dans « Art et magie de la cuisine », deux ans plus tard, en 1955, Oliver les publiait. On y retrouvait la verve du comédien du petit écran, la science du maître cuisinier mais, me disait-il : *« Les traits du conteur se sont détendus, son regard s'est adouci... Tendez l'oreille, ma voix a pris le ton des confidences ! »*


GEORGES ROUSSILLON/SFP
Raymond Oliver face à Catherine Langeais.

Puis-je ici rapporter une anecdote personnelle ? Lorsque parut ce premier livre, j'allai dire à Raymond : *« Vous êtes bon cuisinier, vous faites de la télé, c'est parfait, moi, je fais des livres. Voilà maintenant que vous faites un livre, alors je vous préviens, je laisse pousser ma barbe et ferai une recette à la télé ! »* Trois mois plus tard, dans le « Magazine féminin », je « tournai » (mal mais barbe au vent) une recette de paupiettes de veau en gelée à ma façon. Puis je rasai ma barbe et repris ma plume. Raymond était devenu un ami.

Dix ans plus tard, Raymond Oliver entreprit de modifier sa formule. Il fit appel à votre serviteur et « Art et magie de la cuisine » devint « Cuisine à quatre mains » (on sait que, en argot de métier, le fourneau est le « piano » !). A dire vrai, je ne paraissais que comme utilité, pour évoquer l'historique du plat, puis comme cobaye, pour le goûter. Raymond restait l'incomparable magister, le souriant et malicieux comédien du métier culinaire, et naturellement la chère Catherine Langeais lui donnait la réplique. En 1968, et sans qu'il en soit prévenu, « on » supprima l'émission. Il en reste deux ou trois, je crois, enregistrées et que l'on ne verra sans doute jamais.

Piston

Mais quelques années après Michel Oliver devait à son tour paraître à la lucarne magique. D'un style différent, avec une formule peut-être plus publique et toujours le ton bonhomme de famille, ses émissions furent très suivies jusqu'à ce qu'il prenne, l'automne dernier, une année sabbatique.

D'autres cuisiniers et cuisinières (toute une bonne série avec Adrienne Biasin, la « Vieille » de la rue de l'Arbre-Sec, très familière), d'autres chefs ou cordons bleus, au hasard du choix du producteur, de l'actualité, de l'emballement des médias, du piston, accédèrent au petit écran. Avec plus ou moins de bonheur car, je le répète, le talent du cuisinier doit ici se compléter d'un esprit pédagogique aimable et surtout d'une aisance de bonimenteur de bon ton. Etre aussi un artiste, quoi ! Et c'est presque un autre métier : le génie n'est pas la photogénie, en quelque sorte.

D'autre part, de nos jours, les recettes ne manquent pas ! Il en paraît un ou deux livres par semaine, chaque magazine publie les siennes. Ce que la téléspectatrice demande, ce n'est plus tout à fait une recette, rarement nouvelle, mais un divertissement. C'est ici qu'intervient l'anecdotique, la petite histoire, le « truc » du cuisinier, le détail pratique entre deux mots d'esprit, et qui font, de cette recette, un jeu : le grand jeu de la cuisine. Ce n'est pas à la portée de nombre de bons chefs que ce rôle de meneur de jeu. A la télé, le meilleur plat doit être « show », si j'ose écrire !

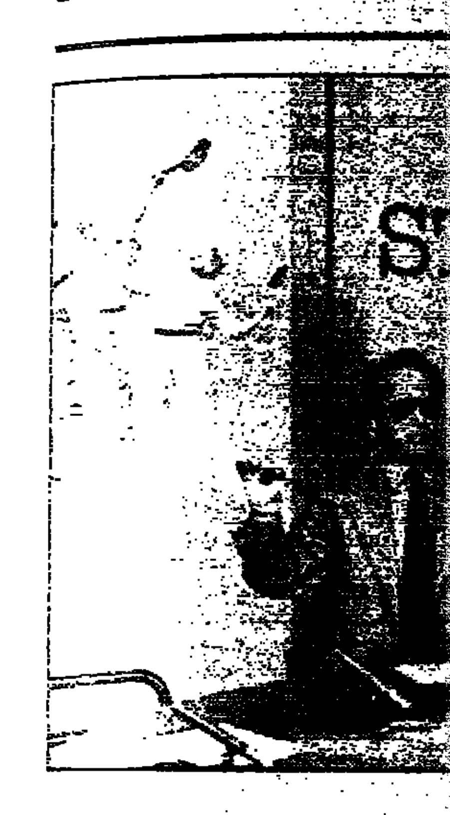
C'est ce que pressentait Sabbagh, c'est ce qu'avait compris Raymond Oliver. *« Mes émissions à la télévision,* disait-il, *m'ont prouvé qu'il est des amateurs aussi enthousiastes que des professionnels... Mes recettes ne voulaient exclure ni la fantaisie ni le soin ni cette touche que beaucoup veulent acquérir en s'amusant. »*

Aux successeurs de jouer. Mais... aussi bien !

ROBERT-J. COURTINE.

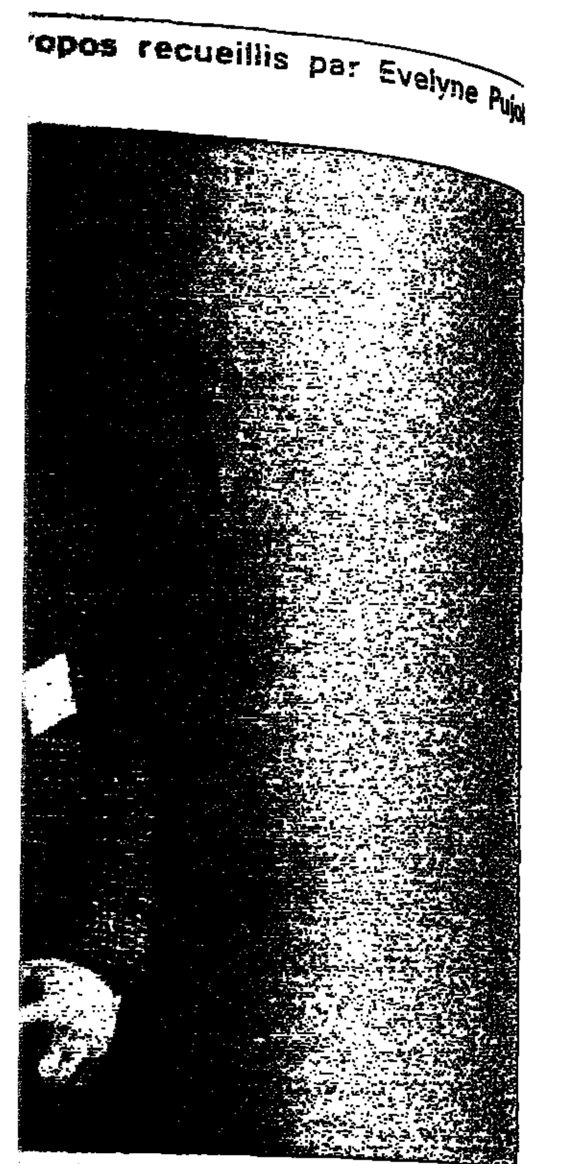
PÉLÉ MAR

A l'instar des grands évé... internationaux qui ont ma... la mémoire collective, nous avons tous en tête ... les images de certains ... Ce sport qui n'a pas été chose facile à installer à la télévision.



TÉLÉVISION

…ropos recueillis par Evelyne Pujol



…s « clients » sources de recettes publicitaires.

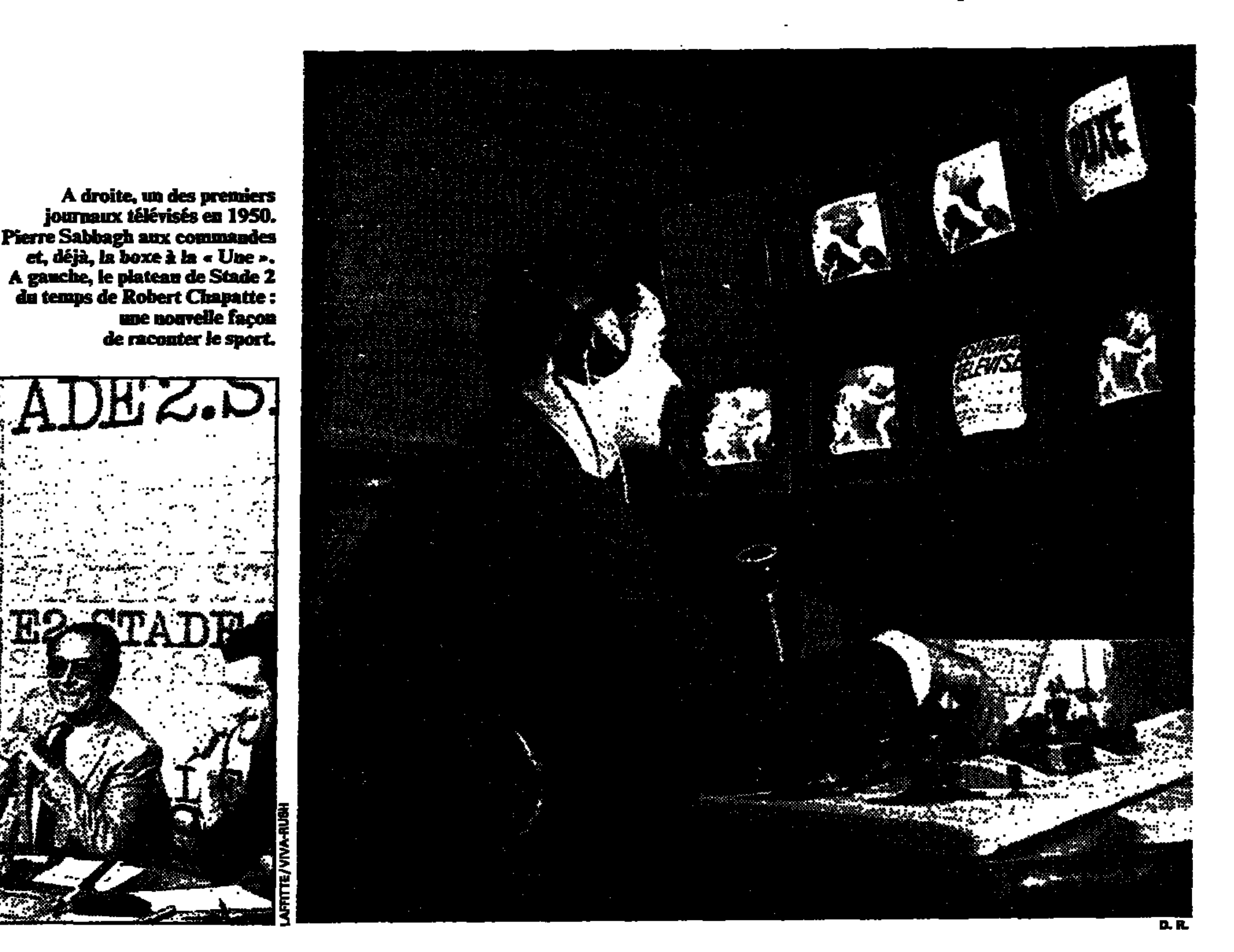
ROBERT-J. COURTINE.

PELÉ MARQUE : « CHIALE PAS », DIT MON PÈRE

par Alain Giraudo

A l'instar des grands événements internationaux qui ont marqué la mémoire collective, nous avons tous en tête les images de certains hauts faits sportifs. Ce sport qui n'a pas été chose facile à installer à la télévision.

A droite, un des premiers journaux télévisés en 1950. Pierre Sabbagh aux commandes et, déjà, la boxe à la « Une ». A gauche, le plateau de Stade 2 du temps de Robert Chapatte : une nouvelle façon de raconter le sport.



LAFFITTE/VIVA-RUSH — D. R.

KALÉIDOSCOPE de souvenirs sur petit écran. Jean-Claude Killy zigzaguant dans le brouillard grenoblois pour enlever une troisième médaille d'or qui en fait l'égal de Tony Sailer. Les cadavres des athlètes juifs massacrés à Munich par un commando palestinien. Nadia Comaneci s'enroulant comme une liane sur la poutre de Montréal. Léon Zitrone postillonnant dans un micro grand comme un totem pendant un match de hockey sur glace. Jacques Anquetil battant encore et toujours Raymond Poulidor au sommet du col d'Eze... Des grands moments de sport et de télé. Et une image qui surimpressionne toutes les autres : un but manqué.

J'avais huit ans, la boule en brosse comme les gamins câblés d'aujourd'hui, mais je détestais. A la maison, il y avait une grosse TSF posée sur une glacière. Le soir, on écoutait la famille Duraton. Et cette année-là les matches de la Coupe du monde de football étaient retransmis de Suède en Eurovision. Mon père connaissait un monsieur qui avait un poste. Nous avons été invités à voir France-Brésil. Les hommes étaient assis sur des chaises Henri II aux dossiers très raides sur lesquelles ils restaient droits. Moi, comme j'étais le plus petit, on m'avait installé sur un pouf, juste devant le récepteur. Un monnument. Il me semblait aussi gros que l'armoire du grand-père. A l'époque, tous les appareils étaient énormes. J'étais très impressionné. Et d'autant plus que les Français avaient de belles occasions. Derrière moi, les hommes faisaient beaucoup de commentaires. Ils essayaient de reconnaître les joueurs. Ce n'était pas facile parce que le commentateur ne suivait pas vraiment le cours du jeu. Puis tout le monde s'est tu. Il y avait un Français qui avait passé tous les défenseurs brésiliens. Il arrivait seul devant le gardien. C'était Fontaine. Lui, tout le monde le reconnaissait. A 10 mètres de la cage, il a tiré. Un boulet de canon. Il devait marquer. Le ballon est passé à côté. « *Chiale pas* », m'a dit mon père. La France a perdu. Pelé a été magnifique. C'était hier. Il y a trente ans. Sans m'en rendre compte, je vivais le début d'une ère *nouvelle*.

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, le sport était traité sur un mode épique grandiloquent. Tout à coup, il n'était plus nécessaire de faire appel à l'imaginaire des gens à grand renfort de superlatifs. Les images allaient parler d'elles-mêmes. Et de plus en plus fort avec l'apparition du ralenti, qui faisait du téléspectateur un témoin privilégié par rapport au public des tribunes. Mais, dès le début, n'y a-t-il pas eu un grand malentendu entre le sport et la télévision ?

Les sportifs s'attendaient qu'on s'intéresse aussi bien au football qu'au badmington. Or il n'y avait *que le côté spectaculaire de* la compétition qui pouvait retenir les gens devant le petit écran. Tant et si bien que le sport commença à *apparaître régulièrement* sous des formes parodiques dans l'émission « La tête et les jambes » et des soirées de catch à *l'Elysée-Montmartre*. C'était Roger Couderc qui s'enflammait alors pour « l'Ange blanc » et « le Bourreau de Béthune », ou le « champion du monde » Roger Benchemoul. Il allait ensuite faire partager son enthousiasme communicatif pour le « ruby » au téléspectateur du nord de la Loire, jusqu'alors ignorant des choses du ballon ovale. Mais si toute la France, ralliée à son fameux « *Allez, les petits !* », devait se mettre à pousser en mêlée avec le XV de France lors du Tournoi des cinq nations, le rugby a continué à végéter le reste de l'année dans une indifférence de plus en plus pesante. L'identification entre Roger Couderc et le ballon ovale était d'ailleurs si forte que, pendant les années où il fut exclu de l'ORTF, certains fermaient le son de la « télé » pour suivre son commentaire sur une radio périphérique.

Le tennis a sans doute été le seul sport dont la télévision a accompagné la promotion à la faveur de l'apparition d'une nouvelle génération de champions comme Bjorn Borg. Mais, en règle générale, elle a accentué le fossé entre les grandes disciplines et les petites. La rencontre d'un homme et d'un événement pouvait, il est vrai, accentuer à l'extrême ce phénomène : avec Léon Zitrone, le hockey sur glace et le patinage artistique avaient la dimension d'opéras sportifs.

Mais tout cela n'a *pas* été réalisé d'un coup de baguette magique. Il a fallu attendre un certain temps avant que les réalisateurs n'arrivent à tirer le meilleur parti des moyens techniques. Les images de jeux collectifs qui arrivaient d'Angleterre, notamment, ont longtemps été jugées supérieures à celles produites en France. Les réalisateurs d'outre-Manche avaient assurément une meilleure culture sportive. Petit à petit, ce handicap a été comblé. Gilbert Lariaga, par exemple, est merveilleusement parvenu à faire pénétrer le téléspectateur au cœur des étapes du Tour de France.

La création d'un service dont le chef, Raymond Marcillac, devait être sacrifié en *1967* sur l'autel de la publicité clandestine et du monopole réunis a bientôt consacré l'avènement du sport à la télévision. Depuis lors, en dépit de la multiplication des heures de retransmission et d'une « couverture » massive des Jeux olympiques, de la Coupe du monde de football ou de Roland-Garros, les chaînes du service public, corsetées par la grille des programmes et la lourdeur des moyens techniques, en étaient arrivées à une certaine sclérose dans le traitement des événements, même si une émission comme « Auto-Moto », de Charles Rosinsky, peut être considérée comme un modèle du genre. Dégagé de leurs contraintes, Charles Bietry, venu de l'AFP, à la tête du service des sports de Canal Plus, a donné au genre un souffle nouveau en allant encore plus dans le vif de l'action et en traitant les images d'archives pour montrer les évolutions techniques. Mais ce n'est que l'amorce d'une nouvelle révolution. Aux Etats-Unis, où les chaînes sont « propriétaires » des événements qu'elles diffusent, les règlements des sports ont été modifiés notamment pour adapter les retransmissions aux « flashes » publicitaires. ■

Point de vue

ATTENDONS LA « 8e »

LA préférence accordée à la *création de quelques nou*velles chaînes de télévision contre celle d'une centaine — ou plus — de stations locales ne pouvait déjà que navrer tous ceux qui rêvaient de voir fleurir dans notre pays mille programmes variés conçus pour des publics spécifiques. Mais ce qu'on peut actuelle*ment apercevoir des programmes* de la cinquième et de la sixième chaîne donne vraiment froid dans le dos : des jeux et des clips rediffusés à longueur de journée pour occuper l'antenne. Voilà qui ne coûtera pas trop cher et permettra de racketter à bon compte le marché publicitaire !

Certes, toute nouveauté peut avoir un effet stimulant dans un paysage audiovisuel passablement encrassé, mais, précisément, il n'y a rien de nouveau là dedans : car, des jeux et des clips, nous en avons déjà ! Fallait-il vraiment pour *cela* abandonner ce beau rêve de multiplicité nourri par tous les créateurs — et tous les démocrates, non ? — depuis l'invention de la télévision ; fallait-il pour cela appauvrir les chaînes publiques et les contraindre à réduire encore leur production d'œuvres originales ?

Force est de constater, hélas, que ces décisions ne font que prolonger et conclure une néfaste évolution amorcée pendant les années précédentes : il a manqué aux socialistes, dans le domaine de l'audiovisuel, des réformateurs de la trempe des Jack Lang, des Robert Badinter, des Pierre Bérégovoy.

On peut, en effet, envisager deux types de différenciation du public. La première, que l'on peut qualifier d'horizontale ou de géographique, *exprime le fait que* les Alsaciens, les Bretons, les Languedociens, les Parisiens ne sont pas tout à fait les mêmes Français et *n'ont pas exactement les* mêmes besoins. Si honorer ces différences-là était bien la mission de FR3, c'est peu de dire que sa *direction de 1981 à 1985 y a* failli, comme ses prédécesseurs d'ailleurs. Paris a obstinément conservé l'initiative et le contrôle de toutes les émissions nationales, réduisant les stations régionales au rang d'atelier de production ou, au mieux, de pourvoyeurs d'idées pour les bureaux centraux.

Jamais on n'a osé laisser les stations *imaginer entre elles* et *se partager* le programme national. Est-ce que le gain de quelques misérables points de sondage pouvait justifier qu'on affectât à la diffusion de « Dynastie », de séries de Guy Lux ou de Pierre Bellemare — qui avaient leurs places *ailleurs* — un budget si cruellement absent à Strasbourg, à Nancy, à Rennes ? Pourquoi même y a-t-il sur FR3 un journal *national, gros consommateur* de crédits pour un résultat désespérément pauvre ?

Il serait facile de détailler les preuves de cette méfiance, de cet effroi jacobin devant les forces vives des provinces, auxquels *même les démarcations politiques* n'ont pas résisté : on a préféré, ici ou là, nommer à la tête des stations des hommes de droite (nécessairement reconnaissants à la direction parisienne de ces miracles inattendus) plutôt que des élites de gauche trop enracinées et soucieuses de leurs différences.

Kultur sur la 7

La deuxième différenciation du public est verticale, professionnelle par exemple. Certains d'entre nous aiment les lettres, *d'autres les sciences, d'autres les arts, d'autres les voyages*, la nouvelle cuisine ou la pornographie. Les médecins n'ont pas les mêmes besoins que les agriculteurs, etc.

Ne pouvait-on s'attendre que Canal Plus relevât ce défi qui paraissait particulièrement adapté à une chaîne à péage impliquant le volontariat *du public ? Une nouvelle fois, quelle désillusion* ce fut que d'assister à la surenchère de parisianisme chébran à laquelle s'est livrée la nouvelle venue. Accordons-lui quelques coups d'œil sur des sports ou des arts trop absents de nos écrans : la boxe, le golf, la tauromachie, la *danse, mais, dans l'ensemble, il* faut n'avoir vraiment rien compris aux promesses de l'audiovisuel futur et ne rien connaître de la France réelle et profonde pour s'imaginer que quelques talk-shows snobinards d'un côté et la lie des jeux pour beaufs de l'autre puissent répondre aux besoins culturels différenciés des Français.

Attendez la *septième* chaîne, *dira-t-on*, et vous aurez de la Kultur ! Précisément, on redoute déjà le destin qui pourrait être promis à la malheureuse : celui de France-Culture, celui d'une chaîne fauchée et sans public, où une société se donnerait bonne conscience en offrant son salon audiovisuel aux derniers mandarins encore privés de vedettariat : les universitaires, les archevêques et les « grands maîtres » de *diverses officines de pensée*...

Il n'y a pas trente-six solutions pour créer de la diversité : il faut *faire confiance aux autres.* Laisser *les régions s'exprimer, même si ce qu'elles disent paraît subversif* ou réactionnaire ou incompréhensible à Paris : ce devrait être la tâche de FR3 (et de stations locales). Laisser les jeunes, les femmes, les Beurs, les homosexuels, les agriculteurs, les ouvriers, les amateurs d'art moderne ou de science produire leurs propres programmes : ce devrait être celle de Canal Plus (et de stations locales).

Flûte ! va encore falloir attendre pour être modernes : v'là la cinquième !

MICHEL TRÉGUER
réalisateur.

SANTELLI, L'ÉCRAN LITTÉRAIRE

par Evelyne Pujol



Du « Tour de France par deux enfants », première « dramatique » à épisodes, aux « Nouvelles » de Maupassant, qu'il tourne actuellement, Claude Santelli, homme de théâtre, président de l'Union des auteurs et des artistes, a toujours défendu l'idée d'une télévision de création.

« *J'AI connu une télévision naissante, balbutiante et imparfaite, mais au moins vivante, et où il se passait des choses sur l'écran. Je constate, malheureusement, qu'il s'en passe de moins en moins...* »

Sous son air apparemment calme et détendu, Claude Santelli vibre d'émotion et de colère. Il ne mâche pas ses mots : « *Nous quittons une télévision adolescente, avec ses lois, ses propres possibilités à inventer, où tout restait encore à découvrir. Nous arrivons à l'âge mûr et l'on casse tout pour des impératifs économiques et commerciaux... Je suis très inquiet pour la télévision de demain et pour l'ensemble du paysage audiovisuel français, car on ne tient aucunement compte des intérêts des créateurs et des besoins du public.* »

Comment a-t-on pu en arriver là ? Voilà la question que se posent, avec lui, une partie de ses confrères de la télévision et des professions du spectacle.

« *Quand je suis arrivé à la télévision, en 1955, j'ai eu la grande chance, avec ceux de ma génération, de pouvoir expérimenter cet instrument formidable qu'est la télévision. Du moment qu'on avait des idées, du dynamisme et surtout envie de comprendre ce qu'était cet instrument, on nous donnait carte blanche.* »

Cette chance, il la rencontre plusieurs fois dans sa carrière. Quand Jean d'Arcy, directeur des programmes, le fait débuter en lui proposant de présenter de nouvelles émissions pour la jeunesse : « *C'était complètement libre, quasiment improvisé... Je n'avais aucune vocation particulière pour animer la jeunesse. Puis j'ai commencé à aimer la télévision.* »

Une deuxième fois, avec Albert Ollivier, qui lui confie une des tâches les plus importantes de sa carrière en le nommant responsable du programme des fêtes de fin d'année, restées célèbres dans les annales de la télévision : « *C'était une grande tradition dans la maison, et pour moi une véritable mission. Nous réalisions une semaine de spectacles sur les deux chaînes (la deuxième chaîne venait d'apparaître), que nous préparions pendant presque un an.* »

Avec Pierre Sabbagh, aussi, qui lui donne le feu vert pour une série d'émissions sur Malraux, qu'il réalise en un an avec Françoise Verny : « *Au bout d'une heure d'entretien, Sabbagh m'a dit simplement : « S'il s'agit de Malraux, allez-y. » (...) Et c'est comme ça, à chaque fois, que j'ai pu réaliser des émissions que j'avais envie de faire (...). Aujourd'hui, je proposerais l'équivalent, on calculerait d'abord six mois à l'avance le budget ; il faudrait tenir compte de la grille des programmes, des sondages, et finalement on me dirait : non... vu l'indice d'écoute qu'on va toucher avec ça.* »

Pessimiste, il l'est terriblement : « *Ce sont des choses qu'on ne fera plus, parce qu'il n'existe plus de grande télévision (...). Une grande télévision, selon la formule d'Albert Ollivier, s'adresse à un grand public. Ce n'est pas parce qu'on parle à un grand public qu'il faut faire une télé basse. Une grande télévision est ambitieuse, ce qui ne veut pas dire élitiste, intellectuelle. C'est une télévision qui a des idées, qui touche, qui émeut, qui raconte des histoires, qui montre des choses, qui fait approfondir des problèmes. C'est ça qu'on risque de perdre au profit d'un spectacle facile et stérilisant...* »

Nostalgique ? « *Non*, répond Claude Santelli, *je pense que la télé est morte, c'est autre chose. A part ça, je ne regrette pas du tout cette époque. Ce qu'il y a de passionnant avec la télévision, ce que j'ai appris, c'est qu'il faut tous les jours se renouveler.* » Lucide, évidemment.

Le film de trente années

A la façon d'un livre, dont il connaît bien la matière même puisqu'il fut auteur avant d'être réalisateur, Claude Santelli déroule le film de ses trente ans de vie « *extraordinaire* », d'expériences, d'erreurs et d'euphorie, trente ans passés au service de la télévision. « *A un moment où on s'émerveillait encore de voir une image, on ne savait pas trop comment apparaître sur le petit écran.* »

« *Dans les années 50-60, j'étais directeur du théâtre à l'ORTF, producteur et animateur. Je ne suis devenu officiellement réalisateur qu'en 1965 : je pouvais choisir les sujets, les réalisateurs, et éventuellement les auteurs quand je n'écrivais pas moi-même. C'était une formule heureuse, je crois. On vous faisait confiance.* »

Avec « Livre mon ami » et le « Théâtre pour la jeunesse », Claude Santelli a marqué de son ton littéraire toute une jeune génération de téléspectateurs qui buvaient du petit lait en regardant « Oliver Twist », le dimanche après-midi, et ses autres émissions dramatiques tirées des grands romans de la littérature populaire.

« *Nous étions un peu des humanistes, c'est vrai, même des profs*, reconnaît-il. *Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes s'étaient connus à la Sorbonne, et la plupart des producteurs-animateurs comme Max-Pol Fouchet, Jean-Claude Bringuier et moi-même, étions des universitaires plus ou moins rentrés. Etienne Lalou, qui faisait ses émissions médicales avec Igor Barrère, disait lui-même : « J'ai échangé ma classe de quarante élèves contre une classe de plusieurs millions d'élèves (...) » C'était un peu notre vocation (...), mais nous étions surtout attirés par les énormes possibilités d'expression et de communication qu'offrait la télévision.* »

Agacé par les doctrines, ni pour une école ni pour une autre, et « *longtemps frustré de n'avoir que la plume* », Claude Santelli, en même temps que les autres, abandonne la vidéo pour la caméra-film. Quelle révolution !

Dramatique !

La « dramatique », grand genre de l'époque, qui était « *suivie passionnément par la France entière* », n'était rien d'autre que du théâtre filmé en studio. Pendant très longtemps, on utilisa des moyens vidéo sommaires, et le tournage tout à fait acrobatique : « *On tournait sur le plateau*, raconte Claude Santelli, *avec quatre grosses caméras et des éclairages qui faisaient un bruit du tonnerre à chaque déplacement. Les comédiens, qui jouaient en direct, devaient porter sur eux trois ou quatre costumes pour aller plus vite dans les changements et courir à toute vitesse d'un décor à l'autre, exactement comme au théâtre, en une heure, une heure et demie d'émission. C'était un prodige de technique. C'est comme ça qu'a été créée cette fameuse école des Buttes-Chaumont, dont l'esthétique était proche d'une certaine théâtralité, avec des séries qui ont été immédiatement célèbres, comme « La caméra explore le temps » de Lorenzi, Decaux et Castelot, « Les cinq dernières minutes », dans le genre policier, et mon « Théâtre de la jeunesse ».*

Naturellement, cette technique de tournage vidéo en direct primaire fut remplacée par un moyen plus souple de téléfilm, mais alors les « doctrinaires » en furent indignés : « *A tel point*, précise Claude Santelli, *que, lorsque Marcel Bluwal tourna le premier grand classique en film (c'était* le Mariage de Figaro), *le critique du* Figaro *cria à la trahison et à l'hérésie. C'est ridicule. Quand on regarde ce qui restera de cette période, c'est justement les grands Bluwal du* Mariage de Figaro *et de* Don Juan.

Disparus aujourd'hui, les grandes idées et les grands bouleversements, où une poignée d'hommes « défrichait » le terrain et préparait la télévision de demain. Fini le temps où Pierre Tchernia faisait frémir en direct dans les chaumières en montrant le dur labeur des mineurs de Lens, le voyage « vécu » d'un train Paris-Lille ou l'ascension de la tour Eiffel. Tout cela, à travers notre œil lessivé d'aujourd'hui, peut paraître bien naïf. Pourtant, « *c'est ainsi qu'on a pu sentir que l'outil télévision est illimité. Alors que la technique était encore rudimentaire, tout a été essayé et tout a été filmé : le spectacle, le documentaire, la conversation, le gros plan, l'initiation pédagogique, les variétés.* »

Epoque révolue, semble-t-il, en tout cas « *bien loin de ce qui se passe aujourd'hui*, explique Claude Santelli. *On vous demande maintenant de faire une émission dans un format déterminé, quasiment sur un ton déterminé, parce que, vous dit-on, ça a fait ses preuves, et pour un marché déterminé. En fait, il s'agit de vendre des choses déjà vues. On n'a plus le droit ni le temps d'inventer, et c'est cette forme de TV inventive que je regrette le plus.* » « *Avec ces nouvelles chaînes*, estime Claude Santelli, *j'ai bien peur qu'on en arrive à l'uniformité des programmes, où primeront l'instinct mercantile et le prétendu goût du public, au plus bas niveau. Le téléspectateur, à l'aide de sa télécommande, se composera un patchwork d'images toutes les trente secondes sur vingt-cinq programmes, ce qui peut être amusant, j'en conviens, mais aussi fastidieux à la longue, et certainement pas enrichissant.* » ■



Claude Santelli (au centre), lors du tournage du *Chef-d'œuvre de Vaucanson*, en 1965.

Point de vue

BATAILLE ENTRE CHIFFRES ET RÊVES

LA puissance à laquelle sont parvenus les médias audiovisuels aurait dû amener tout responsable à se demander à quoi sert cette puissance. Au lieu de cela, on la redoute et on ne sait ni comment la prendre ni comment s'en déprendre, et chacun fait comme si une telle puissance n'était pas aussi un problème spirituel.

Exercice de pouvoir ou intelligence des choses, c'est le dilemme. Des instruments avec leurs servants capables d'occuper la place publique quinze, vingt, voire vingt-quatre heures par jour et d'entrer comme un inquisiteur dans les maisons, les palais, les chaumières, sont responsables de la mythologie qu'ils créent et qu'ils répandent.

A voir les décisions en cours d'exécution, à entendre les discours, les colloques, à lire la plupart des articles, commentaires ou propositions, on ressent un certain malaise en l'absence presque générale sur la scène d'une interrogation sur le fond.

C'est prendre le problème à l'envers que de l'appréhender d'abord sous l'angle des moyens, de l'argent, du marché, des fréquences, avant de l'avoir mis en relation avec les idées et les sentiments des êtres pensants et percevants que nous sommes en l'état présent de notre société. Le reprendre à l'endroit implique que soit admise la distinction radicale qui existe entre une conception de l'homme émanant d'une civilisation et celle qui nous vient d'une maigre sociologie des sondages.

Nous le savons, une classe d'intermédiaires plus que de médiateurs s'oppose à l'enjeu des chasseurs d'idées, des artistes en quête de toujours plus. Entre eux, il y a incompatibilité d'humeur, et ce rêve de jour partout actif des uns est incessamment conspué par les autres sous les traits déformés de ce qu'ils appellent « fumeuse rêverie ».

C'est pourtant à un audiovisuel réorganisé de vivre cette contradiction, sachant que rien n'est plus directif et censeur qu'un média sous l'autorité des sondeurs d'opinion, tandis que rien n'est plus libre qu'une radio et une télévision qui, sans crainte et sans mépris des sondages, médiatise une civilisation.

Rendre à chacun sa vocation

C'est pourquoi l'enjeu d'aujourd'hui n'est pas dans la multiplication des diffuseurs ni dans une opposition, comme entre bien et mal, entre « public » et « privé », il n'est pas dans une homogénéité de programmes différemment distribués, il n'est pas dans l'horrible confusion entre quantité de programmes et liberté de choix, il est dans l'organisation de l'hétérogénéité des programmes.

Or rien n'est plus facile à faire. La situation à venir est une excellente occasion, maintenant que de gauche à droite le « privé » fait son apparition, de rendre chacun à sa vocation, sans pour autant séparer rigidement les genres.

Venons-en au possible. Dans le domaine des fréquences cinq ou six programmes nationaux et quelques régionaux sont possibles, auxquels viendront s'ajouter les canaux de diffusion du satellite et du câble. Dans le domaine financier, le possible est plus restreint mais la situation est simple.

Une fois acquittée la TVA au taux de 7 %, remboursé par l'Etat, le prix des exonérations voulues par lui et de lourdes déviations d'usage supprimées, 7,5 milliards de francs sont disponibles pour les sociétés publiques de programmes en télévision et en radio. Une fois affectées au secteur privé les ressources publicitaires actuellement investies dans le secteur public et ouvertes les nouvelles sources de publicité, environ 6 milliards seront disponibles pour le secteur privé.

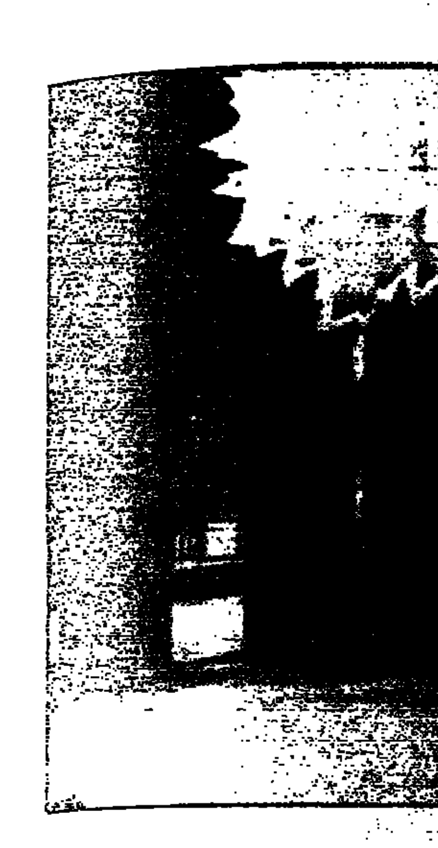
Or, de 7 à 8 milliards peuvent faire vivre facilement deux chaînes de télévision publiques et un ensemble de radios recentré sur ses vocations nationales et internationales, et 6 milliards alimentent aisément deux, voire trois chaînes nationales privées et des programmes régionaux en plus ou moins grand nombre selon leur coût.

C'est pour être un des pôles de la concurrence entre contenus et jouer pour les citoyens le jeu d'une variable authentique que la télévision publique face à ses concurrents a besoin d'un minimum de champ. Ce champ s'organise, par une graduation entre elles, autour de deux chaînes capables d'embrasser des ensembles asymétriques et complémentaires : l'une pour le public le plus large possible relatif à un programme expressément « voulu », l'autre pour la conquête d'une popularité sans obsession, tandis que le « privé », de son côté, voué par nécessité au plus grand nombre, déduit ses programmes d'une arithmétique des sondages.

Telles sont les bases d'une véritable émulation entre les programmes de la taxe et ceux de la publicité. Libérées de leur fausse concurrence, les deux chaînes publiques seront ainsi placées clairement en face du « privé ». Les valeurs des unes et des autres se mettront en place et la tentation d'une rentabilité d'audience à court terme ne fera plus obstacle à la tentation de lui opposer une ambition plus administrative du public.

YVES JAIGU.

(Ancien responsable des coproductions de l'ORTF, ancien directeur de France-Culture.)



PRIVÉE, PU

« JE vous cite : « *La télévision est devenue le pilier magistral de la société moderne.* » N'est-ce pas une affirmation un peu rapide ?

– Ecoutez, cette formule ne doit pas seulement à mon énergie de plume ou... à une mauvaise crise de foie. Je crois profondément que les télévisions, les médias, sont devenus le garant de l'exercice quotidien de la démocratie. A la fois en terme d'information, et comme culture usuelle, comme comportement quotidien des Français. Les télévisions sont devenues un véhicule majeur et tout à fait positif.

– La télévision, un nouveau droit des citoyens ?

– C'est un bien public. La télévision est un acte libre du citoyen et du consommateur. On ne le dit pas assez dans notre pays. Elle doit être organisée dans le cadre des libertés fondamentales de notre démocratie, où le respect du droit des citoyens est parfois oublié. C'est une liberté du consommateur, car quoi qu'en décident les ministères ou les assemblées parlementaires toute réflexion n'a aucun sens si le consommateur ne peut exercer son choix souverain, essentiel : appuyer sur un bouton pour avoir une chaîne, et deuxièmement pouvoir choisir sa chaîne. En Grande-Bretagne, aux USA, le citoyen et le consommateur sont respectés.

– Et en France ?

– J'avance que l'Etat qui sortira des urnes, hier, demain, après demain, doit se contenter de dessiner les traits généraux du système audiovisuel, mais non de décider combien de médias il faut. Il n'est pas compétent. Simplement, une fois que le système est mis au point, il doit le faire entrer dans le respect des lois en vigueur : code du commerce, code civil, Constitution. Pour le reste, un minimum de règlements, confiés à une magistrature par l'Etat, avec mission de surveillance. L'équivalent de la Haute Autorité, mais avec un pouvoir d'analyse technique, et le pouvoir de délibérer publiquement sur le rendu de ses actes. Cela est le modèle d'une vraie démocratie, vers laquelle on peut aller en France si les législateurs ont le courage politique de la vouloir. On pourra le faire avec les hommes de l'opposition actuelle ou avec l'opposition de demain. Je précise que je ne situe pas cet avenir d'un point de vue politique, mais principalement du point de vue de la démocratie audiovisuelle qu'il nous faut.

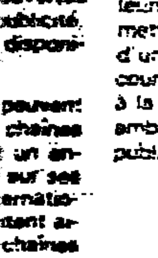
– On ne part pas, aujourd'hui, de zéro.

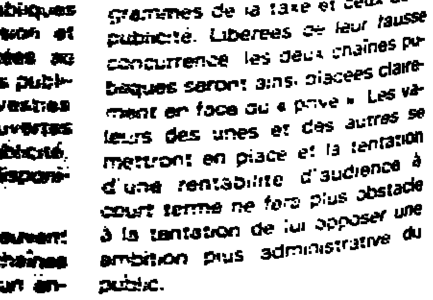
– Moi qui suis jubilatoire et sévère, par passion pour mon métier, il me faut observer que la télévision a fait d'immenses progrès. Rappelons-nous d'où elle vient. Dans les années 50, c'était une petite entreprise, une annexe

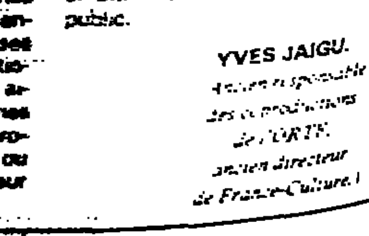
par Evelyne Pujol

ET RÊVES



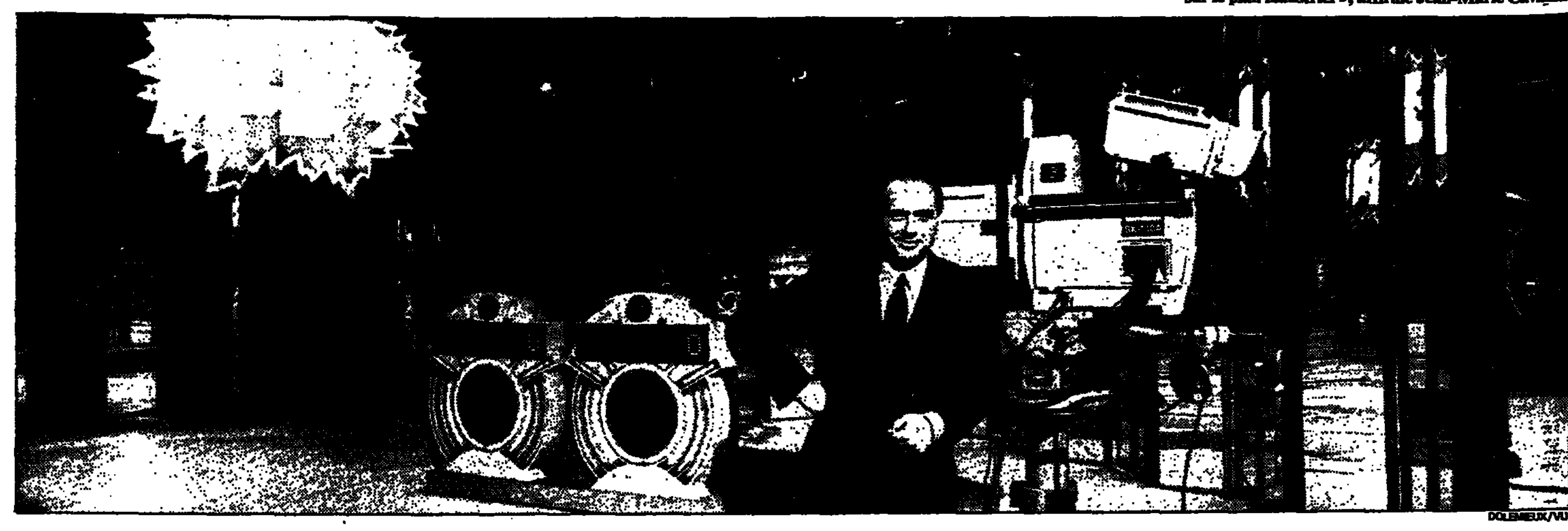






YVES JAIGU

TÉLÉVISION



DOLEMIEUX/VU

Silvio Berlusconi dans les studios de la « 5 » à Milan. « Faut-il considérer que les 25 % à 35 % de l'auditoire qui regardent sont des crétins à qui l'on doit interdire de voir la télévision ? Tout cela n'a aucun sens. Ce qui est vrai, c'est que, en Italie, ce fut un vaste défoulement, ce n'était que cela. Il n'empêche que le système Berlusconi est une réussite sur le plan industriel », affirme Jean-Marie Cavada.

PRIVÉE, PUBLIQUE OU MEILLEURE ?

un entretien avec Jean-Marie Cavada

Journaliste, Jean-Marie Cavada navigue depuis près de vingt ans dans les stations de radio ou les chaînes de télévision. Démissionnaire en 1982 de son poste à TF 1, il collabore depuis décembre 1984 avec Robert Hersant au projet de télévision du groupe. Il vient de publier* En toute liberté *(Grasset), un livre de réflexion sur le paysage audiovisuel.

« JE vous cite : *« La télévision est devenue le pilier magistral de la société moderne. »* N'est-ce pas une affirmation un peu rapide ?

– Ecoutez, cette formule ne doit pas seulement à mon énergie de plume ou... à une *mauvaise* crise de foie. Je crois profondément que les télévisions, les médias, sont devenus le garant de l'exercice quotidien de la démocratie. A la fois en terme d'information, et comme culture usuelle, comme comportement quotidien des Français. Les télévisions sont devenues un véhicule majeur et tout à fait positif.

– La télévision, un nouveau droit des citoyens ?

– C'est un bien public. La télévision est un acte libre du citoyen *et du consommateur*. On ne le dit pas assez dans notre pays. Elle doit être organisée dans le cadre des libertés fondamentales de notre démocratie, où le respect du droit des citoyens est parfois oublié. C'est une liberté du consommateur, car quoi qu'en décident les ministères ou les assemblées parlementaires toute réflexion n'a aucun sens si le consommateur ne peut exercer son choix souverain, essentiel : appuyer sur un bouton pour avoir une chaîne, et deuxièmement pouvoir choisir sa chaîne. En Grande-Bretagne, aux USA , le citoyen et le consommateur sont respectés.

– Et en France ?

– *J'avance que l'Etat qui* sortira des urnes, hier, demain, après demain, doit se contenter de dessiner les traits généraux du système audiovisuel, *mais non de décider* combien de médias il faut. Il n'est pas compétent. Simplement, une fois que le système est mis au point, il doit le faire entrer dans le respect des lois en vigueur : code du commerce, code civil, Constitution. Pour le reste, un minimum de règlements, *confiés* à une magistrature par l'Etat, avec mission de surveillance. L'équivalent de la Haute Autorité, mais avec un pouvoir d'analyse technique, et le pouvoir de délibérer publiquement sur le rendu de ses actes. Cela est le modèle d'une vraie démocratie, vers laquelle on peut aller en France si les législateurs ont le courage politique de la vouloir. On pourra le faire avec les hommes de l'opposition actuelle ou avec l'opposition de demain. Je précise que je ne situe pas cet avenir d'un point de vue politique, mais principalement du point de vue de la démocratie audiovisuelle qu'il nous faut.

– On ne part pas, aujourd'hui, de zéro.

– Moi qui suis jubilatoire et sévère, par passion pour mon métier, il me faut observer que la télévision a fait d'immenses progrès. Rappelons-nous d'où elle vient. Dans les années 50, c'était une petite entreprise, une annexe du ministère de l'information, additionnée d'un peu d'électronique... Pierre Sabbagh le note dans ses Mémoires, lui et d'autres étaient considérés comme de joyeux fous, courageux, mais que personne ne prenait vraiment au *sérieux*. Evidemment tout est différent ; actuellement, les médias sont un fait dominant de société. C'est pourquoi ils doivent s'organiser, *non dans le sens* de la satisfaction de la classe politique, mais dans celui de la *res publica*, de la société publique, civile, dont on *parle tant*.

– Entre télévision publique et télévision privée, quel est l'enjeu ?

– L'idée générale, c'est qu'aucun système excessif ne réussit. En France, à l'automne 1981, par suite d'un changement mal contrôlé, l'audience a chuté. Le public a réagi, avec lenteur, mais de façon déterminée. TF1 a mis du temps à redresser la barre. C'est la télé « cours du soir » qui a provoqué la dérive. En Italie, en 1976, dans l'anarchie de la déréglementation, la création de près de mille deux cents télés, ce fut l'excès de la télévision « soutien-gorge ». On a fait n'importe quoi. *Mais on s'est vite aperçu que faire* vivre une station n'était pas un exercice de saltimbanques ; *c'est* un métier, ce sont des moyens *économiques à mettre en œuvre*. Finalement trois réseaux ont vu le jour. Leur réussite ? Des émissions populistes, ou plutôt, qu'on veuille bien m'excuser, *je ne souhaite* pas choquer, *populaires*. Là, mettons de côté les jugements moraux... Faut-il considérer que *les 25 % à 35 % de l'auditoire* qui regardaient étaient des crétins à qui l'on devait interdire de voir la télévision ? Tout cela n'a aucun sens. *Ce* qui est *vrai*, c'est que, en Italie, ce fut un vaste défoulement, ce n'était que cela. N'empêche que, aujourd'hui, le système *Berlusconi* est une réussite sur le plan industriel.

– Une réussite, mais aux dépens de la chaîne nationale, la RAI.

– Ce n'est pas tout à fait exact. Le système Berlusconi doit maintenant faire face au défi de la chaîne publique italienne. Après cinq années de crise, la RAI tire la production télévisuelle vers le haut. Et l'on s'achemine vers un *modus vivendi* où chacun trouvera son créneau. La même situation s'est produite il y a quelques années en Grande-Bretagne avec l'apparition de chaînes privées comme ITV, puis Chanel Four. Et la BBC est repartie à la conquête de l'audience. Son moyen : la qualité des programmes. Donc, ce qui est bon dans ces systèmes différents, c'est l'équilibre provoqué par la concurrence. La loi économique, qui finalement est la meilleure représentation de la *vox populi*, prouve et autorise la diversité des choix ; ce mouvement génère une industrie audiovisuelle dynamique. Ce qui manque à la France.

– Télévision publique, télévision privée, un faux problème ?

– Absolument. C'est un non-sens total. D'ailleurs, si ce débat continue, je deviendrai un défenseur de la télévision publique. Dire ce qui n'y fonctionne pas n'est pas vouloir sa mort ; bien au contraire... Il faut se remettre en cause, sortir des corporatismes. La France, qui est un petit pays, a besoin d'une télévision publique, mais aussi un grand besoin de chaînes privées pour faire bouger *ce qui existe*. L'équilibre sera trouvé. En fait, le vrai débat est : peut-on construire une vraie industrie ? A la fois pour sortir de cet *état* de « crise sidérurgique » dans l'audiovisuel, et pour répondre aux leçons données par l'Italie, le Brésil et bientôt peut-être par la télévision coréenne...

– Les créateurs de télévision y trouveront-ils leur compte ?

– Ecoutez, je vais jouer les provocateurs. Oui, il faudra négocier avec les créateurs de l'audiovisuel, les auteurs. Mais eux-mêmes ne doivent pas ignorer les lois de l'économie. Ils doivent savoir que demain on ne pourra gagner sa vie dans une entreprise de télévision s'il n'y a pas une ou deux *interruptions publicitaires* dans l'œuvre produite. Ce sera à eux de déterminer l'endroit...

» Ensuite, il faudra défendre la *culture française même si elle* doit passer par la pénétration d'un marché dominé par la langue anglaise. Et, s'il le faut, je suis *prêt à produire les Misérables* en anglais pour qu'à Tokyo ou ailleurs on sache qui est Victor Hugo, et ce qu'était la vie au dix-neuvième siècle. On doit pouvoir tenir ce pari ; je suis certain qu'on trouvera en France les talents qu'il faut pour réussir cela.

– Mondialisation de la *culture*, *mondialisation* des médias ?

– Oui, bien sûr. Et il y a les satellites. C'est la liberté, la circulation des images sans contrainte. Mais les satellites ne sont d'abord dans un premier temps que – pardon aux ingénieurs – de la quincaillerie. Il y a peu j'ai rencontré Marc Fowler et Ted Turner. Ce dernier possède trois réseaux de télévision aux USA diffusant des informations par satellite vingt-quatre heures sur vingt-quatre et captées ensuite par des réseaux cablés. *Il m'a annoncé son intention* de construire un réseau mondial de télévision – on peut d'ailleurs déjà capter des programmes en France. Il ambitionne également de construire un autre réseau mondial de diffusion de films en continu. Il étudie la possibilité de traductions de ses films en plusieurs langues pour avoir un maximum de consommateurs...

» Avec Marc Fowler – *président* de la commission fédérale américaine des communications, une institution de 1 600 *personnes, des délégués dans tous* les USA – et Ted Turner on a selon moi les deux piliers de la démocratie médiatique. L'un représente l'audace d'entreprendre et l'autre le modèle de la représentation nationale pour l'exercice de capitalisme médiatique. Au fond, voilà un bon symbole de vitalité moderne.

– Un symbole bon pour la France ?

– Oui. Mais cela ne signifie *pas qu'il faille créer des chaînes* à tour de bras. Dans le paysage actuel, je suis persuadé que toutes les chaînes annoncées n'atteindront pas leurs objectifs de survie. Dans ce pays, il n'y a de la place que pour quatre ou cinq chaînes. Quatre nationales, et peut-être une spécifique distribuée par abonnement comme Canal Plus. Encore que cette dernière soit déjà une trop grosse entreprise, et pour cela pas encore viable...

– Vous collaborez au projet télévision de Robert Hersant. Quelle sera la structure mise en place ?

– Je travaille effectivement au sein d'une équipe dirigée par Philippe Romon, et suis personnellement responsable des programmes, de la conception des produits, de la recherche des *hommes. Nous avons évolué* à partir de deux hypothèses. La première est celle où nous devrions tout « construire » nous-mêmes ; *la seconde, c'est la possibilité* de se comporter en capitaliste, c'est-à-dire d'entrer dans le capital d'une chaîne.

– Cette hypothèse est la « plus riche » ?

– C'est une hypothèse à propos de laquelle je ne suis pas en mesure de faire de commentaires. Je ne m'évaderais pas de votre question pour des rêveries. Je le répète, toutes les hypothèses sont étudiées. Je suis obligé de m'en tenir là. Dieu reconnaîtra les siens.

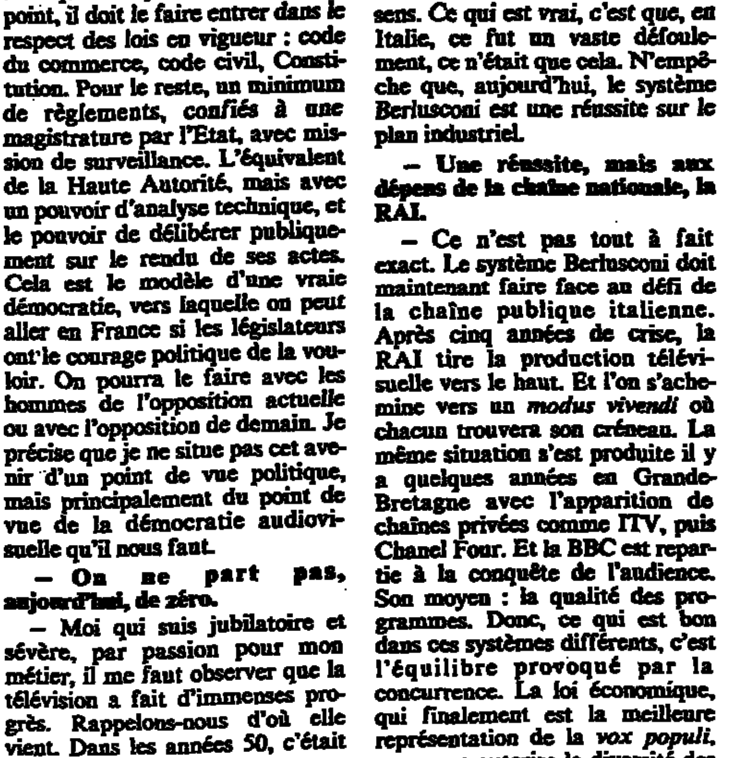
– Quelles seront les orientations de cette chaîne ?

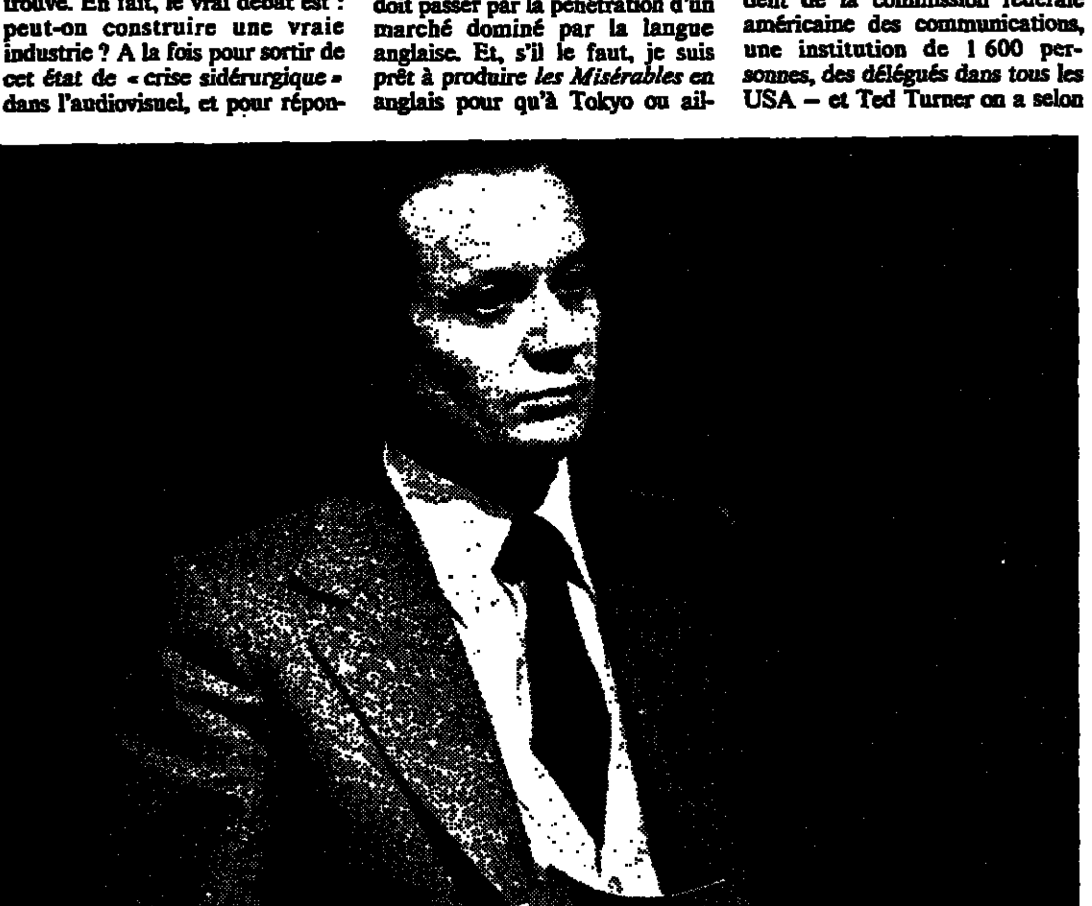
– Une fois encore, tout dépendra du cadre. Mais il y aura des divertissements de qualité et d'audace regardables par le plus grand nombre, et de l'information. En télé, on ne peut développer de système partisan, *sinon on* n'a pas de consommateurs.

– Quel sera le public visé ?

– Vous savez, le public est une sorte de monstre marin en constante transformation. Il n'est pas statique. Malgré les instruments de mesure actuel on ne peut mettre en boîte dans un indicateur quelconque cette magie abstraite qui fait le « flair » : savoir exactement quelle est *l'attente. Mais* on ne sait cela que lorsque l'attente a été fructueuse ou non. Ce que nous savons pourtant, c'est que notre public sera *exigeant et c'est une* bonne nouvelle... ■

Propos recueillis par
BERNARD LEFORT.





LUC PERENOM

Jean-Marie Cavada.

NOUVELLE

LUNDI

par Liliana Mahaïlova

DEPUIS qu'elle est montée dans l'autobus, la femme ne cesse de me fixer, cherche à capter mon regard, et chaque fois qu'elle le croise s'apprête à faire un signe, mais au dernier moment, mal à l'aise, elle détourne les yeux ou rectifie à nouveau son châle blanc en dentelle... Elle s'efforce de se rappeler d'où elle me connaît : je comprends cela parfaitement, puisque je m'efforce moi-même de me rappeler d'où je la connais.

Cela m'arrive de plus en plus souvent ces derniers temps et je ne peux toujours pas décider s'il est préférable de saluer, par erreur, quelqu'un que l'on ne connaît pas, ou de ne pas saluer, par hésitation, quelqu'un que l'on connaît. La chose est plus aisée dans la rue, on s'y croise plus rapidement, mais cela fait dix minutes que cette femme me regarde... Peut-être nous sommes-nous tout de même rencontrées quelque part, peut-être avons-nous fait nos études ensemble ou nos enfants fréquentent-ils le même établissement scolaire. Elle a des cheveux bruns, mais à notre âge la couleur des cheveux n'est pas une garantie. Elle porte la même coiffure que moi : un chignon légèrement relevé, maintenu par la laque « Aloine », le samedi après-midi les salons réalisent cette coiffure à la chaîne. Elle dure jusqu'au lundi inclus, il suffit de ne pas se soigner, de dormir avec un fichu et que personne ne brûle du désir de caresser vos cheveux.

Il est impossible que nous soyons collègues de la faculté d'architecture. Nous étions douze filles dans notre cours, nous ne nous sommes pas perdues de vue. Lorsque nous nous rencontrons, nous avons rarement le temps de nous arrêter, en général nous nous demandons en continuant à marcher : « *Comment vas-tu ?* » et nous nous répondons : « *Bien* », de sorte que nous allons bien toutes les douze. Il est plus vraisemblable qu'elle ait fait ses études une année ou deux avant moi, ou après moi, ou qu'elle ait été dans une des sections d'ingénieurs. Quoi qu'il en soit, je ne peux pas me souvenir et puis j'ai suffisamment de sujets de préoccupation... Une réunion de travail m'attend.

Elle débutera à huit heures et demie. Depuis toujours Sotirov aime nous réunir dans les premières heures de la journée, il a lu quelque part que c'était le matin que le cerveau humain était le plus riche en phosphore, il nous l'a dit un jour en plaisantant. Au bout d'une demi-heure nos têtes phosphoreuses vont se pencher sur le plan, bien que celui-ci ne puisse plus à présent subir aucune modification.

Les blocs de ce complexe d'habitations sont tous identiques : huit étages de béton, même les petits carrés qui les représentent sur le papier sont identiques comme le fond de boîtes d'allumettes et s'il n'y avait pas les numéros l'on ne manquerait pas de s'y perdre. Notre unique liberté d'architectes consiste à les déplacer à gauche, à droite, au coin des rues... Vaines histoires dont le plus drôle est que nous débattons. Hadjianeva frappe même son crayon sur le plan et marchande chaque degré. Et au bout du compte le quartier sera toujours affreux, les blocs gris aux petits balcons en matière plastique sembleront collés sur la terre, non pas soudés à elle comme les autres maisons, mais collés précisément, parce que la terre ne peut pas se souder à tant de béton à la fois. Et nous le savons, nous le savons à l'avance, nous sommes même habitués à cela.

Aussi, à quoi bon soulever à nouveau la question de l'horloge ? J'en ai déjà parlé à trois réunions, mais je suis sûre que l'architecte Sotirov ne m'a écoutée jusqu'au bout que la première fois. Ma proposition n'a rien de particulier, il s'agit simplement de monter sur l'un des blocs de béton une horloge électrique.

Sotirov m'écoutait avec bienveillance, c'est là son expression la plus perfide, puis il me demanda à quoi servirait réellement une horloge à cet endroit, alors qu'aujourd'hui tout le monde porte une montre au poignet et que, dans un quartier périphérique, il est peu probable que quelqu'un ait le temps de s'arrêter et de lever la tête vers cette inutile dépense supplémentaire. « *Inutile dépense supplémentaire* » est sa phrase, par suite il ne donnerait plus d'autre nom à l'horloge et les autres ne laisseraient pas passer l'occasion de sourire à la plaisanterie du chef.

J'expliquai en détail, et à chaque réunion j'expliquais la même chose, à savoir que l'horloge était utile moins pour indiquer l'heure que pour servir d'orientation, qu'elle permettrait à l'un des blocs identiques de se distinguer des autres et que les gens pourraient dire : j'habite dans la rue derrière le bloc à l'horloge ; j'habite dans le troisième bloc à gauche de l'horloge. « *Tout compte fait, la réflexion est intéressante,* dit Sotirov pour la première fois, *mais quoi qu'il en soit ce serait une dépense supplémentaire inutile.* »

LA femme regarde à nouveau dans ma direction. Elle est prête à se lever et à s'approcher, je le perçois dans ses yeux.

En réalité, à quoi bon soulever à nouveau la question de l'horloge ? Je sais dorénavant que Sotirov, quoi qu'il fasse, sera suivi par les autres. S'il se met à rire, les autres riront, simplement un peu moins fort afin de ne pas étouffer son rire. Et s'il se renfrogne, les autres se renfrogneront, mais avec plus de réserve afin de ne pas paraître plus mécontents que lui. Toutefois, le plus vraisemblable est que Sotirov ne va rien faire, il va m'écouter de sa grande oreille velue et donner la parole au suivant. Du reste, ses oreilles sont franchement grandes, je les ai regardées à de nombreuses réunions et j'ai l'impression que les petits poils noirs et drus dans ses oreilles constituent un filtre spécial qui laisse passer uniquement les mots que Sotirov veut bien entendre. Alors, quel intérêt ai-je à parler ?

L'autobus s'est arrêté. Un vieillard portant un fringant chapeau tyrolien est descendu et deux jeunes filles en tablier blanc serré au-dessus des coudes sont montées. Elles pourraient être indifféremment étudiantes en médecine ou vendeuses dans une boulangerie, ayant lavé leur tablier chez elles pour le lundi.

La femme a fini par me saluer de la tête, elle s'est levée et est venue vers moi lentement par le chemin humide en caoutchouc qui sépare les sièges. Elle portait un sac à provisions vide et une chemise noire en plastique « Documents ».

« *Tu vas au travail ?* » Sa voix me sembla connue.

Je dis :

« *C'est cela* », et je lui souris parce qu'elle me souriait. Nous avons presque la même taille, des hanches fines, de femmes qui ont pratiqué autrefois le volley-ball. Et son imperméable est presque le même que le mien, de confection, blanc cassé, doublé aux épaules et dans le dos.

« *Je te regarde depuis un petit moment et je me demande : est-ce elle, oui ou non ? Cela fait bien longtemps que nous ne nous sommes pas rencontrées.*

– *Oui, longtemps,* ai-je dit, d'ailleurs qu'aurais-je pu dire d'autre.

– *Nous nous sommes dispersées. Lorsque je rencontre l'un d'entre nous, je suis presque incapable de le reconnaître. Mais toi, je t'ai reconnue, tu as très peu changé. Vous êtes ici, n'est-ce pas ?*

– *Oui.*

– *Nous aussi, nous sommes revenus cet hiver. Partis pour trois ans de mission et nous en avons passé huit, tu te rends compte ?*

– *Je me rends parfaitement compte,* ai-je dit. *Nous en avons passé six.*

– *Vous avez reçu l'appartement que vous attendiez ?*

– *Pour finir, oui, l'automne dernier.*

– *Vos parents sont chez vous ?* »

Elle connaissait visiblement des détails sur ma vie.

« *Ils ne sont pas encore venus. Ils diffèrent. – Est-ce eux qui diffèrent, ou nous qui différons...* »

Elle me regarda avec compassion et tourna sa tête au chignon « aloiné ».

– *Et ce terrain que vous vous apprêtiez alors à acheter, vous l'avez pris ?*

– *Nous l'avons pris et j'ai bien fait d'insister, à présent il coûte trois fois plus cher.*

– *Quatre fois plus* – m'interrompit-elle, *et plus ils sont éloignés, plus ils sont difficiles à trouver. La maison de campagne est prête ?*

– *Pour l'instant, une chambre à deux lits.*

– *Nous avons fait la même chose, pourvu qu'il y ait un petit coin où se mettre. Eh bien, pourquoi ne viendriez-vous pas un dimanche ? Nous ferions faire connaissance à nos maris, les enfants joueraient. C'est un garçon que tu as, excuse-moi, j'ai oublié.*

– *Une fille.*

– *C'est encore mieux, nous pourrons devenir parentes par alliance, on ne sait jamais.* » Elle éclata de rire.

Je ne pouvais toujours pas me souvenir d'où je la connaissais, je me sentais penaude et c'est pourquoi j'éclatai de rire plus fort qu'il n'aurait fallu...

« *Mais bien sûr, on ne sait jamais...*

– *Je serai une belle-mère moderne,* ajouta-t-elle, *qui a son permis de conduire. Tu as terminé tes leçons de conduite ? La dernière fois que nous nous sommes vues, tu me disais que tu attendais ton tour pour l'examen.*

– *Je les ai terminées. Seulement jusqu'à ce que sorte le numéro de la voiture, j'aurai tout oublié.*

– *Cela ne s'oublie pas,* dit-elle, *si j'en juge d'après moi, tu te payeras deux ou trois heures d'auto-école et les réflexes reviendront. Veille simplement à ce que le moniteur ne soit pas un jeune... Ton mari est toujours aussi jaloux qu'au début ?* »

Je ricanai le plus sottement du monde et je me tus. Je ne pouvais vraiment pas me pardonner ! Elle savait tout de moi, tandis que je ne me souvenais même pas d'où nous nous connaissions !

« *Tu travailles toujours au même endroit ?*, me demanda-t-elle au bout d'un moment.

– *Je me souviens que tu voulais changer.*

– *Cela ne s'est pas calmé.*

– *Il y a à nouveau un problème avec le chef ?* »

Sotirov aime beaucoup qu'on l'appelle ainsi : soit architecte Sotirov, soit chef. On raconte qu'il signait même « *architecte Sotirov* » les lettres qu'il envoyait à son fils au service militaire. Je ne l'ai pas appelé une seule fois chef, bien que je sente qu'il guette la manière dont je vais m'adresser à lui et qu'il ne cesse d'attendre ce mot. Le fait qu'il ne m'entende pas le prononcer ne l'empêche évidemment pas de vivre, mais l'agace comme une goutte d'encre de Chine qu'on laisse tomber sur un dessin complètement achevé.

« *A nouveau un problème avec le chef ?* » La femme repose la question. J'acquiesçai et elle se mit à me chuchoter rapidement :

« *Ecoute ce que je vais te dire, l'expérience me l'a appris, il y a des problèmes avec les vieux chefs, mais c'est encore pire lorsqu'un nouveau arrive. Alors on a soudain la nostalgie du vieux.* »



NATHALIE SEILLER

MOI, je n'aurai jamais la nostalgie de Sotirov.

L'idée de l'horloge s'empara à nouveau de moi. Mais je n'ai plus la force de résister, je n'ai même pas la force de décider si je vais en parler à nouveau aujourd'hui ou si je vais griffonner avec mon crayon dans mon calepin et me taire.

« *A quoi penses-tu ?* », dit la femme.

Une mèche était tombée de son chignon. Je levai la main et touchai mes cheveux – j'avais moi aussi une mèche qui était tombée au-dessus de mon oreille. C'est comme cela, la coiffure laquée tient jusqu'au lundi. Elle froissait son billet et me regardait avec attention. Qu'allait-elle me répondre si maintenant, alors que nous nous tenions à quelques centimètres l'une de l'autre, je lui racontais ma longue lutte pour l'horloge ?

« *Il faut reconnaître que moi aussi je ne m'entends pas excessivement bien avec mon chef, mais on fait ce qu'on peut. Si l'on a décidé de tout mettre en ordre, quand va-t-on vivre, n'est-ce pas ? Attends, j'allais oublier, excuse-moi de te poser la question, ne pensais-tu pas un moment préparer une thèse de doctorat, qu'en est-il advenu ? – J'ai renoncé.* » Son visage rond n'était que sollicitude amicale, mais il y avait dans ses yeux le désir d'entendre exactement ce qu'elle avait entendu. « *J'ai renoncé* », répétai-je. Il m'était indifférent et il ne me coûtait rien de doubler sa satisfaction. Mais je savais déjà que je ne lui raconterais pas l'histoire de l'horloge.

Dans le reflet que lui renvoyait la vitre, elle remarqua la mèche qui pendait, elle la rectifia habilement, par habitude. En l'observant de côté, je me demandai à nouveau d'où je connaissais cette femme qui savait tout de ma vie.

« *Il faut que je descende au prochain arrêt,* se hâta-t-elle de dire. *Nous avons gentiment parlé. Je suis contente que nous nous soyons vues. Venez un dimanche, nous vous attendrons. Promets-moi ! Téléphone-moi d'abord pour nous mettre d'accord, tu as notre numéro de téléphone.*

– *Bien* », dis-je, bien que mon carnet soit rempli de dizaines de numéros de téléphone et que je ne saurai jamais lequel appeler, puisque j'ignore jusqu'au nom de cette femme.

L'autobus s'arrêta. Elle glissa sa chemise sous le bras pour libérer sa main et me tendit ses doigts mous et hâlés. Elle s'éloigna à petits pas et, parvenue à la porte, se retourna encore une fois vers moi.

« *Nous vous attendrons, Vera, tu as entendu !* ». Je ne lui répondis rien. Je ne pouvais pas parler. Je sentais que je chancelais, qu'il fallait que je m'aggripe tout de suite à quelque chose. Parce que je m'appelle Maria. ■

[Liliana Mihaïlova est née à Plovdiv en 1939. La nouvelle *Lundi* est extraite du recueil *Lettres en poste restante* publié à Sofia en 1984.]

SOCIÉTÉ

LE BŒUF, LE TIGRE ET LE LION

par Yinh Phong Tan et Jean-Pierre Hassoun

Nouvel An chinois, à Paris. Un ethnologue, Yinh Phong Tan raconte la fête, vécue dans une famille du dix-huitième arrondissement, tandis que Jean-Pierre Hassoun, sociologue au CNRS, a suivi la danse du lion, procession rituelle de fin d'année, dans le quartier commerçant de la porte de Choisy.

SAMEDI 8 février. Par un jour de grand froid, la communauté chinoise de Paris s'apprête à entrer dans l'année du Tigre. Dans le dix-huitième arrondissement, où l'on peut découvrir, entre le boulevard de la Chapelle et le boulevard Ney, la plus modeste Chinatown (1) de la capitale, M. Vuong est content. *« Ah ! c'est bien, cette année ! Le Nouvel An tombe un week-end. »*

Cette heureuse coïncidence des calendriers va permettre à tous de profiter de la fête. Agé de soixante-trois ans, M. Vuong habite dans le quartier depuis son arrivée en France, voilà bientôt six ans. Natif du sud-est de la Chine et de parler hakka, il a émigré au Cambodge en 1946 durant la guerre sino-japonaise. Sa femme, Hakka elle aussi, le rejoignit deux ans plus tard. Etablis dans la province de Battambang, les Vuong ont vécu de l'artisanat et du petit commerce. Leurs enfants, treize en tout, sont nés et ont grandi dans le royaume khmer.

En 1975, une partie de la famille quitta le Cambodge pour la Thaïlande la veille de l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges. Les autres – dont M. Vuong lui-même – n'ont franchi la frontière qu'en 1979, au lendemain de l'invasion des troupes vietnamiennes. *« En vérité, j'étais assez tranquille sous Pol Pot,* confie-t-il. *On avait besoin de moi. Je savais tisser les* krama. *J'étais un artisan du textile dans le temps. C'était une chance. Les Khmers rouges portaient ces écharpes traditionnelles autour du cou en signe de ralliement. »* Après un séjour plus ou moins long dans les camps de réfugiés, la famille s'est retrouvée en France, à l'exception d'une fille, restée à Bangkok. A présent, les parents Vuong n'ont plus aucune activité. Ici, dans ce deuxième pays d'accueil, commence l'histoire de leurs enfants.

Installés à Paris ou en banlieue, ceux-ci se sont alliés à des Teochieu. Ils furent pendant un temps ouvriers ou manutentionnaires, puis ont lancé leurs propres affaires. Ils ont été parmi les premiers à être entrepreneurs dans la confection. Mais devant la saturation rapide de ce marché, la plupart d'entre eux se sont reconvertis, tout en restant dans le domaine du commerce de détail. L'entreprise individuelle, aussi ingrate et difficile soit-elle, demeure une situation extrêmement valorisante dans l'esprit de la communauté chinoise, sans doute parce qu'elle est considérée comme la voie royale qui permet de sortir de sa condition.



En ce dernier soir de l'année du Bœuf, ils ont fermé leurs boutiques et arrivent les uns après les autres avec leur propre famille tandis que le père finit de dresser la table. Dans l'entrée, où s'entassent une trentaine de paires de chaussures, une toile cirée est posée par terre : c'est là que mangeront les petits-enfants. Ces derniers courent déjà dans tous les sens. L'un d'eux se précipite vers le poste de télévision et le met en marche en introduisant une cassette dans le magnétoscope. *« Ce n'est pas la peine,* dit la grand-mère, *la télé est morte cet après-midi. »*

Très vite, la salle de séjour grouille de monde. Le brouhaha s'installe. La troisième fille s'exclame en s'asseyant sur un tabouret : *« Aujourd'hui, c'était le vrai tourbillon. Ce matin, j'étais à Paris pour notre travail. A 2 heures, je suis rentrée à la maison, à Lognes, afin de procéder aux rituels pour la parenté de mon mari. Puis j'ai filé à Pontault-Combault, chez mon frère, pour rendre hommage à mes ancêtres. Et-me revoilà ici. Oh, j'ai la tête qui tourne ! »* Les rituels qui ont lieu en effet à cette occasion dans chaque foyer sont uniquement célébrés en l'honneur de la lignée du chef de famille.

Cognac-Perrier et Coca-Cola

Un peu avant 20 heures, tous les plats sont enfin prêts, et le grand repas commence. Ce soir, rien que des mets de circonstance : potage aux ailerons de requin, assiette froide et asperges, pattes de canard braisées, pois de Hollande et champignons, canard laqué. On goûte de tout en buvant du cognac-Perrier et du Coca-Cola. D'un bout à l'autre de la longue table où sont assises près de trente personnes, on s'interpelle dans tous les dialectes que l'on connaît, mais aussi en khmer, et même en français.

Rassasié, chacun se lève de table. Les femmes desservent en un clin d'œil. C'est alors le moment où l'on distribue les *lai si* : de petites enveloppes rouges dans lesquelles on a glissé un ou plusieurs billets. Les adultes qui *sont mariés se doivent* d'en faire don aux enfants et à leurs propres parents. *« Au Nouvel An, ce sont les jeunes et les vieux qui sont les plus heureux »*, dit l'aînée des filles Vuong. A l'autre bout du salon, sa mère, radieuse, se retient de rire en rangeant dans son sac les liasses de billets qu'elle vient d'extirper des pochettes rouges.

Un groupe se forme autour d'un paquet de cartes. Quelqu'un



PHOTOS VIMENET/COLLECTIF

Le lion et sa suite passent de magasin en boutique selon un parcours soigneusement préparé.

propose de jouer au « 21 ». Les candidats empilent déjà des pièces de 5 francs devant leurs jambes repliées et désignent un meneur. Pendant ce temps, les enfants rassemblent les enveloppes qu'ils ont reçues et vont rendre compte à leurs mères du montant de leurs cadeaux.

Vers 23 heures, un des joueurs, M. Lam, se lève en ramassant son gain et s'étire. *« Je rentre. Demain, je travaille quand même. »* Il confectionne des beignets (indispensables pour accompagner la soupe de vermicelle) pendant la nuit et les livre le matin aux restaurants et aux épiceries. Il « couvre » à lui seul les commerces du dix-huitième et du dix-neuvième arrondissement. *« Mais je finirai tôt car j'ai l'intention d'emmener mes filles voir la danse du lion à la porte de Choisy. Elles n'ont jamais vu ce spectacle, et moi cela fait si longtemps ! Demain je serai dans le treizième. »*

Comme lui, et pour la troisième année consécutive, nombre de Parisiens ont pu suivre et entendre les déambulations des équipes de danse du lion qui, désormais, aident la communauté chinoise à clore le cycle annuel et à se projeter dans celui à venir.

La danse elle-même est centrée sur une tête de lion, qui d'ailleurs ne présente que peu de ressemblance avec l'animal réel. Fait de carton dur où dominent des couleurs vives qui lui donnent d'emblée un caractère mythique et flamboyant, le gigantesque masque possède aussi une corne conique, pour le moins insolite, sur son sommet. La tête se prolonge par une traîne de tissu également bigarrée, qui représente le corps de l'animal. L'un des deux danseurs, glissé à l'intérieur de la tête, peut à loisir la mouvoir et actionner des tirettes qui, à l'extérieur, font papillonner ses paupières. Son partenaire, caché sous la robe, mime les mouvements du fauve, eux-mêmes guidés par les rythmes du tambour et des cymbales qui accompagnent ce spectacle itinérant.

Mais pourquoi un lion (souvent confondu avec un dragon ou une licorne), alors que sa présence est étrangère à la faune chinoise ? On situe son arrivée dans cette région à l'époque de la dynastie Tang, il y a environ dix siècles. Il était offert comme présent royal par les ambassadeurs ou les commerçants vraisemblablement venus de Perse, comme l'indique l'étymologie du mot chinois qui le désigne (*shi*, du perse *sir*). Le monde chinois allait assimiler cette image et la transformer en un de ses symboles positifs. Dans l'ancienne Chine, la procession du lion prenait place dans les rituels de fin et de début d'année. Le prestige et la force associés au roi des animaux l'investissaient d'une fonction exorciste : il aidait à chasser les mauvais esprits et participait ainsi au nettoyage complet de la maison.

Dans les communautés immigrées qui s'étaient établies en Asie du Sud-Est après 1850, cette tradition s'était maintenue et avait même été stimulée par la naissance de nombreux commerces. Car sans commerce, point de danse du lion. Un principe qui s'est vérifié à Paris.

Le lion et sa suite bruyante passent de magasin en boutique dans un désordre qui n'est qu'apparent, car le parcours a été soigneusement planifié par des sollicitations préalables. On le voit et on l'entend de loin.

Ancêtres affamés

Chacun dispose d'au moins un autel pour honorer la lignée paternelle et les divinités du panthéon chinois. Parmi ces dernières, c'est le « propriétaire de la terre », *di tu zhu*, que l'on rencontre le plus souvent ; mais aussi Guan Yu, général guerrier qui accéda au rang de divinité et que les commerçants affectionnent plus particulièrement.

En leur hommage, c'est le moment d'allumer quelques bâtons d'encens et de se prosterner (quatre fois pour les ancêtres, trois fois pour les dieux). C'est le moment aussi d'apaiser la soif et la faim des parents décédés afin qu'ils ne se transforment pas en « ancêtres affamés » capables de troubler les projets familiaux. Si on a le temps, on fera encore brûler quelques « papiers dorés », *jin zhi*, symboles de l'argent, cet indispensable viatique du monde chinois céleste et terrestre.

Mais déjà, dans la rue de Belleville, la rumeur des percussions se rapproche. Effervescence générale. Un père endimanché, des enfants en pleine excitation, des femmes qui, pour une fois, acceptent de cesser leurs activités effrénées : tout le monde se regroupe devant la vitrine comme pour une photo de famille. Le lion arrive. Encore le temps d'accrocher à l'extérieur une perche au bout de laquelle on met une salade et des « enveloppes parfumées ». Chacune d'elles renferme un billet de 100 francs, 200 francs ou 500 francs. A moins de 2000 francs, on signalerait que l'entreprise ne tourne pas si bien qu'il y paraît...

Le lion délaisse la salade. Il préfère pénétrer dans le magasin où on lui a préparé de la nourriture. Des mandarines ou des oranges (*ji*, qui, en chinois, est homophone de « chance »), du poulet (homophone de « faste ») ou bien encore des pommes, dont la première syllabe, *ping*, signifie « paix ». Le lion couve ses offrandes. Alors le roulement du tambour se fait plus régulier et plus sourd. Sous la tête, l'officiant-acrobate s'affaire à éplucher le fruit en quatre pour que la chance s'engouffre par les quatre côtés, et d'un coup de pied royal fait voler le fruit ainsi découpé. Le rythme des percussions s'accélère et, signe de son contentement, l'animal cligne des yeux. Il lève la tête brusquement, il exulte, la famille aussi.

Mais si le commerce a versé plus de 2000 francs, la prestation ne peut s'achever si rapidement. Sortie à reculons. Le lion doit encore avaler la salade, dont la couleur verte, symbole de fertilité, appelle la prospérité. Ultimes facéties, dodelinements, endormissement, réveil, mime de l'ivresse. Dans l'hilarité, le spectacle rituel est mené à son terme. La salade et le chapelet de billets *sont engloutis*.

En échange de ces dons alimentaires et monétaires, le boutiquier est en position d'attendre une meilleure harmonie avec sa généalogie, le monde céleste, et par conséquent une destinée, *ming*, heureuse. Mais c'est aussi pour lui l'occasion d'améliorer son image d'entrepreneur par l'acquisition d'un surcroît de prestige, de notoriété, de force, d'identité.

Avant que le lion ne s'éloigne pour proposer ses services ailleurs, le maître des lieux allume une salve de pétards dont les fortes sonorités doivent faire fuir les quelques mauvais esprits encore dans les parages. Si, les deux années précédentes, la communauté avait hésité à utiliser ce stratagème, il semble que l'année du Tigre, placée sous le signe de l'audace et du courage, ait facilité cette bruyante transgression.

Le plus souvent séduites par ce nouveau type d'« animation urbaine », les populations parisiennes ont fait assez bon accueil à l'animal rugissant, mais invariablement comique. Une courte prestation à « Bonjour la France » sur TF1 a consacré son entrée sur la scène nationale. A Melun, au Pré-Saint-Gervais, au parc de La Villette, des associations ont déjà fait appel à lui pour animer des carnavals ou des fêtes.

Dimanche 9 février, des associations asiatiques du treizième s'étaient regroupées pour présenter leurs vœux à M. Toubon, maire de l'arrondissement. On a vu celui-ci, entouré des cinq lions, glisser l'« enveloppe parfumée » dans la gueule de l'un d'eux puis, à l'aide d'un pinceau trempé dans l'encre rouge (couleur de la chance), « pointer les yeux » de l'un des fauves présents. Bon enfant, il a respecté la coutume et s'est accommodé de cet animal, certes mythique mais néanmoins impétueux.

L'année du Tigre aura consacré l'explosion du phénomène. Trois équipes (2) ont proposé leur savoir-faire à plus de cent cinquante entreprises ethniques. Huit journées n'ont pas été de trop pour *sillonner* le treizième et le dix-neuvième, et pour faire des incursions du côté de Marx-Dormoy et même du troisième.

Désormais, chaque année, le parcours du lion délimite des territoires où, peu à peu, le provisoire marque le pas et fait place au projet. Ils ne sont plus tout à fait des *mannin*, les « gens qui fuient les catastrophes », des réfugiés, et déjà se considèrent comme *hua qiao* ces « Chinois d'outre-mer » au comportement social traditionnellement *offensif*. Les cymbales et les tambours scandent aussi les étapes de cette *histoire migratoire* dont les acteurs, et surtout leurs élites commerçantes, s'efforcent de *maîtriser le cours*. ■

(1) Paris compte désormais quatre concentrations chinoises. Les quartiers de la porte de Choisy, de Belleville et de Marx-Dormoy sont peuplés par des réfugiés venus du Cambodge, du Vietnam et du Laos après 1975. Presque tous appartiennent à la principale ethnie chinoise (les Hans) mais parlent des dialectes différents (teochieu, cantonais, hakka, hokkien et hainam). Les Teochieu sont de loin les plus nombreux de ces vingt ou trente mille réfugiés,

Ceux du troisième arrondissement (quelques milliers seulement) sont des immigrés de Chine populaire natifs des environs de la ville de Wenzhou (province du Zhejiang). Les premiers sont arrivés dans les années 1920.

(2) Association des résidents en France d'origine indochinoise, Rencontre et culture franco-asiatiques, Association des arts martiaux chinois en France.

RENCONTRE

SOLLERS ÉRUDITOLOGUE

propos recueillis par Monique Nemer

Dans Théorie des exceptions,
Philippe Sollers explore l'art et la littérature.
Il provoque des rapprochements,
des enjambements, pour « marquer un angle, biseauter les choses »
et construit avec Femmes *(1983)*
et Paradis II *(à paraître en avril)*
une pensée « cubiste ».



PHOTOS GLADYS

« L'hilarité, c'est une chose que j'ai depuis l'enfance. Je me suis toujours fait mettre à la porte pour des fous rires incontrôlés. »

« QUELQUE vingt ans après *Théorie d'ensemble*, lié au collectif Tel quel, vous publiez *Théorie des exceptions* (1)... Titre d'autant plus remarquable que vous assignez à « théorie » un sens aussi étymologique que provocateur : *« défilé, ou plutôt danse d'exceptions »*. Est-ce un pied de nez à votre image persistante de théoricien ?

Il est vrai que théorie et exception sont tenues pour contradictoires : on ne fait que la théorie des généralités, et l'exception confirme la règle. Ici, elle l'infirme. Donc, elle prouve que la règle est infirme. La théorie que je présente n'est pas un système rigide, elle déploie de grandes amplitudes, des ressemblances là où on ne les attendait pas. De Lucrèce à Picasso, de Saint-Simon à Webern, il s'agit de penser ensemble des expériences disjointes dans le temps, diverses dans leur nature – littérature, musique ou peinture, – différentes dans leur approche – de la méditation à la première personne, comme pour Lucrèce, à l'essai, comme pour Sade ou Dostoïevski. Cette « théorie » des exceptions dit les mêmes éléments minimaux : une violente récusation de l'apparence, une réflexion sur le mal, sa nature et sa fonction, une critique de la nécessité du mal à être nécessaire, et une apologie frontale ou discrète de la jouissance.



– Si « théorie » prend ici un sens inattendu, votre intérêt pour l'exception n'est pas neuf. En 1972, le groupe Tel quel se voulait un « accélérateur d'exceptions ».

– J'y souscris toujours. Accélérateur d'exceptions, comme on dit accélérateur de particules. Ce livre, comme un appareil permettant de voir des rapprochements, des enjambements, c'est une métaphore qui me convient. Mais c'est aussi un livre qui veut établir des résonances. Il commence par une citation d'Homère – Achille bondissant dans la plaine, qui fait écho à une citation de Kafka : *« Ecrire, c'est bondir hors du rang des meurtriers. »* Manière de dire, de l'exergue à la quatrième de couverture, que toutes les exceptions n'en font peut-être qu'une. Borgès, à propos d'Homère justement, pensait qu'il n'y avait peut-être qu'un seul écrivain qui se poursuivait, sous des apparences variées, dans l'espace et le temps...

» J'insiste là-dessus, parce qu'il y a une « doxa » moderne en matière de littérature : Flaubert nous introduirait à la transgression majeure de l'écriture qui se pense elle-même, et il y aurait un parallèle entre ce geste et un progrès historique. Je dis exactement le contraire : il y a des actes de transgression multiples, à des époques différentes, qui visent la même révélation.

– Au commencement de votre livre est Lucrèce...

– Lucrèce, c'est le poète dont on ne sait rien, mais celui qui a poussé à bout une philosophie inacceptable. L'histoire de la culture occidentale est ponctuée par les dénégations et les dévoiements de Lucrèce. Sur fond de science, presque tout le monde admet l'éventualité que nous soyons des atomes en train de tomber dans le vide. Mais la peur qu'inspire le poème de Lucrèce tient à son parcours : il commence par une dédicace à la volupté et s'achève sur la peste. Et, simultanément, il pose une équivalence, réelle et non métaphorique, entre l'assemblement, l'articulation du monde physique et l'articulation de l'écriture. C'est terriblement perturbant si l'ordre du discours a cette force de vérité du réel physique. Il y a chez Lucrèce une alliance de la philosophie, de la littérature et de la connaissance scientifique dont l'ennemi constant est ce que Joseph de Maistre appelait le « philosophisme ».

» C'est fascinant, ces mêmes pièces sur le même échiquier. Ce qui fait illusion, c'est que le préjugé philosophiste se double d'un préjugé biologique, à savoir qu'on a raison parce qu'on est là et que les autres n'y sont plus... On risque d'en déduire que les vivants sont plus vivants que les morts, ce qui n'est pas forcément vrai... Mais comment pourrait-on accepter que quelqu'un qui vit en même temps que soi ait la même fonction, exactement, qu'un mort énigmatique dont on se demande comment il a pu exister ? *« Heureusement, je suis parfaitement mort »*, disait Mallarmé. Mais, heureusement, pour beaucoup, on n'est pas obligé de le croire.

– En somme, la notion de progrès est une mystification entretenue par le philosophisme.

– La fable, c'est par exemple celle de l'art moderne comme table rase. C'est pourquoi l'installation du musée Picasso à l'hôtel Salé est un si grand événement, qui change la ville elle-même, et devrait changer son rapport à la chronologie. Nul n'a médité plus plastiquement et plus profondément que Picasso sur le passé, sur Velasquez, Delacroix ou Manet. Certains disent que ce musée devrait être à la Défense. Cela aurait été, au nom de la « mode » et du « moderne », une méconnaissance totale de la réinterprétation que fait Picasso de la tradition.

– Alors, dans *Théorie des exceptions*, Watteau parle de Picasso, et Saint-Simon de Proust ?

– Le livre est fait aussi pour cela, pour attaquer de plusieurs côtés, marquer un angle, biseauter les choses. De ce point de vue, c'est un livre un peu cubiste.

– Le changement d'angle – presque le cubisme, – c'est un peu ce qui caractérise vos trois modes actuels d'écriture. D'une part, ces essais et, d'autres part, vos récents romans, *Femmes*, *Portrait du joueur* et *Paradis*, que vous poursuivez. Faites-vous une hiérarchie entre ces modes d'expression ?

– Aucune hiérarchie. Ils procèdent tous du même amour du langage. Mais ce jeu sur les formes a un sens. L'actuel préjugé, c'est qu'un auteur doit être identique à lui-même. Il est assigné à un genre comme on est assigné à résidence. Toute aptitude rhétorique au changement de ton jette une suspicion sur l'identité de celui qui s'y prête.

» L'institution sociale préfère un auteur qu'on peut mettre à une place fixe : on le félicitera de représenter le mort qu'il est déjà. Cioran m'a dédicacé son livre en réponse à l'envoi de *Théorie des exceptions* ainsi : *« Vivant, trop vivant, ce reproche est un éloge. »* C'est étonnant, et tellement révélateur. Actuellement, le nihilisme est tenu comme une ascèse de la vérité. C'est digne, c'est bien. Ce qui est mal, c'est une position constamment affirmative qui se déploierait dans des circonstances différentes, et sous des masques différents. Le mal, c'est l'affirmation positive d'une crise d'identité. C'est ce que je fais, partout.

» Il y a, dans ce que j'écris, des physiologies différentes. Avec *Paradis*, c'est d'un corps – au sens physique – que je m'occupe. Une extrême lenteur d'écriture destinée à un débit de lecture rapide – *Paradis* est un traité sur la voix. Les essais sont un autre corps. Et puis il y a des figurations tordues, comme *Femmes* ou *Portrait du joueur*... Picasso a fait des tas de femmes, des tas de corps du même corps... Ces différences de points d'activité, c'est une tradition très française : Diderot, Baudelaire.

» Il est un peu inquiétant que les Français l'oublient ainsi. Cela risque de provoquer en retour un processus de violence analphabète à tendance fasciste... Pourquoi les Français ont-ils tant de mal à penser leur tradition changeante, mobile ? Il ne me déplairait pas, comme ça, en passant, d'être le symptôme qui permettrait non de résoudre, mais de penser cette question... J'aime beaucoup le concept que propose Jean-Didier Vincent dans *Biologie des passions* (2), celui d'*« état central fluctuant »*... C'est un état qui n'a rien à voir avec la représentation stéréotypée de la conscience, une complexité d'organisation biologique dont ne donne guère l'idée l'homme caricaturé par Daumier. Et pourtant lui aussi fonctionne ainsi...

– Mais, en même temps que vous acquiescez à ces complexités, à ces *« vivant, trop vivant »*, vos derniers romans semblent mimer une *« recherche du temps perdu »* et, au-delà même, une sorte d'annulation du temps. Dans *Portrait du joueur*, la formule que vous proposez est *« Thèse, antithèse, hors thèse »*...

– Je ne crois pas qu'il y ait un *lieu* à retrouver, même si je le feins dans *Portrait du joueur*. On ne retrouve ni un lieu ni un état. On a simplement le sentiment de quelque chose de tout à fait lumineux qui est sans cesse perdu, égaré, oublié. Etait-ce là à l'origine, comme le disent les mythes ? Je ne le crois pas. Mais on pense que c'est enfoui, quelque part, dans le passé. On fait des psychanalyses pour cela, parce que l'on pense qu'on a oublié la partition, le texte. En fait, il s'agit d'éluder l'expérience du temps en tant que tel, de l'instant pur. Si on pouvait le penser, on ne serait plus soumis à ces cycles d'oubli, de renaissances, de lueurs dans la nuit. On serait en dehors. On trouverait le trou. Le « sans temps ». Dante, dans *la Divine Comédie*, pose deux temps absolument définitifs. En enfer, c'est la pétrification, l'enfermement corporel et, en même temps, l'éructation de stéréotypes. Au paradis, c'est le mouvement, l'allégresse, la voix qui sort du corps, et l'énonciation qui modèle la matière.

– Le temps, c'est le corps ?

– S'il devient un tombeau. Quand les gens sont convaincus qu'ils sont dans leur corps, c'est l'enfermement dans le temps. C'est à cela que sert une causalité biologique, un « miracle de la vie », l'idée que le langage sort du corps, qu'il le contente et s'en contente, alors qu'il y a toujours plus de langage que de corps, dans le passé, et dans l'individu même. C'est manifeste dans le jeu de mot. Il y a là une expérience sur le temps. C'est comme si on avait trois dimensions au lieu de deux. Avoir plus ou moins de plasticité vis-à-vis du jeu de mot, c'est dormir plus ou moins. Le langage surplombe le temps. Il y a dans le jeu de mot une incitation à se réveiller. On ne s'entend pas souvent parler, donc on ne se représente pas sa propre pensée. *« Dites-moi ce qui vous passe par la tête et vous allez découvrir une pensée que vous ignorez vous-même. »* On a beau bétonner, électrifier, barbeler, il y a toujours une faille qui détruit les apparences. Et, pourtant, les efforts qu'on fait pour ne pas savoir, c'est épatant...

– En fait, une théorie des non-savoir, des censures multiples, serait plus productive et moins répétitive qu'une description des savoirs.

– Cela produirait des savoirs passionnants. D'ailleurs, la théorie des exceptions est une théorie de la censure. Et de ses déplacements. Etre expert en censure assurerait un contre-pouvoir étonnant. Prenez l'*Olympia* de Manet. Patrimoine culturel. Complètement assimilé. Eh bien, je suis sûr que si vraiment on la voyait l'effet serait aussi violent que le jour où tout Paris s'est assemblé pour un énorme éclat de rire. C'était un chimpanzé ahurissant, pas scandaleux, désopilant. Des scènes sexuelles de *Portrait du joueur*, on n'a pas dit qu'elles étaient scandaleuses, on a dit qu'elles étaient mal écrites, bâclées. En réalité, c'est toujours le sujet qui est censuré. Mais on fait comme si Sade était lisible, comme si cela allait de soi...

– Dans l'essai que vous consacrez à Gracian, dans *Théorie des exceptions*, vous parlez d'*« une éternité libérée* [qui] *peut se dire dès à présent dans les fêtes de la désillusion rythmée qu'on appellera, par facilité, la pensée »* ... Liberté de la désillusion ?

– Rythmée. C'est quelque chose de plus que la pensée au sens philosophique, quelque chose de musical, de scandé. Il ne s'agit pas d'illusions perdues, ou d'une quelconque « sagesse ». Il s'agit de jouir dans la désillusion, jusque dans la désillusion. C'est un pas de plus vers la connaissance. C'est un refus de plus du nihilisme.

– Vous accordez beaucoup d'importance au rire. A propos de Cervantès, vous dites que *« la » confrontation incessante du » déchet avec la mauvaise litté- » rature »* produit un état d'*« hilarité continue »*.

– L'hilarité, c'est une chose que j'ai depuis l'enfance. Je me suis toujours fait mettre à la porte pour des fous rires incontrôlés. C'est aussi une sortie.

– Dans *Théorie des exceptions*, à propos de l'assomption, vous notez que le mot est dans le dictionnaire entre *« assommoir »* et *« assonance »*, ... *« Sollers »*, le pseudonyme que vous vous êtes choisi, est, dans le Gaffiot, entre *« solemnizo, are »*, une seule occurrence chez saint Augustin, signifiant *« solenniser »*, et *« sollertier, adroitement, habilement »*. *Solenniser adroitement... Qu'en pensez-vous ?*

– Epatant. Les pensées sont bien plus qu'on ne le croit dans la façon même dont les mots se classent dans le dictionnaire. » ■

(1) Gallimard, « Folio ». Essais. Voir *le feuilleton* de Bertrand Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 21 février.

(2) Editions Odile Jacob, 1986 (*le Monde* du 14 février).

SOLLERTISSIMUS

Sollers, Philippe, pseudonyme de Philippe Joyaux, écrivain français né à Bordeaux le 28 novembre 1936.

Sollers (mieux que solers), tis, de *sollus* et *ars*.
1° tout à fait industrieux, habile, adroit ; *Sollers ponere* (Horace), habile à représenter ; *lyrae sollers* (Horace), qui a la science de la lyre.
2° (en parlant de choses) ingénieux, habile, intelligent. *Insitiones, quibus nihil invenit agricultura sollertius* (Cicéron), la greffe, qui est la découverte la plus ingénieuse de l'agriculture ; *fundus sollertissimus* (Caton), terre la plus apte à produire.
(Dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot.)